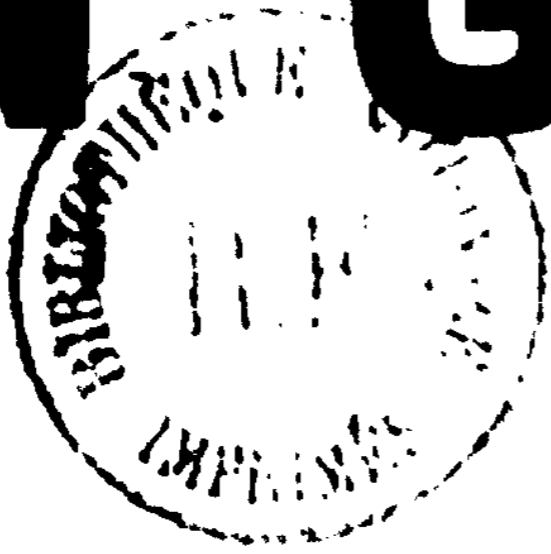


JULES GUESDE

Reproduction interdite

EN GARDE!



8174

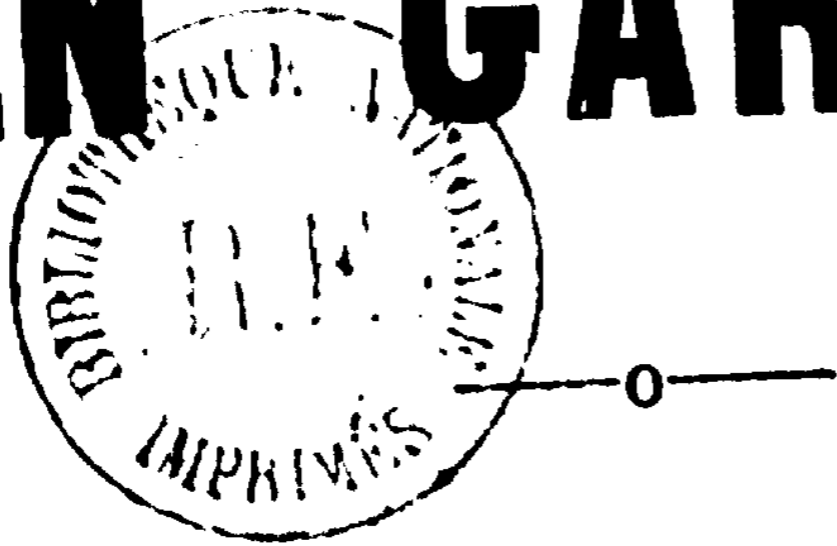


PARIS

PUBLICATIONS JULES ROUFF ET C^{ie}

83, RUE DE L'OUEST, 83

EN GARDE !



8' 1 6 57

14983

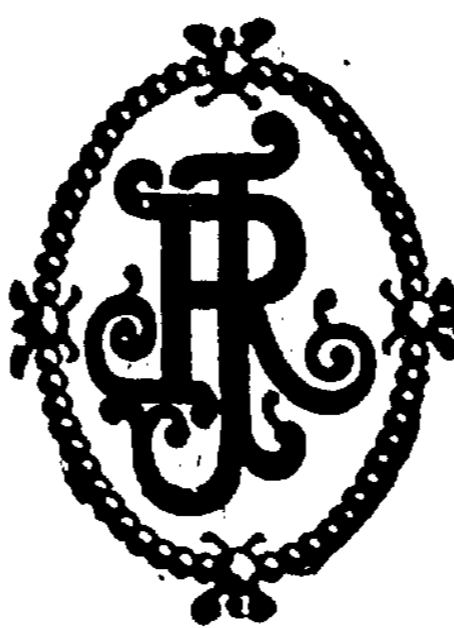
JULES GUESDE

EN GARDE!

**CONTRE les Contrefaçons, les
Mirages et la Fausse Monnaie
des Réformes bourgeoises**



~~~~~  
**POLEMQUES**



**PARIS**  
**PUBLICATIONS JULES ROUFF ET C<sup>o</sup>**  
**83, RUE DE L'OUEST, 83**

**Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés**  
*Copyright by Publications Jules Rouff et C<sup>o</sup> 1911.*



## PREFACE

---

*Regardez bien les dates inscrites au-dessous de chacun des articles qui composent ce livre. Vous vous étonnerez à la fois de les avoir constatés si actuels, si marqués au sceau de l'heure présente, et de les trouver déjà si anciens.*

*C'est ce qui a fait, depuis bien longtemps, des écrits de Jules Guesde un arsenal où des générations de journaux socialistes allèrent prendre des armes pour leur bataille du moment. Ils ne vieillissent pas. Et pourtant à l'heure où ils sortaient, pour la première fois, de la presse, tout frais encore de l'encre d'imprimerie, ils étaient d'application si immédiate à l'aujourd'hui d'alors qu'on ne se serait pas avisé de leur prédire un lendemain.*

*C'est que le fait de la veille, le chiffre récent, le nom à l'ordre du jour qu'ils commentaient, citaient ou visaient, n'étaient là que comme illus-*



*tration d'une doctrine toujours la même parce qu'elle interprète un ordre social permanent.*

*La critique de Guesde doit son allure vivace et son efficacité permanente à ce qu'elle pénètre toujours jusqu'à la cause de l'événement ou du phénomène considéré. Elle descend constamment jusqu'au tuf, jusqu'à la lutte entre les deux classes : possédants et dépossédés, expropriateurs et expropriés, voleurs et volés, capitalistes et salariés. Elle se sert de tout ce que fournissent, au jour le jour, les divers épisodes de cette lutte, pour en montrer l'aboutissant inéluctable : la prise du pouvoir politique par le prolétariat, pour la reprise collective de tous les moyens de production et d'échange.*

*Ainsi s'explique que ces pages, écrites au cours de trente années, à des époques distantes, mettent utilement en garde les prolétaires d'aujourd'hui, comme ils mettaient en garde les prolétaires d'hier, contre les leurres, les pièges, les déviations qui risquent de les arrêter ou de les ralentir dans leur marche vers l'affranchissement.*

*Les obstacles dont il s'agit de désencombrer la voie, les risques contre lesquels il faut se garantir, les illusions qu'il est nécessaire de dissiper varient de forme selon les époques, mais le fond en reste identique.*

*C'est toujours un autre but indiqué à la classe des producteurs véritables que le seul but qu'elle doit viser et atteindre : la conquête du pouvoir.*

*L'organisation du prolétariat en parti de classe pour la Révolution, c'est-à-dire pour son installation à la place de l'ennemi délogé, condition sine qua non de son émancipation par lui-même — le socialisme est là et il n'est que là.*

*C'est pourquoi, dans toute sa vie de combattant, Guesde n'a cessé de crier à la classe ouvrière : « Prends le pouvoir ! prends le pouvoir ! »*

*C'est pourquoi il n'a cessé de la mettre en garde contre les arguments, les manœuvres et les artifices qui tendent à la faire changer de route.*

*Il le fait encore en réunissant ces chapitres si variés de sujet, si pareils d'objet.*

*C'est comme s'il lui disait : les contrefaçons du socialisme que tu rencontres à côté de toi, les mirages qui naissent chez toi-même de fausses apparences, la fausse monnaie des réformes offertes par l'adversaire, mais il y a des années qu'ils ont été ramenés à leur vraie signification, percés à jour jusqu'à l'évidence, pesés au trébuchet de la conscience ouvrière par les socialistes !*

*Ce sont de vieilles erreurs et de vieilles machinations qu'on veut faire prendre aux travailleurs pour des nouveautés d'où sortira le salut.*

*Aujourd'hui comme hier, c'est l'anarchisme, ou l'antisémitisme, ou l'anticléricalisme qui veulent leur faire voir comme seul ennemi une portion seulement de l'ennemi : le capitalisme.*

*Aujourd'hui comme hier, les panacées du coopératisme, du syndicalisme se suffisant à lui-même, du municipalisme, de l'étatisme risquent de leur faire oublier la Bastille du pouvoir bourgeois à démolir.*

*Aujourd'hui comme hier, les « amis de l'ouvrier » tendent au prolétaire menaçant le verre vide des réformes où ils l'invitent à boire.*

*On s'explique qu'une première fois le travailleur ait pu être dupe de lui-même ou des autres. Mais comment se laisserait-il prendre désormais à ces prétendues solutions, à ces soi-disant moyens d'affranchissement qui ne représentent qu'un retard dans la route, qu'un piétinement sur place ou qu'une prolongation de l'asservissement accepté sous des formes fallacieuses ?*

*Il n'y a pas un des problèmes étudiés ici au hasard des moments qui ne se pose aujourd'hui encore au Parti socialiste et au prolétariat.*

*Le livre de Guesde vient à son heure, en permettant de reconnaître sous leur costume ou leur déguisement actuel d'anciennes connaissances dont on a eu assez.*

*On trouvera, dans les polémiques qui s'adressent à des interlocuteurs de tous ordres, depuis l'économiste bourgeois jusqu'au « socialiste », des répliques aux pseudo-arguments invoqués à l'appui des falsifications du socialisme.*

*Le camarade qui aura lu avec réflexion ce volume pourra dire à toutes ces nouveautés anciennes : « Passez, passez, on vous a assez vues. »*

*Tout ouvrier en qui s'est éveillé l'instinct de classe, tout travailleur qui pense aux moyens de s'affranchir, doit l'avoir dans sa bibliothèque. Il y trouvera, je le répète, des armes pour le combat — et pour la victoire.*

**BRACKE.**

# CONTREFAÇONS ET MIRAGES

---

ANARCHISME (Anarchie et socialisme; Le Premier Mai et les Pouvoirs publics). — SOCIALISME dit RATIONNEL (A la rédaction du *Prolétaire*). — MANUELISME (Candidature ouvrière et candidature de classe; Pas d'erreur!). — SERVICES dits PUBLICS. RÉGIES (La taxation et les boulangeries municipales; Un dernier mot). — ANTISÉMITISME. — COMMUNALISME (La fin d'une erreur; L'Automaniquisme; L'Automanisme; Le Parti et les Elections municipales). — CORPORATISME (Les fausses notes du *Clairon*; L'incapacité bourgeoise démontrée par *Le Clairon*). — COOPÉRATISME (Monsieur Corbon). — GRÈVE GÉNÉRALE (Réponse ouverte; Parlementarisme et Révolution; La grève des chemins de fer). — GRÈVE MILITAIRE (Le Congrès de Bruxelles et le Militarisme). — BOULANGISME (Lettre à Vaillant). — UNE FORMULE PRÉTENDUE COMMUNISTE (Un vieux cliché). — SYNDICALISME (Aujourd'hui comme hier; Nécessité et insuffisance). — DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE (L'encyclique; Réponse à un Démocrate chrétien). — MÉTHODE (L'ordre révolutionnaire; Vive la Démocratie socialiste! La voix de l'histoire). — LE SOCIALISME ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. — LA FEMME ET SON DROIT AU TRAVAIL. — PARTICIPATION MINISTÉRIELLE. — PACIFISME (Un Congrès de fous; Le tzar s'amuse; Pourquoi?). — LE SOCIALISME DE GÉROLSTEIN.

# EN GARDE !

---

## ANARCHISME

---

### **Anarchie et Socialisme.**

*De la place de l'anarchie dans l'évolution socialiste*, tel est le titre de la conférence faite cette semaine à la salle Lévis par Pierre Kropotkine. Et ce qui résulte de cette conférence — le conférencier mis à part, pour lequel nous professons la plus haute et la plus sincère estime — c'est que l'anarchisme n'appartient même pas au socialisme utopique qui visait au moins l'organisation du travail.

Impossible de lui assigner la moindre place dans ce qu'on appelle le socialisme scientifique ou expérimental, basé sur l'observation du *processus* économique dont il dégage la loi et détermine l'aboutissant fatal.

Je laisse de côté les erreurs de détail qui abondent : par exemple l'*Internationale* « proclamant cette grande vérité que tout appartient à tous », alors que dans sa manifestation la plus collecti-

viste, au Congrès de Bâle, l'Internationale s'est bornée à réclamer pour la collectivité le domaine éminent sur le sol, laissant de côté tout l'outillage industriel et commercial. Ou encore « le peuple posant lui-même en 1848 les bases du communisme libre et anarchiste » avec la formule essentiellement étatiste de Louis Blanc : « de chacun selon ses forces, à chacun selon ses besoins » — besoins et forces évaluées du dehors, par un tiers nécessairement plus autocrate que le czar de toutes les Russies.

Je ne veux m'occuper aujourd'hui que de l'essence même de l'anarchisme qui, pour Kropotkine, consiste dans la décentralisation, je ne dis pas politique, mais économique. Alors que de moins en moins l'action individuelle suffit et doit faire place dans toutes les branches du labeur humain à l'action sociale, l'anarchisme, tournant le dos à la concentration capitaliste qui s'opère et dont la concentration sociale ne sera que le dernier terme et le correctif en même temps, rêve de « libres individus se mouvant dans de libres groupes, eux-mêmes librement fédérés ». Et, pour prouver qu'il a des yeux pour ne pas voir, Kropotkine invoque à l'appui du *devenir* de ses théories toute une série de faits qui en sont la négation éclatante.

Il cite les armées modernes — auxquelles il oppose les volontaires d'autrefois. — Mais c'est par des volontaires que débute la défense du territoire ! Et à ce mode anarchique de défense

— qui remplit le Moyen-âge et s'étend chez nous jusqu'à Charles VI — a dû partout succéder le mode concentré, commandé par l'énorme matériel qu'exige la guerre scientifique et dans laquelle, comme dans l'industrie, les hommes accumulés, hiérarchisés, ne sont plus que les servants de la machine : fusils, canons, torpilles, etc.

Il cite les chemins de fer comme « moyen de communication entre les peuples » constitué en dehors de la société représentée — mal représentée — par l'Etat, alors qu'en Belgique et en Russie les chemins de fer sont la création exclusive de l'Etat; alors qu'en France, sans l'expropriation, les capitaux et la garantie d'intérêts de l'Etat, les chemins de fer ne seraient peut-être jamais nés; alors qu'aux Etats-Unis, où ils sont restés propriété privée, les chemins de fer ont eu également besoin, pour couvrir le sol, de je ne sais combien d'*acts* ou de lois disposant du domaine fédéral au bénéfice de Vanderbilt individuels ou collectifs; alors qu'enfin, de plus en plus partout, pour remplir leurs fonctions de voies de communication et de transports, les chemins de fer sont repris (Allemagne, Italie, etc.) par l'Etat, au nom et au profit de la seule classe qui compte dans la société moderne, la classe — industrielle et commerciale — des capitalistes !

Il cite enfin — et ici on est en droit de se demander de qui il entend se moquer — comme signe de l'impuissance de l'Etat et comme preuve de la toute-puissance individuelle, la société de



la Croix-Rouge pour les secours aux blessés. Comme si cette société de brancardiers des deux sexes existait en dehors des gouvernements qui la patronnent et la subventionnent, et comme si, d'autre part, elle n'était pas un infiniment petit dans le service général des ambulances ! Autant invoquer contre l'assistance sociale l'œuvre essentiellement privée de la Bouchée de pain et du Verre d'eau, ou les deux sous donnés librement par le passant à l'aveugle du pont des Arts !

Le domaine privé qui a tout embrassé autrefois va se réduisant de siècle en siècle, absorbé pièce à pièce, fonction à fonction, par le domaine public. Telle est la loi de l'évolution de notre espèce.

Le groupe familial, insuffisant, a fait place à la cité ou à la commune, qui elle-même, à travers une série de phases intermédiaires, a fait place à la nation, laquelle fait place à l'inter-nation.

Et devant l'instruction nationalisée, devant l'hygiène, les chemins de fer, le télégraphe internationalisés, venir nous présenter comme un idéal « la liberté du père de famille » en matière d'éducation, et le fractionnement de tous les grands organes de la vie moderne entre des « petits groupements d'intérêts, d'aspirations individuelles et de besoins particuliers », c'est prendre le passé — un passé déjà lointain et heureusement inressuscitable — pour l'avenir de l'humanité.

L'anarchisme — qui n'est que de l'individua-

lisme renforcé — a sa place, non pas dans l'évolution socialiste, mais dans l'évolution à rebours, dans une rétrogradation intellectuelle de la bourgeoisie cherchant son salut contre le communisme inévitable dans un retour en arrière que la vapeur et la machine rendent à jamais impossible.

Quant à la querelle cherchée par Kropotkine à ceux qu'il a appelés « les communistes autoritaires » à propos du régime représentatif dont nous serions les partisans (!?) elle dépasse les limites de la plaisanterie permise.

Combien de fois encore nous obligera-t-il à répéter avec et après Engels que, non seulement le parlementarisme, mais l'Etat — qui n'est que l'organisation de la domination d'une classe sur une autre classe, — disparaîtra, ne peut pas ne pas disparaître avec les classes?

« Le premier acte par lequel l'Etat se constituera réellement le représentant de toute la société — la prise de possession des moyens de production au nom de la société — sera en même temps son dernier acte comme Etat. Le gouvernement des personnes fait place à l'administration des choses et à la direction des procédés de production. »

*Cette direction sociale des procédés de production — qui mettra fin à l'anarchie bourgeoise — est tout le socialisme.* Et en la repoussant au nom du droit, de la justice et autres blagues retentissantes, les anarchistes comme Kropotkine peuvent être tout ce qu'ils voudront: des fédéralistes, des

antiparlementaires, des moralistes sans obligation et sans sanction. Mais ce sont avant tout des antisocialistes.

(*Le Socialiste*, 27 février 1886).

### **Le Premier Mai et les pouvoirs publics.**

Quand les fidèles de Notre-Dame de l'Anarchie s'opposent à ce qu'on « aille aux pouvoirs publics » pour les secouer comme un prunier et en faire tomber la réduction des travaux forcés ouvriers, ils sont dans leur rôle d'abstentionnistes.

Ce n'est pas quand on ne veut point d'élus de la classe ouvrière dans les Chambres que l'on pourrait vouloir de délégués de cette même classe auprès des Chambres. La consigne est de ne pas troubler la bourgeoisie dans l'exercice de son monopole gouvernemental, et en ajoutant leurs « prédications » aux sergots et aux municipaux à pied et à cheval dont Constans barrait l'année dernière le chemin du Palais-Bourbon, les « compagnons » restent d'accord avec eux-mêmes, avec leur passé et ce qu'ils appellent leurs principes.

Ne voulant ni de la journée de huit heures — qu'ils traitent couramment de *foutaise* — ni surtout de l'intervention de la loi — qu'ils jugent attentatoire à la liberté... patronale — qu'iraient-ils faire dans une campagne dont ils condamnent doublement l'objet ?

Ce qui n'est pas admissible, en revanche, c'est qu'il se trouve des socialistes pour leur faire

chorus et pour vouloir que la manifestation du Premier Mai passe à côté des pouvoirs publics sans s'y arrêter, s'opère loin d'eux, au lieu de s'opérer *sur* eux et *contre* eux.

Le socialisme, c'est l'intervention sociale en faveur du travail, poussée jusqu'à la socialisation des moyens de production, lorsque, conquis par les travailleurs, l'Etat leur permettra d'exproprier la classe capitaliste. Comment, dès lors, sans sortir du socialisme, sans tourner le dos à l'action socialiste, se refuser à peser sur l'Etat pour lui arracher le plus de réformes possibles, en attendant que l'on puisse s'en emparer pour la transformation définitive ?

D'autre part, quelle est la revendication immédiate qui va dans quelques jours mettre sur pied, pour la deuxième fois, les prolétaires de tous les pays unis dans une même volonté ? N'est-ce pas une législation protectrice du travail, à la fois nationale et internationale, basée sur la limitation de la journée de travail à un maximum de huit heures ? Et lorsqu'il s'agit de *loi*, de *journée légale*, les manifestants devraient s'adresser à tout et à tous, au public des réunions par voie de discours, aux passants par voie d'affiches, voire aux morts par voie de couronnes, sauf à ceux qui disposent de la puissance législative ? Non seulement ce n'est pas socialiste, mais ce n'est pas sérieux.

On objecte, il est vrai, contre cette nouvelle marche sur la Chambre, qu'elle a déjà eu lieu

l'année dernière et qu'elle n'a pas donné de résultat.

Ce qui constitue tout d'abord une erreur. Il n'est pas exact que l'on soit revenu bredouille de l'expédition de 1890, qui a sur divers points forcé la main à nos parlementaires les plus renforcés. C'est grâce à elle, grâce à l'ébranlement qu'elle a produit dans leur cerveau — et dans leurs entrailles — qu'a abouti la loi sur les délégués mineurs, laquelle, pour être insuffisante, n'en aidera pas moins puissamment à l'organisation de l'*armée noire*. C'est grâce à elle que, malgré les votes contraires de 1888, la protection de la bi, jusqu'alors limitée aux enfants et aux filles mineures, a été étendue aux femmes, ce qui est un premier pas vers la réglementation du travail des adultes réclamée par le Congrès international de Paris.

Depuis quand, ensuite, pouvait-on avoir la prétention de faire capituler du premier coup, à la première sommation, une place aussi forte que le Parlement bourgeois? Ce n'est qu'en revenant à la charge, en battant des flots ouvriers, toujours plus nombreux et plus impatients, les murailles à artichauts du vieux Madier, que nous finirons par y ouvrir la brèche nécessaire au passage des huit heures d'abord, au passage de la Révolution après.

On a dit encore que s'adresser aux pouvoirs publics, c'était faire un acte de foi dans leurs détenteurs actuels, quand on n'a pas présenté cette

tactique éminemment et exclusivement révolutionnaire comme le dernier mot du parlementarisme. C'est à se demander, non pas qui on trompe, mais qui on peut espérer tromper avec une pareille calembredaine. Ceux qui font plus que « croire aux pouvoirs publics » de la bourgeoisie, ceux qui y feraient croire la France prolétarienne si elle n'avait pas vomi leur théorie comme la dernière des duperies, ce sont ceux qui, non contents d'aller s'aplatir à la rue Cadet, se sont avisés de placer l'émancipation du travail dans la multiplication des services publics en régime capitaliste.

Tandis que mettre les travailleurs, avec leurs revendications et leurs masses, sur la route de ces pouvoirs, c'est traiter ces derniers comme ils le méritent, en ennemi, et pousser à leur débouloonnement, soit que sous la pression du dehors ainsi organisée ils cèdent et soient démantelés pierre à pierre, soit que, par leur résistance prolongée, ils accumulent les colères populaires dont l'explosion, tôt ou tard, les emportera.

(*Le Socialiste*, 22 avril 1891.)

# SOCIALISME DIT RATIONNEL

---

**A la Rédaction du « Prolétaire ».**

Dans le long article qu'au nom des collectivistes Colinsiens, M. Delaporte a adressé au *Prolétaire*, *L'Égalité*, dont j'ai été l'un des rédacteurs, figure au premier rang des journaux accusés d'avoir employé des formules non exemptes d'équivoque.

D'après *La Philosophie de l'Avenir*, dont M. Delaporte n'est, en cette circonstance, que le porte-parole, en parlant, mes amis et moi, de la socialisation, de la désindividualisation du capital, de l'appropriation collective de l'instrument et de la matière du travail, nous nous serions servis d'expressions qui dénaturaient ou dépassaient notre pensée, — au risque de prêter le flanc au reproche de communisme dont les individualistes honteux du genre Limousin, comme les individualistes à outrance de l'économisme bourgeois, poursuivent le collectivisme de l'heure présente.

Or, rien n'est moins exact, — comme pourront s'en convaincre les lecteurs du *Prolétaire* si, comme je l'espère, vous donnez à nos explications l'hospitalité que je suis en droit d'attendre de votre justice.

Si nous nous sommes, mes amis et moi, expri-

més comme nous l'avons fait et comme nous reproche de l'avoir fait M. Delaporte, c'est sciemment et volontairement, et uniquement parce que notre collectivisme n'est pas celui de Colins et de son école.

Tout d'abord — nous devons le confesser au risque d'être excommuniés par le *Bulletin du Mouvement social* — nous ne professons pas pour ceux qu'on a appelés et qui se sont, d'ailleurs, appelés d'eux-mêmes les communistes, l'horreur qui distingue *La Philosophie de l'Avenir*. Nous n'éprouvons, en tous cas, aucun besoin — pour imposer silence à la mauvaise foi d'adversaires systématiques qui n'en crieront pas moins — de nous séparer bruyamment et avec effraction de la longue suite des esprits généreux qui, depuis Platon jusqu'à Blanqui, en passant par Babœuf, ont rêvé sous des formes diverses une société dans laquelle *tout* appartiendrait à *tous*, et dont le seul tort — si tort il y a — a été de croire à la réalisation immédiate de *ce qui est et ne peut être de longtemps encore qu'un but auquel on doit tendre*. En d'autres termes, le collectivisme n'est à nos yeux que la somme de communisme réalisable dans les conditions morales et économiques d'aujourd'hui, compatible avec l'état quantitatif de la production et l'état qualitatif des producteurs.

D'autre part, dans le phénomène de la production, à la différence des collectivistes Colinsiens qui veulent distinguer trois termes :



1° L'homme ou le travail ; 2° Le sol ; 3° Les capitaux ; il nous est impossible à nous, *les collectivistes tout court*, d'en voir plus de deux :

1° L'homme, l'individu avec ses facultés ou sa capacité intellectuelle et musculaire de travail ;

2° Tout ce qui n'est pas lui et existe en dehors de lui, que cet élément non individuel de la production existe naturellement, comme le sol, ou qu'il soit le produit du travail de l'humanité morte.

Nous sommes matérialistes, et, à ce titre, nous ne saurions reconnaître le caractère personnel de *plus-values* dues à des personnes qui, par leur mort, ont fait retour au *grand tout*, sont rentrées dans la collectivité ou la communauté de la matière.

Et lorsqu'en vertu de « la coupe de la série » les Colinsiens veulent établir une distinction : 1° entre le sol et les autres capitaux ; 2° entre « la majeure partie de ces capitaux amassés par les générations passées », qui doit être « appropriée collectivement, et une autre partie (laquelle?) « laissée aux individus par l'hérédité directe ou testamentaire », nous ne voyons et nous ne pouvons voir dans ces distinctions, qui ne correspondent à rien de réel et de scientifique, que le résultat arbitraire de conceptions *à priori*.

M. Delaporte nous dit : « Ce qui crée le prolétariat, le paupérisme, ce qui réduit le salaire — ou le prix du travail — du travailleur à ce qui lui est strictement nécessaire pour ne pas mou-

rir, c'est que le capital ou le capitaliste, qui peut attendre, fait la loi au travail personnifié dans des travailleurs à qui leur manque absolu de ressources ne permet pas d'attendre. Dans ces conditions, dès qu'il trouve à se vendre, à vendre sa force productrice, contre la somme de subsistances qui lui est indispensable pour vivre, le travailleur-prolétaire est obligé de consentir à ce marché de dupe en dehors duquel il n'y a que le suicide.

Et cela est vrai.

Il explique alors comment, si « le sol et la majeure partie des capitaux amassés par les générations passées » étaient « appropriés collectivement » et pouvaient ainsi fournir, par leur mise en valeur, la possibilité de vivre au prolétaire d'aujourd'hui, ce dernier, garanti contre la faim, contre la mort, serait en mesure de traiter réellement d'égal à égal avec le capitaliste individuel et de ne céder, de n'échanger sa puissance de travail que contre le prix qui lui conviendrait.

Ce qui est vrai encore — mais seulement dans une certaine mesure.

Car de ce que le travail puisera et sera sûr de puiser dans la fécondation du capital collectif les moyens de faire vivre le travailleur, il ne s'ensuit pas qu'il fera, comme on le prétend, la loi au capital approprié individuellement. En supposant que la production collective ou collectiviste donne comme rémunération ou comme salaire 6 au producteur, il suffira que la produc-

tion individuelle lui offre  $6 \frac{1}{4}$  ou  $6 \frac{1}{3}$  pour que son intérêt, bien entendu, entraîne le producteur au service de cette dernière. Et comme aujourd'hui — bien que le travailleur doive être rétribué un peu plus — il n'y aura aucun rapport entre sa rétribution et la somme des valeurs par lui créées. Il sera, par suite, toujours volé, volé un peu moins, je l'admets, mais voilà tout.

Tandis que si, au lieu du sol et d'une partie des capitaux, c'était *tous* les capitaux, y compris le sol, qui étaient appropriés collectivement ou socialement, ce ne seraient plus seulement les salaires qui hausseraient, mais le salariat qui disparaîtrait. La production exclusivement capitaliste d'aujourd'hui et la production mi-partie collectiviste et mi-partie capitaliste poursuivie par les Colinsiens feraient place à la production exclusivement collectiviste que nous voulons. *Tout le produit de la force de travail de tous les travailleurs appliquée à la mise en valeur de tout le capital existant reviendrait naturellement et nécessairement à tous ces travailleurs, rémunérés, non plus arbitrairement, mais AU PRORATA de leur production.* Ce serait la réunion, la confusion et l'identification de ce qu'on appelle le profit du capital avec le prix du travail au bénéfice exclusif des travailleurs devenus leurs propres capitalistes. Et quelle excitation à la production que la possession, la jouissance de tout le produit, assurée aux producteurs !

A cela M. Delaporte objecte que « pour que la

production soit portée à son plus haut degré », il faut que le produit du travail, approprié individuellement, puisse être converti par le travailleur-proprétaire, non seulement en capital de consommation ou de jouissance — ce que nous demandons et ce qui nous distingue des communistes — mais en capital de production ou en *instruments de travail* « transmissibles par voie d'héritage ou de testament ».

Et ici — il nous faut l'avouer humblement — nous ne *comprendons plus, mais plus du tout*.

Qu'étant donnée la famille d'aujourd'hui, obligée par suite de l'insolidarité sociale à pourvoir directement et exclusivement à la conservation et au développement de ses membres, la possibilité de léguer à ses enfants un capital dont la mise en valeur par autrui leur permettra de consommer ou de vivre sans travail, soit un « excitant » à la production du père, poussée au delà de ce qui lui est nécessaire personnellement, c'est ce qui n'est pas contestable.

Mais 1° cet « excitant à la production » est de beaucoup plus puissant aujourd'hui dans notre société individualiste où les enfants n'ont rien à attendre en dehors de ce qui leur revient de leur père, que dans la société rêvée par Colins où, si misérables qu'ils puissent être familialement, tous les hommes qui peuvent naître naîtront copropriétaires d'un capital collectif ou social. Et pour être logiques, s'ils croient sérieusement qu'en dehors de cet excitant la production tom-

berait au plus bas possible, les Colinsiens devraient cesser d'être Colinsiens pour défendre de toutes leurs forces l'ordre économique de l'heure présente. Ce qu'ils disent, l'économisme bourgeois le dit, et avec beaucoup plus de raison qu'eux.

2° Si la possibilité de transmettre le produit de son travail est un excitant à la production, à la surproduction chez le père, elle se trouve être un excitant au non-travail, à l'oisiveté des enfants mis de la sorte en mesure de consommer sans produire. Dès lors, où est le bénéfice social ? pour ne rien dire de l'oisiveté, du vol, etc. ; auxquels exciterait nécessairement les autres membres de la collectivité le spectacle de consommateurs non-producteurs.

Que les semi-collectivistes à la Colins répondent à ces objections que je leur soumets à la hâte et qu'en attendant ils ne trouvent pas mauvais que nous restions des *collectivistes entiers*.

Pour nous, il n'y a, il ne peut y avoir qu'une solution à la question sociale ; et cette solution, que nous n'avons pas le mérite d'avoir inventée, nous est imposée par les termes mêmes dans lesquels se pose la question.

Ce qui fait la misère des travailleurs, misère attachée au salariat et qui ne disparaîtra qu'avec lui, c'est que les travailleurs ne possèdent pas le capital qu'ils font produire, et qu'il leur faut, en conséquence, partager avec les possesseurs individuels de ce capital le produit de leur travail.

*Désappropriiez* le capital, tout le capital, c'est-à-dire tous les instruments et toute la matière de la production, et :

1° Pour manger, pour vivre, chacun devra travailler ;

2° Chacun sera assuré de recevoir l'équivalent des valeurs par lui produites ou de la *plus-value* que son travail aura donnée au capital existant et n'appartenant plus à personne.

C'est la suppression de toute espèce d'oisiveté, de toute espèce de parasitisme, en même temps que le bien-être jaillissant pour tous du travail, et proportionné au travail.

Et, ce qu'il importe d'observer, c'est que cette solution radicale et définitive ne coûtera pas un effort de plus que la demi-solution, la solution *réduction Colin*, de M. Delaporte et de ses amis. Qu'on limite l'appropriation collective — reconnue indispensable — au sol et à la majeure partie des capitaux, ou qu'on l'étende à la totalité du capital foncier et mobilier, on ne fera pas davantage l'économie d'une Révolution.

Dès lors, comment pourrions-nous hésiter et comment pourraient hésiter plus que nous les victimes de l'appropriation individuelle actuelle ?

(*Le Prolétaire*, 11 janvier 1879.)



En relisant cette réponse improvisée, je m'aperçois que j'ai laissé de côté la question de l'épargne, qui joue un si grand rôle dans l'argumenta-

tion colinsienne. Et la nécessité de combler cette lacune me fait passer par-dessus la crainte d'abuser de votre hospitalité. C'est comme favorisant « l'épargne faite sur la consommation », qu'à l'exemple des économistes, les Colinsiens entendent maintenir l'appropriation individuelle d'une partie au moins des capitaux de production. Or, pour nous et pour tous ceux qui se sont occupés de science sociale :

1° L'épargne n'est qu'un des moyens de création du capital, lequel se constitue et s'accroît bien davantage par la découverte de matières nouvelles (plantes, métaux, etc.), et par l'application à d'autres usages des matières déjà connues (le charbon converti en gaz, par exemple) ;

2° Loin d'être productrice, « l'épargne faite sur la consommation » est destructrice de capitaux, par la diminution qu'elle entraîne des forces de l'homme, de la productivité humaine ;

3° Dans la branche où elle serait rendue nécessaire par un accroissement de la population disproportionné avec les découvertes scientifiques, l'épargne, au lieu de s'opérer individuellement, pourrait et devrait s'opérer *collectivement, socialement*, par l'accumulation du *surproduit* ou de la *rente* résultant de l'inégale productivité des divers capitaux, laquelle *rente*, perçue par la collectivité propriétaire, pourra et devra être épargnée directement par cette dernière, dans la mesure devenue, non pas utile à quelques-uns, mais indispensable à tous.

L'épargne, en un mot, deviendra, dans la société collectiviste, un *service public*, comme la voirie, les canaux, les phares, etc.

(*Le Prolétaire*, 15 janvier 1879.)

## MANUELISME

---

**Candidature ouvrière et candidature de classe.**

Le citoyen F. Didelot, qui me met en cause dans *Le Prolétaire* — à propos de mon refus motivé de la candidature qui m'était offerte à Belleville pour la deuxième fois — n'attend pas que je réponde à la partie personnelle de sa lettre.

Ce n'est pas quand on a passé sa vie à décliner des candidatures, aussi bien la candidature républicaine qui m'était en quelque sorte imposée en 1871 par la démocratie de l'Hérault, que la candidature socialiste qu'étaient venus, en 1876, me proposer dans les bureaux des *Droits de l'Homme*, des citoyens de Montmartre, parmi lesquels Ory et Geoffrin; ce n'est pas après s'être ainsi enfermé librement dans le rôle de simple soldat de la Révolution, que l'on peut avoir à se défendre contre les insinuations plus ou moins macaroniques du premier candidat venu.

Je ne m'occuperai donc que de la question générale, plus ou moins heureusement soulevée



par mon contradicteur, et qui peut se formuler ainsi :

Etant donnée la candidature de classe, adoptée par le Parti ouvrier pour séparer le prolétariat de la bourgeoisie et pour l'organiser contre elle en parti d'expropriation, y a-t-il intérêt à la confondre avec la candidature ouvrière, ou, en d'autres termes, à en faire le monopole des travailleurs manuels, à l'exclusion des autres membres du Parti ?

Je m'étais prononcé pour la négative, aussi bien dans ma réponse au secrétaire du groupe de propagande collectiviste du XX<sup>e</sup> que dans les deux séries de *L'Egalité*.

Le citoyen F. Didelot, lui, tient pour l'affirmative.

Mes raisons étaient au nombre de deux. Non pas qu'il n'y en ait beaucoup d'autres, au premier rang desquelles celles qu'indiquait dernièrement mon ami Malon dans son article intitulé *le Danger*. Mais ces deux étaient assez décisives, — du moins à mon avis, — pour que l'on pût s'y tenir.

Je disais qu'*au point de vue de sa formation ou de son recrutement*, non seulement il n'y aurait aucun avantage, mais il pourrait y avoir un péril extrême pour un parti comme le nôtre à distinguer entre ses membres, à les parquer en catégories, non pas d'après leurs états de service ou leur valeur personnelle, mais d'après leur point de départ, ouvrier ou bourgeois, en *infériorisant* qui ? ceux-là précisément qui, par le fait

seul d'avoir rompu avec leur caste et de s'être retournés contre elle, se trouvent avoir donné de véritables gages.

Que contre l'introduction d'éléments ne paraissant pas présenter de garanties suffisantes, on prenne certaines précautions ? soit. Que l'on mette des conditions à l'incorporation au Parti ouvrier ? que l'on exige un stage ? soit encore, si l'on croit réellement — et tel n'est pas mon avis — que ce soit contre le danger de devenir trop vite trop nombreux qu'il soit besoin de nous prémunir. Mais qu'une fois jugés dignes d'entrer dans nos rangs, une fois admis à combattre à nos côtés, ce soit sur le pied de la plus parfaite égalité.

*Le Parti ouvrier ne saurait — dans son sein — avoir de suspects.* Il ne saurait surtout convier à ce rôle — ainsi qu'il arriverait si la thèse Didelot pouvait jamais l'emporter — toute cette petite bourgeoisie industrielle, commerciale et paysanne, qu'au nom de l'expropriation dont elle est menacée par le progrès de la centralisation capitaliste, nous appelons à faire cause commune, votes et fusils communs, avec les expropriés d'hier.

Je disais encore qu'au *point de vue de l'action du Parti* — action électorale ou action armée, la première n'étant que préparatrice de la seconde — *il n'était pas davantage possible de livrer les différentes fonctions, c'est-à-dire les différents postes, au hasard de la naissance, — à moins de retourner l'ancien préjugé aristocratique et*

d'admettre que l'origine prolétarienne suffit à rendre propre à toute espèce de besogne. Pour la bataille à livrer aujourd'hui, comme pour la production et l'échange à organiser demain, après la victoire, ce qu'il faut, c'est la liberté pleine et entière pour le Parti de se servir de tous ses membres indistinctement, d'après leurs aptitudes particulières. Dans cette espèce de division du travail qui s'impose à une armée en campagne, comme à un atelier en pleine activité, la seule règle doit être l'intérêt général, c'est-à-dire le plus ou moins d'utilité ou de force qui doit résulter pour l'œuvre commune de tel ou tel choix.

A ces arguments, d'ordre vital pour la Révolution que nous poursuivons, le citoyen F. Didelot n'oppose rien, — parce qu'il n'a rien à opposer. Il préfère les ignorer et se perdre, — à propos de la candidature exclusivement ouvrière, — dans une série de considérants que je tiens à reproduire intégralement, parce que, si peu sérieux qu'ils soient, ils sont les seuls qui puissent être mis en avant :

1° Les candidatures ouvrières seraient aux yeux de la masse des travailleurs, la conséquence logique et obligée de la lutte de classe que nous soutenons.

Rien de plus faux, — ainsi que le prouvent la candidature Blanqui à Lyon l'année dernière ; les efforts des électeurs ouvriers de Javel pour déterminer Malon à se laisser porter en janvier de cette année ; les candidatures Cournet, Eudes,

etc., à Paris ; la candidature Vaillant à Vierzon, et enfin la candidature même du citoyen Didelot, à Montmartre, le citoyen Didelot, s'il n'est pas « d'éducation bourgeoise », n'étant pas davantage un prolétaire, en ce sens que s'il n'emploie pas toujours des ouvriers, il possède son instrument de travail, ce qui le constitue à l'état de petit patron.

Non, non, la masse du Parti ouvrier ne voit pas les choses avec les mêmes lunettes que le citoyen F. Didelot, sans quoi ce citoyen laisserait l'eau couler sous les ponts électoraux sans tant s'acharner à la battre pour la faire passer par son jardin.

2° Cette mesure (l'exclusion des bourgeois d'origine ou d'éducation) fermerait la porte aux fils de bourgeois, avocassiers ambitieux, apprentis politiciens qui trouveraient une route commode pour s'exercer et se produire aux dépens du parti ouvrier et le lâcher, leur but atteint.

Peut-être, quoique pour le moment du moins le Parti ouvrier ne me paraisse pas assez fort pour servir de tremplin à personne. Mais si elle ferme la porte aux *lâcheurs* d'extraction bourgeoise, cette mesure la laisse toute grande ouverte aux *lâcheurs* d'extraction ouvrière. Je vois bien ce qu'elle nous aurait fait perdre il y a quelques années : c'est Vermorel, c'est Tridon, c'est Ferré, c'est Delescluze. Mais la garantie qu'elle nous aurait offerte contre les Tolain, les Corbon, les

Nadaud et autres *blousiers* passés à l'ennemi, je la cherche...

3° Nous n'aurions ainsi que des dévouements réels et les transfuges désintéressés de la bourgeoisie.

Soit. Mais s'il ne nous faut dans nos rangs que des *désintéressements*, il ne nous reste qu'à licencier notre Parti, qui ne repose que sur des intérêts à satisfaire, qui se vante d'être le *parti du ventre* et ne fait appel qu'à l'intérêt des prolétaires pour les jeter à l'assaut de la propriété bourgeoise !

4° S'il est exact que l'atmosphère d'une Chambre est dissolvante au point de corrompre un homme, pourquoi y exposer les plus utiles ?

Comment ! « les plus utiles », ce sont maintenant ces « fils de bourgeois », si malmenés tout à l'heure ?... Et c'est en raison de leur extrême valeur, du prix qu'il leur attache, que le citoyen F. Didelot ne veut pas les « exposer » à la « dissolution par atmosphère », à laquelle il entend, au contraire, abandonner exclusivement — en leur qualité de gens de peu, alors, — les travailleurs manuels, lui, Didelot, tout le premier !

Trop de modestie et trop d'héroïsme à la fois, citoyen !

Si votre argumentation avait une valeur — c'est-à-dire si le milieu parlementaire était aussi corrompteur que cela — ce ne serait pas à la candidature ouvrière qu'il faudrait conclure, mais à

la suppression de toute candidature, comme MM. les anarchistes.

Mais la vérité est que « l'atmosphère des Chambres » n'a jamais « dissout » personne. La bourgeoisie y a des députés qui font admirablement ses affaires, tarifs de douanes, guerre financière de Tunisie, etc. Et les hommes du Parti ouvrier y feront les affaires du Parti ouvrier, du jour où nous serons assez forts pour les installer à la tribune, non pas pour parler, mais pour agir, non pas pour « transiger », mais pour se « battre ».

5° C'est mettre les ouvriers dans l'obligation de s'instruire, se sachant susceptibles à un moment donné, d'être face à face avec un candidat bourgeois.

En admettant que la possibilité de se trouver face à face avec un candidat bourgeois doive pousser les ouvriers à s'instruire, — ce qui peut être vrai dans une certaine mesure, mais ne s'appliquerait pas aux prolétaires de la grande industrie, mines, tissages, hauts fourneaux, pour lesquels tout développement cérébral est inséparable d'une réduction de la journée de travail, — qui ne voit que la candidature de classe, en agrandissant le champ de la concurrence, constitue un stimulant plus actif que la candidature purement ouvrière ? Il ne s'agit plus seulement, en effet, d'être ouvrier pour être choisi par le Parti, il convient d'être le plus capable.

6° C'est garder le savoir et la puissance au camp, d'où doit partir le mot d'ordre et non venir des élus.

De plus on plus flatteur pour l'élément bourgeois, « d'utilité », élevé au rang de « savoir » et de « puissance ». Mais quelle étrange tactique ! Et comme je n'aimerais pas à faire campagne avec une armée où, quand on se bat, la « puissance » et le « savoir », c'est-à-dire, par exemple, l'artillerie et l'état-major, « resteraient au camp ! »

Telle est cependant la dernière « raison » du citoyen F. Didelot, qui ne paraît pas, d'ailleurs, être arrivé à se convaincre lui-même, et en est réduit, pour se faire illusion, à donner finalement les partisans de la candidature de classe comme « voulant une représentation du Parti ouvrier, sans ouvrier ».

« Sans ouvrier », la représentation du Parti ouvrier, parce que le Parti ne laisserait pas reconstituer dans son sein, au détriment de l'unité nécessaire, des privilèges de naissance et d'éducation !

« Sans ouvrier », parce qu'au lieu d'être limité dans son choix, il pourrait déléguer ceux qu'il juge les plus utiles à ce poste de combat qu'est et doit être, pour les socialistes révolutionnaires, la députation municipale ou législative !

On ne discute pas avec de pareilles calembredaines — même lorsqu'elles prennent des allures de manœuvres.

Il n'y a qu'à les regretter pour leur auteur, en comptant sur le bon sens du Parti pour faire justice de ceux qui paraissent s'être donné pour mot d'ordre de le diviser contre lui-même.

*(Le Citoyen de Paris, août 1881.)*

### **Pas d'erreur !**

Nous l'avons toujours dit ; mais puisque l'erreur persiste et a été exploitée dans la période électorale qui vient de finir, il importe de le redire une fois de plus :

Non, le Parti ouvrier ne distingue pas, n'a jamais distingué — et ne saurait distinguer, sans suicide — parmi ceux qui luttent pour l'expropriation politique et économique de la bourgeoisie, entre les travailleurs dits manuels et les autres.

D'abord, il n'y a pas de travail exclusivement manuel, toute activité musculaire se doublant nécessairement d'une activité cérébrale, de même que le travail le plus intellectuel est, non moins nécessairement, accompagné d'un effort musculaire, de l'œil, de la main, etc.

Si le Parti ouvrier, d'autre part, est un parti de classe — et il s'en vante, — la classe qu'il entend organiser et préparer aux grandes destinées qui l'attendent n'est pas limitée aux blousiers ; c'est la classe entière des salariés, c'est-à-dire de tous ceux qui concourent à la production industrielle, commerciale, agricole et scientifique, sans posséder eux-mêmes les moyens de produire.

Elle comprend aussi bien les ingénieurs que les manœuvres, aussi bien les chefs de gare que les graisseurs de roues, aussi bien les Claude Bernard et les Pasteur que les garçons de laboratoire. Et c'est parce qu'elle embrasse de plus en plus toutes les forces intellectuelles et musculaires de la



société — en ne laissant en dehors d'elle que la classe inutile et nuisible des consommateurs exclusifs — que la classe des producteurs salariés, constituée en Parti ouvrier, peut faire sa Révolution, est mûre pour la civilisation nouvelle — collectiviste ou communiste — que sa mission historique est d'instaurer.

C'est parce que, bras et cerveau en même temps, elle est dès aujourd'hui en mesure de prendre la direction, non seulement politique, mais économique de la société, qu'elle aboutira, qu'elle ne peut pas ne pas aboutir dans son duel à mort contre le prétendu ordre capitaliste.

Amputez-la de ses éléments plus particulièrement cérébraux, réduisez-la aux seuls ouvriers de la main, et elle ne sera plus capable que d'émeutes qui, pour être victorieuses, n'en seront pas moins stériles.

Mais il y a plus. Non seulement nos rangs sont ouverts de droit à tous les non-propriétaires qui travaillent, quel que soit leur genre de travail, mais, appuyés sur l'histoire, nous avons toujours appelé à nous — sans leur demander d'où ils viennent, mais où ils vont — tous les hommes de bonne volonté, si capitalistes qu'ils aient pu naître.

Les déserteurs de la classe maîtresse ont toujours été les bienvenus dans la classe sujette, qu'ils n'ont pas peu contribué à affranchir.

Qu'on se rappelle le Tiers qui, contre la Noblesse, est entré en ligne à la fin du siècle passé

avec une élite de nobles, depuis le comte de Mirabeau jusqu'à M. de Robespierre — alors qu'au contraire, ce sont des manants, les Stofflet, les Charette, les Cathelineau, qui, dans l'Ouest insurgé, prenaient en main la cause des *ci-devants*.

Le Quatrième-Etat — ou prolétariat — passera par le même chassé-croisé. — Il a — et il aura — avec lui, dans son 89 qui s'approche, des bourgeois sortis de leur classe et retournés contre elle, en même temps, hélas ! qu'il a — et qu'il a déjà eu — contre lui, faisant votes et fusils communs avec la bourgeoisie, des prolétaires traîtres à leur classe.

C'est la loi de toutes les Révolutions, de toutes les tentatives même de Révolution : témoin, en 1871, l'ouvrier Tolain à Versailles derrière Galliffet, et les bourgeois Tridon, Delescluze, Vaillant, etc., au premier rang des fédérés parisiens.

(*Le Socialiste*, 26 octobre 1889.)

## SERVICES DITS PUBLICS ; RÉGIES <sup>(1)</sup>

**La taxation et les boulangeries municipales.**

M. le conseiller municipal Maillard — il l'a déclaré « franchement » à la dernière réunion

---

(1). Voir la brochure *Socialisme et Services publics*.

publique de la brasserie Lowendal — n'est pas partisan du rétablissement de la taxe du pain. — MM. les boulangers non plus.

La taxation a, en effet, pour nos dirigeants et pour nos possédants, toutes sortes de torts plus irrémissibles les uns que les autres.

Le premier — et le plus grave — est d'être applicable dans les vingt-quatre heures aux quatre-vingts quartiers de Paris. Qu'à l'Hôtel de Ville — où l'on n'a qu'un mot à dire pour remettre en vigueur la loi de juillet 1791 — on dise ce mot et — avec la farine à 45 francs le sac et la prime de cuisson fixée à 10 francs comme en 1858 — voilà comme par enchantement le pain à 54 centimes les quatre livres. Elevât-on, comme il en avait été question avant le décret de 1863, la prime de cuisson à 12 francs, que les quatre livres ne dépasseraient pas encore 56 centimes, soit une différence de 14, de 19 et de 24 centimes, selon les quartiers et les boulangers, avec les prix usuaires actuels.

Un autre tort de la taxation, c'est de ne rien laisser subsister de la fameuse liberté du commerce, qui, n'est que la liberté du vol. Comme l'observait très justement le *Temps* d'hier, « une fois le principe méconnu sur un point », il n'y a pas de raison pour qu'on le respecte davantage sur les autres ; après le pain, c'est la viande, et successivement tous les objets de première nécessité qu'on voudra, au moyen de la taxe, soustraire à un renchérissement homicide. Cela est si

vrai, que d'ores et déjà, nous qui n'avons pas cessé de réclamer la taxation du pain, nous demandons la taxation des farines qui, plus encore que le pain peut-être, donnent aujourd'hui lieu aux plus criminelles spéculations.

En se prononçant contre la taxe, qu'il a défendue, paraît-il, autrefois, l'élu de Grenelle a donc bien mérité, sinon de ses électeurs ouvriers, au moins de l'ordre capitaliste en général et de la caisse de MM. les boulangers en particulier. Et on s'explique qu'il soit couvert de fleurs de rhétorique par Sa Bourgeoisie le *Temps*.

Ce qui se comprend moins — ou, plus exactement, ce qui ne se comprend pas du tout — ce sont les critiques dont le même Maillard est l'objet de la part du même *Temps* pour s'être montré favorable aux futures — très futures — boulangeries municipales.

Le *Temps* nous affirme bien que ces boulangeries, qui ne manqueraient pas d'être suivies de boucheries municipales, de poissonneries municipales, etc., sont « une conception purement socialiste ». Mais il a négligé — et pour cause — de justifier son affirmation.

En quoi la Commune se mettant à pétrir et à débiter du pain, concurremment à plusieurs centaines de boulangers individuels, ferait-elle plus acte de communisme que l'Etat qui, depuis je ne sais combien d'années, s'est établi unique fabricant et unique débitant de tabac ?

Pour voir dans la *Commune mitron* un « ache-

minement à la réalisation des théories communistes », il faut se crever les yeux à plaisir ; il faut surtout escamoter les conséquences qu'entraîneraient dans le présent ordre de choses l'industrie et le commerce d'alimentation exercés ou absorbés par la Commune ou par l'Etat.

Est-ce que l'Etat n'est pas déjà non seulement le nourrisseur, mais l'habilleur, le logeur, le pourvoyeur général, en un mot, des quatre cent mille Français condamnés au métier des armes ? Et qui bénéficie des besoins de nos soldats ainsi satisfaits gouvernementalement ? Ce n'est pas, il me semble, la société communiste de demain, mais bien la société individualiste ou bourgeoise d'aujourd'hui, qui *obtient de la sorte, au moindre frais possible, le demi-million de garde-meubles et immeubles qu'exige la conservation de son ordre tout ce qu'il y a de plus artificiel.*

Que demain — comme le voudrait M. Maillard et comme ne le voudrait pas le *Temps* — l'Etat ou la Commune fasse au civil ce qui se fait déjà au militaire ; que pain, viande, vin, vêtements et jusqu'à l'habitation soient par les pouvoirs publics fournis aux trente-six millions de Français et de Françaises au prix de revient, et les résultats de l'opération, pour s'être étendus avec cette dernière, ne changeront pas de nature. Qui bénéficiera, qui seul sera à bénéficier de cet abaissement général du coût de la vie, demandé, comme au Paraguay au temps des jésuites, à l'organisation *étatiste* de la consom-

mation ? Ce sera la classe capitaliste. Ce seront les rentiers qui, avec le même chiffre d'arrérages, pourront consommer davantage. Ce seront les propriétaires fonciers dont les fermages ou les revenus représenteront une puissance d'achat plus grande. Ce seront encore et surtout les employeurs, ceux qui font travailler, et dont les profits s'augmenteront de toute la réduction survenue fatalement dans le taux de la main-d'œuvre.

Quant aux salariés, quant à la classe ouvrière, dont *le salaire est régi par le prix de l'existence*, moins ils coûteront à vivre et moins ils seront rétribués : ils perdront comme travailleurs ce qu'ils gagneront comme consommateurs. Et il n'y aura rien de changé à la misère prolétarienne.

C'est-à-dire que les services publics, que le *Temps* découvre en germe dans les boulangeries municipales à la Maillard et qu'il repousse comme le dernier mot du socialisme, seraient, dans la société de l'heure présente, *le dernier mot de l'exploitation capitaliste dont ils réduiraient au minimum les frais de revient*.

(*Le Cri du Peuple*, 9 octobre 1884.)

### **Un dernier mot.**

L'Etat bourgeois pourrait — je l'ai établi hier — ouvrir demain à prix réduit boutique de pain, de viande, de vin, etc., comme il a déjà ouvert boutique de tabac et de poudre, sans que l'ordre actuel fût atteint et l'enfer prolétaire réduit d'un

seul cercle. Pour que des services véritablement publics, c'est-à-dire bénéficiant à tous, qui répondent aux divers besoins de l'organisme humain, puissent fonctionner, la disparition des classes — ou la société socialiste — est nécessaire. En d'autres termes, le communisme des moyens de consommation ne peut pas précéder, il ne peut que suivre le communisme des moyens de production.

Il me reste aujourd'hui à indiquer sommairement les principales raisons pour lesquelles « le projet de boulangeries municipales », patronné par M. Maillard et par ses collègues en socialisme Reygeal, Armingaud, Hattat et Michelin — ne dit rien qui vaille à mon socialisme révolutionnaire.

1° Il n'aboutira pas. Ce n'est pour les exploités de la bourgeoisie qu'un moyen d'esquiver la taxe. Il pourra donner lieu à beaucoup de discours intra et extramunicipaux et servir, par endroits, de tremplin électoral. Mais c'est tout. Et pendant que dans les réunions et ailleurs on jouera à ce jeu tout ce qu'il y a de plus innocent, nous continuerons à payer deux sous un pain d'un sou ;

2° Le principe de ces boulangeries idéales fût-il voté par le Conseil dans sa prochaine session, qu'avant qu'il ait passé dans les faits et qu'il ait pu porter ses fruits, il coulera pour je ne sais combien de millions d'écus de nos poches dans celles de nos voleurs patentés ; et, la crise aidant, les affamés d'aujourd'hui auront eu vingt fois le temps de mourir ;

3° Les boulangeries municipales ne pourront pas faire crédit. Elles seront, par suite, nulles et non avenues pour les plus pauvres, c'est-à-dire pour ceux auxquels elles avaient la prétention de venir plus particulièrement en aide ;

4° En entraînant la fabrication mécanique du pain et sa centralisation, elles réduiront considérablement la main-d'œuvre nécessaire, jetant dans la rue 50, 60 et jusqu'à 70 0/0 des ouvriers boulangers actuellement occupés. Ce sera un nouveau chômage s'ajoutant à ceux qui déciment présentement le Paris ouvrier ;

5° A l'antagonisme d'intérêt qui existe — utilement — entre la population parisienne et les patrons boulangers, elles substitueront un antagonisme aussi intestin que néfaste entre la masse des ouvriers consommateurs et la fraction des ouvriers producteurs employés à la panification. Ces derniers ne pourront faire augmenter leur salaire, c'est-à-dire améliorer leur condition, sans que cette amélioration ne leur mette à dos leur propre classe, qui devra payer le pain d'autant plus cher.

Ces boulangeries enfin, non seulement par les places et les appointements qu'elles représentent, mais par l'abaissement et le rehaussement du prix du pain qu'elles permettront, seront entre les mains de la bourgeoisie municipale — c'est-à-dire de la classe adverse — autant de nouveaux moyens d'action politique.

Or, jusqu'à ce qu'il m'ait été démontré que la



meilleure des tactiques est d'armer nous-mêmes l'ennemi, je persisterai à être persuadé qu'il n'y a pas lieu à créer — même de nos vœux — un service communal de la boulangerie, alors surtout que, pour nous sortir du pétrin et faire rendre gorge aux *pétriniers*, nous avons mieux que la concurrence, nous avons ce commencement d'expropriation qui s'appelle la taxation.

(*Le Cri du Peuple*, 10 octobre 1884.)

## ANTISÉMITISME

---

L'Antisémitisme vient de nous déclarer, par l'organe de M. Guérin, que, malgré son nom, il n'est ni une guerre de religion, ni une guerre de race. Soit !

La campagne qu'il mène serait d'ordre purement économique.

Mais pourquoi alors distinguer entre la finance juive et la finance chrétienne ou libre-penseuse ? Ni les Baring, qui ont écumé pendant un siècle le marché anglais, ni les Mackay, les Gould et les Vanderbilt, qui exercent, en pleine République américaine, la royauté du milliard, n'ont le moindre ancêtre commun avec nos Rothschild. Ce qui ne les a pas empêchés et ne les empêche pas d'opérer, sur les grandes routes de l'industrie, du commerce et de l'épargne, avec les mêmes pro-

cédés et les mêmes arguments que le sémite de la rue Laffitte.

Mais j'irai plus loin et, à ceux qui croient faire œuvre sociale ou socialiste en dénonçant aux collègues populaires les « financiers » sous l'appellation impropre de « juifs », je dirai qu'ils se trompent d'ennemi.

Ce n'est pas plus la finance que la juiverie qui, dans les mines et les usines, met en coupe réglée le prolétariat sans distinction de sexe ni d'âge. Dans les puits à charbon comme dans les hauts fourneaux, les tissages et les filatures, c'est le patronat individuel ou collectif des d'Audiffret-Pasquier, des Schneider, des Chagot et des Bréchard — tous plus catholiques les uns que les autres — que l'ouvrier et l'ouvrière trouvent à la source de leur misère et de leur servitude.

La Haute-Banque n'intervient que pour voler ces voleurs du travail prolétarien.

Aussi, même expliqué, même corrigé, comme il l'a été par M. Guérin, « l'antisémitisme » devenu « l'antifinancièrementisme » n'a-t-il aucune chance de mordre sur la masse des dépossédés et de les entraîner.

Un homme d'une autre envergure que vous, qui avait eu, aux heures tragiques de 1870-71, le pays dans sa main, s'avisa, lui aussi, de dériver le mouvement socialiste et de lancer les travailleurs contre « le cléricisme » qu'il déclarait « l'ennemi ». A manger du prêtre, pensait-il, ces derniers oublieront la classe capitaliste à com-

battre et à exproprier politiquement et économiquement.

Cette tentative de détournement, malgré le prestige de son auteur, a échoué misérablement.

Il en sera de même de votre : « Le Juif, voilà l'ennemi ! » Cet os que vous jetez aux prolétaires, ils vous le laisseront pour compte, poursuivant leur lutte de classe pour la conquête des pouvoirs publics et la reprise des moyens de production désormais mis en valeur socialement.

Ils savent, en effet, ce qu'ignorent les antisémites, que l'émancipation du travail est là — et n'est que là : — « La propriété et la production unitaires sociales substituées à la propriété et à la production anarchiques privées. »

Et ce n'est pas eux qui, comme M. Guérin, parleraient de « décentralisation financière » comme remède à leurs maux. Il faut reculer les bornes de l'utopie pour songer seulement à une semblable solution.

La centralisation financière que vous attaquez à l'aveugle n'est qu'un effet, le produit et le dernier terme, pour ne pas dire le couronnement nécessaire, de la centralisation industrielle et commerciale moderne, née elle-même des découvertes et des applications de la science, vapeur, machine, électricité.

Prétendre décentraliser la finance ou le crédit, alors que tout se concentre — et fatalement — dans le domaine de la production et de l'échange,

est tout aussi sensé que de vouloir arrêter ou décentraliser le flux et le reflux de l'Océan.

La concentration économique qui s'opère actuellement sous forme féodale, au bénéfice de quelques-uns, peut — et doit — s'achever sous la forme sociale au bénéfice de tous. Mais elle ne saurait être ni enrayée ni détruite.

Sans compter que, fissiez-vous ce miracle, vous l'auriez accompli non pas au profit, mais pour le plus grand malheur de l'humanité, qui sera d'autant plus vite et plus complètement libre que, concentré, centralisé entre un plus petit nombre de mains, son patrimoine ainsi reconstitué sera plus facile à récupérer d'un seul coup.

J'arrive au projet de crédit universel de M. de Morès, qui rentre dans cet ordre d'idée aussi chimérique que réactionnaire. Lafargue vous a indiqué tout à l'heure comment ces 5.000 francs à inscrire à l'actif de chacun seraient absorbés en un clin d'œil par les millions avec lesquels ils auraient à entrer en concurrence, en vertu de la même loi qui a fait manger la petite industrie par la grande et qui fait actuellement étrangler le petit commerce par le gros. L'indépendance à assurer aux travailleurs par ce moyen est donc un leurre.

Mais il y a dans ce projet, d'apparence si pratique, un côté plus illusoire encore. C'est celui de sa réalisation.

Evidemment ce n'est pas la République d'aujourd'hui, ce n'est pas la bourgeoisie au pouvoir

— dominée qu'elle est par les Rothschild circoncis et incirconcis — qui va, avec son livret militaire, remettre à chacun de nous, ce bon de plusieurs mille francs.

Pour que l'on arrive à créditer ainsi socialement ceux qui, vingt-cinq années durant, font crédit de leur sang à la patrie, il faut de toute nécessité que le gouvernement ait changé de main, qu'il soit occupé par la classe qui a intérêt à cette réforme, c'est-à-dire le prolétariat.

Mais, une fois au pouvoir, c'est-à-dire maître de transformer légalement la société à son image et à son usage, croyez-vous les prolétaires assez sots, assez ennemis d'eux-mêmes pour s'arrêter à un acompte aussi dérisoire. alors qu'ils pourront — par simple décret — rentrer en possession non seulement de toutes les richesses par eux créées, mais des moyens de les produire ?

Impossible avant la Révolution qui installera le classe-travail au sommet de l'Etat, le projet Morès deviendrait inutile après. Et lorsque je l'entendais, au début de cette réunion, développer sérieusement par son inventeur, je me rappelais quand j'étais petit, le moineau posé sur le trottoir et la réponse que les grandes personnes faisaient à ma demande : « Comment le prendre ? — « En lui mettant un grain de sel sur la queue. »

Et l'on avait raison, parce que si j'avais pu mettre le grain de sel, j'aurais mis aussi bien la main sur l'oiseau.

Lorsqu'il sera en mesure de mettre la main sur le grain, non pas de sel, mais de mil, dont M. de

Morès veut bien lui faire l'aumône... sur le papier, le peuple travailleur mettra la main sur tout, parce qu'ayant tout produit, tout lui appartient.

Loin d'aller au fractionnement, du crédit ou de la propriété, tout va à l'unité, unité de propriété, de production, d'espèce. L'homme devient de plus en plus un être international, partout chez lui sur la planète appropriée à ses besoins. A nous le monde, devenu la grande patrie commune, dont nous serons tous, à titre égal, citoyens.

Et lorsque, ne voulant pas ou ne pouvant pas voir la révolution qui s'accomplit, l'antisémitisme réveille les souvenirs sanglants des divisions passées, malgré le masque socialiste dont il peut s'affubler, il est jugé.

C'est un mouvement de recul, une réaction économique et sociale.

*(Réponse à MM. Drumont, Morès et leurs amis, au meeting des Mille-Colonnes, le 8 juillet 1892.)*

## COMMUNALISME :

---

### **La fin d'une erreur**

L'autonomie municipale se meurt, l'autonomie municipale est morte — au moins pour le Parti ouvrier, qui est unanime aujourd'hui à placer la solution du problème social là où elle est, c'est-à-

dire dans la conquête de l'Etat bourgeois pour l'expropriation de la bourgeoisie.

C'est ce que nous apprend une note de l'*Electeur*, signée J.-B. Clément, et dans laquelle on dit :

Si les membres du Parti ouvrier dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement, le candidat et ses défenseurs, « ont à différentes reprises, parlé d'autonomie communale, ce n'a été que pour mettre au défi ceux qui en étaient partisans de prouver que leur panacée changerait la situation économique des travailleurs et les conduirait à leur émancipation ».

Inutile de dire la joie avec laquelle l'*Egalité* enregistre cette déclaration. Ce n'est pas seulement une illusion, la plus dangereuse des illusions, qui s'évanouit. C'est encore et surtout une des causes — et la principale — de la déplorable division survenue parmi les militants du Parti, qui se trouve définitivement écartée.

Peu importe après cela que dans la réunion de la salle Graffard, où il a rendu compte de son mandat, M. Révillon ait exécuté des variations plus ou moins éloquentes sur la conquête des municipalités comme moyen d'émancipation appelé à remplacer la Révolution : « Les municipalités conquises, c'était la fin de l'exploitation ; c'était l'abolition de l'héritage en ligne collatérale ; c'était toutes les difficultés levées ; les conseils municipaux rachetant les monopoles, aidant les travailleurs, soutenant les grévistes, écartant les troupes, etc. »

Peu importe même que, la main sur son cœur, le député radical, pour enlever un auditoire ré-

fractaire à son *autonomisme*, se soit couvert de l'autorité d'un homme du Parti qu'il a pu appeler son ami, en s'écriant :

« Oui, un homme éminent du Parti ouvrier, un propagateur, une haute intelligence, un citoyen dont je suis fier d'être l'ami, le citoyen Malon, répète sans cesse qu'il est de cet avis, que là est le salut. »

Du moment que la lumière est faite dans les cerveaux prolétariens et qu'à voir ses pires ennemis, les bourgeois radicalisant, *autonomiser* et *communaliser* à perdre haleine, la partie déjà socialiste de la classe ouvrière a compris le piège qui lui était tendu, nous pouvons mettre bas toute inquiétude et nous lancer à corps perdu dans la lutte municipale désormais débarrassée de tous ses dangers.

L'écueil, en effet, était dans la croyance absurde que le pouvoir municipal entre des mains ouvrières peut devenir un instrument de « réalisations immédiates », parce que les déceptions qui ne pouvaient manquer de suivre auraient entraîné un découragement mortel.

Le pouvoir « administratif dans la commune » n'est rien, ne peut rien.

Il ne peut rien contre le capitalisme, toujours libre, dans la société actuelle régie par les lois nationales que l'on sait, de se soustraire à ses arrêtés en transportant ailleurs — comme l'ont fait lors de l'annexion de l'Alsace-Lorraine des manufacturiers de Mulhouse et d'autres lieux — ses moyens de production et d'exploitation.



Il ne peut rien pour les salariés, qui verraient presque instantanément toutes les améliorations locales (logements à prix réduits, vie à bon marché, etc.), annulées par l'afflux inévitable, dans la commune ainsi favorisée, des salariés de partout, avec son corollaire fatal de l'avilissement de la main-d'œuvre.

Il ne peut rien, d'autre part, contre le gouvernementalisme, dont les moyens de répression : armée, magistrature, police, nationalisés et centralisés, traverseraient comme une feuille de papier la résistance communale.

Ce n'est qu'une fois mise hors de page cette impuissance organique des municipalités, que l'action communale peut être engagée non seulement sans péril, mais avec toutes sortes d'avantages.

Comme *école de guerre*, pour faire des soldats, la lutte sur le terrain municipal vaut en effet la lutte sur le terrain économique qui s'appelle la grève. Et comme *école d'administration*, pour habituer l'ouvrier au maniement des affaires, à la direction du travail, — qui lui incombera après la Révolution — la pénétration des conseils communaux et du pouvoir exécutif des communes vaut la participation aux organisations de métier.

A ce double point de vue, l'entrée en ligne du Parti ouvrier dans le champ clos communal est donc plus qu'utile, nécessaire.

C'est ce qui nous a fait saluer, il y a huit jours,

comme un immense pas en avant, sans distinction de minorité et de majorité, les voix recueillies à Alais, à Bessèges, à Roubaix, à Roanne, à Dijon et dans cent autres communes. C'est ce qui nous fait encore aujourd'hui inscrire à notre actif les nouveaux scrutins de dimanche, qui se chiffrent à Troyes par 1.200 suffrages contre 1.100 donnés à la liste radicale, et à Brest par 1.159 suffrages contre 2.144 groupés par la liste républicaine.

En avant, toujours plus en avant dans les élections municipales, mais pour la prise de possession du pouvoir central — qui peut seul nous livrer, avec la haute main sur la petite France capitaliste, la clé de notre émancipation !

*(L'Égalité, 7 mai 1882.)*

### **L'automaniaquisme.**

Nous nous étions trop hâté, paraît-il, d'enterrer l'autonomie communale. Il en est de cette chinoiserie archéologique comme de ces chiendents qui, arrachés ici, repoussent plus loin et contre lesquels le sarcloir doit, pour ainsi dire, être en permanence.

Les ouvriers socialistes du dix-huitième arrondissement n'en avaient pas plutôt fait justice sur le dos de l'allianciste Lucipia, en établissant qu'elle n'était ni un but, ni un moyen, incapable qu'elle était, selon l'expression de J.-B. Clément,

de « conduire les travailleurs à leur émancipation » ; cette exécution que nous voulions croire définitive, était à peine terminée, qu'à Montmartre même, la commune autonome retrouvait un avocat dans le Parti ouvrier — et quel avocat !

Sous prétexte qu'il « n'est pas un sectaire », l'auteur de la brochure en question, que l'on peut se procurer pour 5 centimes au bureau du *Proletaire*, supprime d'un trait de plume toutes les conclusions de nos Congrès tendant à l'expropriation économique de la bourgeoisie demandée à son expropriation politique.

En lieu et place de ce double objectif qui n'en fait qu'un : la conquête révolutionnaire de l'Etat pour la socialisation des moyens de production, il installe, de son autorité privée, « une république basée sur la liberté communale ».

Et pour qu'il ne puisse y avoir le moindre doute sur le changement de front ainsi imposé par un homme à toute une classe, il conclut par cette phrase significative :

« *La commune !* voilà la tradition, pacifique ou révolutionnaire, que DOIT REPRENDRE le Parti ouvrier socialiste français. »

*Magister dixit.* Le maître a parlé. Il n'y a plus, pour les deux cent mille hommes que peut déjà mettre en ligne notre jeune Parti, qu'à se soumettre — ou à se laisser démettre comme une simple fédération du Centre.

Eh bien ! non, monsieur l'autonomiste, on ne se soumettra ni on ne se démettra. Et vous en

serez pour vos frais d'une diversion renouvelée de l'intransigeance bourgeoise.

Employant avant vous votre argumentation historique, les radicaux, préoccupés de prolonger la domination de leur caste, ont dit au Parti ouvrier : « Par les mêmes motifs qui vous firent républicain en face des monarchistes » devenez radicaux avec nous contre les modérés ; aidez-nous à faire la République radicale, — la République à l'américaine — qui vous « fournira, pour augmenter et organiser vos troupes, un champ d'action plus favorable que la République que nous avons. » Et le Parti ouvrier, alors cependant à son début, flairant le piège qui lui était tendu, a répondu aux Révillon et aux Clemenceau : Passez votre chemin, braves gens, on vous a déjà donné, trop donné.

Il ne répondra pas autrement à ceux, quels qu'ils soient, qu'ils viennent de l'Alliance ou qu'ils y aillent, qui osent lui parler d'une République communale ou fédérale comme d'une étape nécessaire sur le chemin de la Révolution sociale. Pas plus qu'ils n'ont consenti à jouer le jeu des bourgeois de l'extérieur, en se faisant radicaux ou intransigeants — même à titre provisoire, les prolétaires ralliés autour du drapeau que leur ont donné leurs Congrès de Marseille et du Havre ne consentiront à jouer le jeu des bourgeois de l'intérieur en se faisant « fédéralistes ».

Laissant les frères ennemis de la classe capitaliste jouer entre eux au radicalisme, au fédéra-

lisme, au communalisme et à tous les ismes qui leur conviendront, ils resteront ce que les ont fait quatre années de lutte de classe : des collectivistes révolutionnaires. Entre eux et le patronat à détruire, il n'y a que le boulevard du pouvoir central. C'est contre ce boulevard à emporter qu'ils concentreront tous leurs coups, votes et fusils.

Pour vous convaincre, monsieur l'autonomiste, il vous suffira de relire certaines conclusions du Congrès Oberkampf. Pour un Congrès trié sur le volet, c'était un Congrès trié sur le volet — sur le vôtre. Pour un Congrès soumis — c'était un Congrès soumis : il l'a prouvé en excluant à huis clos tous les groupes dont vous aviez décidé l'exclusion dans votre réunion de l'Union des Travailleurs du 5 mai. Et cependant, si soumis et si trié qu'il fût, le Congrès n'a pas voulu avaler votre prétendue « tradition communale française ». Il a traité votre idée-maîtresse comme nos personnes — en la consignant à la porte dans les termes suivants :

« *Tous les rapports insistent d'une manière particulière et cela avec raison pour que les militants fassent des efforts incessants afin d'éviter que la masse s'habitue à considérer les revendications municipales comme un but.* »

C'est qu'il y a une limite à tout et qu'il faut en vérité n'avoir rien appris et tout oublié pour présenter la Commune comme la forme à venir de la Révolution ouvrière, douze ans jour pour jour

après l'écrasement de la Révolution du 18 mars, dû tout entier aux limites communales dans lesquelles elle s'était laissé circonscrire.

C'est qu'il faut tabler sur une ignorance invraisemblable de la part de la classe ouvrière pour essayer de lui persuader que le pouvoir administratif communal, qui n'existe que par la permission du pouvoir politique — et administratif — national, permettra aux travailleurs de faire échec à ce dernier.

C'est qu'il faut tomber de la lune — ou revenir du Jura bernois — pour s'arrêter seulement à l'hypothèse d'un « collectivisme communal ».

La « propriété communale » des moyens de production, à une époque de chemins de fer, de télégraphes, de hauts fourneaux; alors que les frontières nationales existent de moins en moins pour la majeure partie des industries, déjà internationalisées, — ce n'est plus de l'autonomisme, c'est de l'*automaniacisme*.

Et malgré le « bonnet rouge » que l'on promet à toutes les têtes ouvrières dans les communes affranchies, par opposition au « bonnet d'âne » dont on coiffe l'unanimité des fronts paysans, nous sommes tranquilles : il ne se trouvera pas dans le Parti ouvrier assez d'*automaniacques*, je ne dis pas pour constituer une école, mais pour remplir un simple cabanon.

(*L'Egalité*, 28 mai 1882.)

### L'automanisme.

On a beaucoup parlé d'autonomie communale à la Chambre depuis deux jours, à propos du projet de loi relatif à la caisse des lycées, collèges et écoles primaires.

Même ceux qui, comme M. Clemenceau, ont donné à fond pour que les maisons d'écoles fussent partout édifiées et entretenues avec, sans et contre les communes au besoin, se sont défendus comme de beaux diables de vouloir toucher à la liberté communale qui est devenue décidément, pour nos républicains bourgeois, un dogme au même titre que la liberté des pères de famille pour la bourgeoisie monarchique.

C'est à se demander à quoi sert l'histoire puisque la classe qui la fait malheureusement et qui a la prétention de l'enseigner ne s'est pas encore rendu compte que le progrès, le mouvement ascensionnel de l'humanité s'opère nécessairement au détriment de la commune, comme au détriment de la famille.

A l'origine la famille est tout. Elle régit souverainement la femme et l'enfant, qui n'existent que dans la mesure du droit familial, incarné dans le mâle, mari et père.

Mais dès que l'état social, sous forme de tribu ou de commune, apparaît, l'état familial commence à décliner. La loi générale est faite de tous les droits enlevés successivement à la famille, restreinte de plus en plus à des devoirs.

D'abord le mari et le père ne peuvent plus disposer des personnes, de la vie de la femelle et des petits. Les biens mêmes ne tardent pas à lui échapper pour être régis socialement.

C'est ainsi, aux dépens de l'autonomie familiale et par l'action sociale qui va augmentant, que se constituent le droit de la femme et le droit de l'enfant.

La commune ne suit pas une autre marche. Elle commence par être sa loi à elle-même, parce qu'elle forme toute la société, en dehors de laquelle il n'y a que l'ennemi. Elle est alors tout ce qu'il y a de plus autonome, se gouvernant et s'administrant elle-même, non seulement sans limite à sa souveraineté, mais sans contrôle.

N'existant que par elle, les individus qui la composent n'existent que pour elle. Elle règle tous leurs rapports, soit vis-à-vis d'elle, soit vis-à-vis les uns des autres.

Mais, au fur et à mesure que la vie extra-communale va se développant, lorsque de la société provinciale nous nous élevons à la société nationale, la commune se voit dépossédée de ses droits un à un, jusqu'à être réduite à l'expression géographique et administrative qu'elle est aujourd'hui.

Sa volonté est subordonnée à la volonté de l'ensemble des autres communes, s'exprimant non plus communalement, mais nationalement. Législation, justice, finances, production, moyens de circulation et de transports, enseignement, tout



lui échappe pour s'organiser en dehors d'elle, et éventuellement, par suite, contre elle.

De telle sorte que, pour qui a des yeux pour voir et a suivi la marche en avant de notre espèce, s'il est une loi qui s'impose, c'est celle-ci :

*Le progrès humain ou la civilisation est en raison inverse des autonomies familiale et communale.*

Plus la famille a de pouvoir, plus la commune a de pouvoir, et plus bas l'on est dans l'échelle sociale.

Actuellement, depuis des années déjà, par suite de la vapeur et de l'électricité, l'autonomie nationale elle-même est une régression sur l'état de la science.

C'est contre la liberté des diverses nations, de plus en plus solidarisées par les faits économiques, que s'accomplit ce nouveau pas en avant de l'homme devenu de plus en plus un animal international.

Mais allez donc faire comprendre cette loi de tout progrès à la bourgeoisie, c'est-à-dire à une classe moribonde qui, comme tous les organismes vieilliss et épuisés, ne regarde plus en avant mais en arrière.

*Laudator temporis acti*, écrivait Horace.

L'avenir, pour elle, est dans le passé, qui a toute son admiration. Les uns, ce sont les Chesnelong et autres charcutiers catholiques, rêvent de faire rentrer l'humanité dans cet *ovule* qu'est la famille.

Les autres, ce sont les Clemenceau et autres Maret, sans reculer aussi loin, ne la condamnent qu'à la vie embryonnaire ; la *matrice communale* suffirait à leur besoin de restauration.

Heureusement qu'en dehors d'eux et contre eux, en dehors de leur automanisme familial, communal et national et contre lui, le grand fleuve humain suit son cours.

*E pur si muove*, disait Galilée. La terre tourne malgré Josué et l'Inquisition.

Il n'en est pas autrement du monde qui s'internationalise, malgré toutes les lois et toutes les poursuites contre l'*Internationale*.

(*L'Égalité*, 26 décembre 1882.)

### **Le Parti et les Elections municipales.**

Quel que soit le programme — de réalisation ou de détail — auquel s'arrêtera en matière municipale le prochain Conseil national, ce qui importe, c'est que, sous forme de considérants ou de déclaration, il *soit bien spécifié*, à côté de ce que peut, *ce que ne peut pas une municipalité socialiste*.

Et *ce qu'elle ne peut pas* — et ce qu'il faut qu'on dise, si on ne veut pas s'exposer à de terribles méprises — *c'est faire du socialisme* parce qu'il *n'y a pas* et il ne saurait y avoir de *socialisme communal*, le socialisme n'étant et ne pouvant être que la reprise par la société de tous les moyens de production et leur mise en

valeur directement par elle, et la commune, même aux mains du prolétariat organisé, restant prisonnière du milieu et de la légalité capitaliste qui lui interdisent de toucher à la source exclusive de la misère et de la servitude ouvrières : l'appropriation privée de la matière et des instruments de travail (1).

Plus nombreux promettent d'être les Hôtels de Ville sur lesquels nous ferons flotter en mai prochain le rouge drapeau du Parti et moins nous pouvons laisser croire que cette conquête du pouvoir municipal soit la solution du problème social, qu'elle puisse en finir avec le salariat, dernière et pire forme de l'esclavage, parce que ce serait livrer la classe ouvrière, dont nous avons la charge, à la plus dangereuse des illusions aujourd'hui et des déceptions demain.

Non, l'affranchissement de la société par le travail affranchi, qui est d'ordre national et international, échappe forcément à cette *impuissance organisée* qu'est la commune de l'heure présente, dominée à la fois par les nécessités économiques et par l'arbitraire politique de l'Etat bourgeois et de ses agents.

---

(1) La transformation en services municipaux de certaines industries (eau, gaz, électricité, transports, etc.), dans laquelle certains ont cru un moment voir « le socialisme qui vient », a si peu de portée socialiste qu'elle est pratiquée couramment par les municipalités les plus bourgeoises, comme celle de Glasgow. Sans compter qu'en multipliant les fonctionnaires — de plus en plus mis hors du droit syndical par notre république radicale — cette municipalisation tendrait plutôt à désarmer la classe ouvrière.

Mais si le gouvernement, si le pouvoir central passé aux mains de la classe prolétarienne est — et demeure — l'instrument indispensable de la révolution sociale ; si le terrain municipal ne peut être, en quelque sorte, qu'un champ de manœuvres et d'entraînement pour l'armée socialiste, le devoir des travailleurs conscients n'en est pas moins de déloger la féodalité industrielle, terrienne et financière de nos mairies, retournées contre elle et devenues autant de bases d'opération pour notre marche en avant.

Nombreuses sont les raisons — et de divers ordres — qui nous obligent à engager à fond la lutte partout où le Parti trouvera, pour composer ses listes, assez d'hommes indépendants ou prêts à tous les sacrifices.

C'est d'abord qu'un parti — surtout un parti d'avant-garde comme le nôtre — ne vit que d'action, d'action encore, d'action toujours, l'imbécile *politique des bras croisés*, sous quelque forme qu'elle se produise, n'ayant qu'un nom : le suicide.

C'est, d'autre part, que les assemblées communales, véritables écoles d'administration, peuvent et doivent préparer les cerveaux ouvriers à la tâche essentielle qui les attend : la direction des grands services collectivistes de la société de demain.

C'est encore que, si les réformes profondes, attaquant dans leurs racines la servitude et la misère ouvrières, sont interdites aux élus socialistes des communes, ils ont dans leur ressort

toute une série d'améliorations partielles, concernant l'enfance, la maternité, la vieillesse, l'hygiène des travailleurs, qui ne peuvent qu'accroître, avec la liberté, la puissance de lutte de ces derniers et de nature à entraîner dans notre orbite les masses se sentant pour la première fois protégées.

C'est enfin que les conseils municipaux, ne l'oublions pas, donnent sur le Sénat, qu'ils commandent de leurs votes ; c'est qu'ils nous fournissent, par suite, le moyen de pénétrer dans cette dernière citadelle de la réaction capitaliste pour la démanteler et en débarrasser la voie de la République, non plus de mot, mais de fait .

Et, malgré les difficultés de tous genres qui se dressent devant nous ; bien que la loi qui proclame la gratuité des fonctions municipales se fasse la complice du patronat pour écarter par la faim, de l'administration des communes, tous ceux qui n'ont que leur travail pour vivre, nul doute que ce ne soit à une nouvelle victoire que nous allons d'ici quelques mois, si nous savons faire l'effort nécessaire.

*(Le Socialisme, 24 novembre 1907.)*

## CORPORATISME <sup>(1)</sup>

---

Si, des journaux républicains, nous passons aux feuilles monarchiques, l'ignorance augmente avec les prétentions.

Sous prétexte de « renseigner » son public sur le but poursuivi par le Parti ouvrier, *Le Clairon* ne s'avise-t-il pas d'écrire :

« Il serait très long d'examiner dans le détail comment le Parti ouvrier peut établir son égalité sociale. En deux mots il constituerait tous les artisans d'une même profession en association. Ces artisans, associés, composeraient un groupe producteur qui aurait un monopole.

« Le groupe de la boulangerie fabriquerait du pain pour tous les membres de la collectivité ; de son côté, le groupe des filateurs fabriquerait exclusivement tous les tissus nécessaires au vêtement. L'argent provenant de la vente des produits du groupe serait partagé entre les artisans producteurs, proportionnellement au travail de chacun. »

Pour nous prêter un pareil programme, il faut confondre ce qu'il y a de plus distinct et de plus contraire ; l'anarchisme et le socialisme.

---

(1) Voir « Dans le vide » et articles suivants dans *Le Socialisme au jour le jour*, pages 231-256.

Seuls des anarchistes — qui ne sont que des individualistes d'une espèce particulière — ont pu penser à *communaliser* ou à *corporatiser* la propriété et la production.

Les socialistes, eux, ne veulent pas plus de « monopole » corporatif ou communal que de monopole individuel.

C'est l'ensemble des travailleurs ou la société tout entière qu'ils entendent substituer aux patrons, à tous les patrons individuels d'aujourd'hui, dans la propriété de l'instrument et de la matière de travail. C'est la production sociale qu'ils veulent mettre en lieu et place de la production privée.

Qu'on se le dise au *Clairon* — et ailleurs.

Et surtout qu'on apprenne à se taire, s'il est au-dessus de la capacité bourgeoise d'apprendre à savoir.

(*Le Citoyen*, 2 décembre 1881.)

### Les fausses notes du « Clairon ».

Quand je disais, l'autre jour, « qu'apprendre à savoir » était « au-dessus de la capacité bourgeoise » !

*Le Clairon*, qui a la prétention d'avoir approfondi le socialisme du Parti ouvrier, ne maintient-il pas qu'entre la *production sociale* et la *production corporative* que je lui reprochais de confondre, il n'y a qu'une différence de terminologie ?

Voilà où en sont les journaux qui discutent. Que doit-il en être des autres !

Ainsi pour mon contradicteur — puisque contradicteur il y a — entre les chemins de fer possédés par la société et exploités directement par elle, et les chemins de fer exploités par « un groupe producteur qui se partagerait le produit ou l'argent (le mot y est) de ce monopole », il y a identité de solution !

Entre la société produisant le blé, la viande, le vin, la houille, le tabac, les textiles dont elle a besoin, et la société s'en remettant pour la production de ces différents articles à des associations ouvrières *monopolisantes* auxquelles elle aura à *les acheter*, il n'y a que les mots de changés : le mécanisme ou le fond est le même !

Autant soutenir que les ponts à péage, une fois rachetés à leurs propriétaires individuels, auraient pu indistinctement — sans modifier le résultat — être maintenus entre les mains de la nation qui les entretient à ses frais et les livre gratuitement aux pieds des passants, ou être « prêtés » à des syndicats, ouvriers ou non, *qui auraient continué à en tirer des bénéfices à partager entre leurs membres.*

Toute la question est là, en effet.

Avec l'usage exclusif des mines, des hauts fourneaux, des tissages, etc., assuré à des corporations maîtresses de « la vente » de leurs produits, comme avec la propriété exclusive de ces instruments de travail par des particuliers,



vous avez la production basée sur *le profit*. Ce n'est pas en vue de la houille, du fer, des tissus, etc., etc., dont il ont besoin, que travailleront ces corporations, mais en vue des bénéfices à réaliser à l'aide de ces objets portés sur le marché. C'est-à-dire qu'au lieu de sévir entre les individus comme aujourd'hui, la *lutte pour l'exploitation* aura lieu entre les groupes, — voilà tout. Mais l'exploitation persistera : par cela seul qu'elle sera possible, *elle sera*, quiconque est dans une situation à abuser abusant toujours et fatalement.

Pendant qu'avec la production sociale ou unitaire, *producteurs et consommateurs ne faisant qu'un*, l'idée même de « profit » ou de « spéculation » disparaît. On ne spéculé pas sur soi-même ; on ne poursuit pas de « bénéfices » qui ne sauraient être réalisés qu'à vos dépens. La satisfaction des besoins de l'humanité, aux moindres frais possibles, devient l'unique mobile de la production qu'elle permet, en même temps, de déterminer et de régler.

Mais — ajoute *Le Clairon*, sonnant de plus en plus faux — « il faudra bien, qu'on le veuille ou non, en arriver à ces associations chargées d'exercer les diverses industries socialisées, parce que, si on ne les constituait pas, si on ne leur concédait pas un monopole, il ne tarderait pas à s'élever en face de l'usine sociale une usine particulière : qui, employant des ouvriers dissidents de l'association, reconstituerait bientôt des

fortunes privées, rétablirait le salariat et rendrait, après un laps de temps quelconque, une nouvelle révolution sociale nécessaire. »

Mais non, brave *Clairon*, il ne faudra rien de tout cela :

1° Parce que tous les moyens de production, depuis le sol et le sous-sol jusqu'à l'outil, étant devenus la propriété *indivise* et *inaliénable* de la collectivité, il n'y aura pas place pour cette « usine particulière » que vous imaginez pour les besoins de votre cause, à moins de l'édifier dans les airs avec des matériaux empruntés au soleil ou à la lune ;

2° Parce que, comme il n'y aura pas d'associations particulières, exploitant pour leur compte, il n'y aura pas d'« ouvriers dissidents », ceux à qui leur industrie ne conviendra pas pouvant la quitter pour une autre, mais non opposer dans la même industrie groupe à groupe ou atelier à atelier.

Tous les travailleurs seront membres de la seule association qui subsistera — la société ; et en dehors de cette société qui, je le répète, laissera ses divers membres se répartir librement dans ses divers ateliers, agricoles, industriels ou commerciaux, il n'y aura place que pour « les hommes des bois », *quadrumanes* « en termes scholastiques » ou *singes* pour parler la langue simple et claire du *Clairon*.

Et maintenant que j'ai « réfuté sa réfutation », que ce journal — à la bonne volonté duquel je

suis prêt à rendre hommage — me permette de lui donner un conseil : A l'avenir, s'il a à se renseigner sur le collectivisme, qu'il s'adresse à des collectivistes. C'est encore le plus sûr moyen de ne pas se faire mystifier.

(*Le Citoyen de Paris*, 5 décembre 1881.)

### L'incapacité bourgeoise démontrée par le « Clairon ».

Pas plus que les bourgeois censitaires de 1840 ne se « sentaient corrompus », les bourgeois politiques de 1881 ne se « sentent incapables » en matière de socialisme. Mais, dans les mêmes articles, où ils protestent *subjectivement* contre cette incapacité, ils la prouvent *objectivement* en comprenant de moins en moins.

J'avais essayé de démontrer au *Clairon* qu'entre la *production sociale* poursuivie par le Parti ouvrier et la *production corporative* exposée par son collaborateur Mermeix, il y avait un abîme. Pour me mettre à la portée de mon contradicteur, j'avais, — comme on fait avec les enfants — pris des exemples, des *images* : j'avais, au point de vue des « moyens de circulation », cité les ponts et les chemins de fer : les ponts, que l'Etat bourgeois, après les avoir rachetés à leur propriétaires privés, n'avait livré à l'« exercice » d'aucune association et qui, pour cela, étaient devenus gratuits, et les chemins de fer dont « l'exploitation »,

au contraire, livrée à des compagnies, avait entraîné les « profits » que l'on sait — au prix que l'on sait également.

Peine perdue ! *Le Clairon*, malgré tous ses efforts, n'est pas arrivé à percevoir la moindre différence entre des manières d'être et de faire aussi opposées. Et il persiste à présenter le collectivisme — pas le sien, le nôtre ! — comme « le partage de la société en un certain nombre de groupes dont chacun monopolisera une industrie. »

C'est à y perdre, je ne dis pas son latin, mais son français.

Quant à mon objection qu'avec cette *féodalité corporative* — qui n'a rien à faire avec le socialisme — on n'aurait fait que transporter des individus aux groupes « la lutte pour l'exploitation » qu'il s'agit précisément de supprimer, *le Clairon* prétend la résoudre comme suit :

Chaque groupe ne fabricant qu'un produit et ayant besoin des produits de tous les autres groupes, fabriquera et livrera ses produits aux meilleures conditions, afin d'être payé de retour. L'exploitation n'existerait donc pas, car on ne s'exploite pas entre gens qui sont les uns à l'égard des autres en puissance d'exploitation.

J'ai cité *textuellement*, parce que si j'avais résumé, on aurait pu croire que j'inventais.

L'exploitation supprimée par le seul fait que les gens — ou les groupes — seraient en « puissance de s'exploiter ! »

Telle est la logique bourgeoise.

Mais, à ce compte-là, il n'y aurait pas d'exploitation aujourd'hui entre propriétaires, industriels et commerçants « qui sont à l'égard les uns des autres en mesure de s'exploiter » — et qui s'exploitent cependant à qui mieux mieux, si l'on en juge par le chiffre croissant des faillites plus ou moins frauduleuses.

*Le Clairon* est d'ailleurs le fidèle organe de sa classe lorsqu'il cherche la fin de l'exploitation dans l'exploitation mutuelle généralisée. Les cerveaux bourgeois les plus libres en apparence — comme celui de Proudhon — n'ont jamais pu s'élever à la conception d'un autre rapport entre les hommes.

L'échange se présente toujours et fatalement à eux sous sa forme actuelle, la forme de vente, c'est-à-dire de *vol* : un vendeur et un acheteur, c'est-à-dire un voleur et un volé !

Impossible de leur faire entrer dans le crâne que le commerce d'aujourd'hui n'est qu'une *catégorie historique*, déterminée par cette autre *catégorie historique* qui s'appelle la production capitaliste, et qu'elle disparaîtra nécessairement avec cette dernière.

Je vais tenter cependant, sinon pour *le Clairon*, au moins à propos du *Clairon*, d'expliquer en quelques mots comment l'industrie, toutes les industries, aussi bien agricoles que manufacturières, pourraient ne pas être exercées et *monopolisées* par les diverses corporations, mais rester

centralisées entre les mains de la société, et comment, dans ce cas, il n'y aurait pas lieu à la vente des produits.

La Société du Creusot et la Compagnie Commentry-Fourchambault, par exemple, ont actuellement à la fois des mines et des hauts fourneaux, c'est-à-dire qu'elles produisent elles-mêmes — en partie du moins — la houille et le fer qui alimentent leurs établissements métallurgiques. De constitution, en monopole distinct, de l'industrie minière et de l'industrie métallurgique ainsi réunies dans les mêmes mains, par l'ombre.

D'autre part, elles ne se vendent pas plus à elles-mêmes la houille dont elles ont besoin qu'elles ne s'achètent à elles-mêmes le fer en barre, en fonte ou en acier.

Il y a division du travail, voilà tout.

Eh bien, il en sera de même dans la grande société que nous poursuivons et qui embrassera, avec les mines et les hauts fourneaux, le sol cultivé, les filatures et les tissages, les raffineries, toutes les branches de la production en un mot. Ce sera l'atelier unique ou unitaire dont les diverses opérations, si multiples soient-elles, concourront à ce but unique : la satisfaction de tous les besoins de tous les membres de cet atelier, à la fois producteurs et consommateurs.

La valeur des produits sera déterminée par le temps social de la production, tout homme pouvant user des produits du travail commun au *pro rata*

des heures de travail qu'il aura passées dans l'atelier social.

Mais — clame *le Clairon* — dans une société semblable c'en est fait de la concurrence « sans laquelle il n'y a pas de perfectionnement », etc.

Sans doute, et après ?

Est-ce que la concurrence qui a mis pendant des siècles les hommes aux prises et qui aboutissait à les faire manger les uns par les autres, n'a pas disparu — chez les nations civilisées au moins — et est-ce que le progrès n'a pas été en raison directe de cette disparition ?

Il n'en sera pas autrement lorsque sera supprimée la concurrence entre les hommes en vue de se voler.

La seule « dégénérescence » qui s'ensuivra c'est celle de l'animal dans l'homme. Et nous nous applaudirons d'y avoir contribué.

(*Le Citoyen de Paris*, 7 décembre 1881.)

## COOPÉRATISME <sup>(1)</sup>

**M. Corbon.**

Un bourgeois de nouvelle venue qui ne peut manquer de se faire donner sur les doigts par la caste à laquelle le voilà inféodé, c'est M. le sé-

---

(1) Voir « La Coopération », dans *Le Socialisme au jour le jour*, pages 327 et suivantes.

nateur Corbon, rédacteur du *Rappel*. Ecoutez-le plutôt. Dans le numéro portant la date du 14, après avoir écrit — ceci à l'adresse des Gambettaniant qu'il existe une question sociale : « Le problème est de savoir comment les travailleurs qui ne possèdent que leurs bras pourraient passer de l'état de salariés à celui de co-propriétaires des instruments de travail » ; le journaliste sénatorial ajoute — ceci pour vous, prolétaires :

« Il n'y a, à ce formidable problème, que deux solutions... L'une a déjà reçu de nombreuses applications, mais elle ne saurait se généraliser que petit à petit. Elle exige d'ailleurs de la part des ouvriers qui la veulent mettre en pratique une grande persévérance, des efforts soutenus pendant des années et *même toujours*. » (Une solution qui sera *toujours* à l'état d'*efforts* ! Autant dire qu'elle ne sera jamais à l'état de fait, qu'elle est irréalisable.) « J'entends parler de l'association de production.

« Quant à l'autre solution... Elle ne se prépare pas, à vrai dire, elle s'impose... Bref, c'est en procédant révolutionnairement et d'un coup qu'on mettrait les instruments de travail aux mains des travailleurs.

« Je n'imagine pas qu'entre le système révolutionnaire et celui de l'association volontaire de production il y ait un moyen terme. »

C'est ce qui peut s'appeler une question bien posée. Non, il n'y a pas de moyen terme. Mais



c'est précisément pour cela, monsieur Corbon, que, selon l'heureuse expression qui vous est échappée, le collectivisme révolutionnaire « s'impose ».

« L'association volontaire de production », — mais c'est la coopération. Et voici comment en parlent ses inventeurs brevetés avec garantie du gouvernement, les économistes bourgeois :

« Les coopératives de production, écrit Lampertico, dont le capital doit se former peu à peu, sou par sou, ne sauraient convenir à des entreprises qui exigent, dès le principe, un capital tout formé » (et ces entreprises-là ne représentent que *toute* l'industrie)... « En admettant que, *théoriquement*, de pareilles sociétés arrivent, avec le temps, à constituer un capital correspondant aux conditions actuelles de l'industrie, avant que le but ait été atteint, les fondateurs auraient disparu... Ce qui condamne les sociétés coopératives, c'est l'intervalle de temps qui sépare inévitablement la formation du capital de son emploi. »

Cette impossibilité fût-elle écartée que — toujours d'après l'économie politique bourgeoise : « la prospérité même de ces sociétés les conduirait fatalement à se transformer en l'une ou l'autre des sociétés dans lesquelles le capital possédé par les uns (capitalistes) est mis en valeur par les autres (prolétaires). »

Et dans leur critique mortelle de la coopération, nos adversaires ne font pas entrer en ligne de compte la *loi des salaires* qui suffirait, à elle

seule, à éliminer la solution coopérative, puisque, toujours réduits à ce qui est strictement nécessaire aux salariés pour subsister et se reproduire, les salaires baisseraient fatalement dans la proportion où les prolétaires se seraient montrés capables d'économie et d'épargne.

Point n'est besoin, d'ailleurs, de toutes ces raisons économiques pour comprendre que l'association de production ou la coopérative n'est pas un moyen, mais le but, *puisque'elle suppose, elle exige déjà réunis dans les mêmes mains les deux facteurs de la production, le Capital et le Travail, actuellement séparés et qu'il s'agit précisément de réunir.*

Dire aux prolétaires, à ceux qui, de l'avis de M. Corbon, « ne possèdent que leurs bras » : le meilleur moyen de vous procurer les capitaux qui vous manquent c'est d'associer à vos bras ces capitaux... que vous ne possédez pas, c'est reculer les bornes de la dérision.

Et ajouter : en dehors de ce moyen il n'y a que la reprise violente des capitaux existants sur ceux qui les ont accaparés, ou l'expropriation des expropriateurs de l'humanité, — c'est reculer les bornes de l'imprudence, lorsque l'on entend faire œuvre de conservation sociale.

Car, placé entre devenir « d'un coup », au prix d'une Révolution, copropriétaire de l'outillage national ou traîner éternellement sa misère de salarié, à qui fera-t-on croire que le prolétariat puisse

hésiter, un prolétariat surtout qui, comme le nôtre, a fait Juin 48 et Mars 71 ?

L'ouvrier Corbon, devenu sénateur, a donc commis un impair, à moins qu'en trahissant aussi effrontément les intérêts capitalistes confiés à sa plume de collaborateur de M. Vacquerie, il n'ait voulu se faire pardonner sa première trahison des intérêts ouvriers.

Quant aux accusations directement formulées par lui contre le collectivisme révolutionnaire, désormais convaincu d'être la seule porte de sortie de ce bagne qu'est le salariat, elles méritent qu'on s'y arrête.

D'après M. Corbon — qui ne s'est évidemment pas relu — cette manière de procéder révolutionnairement « serait contraire à l'esprit de la Révolution ». L'expropriation de la nouvelle féodalité industrielle, commerciale et financière, « contraire à l'esprit de la Révolution » qui, à la fin du siècle dernier, a exproprié la féodalité mobilière et ecclésiastique qui constituait « l'ancien régime ! ». La nationalisation des biens de la bourgeoisie « contraire à l'esprit d'une Révolution » qui a commencé par déclarer « bien nationaux » les propriétés de la noblesse et du clergé ! C'est à se demander si l'on rêve.

Comme c'est à se demander si l'on est bien éveillé lorsqu'on voit le même M. Corbon présenter comme le plus insupportable des jougs « la loi plus ou moins radicale du collectivisme ou de la communauté, à laquelle seraient soumis tous les

travailleurs » ainsi émancipés révolutionnairement. Cette communauté ou cette collectivité, mais est-ce que ce ne seront pas les travailleurs eux-mêmes, substitués aux patrons dans la possession des ateliers, usines, mines, etc., se répartissant le travail et ses produits ?

Et pour admettre que des lois ou règlements, ainsi délibérés et établis par les travailleurs seuls, pussent faire peur à ces derniers, il faudrait admettre qu'ils pussent avoir peur d'eux-mêmes.

Ce qui est vrai c'est que les résistances, les obstacles qu'est appelée à rencontrer — nous ne le nions pas — la solution collectiviste-révolutionnaire ne viendront et ne peuvent venir que du milieu capitaliste, de la caste qu'il s'agit de mettre au pas, non point, comme on l'a prétendu avec une mauvaise foi insigne, en rejetant sur ses débiles épaules tout le poids du jour et de la chaleur supporté exclusivement aujourd'hui par le prolétariat, mais en la soumettant à l'égalité dans le travail et dans le bien-être.

Et ces obstacles, ces résistances — inévitables — la bourgeoisie, qui les a trouvés, elle aussi, sur le chemin de son émancipation, lorsqu'elle n'était que le Tiers, nous a appris comment on en venait à bout.

(*L'Égalité*, 23 juin 1880.)



M. Corbon continue, dans *Le Rappel*, à se moquer des lecteurs de M. Vacquerie, à qui il s'était

engagé à démontrer comment, sans capitaux, sans aptitudes spéciales et en tous temps, les salariés de tous genres pouvaient, dans toutes les branches du travail, s'affranchir de la production capitaliste par la production coopérative, et qu'il renvoie aujourd'hui, pour cette démonstration, rue des Jeûneurs, 14, à Paris.

« Il y a là — écrit cet « ouvrier en matières sénatoriales » — une imprimerie typographique dont le personnel forme une République en petit. Elle a deux gérants élus, l'un pour les relations avec les clients, l'autre pour l'intérieur, tous deux anciens compositeurs. *Elle occupe soixante-cinq travailleurs associés* ; elle en occuperait beaucoup plus si la place ne lui manquait. Elle se propose et elle est en état d'acheter un vaste immeuble ou d'en faire bâtir un. En dehors de ses membres employés, elle compte six cent quatorze actionnaires, tous typographes, parmi lesquels l'association active se recrute exclusivement et par rang d'inscription. Elle a six machines à imprimer et tout le matériel voulu. Je répète qu'en outre de son capital de roulement, elle est en mesure de se faire bâtir de plus vastes ateliers et elle s'y prépare. Elle a un peu plus de dix ans d'existence. Elle a commencé avec un capital de trente mille francs, formé pendant six années (de 1864 à 1870) de l'apport, par sommes minimales, des ouvriers typographes qui voulaient concourir à la création de sociétés de production. Les actions étaient de cent francs. Je suis obligé de

passer sur une foule de détails intéressants. Je dirai seulement que l'association de travail existait seulement depuis quelques mois lorsque la guerre fut déclarée et que commença la série de nos désastres. L'imprimerie sociétaire a dû passer par de bien dures épreuves pendant sa première année ! Néanmoins, à force d'activité, de persévérance, de dévouement à l'œuvre, elle a si bien surmonté les difficultés qu'elle est aujourd'hui dans une situation tout à fait prospère. *Elle a parfaitement résolu le problème.* »

« Parfaitement résolu le problème » est un comble. Quel « problème » ? et « résolu » pour qui, monsieur Corbon ?

Ce n'est pas, à coup sûr, celui de la suppression du salariat, car sur six cent quatorze membres, tous typographes, que compte la société, les soixante-cinq qui sont en exercice rue des Jeûneurs n'ont pas cessé d'être des salariés au même titre et presque au même taux que leurs collègues des imprimeries patronales Dubuisson, Schiller et *tutti quanti*, et les cinq cent quarante-neuf autres, qui attendent que leur tour vienne, sont obligés, pour vivre, de continuer à faire la fortune des imprimeries capitalistes qui les exploitent.

Ce n'est pas davantage celui d'assurer — même dans la limite des sociétaires employés — le produit intégral de leur travail aux producteurs, puisque — c'est vous qui le confessez — ils sont *soixante-cinq* à travailler pour *six cent-quatorze actionnaires* à cent francs l'action.

Au point de vue de l'affranchissement, soit de la corporation, soit de la partie de la corporation qui en a pris l'initiative, la société de production de la rue des Jeûneurs, que le collaborateur de M. Lockroy nous jette à la tête comme une « réalité victorieuse », n'a donc été d'aucun effet.

Tout ce qu'on peut dire d'elle, c'est ce que Sieyès disait de lui-même à qui lui demandait ce qu'il avait fait sous la « Terreur » : elle a vécu.

Et encore n'est-ce pas à elle-même qu'elle doit son existence prolongée, ce que M. Corbon appelle sa « prospérité », mais au tarif que la *Société Typographique* a réussi à faire prévaloir et qui a empêché la concurrence homicide des imprimeurs capitalistes de la tuer en germe, dès ses premiers pas.

L'autre exemple — invoqué par *Le Rappel* — celui des lunetiers, n'est pas plus « concluant », ou s'il conclut à quelque chose, c'est à la confusion de notre Corbon et de sa solution prétendue pratique de la question ouvrière.

Non pas que l'Association dont il s'agit ne fonctionne depuis 1849 avec un chiffre d'affaires toujours croissant. Mais elle se distingue à peine des sociétés capitalistes pures, en ce sens que le capital est fourni par les uns et le travail par les autres. Les actionnaires ou *porteurs de parts* ne sont pas des lunetiers (1), et c'est pour eux que

---

(1) Nous pourrions citer tel marchand de vin ou ancien marchand de vin qui figure pour 60.000 francs dans l'Association.

travaillent les lunetiers de la rue Pastourelle, comme les mineurs de Commentry et d'Anzin travaillent pour les actionnaires ou *porteurs de deniers* non mineurs de ces deux dernières sociétés.

Vous repasserez, monsieur Corbon !

(*L'Égalité*, 25 août 1880.)

## GREVE GÉNÉRALE

### Réponse ouverte.

Dans une *lettre ouverte* qu'il m'adresse par la voie de *La Démocratie de l'Ouest*, le citoyen Fernand Pelloutier, de Saint-Nazaire, m'expose qu'il n'y a que « trois moyens de substituer à l'oligarchie actuelle un régime démocratique ayant pour base l'égalité économique. Ce sont : le suffrage universel, la grève générale et la Révolution. »

Et il s'étonne que, « répudiant comme lui l'insurrection, je refuse, contre lui, l'arme pacifique et légale de la grève générale », pour m'en tenir au seul suffrage universel qui, en mettant toutes choses aux mieux, demandera cinquante ans pour aboutir.

Jamais, ajoute mon correspondant, « les soldats de la grande armée socialiste n'attendront aussi longtemps ».

*Nous l'espérons bien, camarade. Aussi n'avons-*



nous à aucun moment, dans le Parti ouvrier, laissé croire aux travailleurs qu'ils pourraient s'affranchir électoralement. Si, en opposition avec les anarchistes, nous préconisons la participation au scrutin, c'est comme moyen de propagande, d'organisation et de lutte. Le vote — de classe — a pour but de constituer l'armée ouvrière, de *l'entraîner* par la petite guerre à coups de bulletins et de lui faire occuper, dans les corps élus, les positions qui, les événements aidant, lui permettront d'écraser l'ennemi en bloc et d'une seule fois.

Mais jamais nous n'avons subordonné la prise de possession du pouvoir politique par le prolétariat — ce qui est la condition *sine qua non* de l'émancipation du travail et de la société — à une majorité socialiste dans le Parlement. Voudrions-nous reculer jusqu'à une pareille échéance la reprise et la socialisation des usines, mines, chemins de fer, ateliers et autres moyens de production et de transport, que nous serions emportés par le courant révolutionnaire, qui nous acculera à un 24 Février ou à un 4 Septembre dès que le Parti ouvrier aura groupé autour de son programme d'expropriation *une minorité prolétarienne suffisante*.

Si nous sommes obligés d'écarter, comme un mirage trompeur, la grève générale qui hypnotise le citoyen Pelloutier et d'autres avec lui, c'est qu'elle serait *plus longue encore que le suffrage universel à nous conduire au but*. Ce n'est pas cinquante ans, c'est un siècle ou deux qu'exige-

rait cette suspension générale du travail, qui ne saurait cesser d'être un mot vide pour devenir une réalité victorieuse qu'autant que *la généralité des travailleurs y serait consentante et participante.*

Or, actuellement, alors que sans effort, sans risque d'aucune sorte, il serait loisible à la classe ouvrière de voter pour elle-même, pour ses propres candidats et contre les candidats de la classe exploitrice, une minorité seulement a répondu à l'appel du socialisme. Qu'on juge après cela du temps qu'il faudrait pour que, au prix de son pain et du pain des siens, du pain de la femme et des enfants, *non seulement la majorité mais l'unanimité des salariés fût amenée à faire le vide autour des chantiers abandonnés !*

Ah ! certes, non, le Parti ouvrier n'ajournera pas à cette époque aussi lointaine qu'indéterminable la sortie de l'enfer social. Parti de Révolution, et, par suite, d'insurrection, lorsque l'insurrection devient plus que possible, nécessaire, il n'accordera pas, il ne pourrait accorder sans trahison un pareil sursis à la digestion ou à l'indigestion bourgeoise.

C'est violemment, par la force, que le *Tiers-Etat* s'est installé au pouvoir. C'est violemment, par la force qu'à la première faillite de la bourgeoisie gouvernementale, le *Quart-Etat* organisé dans son élite mettra sa main de producteur sur la République de l'heure présente.

Loin de « répudier le moyen révolutionnaire »,

citoyen Pelloutier, nous l'avons toujours donné comme inévitable, parce que l'histoire nous a appris qu'il n'y en avait pas d'autre.

Vous parlez de trois moyens entre lesquels on serait libre de choisir. Il n'y en a et il n'y en a jamais eu qu'un seul. C'est l'Etat arraché à la classe privilégiée et devenant entre les mains de la classe sujette l'instrument de sa rédemption et de la transformation sociale.

De là la méthode ou la tactique de notre Parti, qui est la méthode ou la tactique des partis socialistes de tous les pays : *l'expropriation politique de la classe capitaliste aujourd'hui, son expropriation économique demain.*

(*Le Socialiste*, 16 octobre 1892.)

### **Parlementarisme et Révolution.**

Parce qu'à Nantes le Parti ouvrier a été unanime à crier casse-cou aux travailleurs de France qu'on voulait détourner de l'*action politique* pour les condamner à l'*inaction économique* que serait la grève générale, *Le Temps* en conclut que « nous prenons de plus en plus la physionomie d'un parti parlementaire ».

Nous aurions — à l'entendre — « renoncé aux procédés révolutionnaires ».

Mais alors — penserez-vous — il doit y avoir fête au grand journal conservateur ; le veau gras est déjà à la broche pour célébrer la rentrée de

la brebis collectiviste au bercail de la légalité ?

Hâtez-vous de vous détromper. *Le Temps* part de ce qu'il appelle notre ralliement ou notre conversion au parlementarisme pour nous dénoncer de plus belle et nous écraser sous le feu redoublé de ses anathèmes.

Quel est donc ce mystère ? Et comment expliquer un langage aussi manifestement contradictoire ?

Tout simplement par ceci — qui n'a rien de mystérieux — que l'organe de l'ordre et du Panama ne croit pas un traître mot de ce qu'il raconte à ses lecteurs, traités en simples actionnaires ou obligataires de Lesseps, Eiffel et Cie. Il sait que, loin de tourner le dos à la Révolution, nous maintenons et poussons dans la voie de la Révolution l'armée du travail, lorsqu'au lieu de la laisser s'engager dans le cul-de-sac d'une grève généralisée, nous lui montrons les pouvoirs publics, le gouvernement à conquérir.

Cette conquête est, en effet, la condition *sine qua non* de la Révolution sociale, autrement dit de la transformation de la propriété capitaliste en propriété sociale.

Ce n'est qu'après et par l'expropriation politique de la classe capitaliste que pourra être opérée son expropriation économique, ainsi qu'il est écrit au programme du Parti, lequel ne date pas d'hier et a précédé de quelque seize ans l'entrée dans la Chambre de quelques-uns d'entre nous.

Pour restituer à la nation productrice ses

moyens de production, il faut un prolétariat devenu le gouvernement et faisant la loi.

Reste à savoir comment, de classe gouvernée qu'elle est actuellement, la France travailleuse deviendra, pourra devenir classe gouvernante.

Le bulletin de vote, qui nous a déjà installé dans une centaine d'Hôtels de Ville et qui a jeté au Palais-Bourbon l'importante minorité que l'on sait, est un premier moyen. Sera-t-il le seul ?

Pas plus que nous le croyions hier, nous ne le croyons aujourd'hui. Mais depuis quand, parce qu'elle ne serait pas tout, l'action légale devrait-elle n'être rien ?

Loin de s'exclure, l'action électorale et l'action révolutionnaire se complètent, se sont toujours complétées dans notre pays où — pour tous les partis — l'insurrection victorieuse n'a été que la suite, le couronnement du scrutin.

L'antagonisme que l'on voudrait établir — inutile de rechercher le pourquoi — entre le suffrage qui commence et le coup de force qui termine, n'a jamais existé que dans la plus creuse des verbalités. L'histoire, toute notre histoire, est là pour démontrer que les *sorties de légalité* ont été toujours et nécessairement précédées de l'usage, de l'emploi de cette légalité aussi longtemps qu'elle servait d'arme défensive — et offensive — à l'idée nouvelle, aux intérêts nouveaux en voie de recrutement et que la situation révolutionnaire ne s'était pas produite.

C'est légalement, électoralement que l'Orléa-

nisme a préparé son avènement au pouvoir. Ce qui ne l'a pas empêché d'aboutir à coups de fusil, par une bataille de trois jours, les *glorieuses*, qu'immortalise la colonne dite de Juillet.

C'est légalement, électoralement, que le Bonapartisme s'est installé à l'Elysée. Ce qui ne l'a pas empêché d'employer la force — et quelle force ? le fusil tuant Baudin, le canon éventrant le boulevard Montmartre ! — pour aménager, en Empire troisième et dernier, aux Tuileries.

La République n'a pas fait exception à cette règle. C'est légalement, électoralement, elle aussi, que par deux fois, sous la monarchie de Juillet et sous l'Empire, elle a constitué son armée, conquies partiellement le pays. Ce qui ne l'a pas empêchée, pour devenir le gouvernement que préside en 1894 M. Casimir-Périer, d'avoir dû passer par un accouchement violent, par le *forceps* de la rue.

Eh bien ! le socialisme d'aujourd'hui est *légaliste, électoraliste*, au même titre que tous les partis politiques qui l'ont devancé et qui sont, à l'heure présente, coalisés contre lui dans ce qui peut leur rester de virilité. Nous n'avons pas la prétention d'innover, nous contentant des agents de lutte et de victoire qui ont servi aux autres et dont nous nous servons à notre tour.

Si quelque chose est particulièrement idiot, c'est de départ que l'on s'est avisé de faire entre les *moyens*, divisés en légaux et en illégaux, en

pacifiques et en violents, pour admettre les uns et pour repousser les autres.

Il n'y a, il n'y aura jamais qu'une seule catégorie de moyens, déterminés par les circonstances : ceux qui conduisent au but poursuivi. Et ces moyens sont toujours révolutionnaires lorsqu'il s'agit d'une Révolution à accomplir.

Révolutionnaire est le bulletin de vote, si légal soit-il, lorsque sur le terrain des candidatures de classe il organise la France du travail contre la France du capital.

Révolutionnaire est l'action parlementaire, si pacifique soit-elle, lorsqu'elle bat du haut de la tribune de la Chambre le rappel des mécontents de l'atelier, du champ et du comptoir, et lorsqu'elle accule la société capitaliste au refus ou à l'impuissance de leur donner satisfaction.

Anti-révolutionnaire, réactionnaire au premier chef serait, en revanche, l'émeute, malgré son caractère d'illégalité et de violence, parce qu'en fournissant au capitalisme moribond la saignée populaire dont il a besoin pour se survivre, elle reculerait l'heure de la délivrance.

Non moins anti-révolutionnaire, non moins réactionnaire — et pour la même raison — toute tentative de grève générale, condamnée, à travers les divisions ouvrières et paysannes, au plus désastreux des avortements.

Le devoir du Parti socialiste est d'écarter comme un traquenard, comme une manœuvre de l'ennemi ou au profit de l'ennemi, tout ce qui,

malgré son caractère rutilant et pétardier, égare-rait et épuiserait inutilement nos forces de première ligne, et de se servir du Parlement comme de la presse, comme des réunions, pour parfaire l'éducation et l'organisation prolétarienne et mener à terme la Révolution qu'élabore cette fin de siècle.

*(Le Socialiste, 10 novembre 1894.)*

### **La grève des chemins de fer.**

Il y a grève générale et grève générale, comme il y a fagot et fagot. Et de ce que le Parti ouvrier français n'attend pas, ne croit pas qu'on puisse attendre de l'abandon en masse des usines la transformation ou la Révolution sociale, il ne s'ensuit pas qu'une grève étendue à toute une corporation, et générale, par suite, puisse nous trouver adversaire, voire indifférent.

Ce que nous avons toujours combattu, sous le nom de grève-générale, c'est l'idée — à la fois fausse et réactionnaire — de remplacer la conquête, pacifique ou violente, de l'Etat bourgeois par le refus plus ou moins général du travail.

Ce n'est pas par l'abstention — et la grève est une des formes de l'abstention — c'est par l'action, par l'action encore, par l'action toujours et partout, légale ou révolutionnaire suivant le cas, que le prolétariat peut et doit s'affranchir.

Ce n'est pas en désertant l'atelier ou la mine, mais en s'en emparant qu'il en finira avec sa



misère et sa servitude de salarié, de même que, pour s'emparer de ces moyens de production — et des autres — il lui faudra, de toute nécessité, non pas s'abstenir du pouvoir politique, mais s'en emparer — à coups de bulletin ou de fusil, peu importe.

Quant à la grève, qui cesse d'être un système ou une solution, pour rester ce qu'elle est, un fait, inévitable dans une société basée sur l'antagonisme des intérêts et des classes, si les socialistes ne la provoquent pas, n'ont pas à la provoquer, ils ont un devoir impérieux, sacré, lorsqu'elle éclate, c'est de l'appuyer, c'est de la soutenir de toutes leurs forces, parce que cette lutte, même lorsque le signal en est donné par les ouvriers, est toujours imposée à ces derniers par les employeurs.

Les grévistes, en toutes circonstances, ne sont que des prolétaires qui se défendent ; et lâches, et traîtres seraient les prolétaires acquis au socialisme, groupés et disciplinés par le socialisme, s'ils ne se portaient pas au secours de leurs frères aux prises avec l'ennemi de classe.

Si donc, à la suite du refus systématique des compagnies de faire droit à leurs plus légitimes revendications, voire de les discuter, ou en réponse à l'infâme loi Trarieux les dépouillant de leur droit à la grève, les travailleurs des chemins de fer décrètent de suspendre le travail, il n'y aura pas à hésiter ; même si la défaite doit être au bout d'un combat aussi inégal, il y aura lieu

de se solidariser avec la fraction de la France ouvrière engagée.

Mais plus les serfs de nos voies ferrées peuvent compter sur le concours des organisations socialistes et plus leur responsabilité est grande. Plus, avant de se lancer en avant, doivent-ils, certains d'être suivis, peser mûrement le *pour* et le *contre* de la résolution suprême qui leur appartient encore.

Nous n'ignorons pas que la grève des chemins de fer suisses a abouti. Mais ils ne doivent pas, de leur côté, oublier que la grève des chemins de fer américains a eu une issue toute contraire. Or, en Suisse, les grévistes avaient pour eux un Etat suffisamment républicain pour ne pas se faire le gendarme des compagnies, tandis qu'il n'y a pas à se faire d'illusion sur l'attitude de nos gouvernants, en cas de conflit. Aux compagnies criant : *fue ! la trinité* Brisson-Cavaignac-Sarrien répondra : *J'assomme !* Et ils ont déjà commencé à assommer, en frappant, avant la lettre, le garde-frein Thomas, dont nous avons dénoncé, il y a huit jours, la scandaleuse révocation, « par ordre du contrôle de l'Etat ».

Ce qu'il ne faudrait pas non plus se dissimuler, c'est qu'au cas où la grève n'aurait pas pour cause le vote, par la Chambre, de la loi Trarieux, elle aura inmanquablement pour effet de la faire voter par la majorité Brisson-Méline, trop heureuse de trouver, dans « le coup porté aux affaires » par un arrêt, même incomplet, des trains, le prétexte

dont elle a besoin pour *ligotter* tous les ouvriers ou employés des services dits publics.

Ce qui ne veut pas dire, répétons-le, qu'il n'y ait qu'à tout subir et à se croiser les bras, mais ce qui doit être, pour les camarades dont le sort est en jeu, une nouvelle raison de ne pas « partir » à la légère.

Reste la question de savoir sous quelle forme et par quels moyens, dans l'hypothèse de la guerre déclarée, les prolétaires des autres corporations auront à intervenir.

C'est par voie de questionnaire que les syndicats ont été depuis quelques semaines consultés. En même temps qu'on leur demandait s'ils étaient « résolus, par esprit de solidarité, à supporter sans protestation la gêne momentanée qui pourrait résulter de la grève », ils étaient invités à répondre par oui ou par non s'ils « se joindraient au mouvement, en cessant eux-mêmes le travail, pour arracher au patronat les réformes qu'ils réclament ».

Nous ne savons pas encore quelle a été, sur ce dernier point, la réponse dominante ; mais nous faisons des vœux pour qu'elle ait été négative.

Ce n'est pas en multipliant le nombre des bouches à nourrir que l'on assurera aux combattants les subsides dont ils ont besoin pour triompher ; mais en organisant, dans tous les autres métiers, plus que jamais en activité, le « denier de la guerre ».

En Angleterre, c'est de plus en plus par le *lock-out*, c'est-à-dire en fermant ses usines et en ajoutant des grévistes malgré eux aux grévistes qui leur ont offert la bataille, que le grand patronat a raison des résistances ouvrières, d'autant plus rapidement et plus sûrement vaincues que les munitions sont plus vite épuisées.

Nos prolétaires, qui ne sont pas sans connaître ce qui se passe de l'autre côté de la Manche, sont trop conscients des seules chances de victoire qui restent à leur classe, pour se mettre d'eux-mêmes au régime inventé contre eux par la roublardise capitaliste.

(*Le Socialiste*, 21 août 1898.)

## GRÈVE MILITAIRE

---

La presse bourgeoise, après avoir affirmé que la question du militarisme serait biffée de l'ordre du jour de Bruxelles comme de nature à déchaîner la guerre civile dans le sein de la nouvelle Internationale, a essayé de se rattraper du démenti que lui ont infligé les faits, en imaginant je ne sais quels contes à dormir debout sur de prétendues divisions qui aient éclaté sur cette question entre les socialistes de telle ou telle nationalité.



Or, ce qui est vrai, c'est que, dans la Commission comme dans le Congrès, il n'y a eu qu'une voix pour considérer la paix entre les nations comme la première condition de l'organisation et de l'émancipation ouvrières, et que l'accord a été unanime pour s'opposer par tous les moyens à la guerre que méditent et préparent nos exploiters politiques et économiques.

Ce n'est que sur l'expression à donner à cette volonté commune qu'une divergence — de simple forme — s'est produite.

Et si le texte de Domela Nieuwenhuis a été écarté à une immense majorité, c'est que, sous une apparence révolutionnaire, il faisait le jeu de la pire des réactions.

On ne déclare pas *urbi et orbi* qu'on répondra à une déclaration de guerre par une grève générale lorsqu'on n'est pas en mesure de faire cette grève, parce que des rodomontades de cette nature atteignent le Parti socialiste international qu'elles ridiculiseront à jamais.

*Et si l'on peut et si l'on veut avoir recours à une pareille arme, on le déclare encore moins, parce que ce serait le moyen le plus sûr de la briser entre nos mains en permettant aux gouvernants avertis de décapiter le mouvement par des arrestations et des exécutions préventives en masse.*

Mais il y a plus.

La grève générale que proposait la Hollande (après s'être avouée incapable d'organiser chez

elle un chômage même partiel le Premier Mai), serait, si elle pouvait se réaliser, un « crime de haute trahison » envers le socialisme, puisque, « forcément limitée aux pays à fort parti socialiste », elle les livrerait aux pays comme la Russie, où un parti socialiste est encore à créer et où aucune grève, par suite, ne viendrait entraver la mobilisation de l'armée et sa marche en avant.

Découvrir, désarmer l'Occident socialiste devant la barbarie asiatique, tel était, sinon le but, du moins l'effet inévitable de la tactique préconisée par l'anarchisme de Domela ; et c'est pourquoi — et seulement pourquoi — elle a été rejetée comme une duperie par tous ceux qui, selon l'expression de Liebknecht, se sont « émancipés du joug des mots ».

(*Le Socialiste*, 26 août 1891.)

### **Le Congrès de Bruxelles et le militarisme.**

La résolution qui a été la plus attaquée est celle qui a trait au militarisme. C'était à prévoir, étant donné qu'elle atteint en plein cœur l'ordre capitaliste, convaincu d'être, quoi qu'on fasse, la guerre en permanence.

Quel amusement — et quelle tranquillité — pour nos bourgeois si, jouant aux Congrès de la Paix, les Etats-Généraux du socialisme universel s'étaient avisés de considérer la guerre

comme un accident qui peut être conjuré par l'arbitrage ou, ce qui n'est pas moins puéril, par la volonté des peuples de ne plus se prêter aux boucheries internationales !

Autant présenter la misère ouvrière comme un mal passager qui ne résistera pas à la participation aux bénéfices ou à toute autre mesure destinée à harmoniser les intérêts des fournisseurs du travail et des détenteurs du capital.

Au lieu de cela, avec la même rigueur scientifique, après avoir déclaré que seule la suppression du salariat — c'est-à-dire le retour à la collectivité de tous les moyens de production — pourra en finir avec la servitude des travailleurs, le Congrès de Bruxelles a, pour la première fois, affirmé au nom du monde ouvrier que la guerre latente, qui répond au militarisme, ne disparaîtra, comme la guerre déclarée, qu'avec la société actuelle.

Il a dit à tous ceux qui se voilent la face devant cet encasernement pour la tuerie de toute la population valide ; il a dit à tous ceux qui protestent contre une humanité dite civilisée occupée, à coup de mélinite, de torpilles et de fusils à répétition, à se déchirer elle-même les entrailles :

Assez de sensiblerie et de protestation dans le vide ! La guerre est au régime capitaliste ce que le choléra est au delta du Gange : un effet nécessaire. Si vous voulez la paix, il n'y a qu'un moyen de l'avoir, c'est de vous joindre aux socia-

listes qui combattent le capitalisme et constituent le seul parti de la paix. La paix est au prix de la fin du monde bourgeois. La paix n'est que dans le socialisme triomphant.

Ah ! certes, oui, un pareil *verbe*, faisant justice de toutes les hypocrisies humanitaires, a dû sonner comme un glas de mort aux oreilles de nos conservateurs démasqués. Et l'on s'explique que les habiles du *Figaro* et d'ailleurs essaient de dissimuler leur rage en plaisanterie à l'adresse de « ces congressistes qui n'ont rien fait »... de ce que la bourgeoisie aurait voulu leur voir faire.

Ce qui ne se comprend plus, mais plus du tout, c'est qu'ils se rencontrent des socialistes, en si petit nombre que ce soit, pour reprendre sérieusement cette accusation et trouver au-dessous de sa tâche un Congrès qui a enfermé l'Europe de 1891 dans ce dilemme de fer : ou la Révolution sociale ou la guerre, et une guerre auprès de laquelle, selon l'expression de Liebknecht, celle de 1870 n'aura été qu'un jeu d'enfants.

Qu'auraient donc voulu ces « jeunes » — oh ! très jeunes ! — qui osent dire : « Liebknecht a eu peur », « Vaillant a eu peur » ?

Qu'adoptant l'amendement Rouanet, on détournerait le prolétariat de son unique adversaire, « la société bourgeoise à faire disparaître de la surface de la terre », pour le lancer sur la fausse piste des monarchies à renverser au profit de républiques à la Constans ; ou que, votant la contre-proposition Domela Nieuwenhuis, on fît



croire à la classe ouvrière que l'abstention des socialistes en cas de déclaration de guerre, « leur refus de marcher » suffirait à enclore les canons Krupp ou de Bange ?

J'ai déjà — dans le dernier numéro du *Socialiste* — indiqué comment le premier et le seul résultat d'une pareille tactique, si elle pouvait être mise à exécution, serait l'écrasement des pays les plus socialistes par les pays où le socialisme est encore inconnu. Et je crois inutile d'y revenir.

Mais en dehors du triomphe du tsarisme russe que le Congrès de Bruxelles aurait ainsi, plus que préparé, assuré, qui ne voit que cette grève, qu'on voudrait nous donner pour le dernier mot de l'action révolutionnaire, n'est qu'une autre forme de l'*inaction anarchique* ?

« S'abstenir de participer à la guerre », comme s'abstenir de prendre part aux élections, comme s'abstenir de peser sur les pouvoirs publics, toute cette série d'abstentions ne profite, et ne saurait profiter qu'à l'ennemi, qui ne s'abstient pas, lui. Et j'ai bien ri pour ma part — et je n'étais pas le seul — à entendre Domela Nieuwenhuis nous donner pour modèle les *Poolsbrookers*, cette secte religieuse de Hollande qui, à force de laisser tomber le fusil que le premier Bonaparte lui mettait en main, réussit à se faire envoyer dans les ambulances.

Ce n'est pas en laissant tomber le fusil dont l'imprudance gouvernementale et capitaliste a dû

l'armer, mais en le chargeant et en l'épaulant, que la classe dépossédée rentrera en possession de la paix, des moyens de production — et du reste.

Les socialistes, partout où ils seront en force, auront autre chose à faire qu'à se croiser les bras, lorsque la guerre éclatant videra les ateliers et mettra sur pied des milliers de prolétaires armés et devenus les maîtres.

Et c'est parce qu'ils ont conscience de cet *autre chose* qui s'imposera à leur énergie que décidés, selon l'expression de Vaillant, à aller jusqu'au bout de leur devoir, laissant les grands mots aux enfants, les délégués du socialisme international ont à l'unanimité, moins la Hollande, dit ce qu'il fallait dire, — en attendant de faire ce qu'il faudra faire.

(*Le Socialiste*, 2 septembre 1891.)

## BOULANGISME

---

Arcachon, 10 janvier 1889.

Mon cher Vaillant,

J'appuie de tous mes vœux le citoyen Boulé, désigné par le Congrès socialiste de mardi dernier, en regrettant plus que jamais que la maladie

persiste à me tenir éloigné du champ de bataille.

L'intervention d'une candidature ouvrière, franchement socialiste et révolutionnaire, en brisant le cercle vicieux dans lequel on prétendait l'étrangler, va permettre au Paris des grandes initiatives, au Paris qui en 1886 encore donnait cent mille voix au Roche de Decazeville contre la coalition de tous les partis bourgeois, d'écraser dans ce fœuf électoral une dictature de cirque, sans abdiquer entre les mains capitalistes qui conduisent la République à sa perte.

Il me paraît impossible que, de la ville éventrée en 1871 par les obus de Ferry et passée au fil de l'épée de Boulanger, une majorité ne surgisse pas pour balayer, en même temps que le champignon néo-césarien, le fumier opportunisto-radical qui lui a donné naissance.

Paris, le département de la Seine ne sauraient être ni avec *les satisfaits aux dépens du peuple travailleur* qui rêvent de nous accommoder à la sauce de leur maître Jacques, ni avec le sabre abject au profit duquel un syndicat de politiciens à tout faire exploite un mécontentement aussi légitime que général.

Dès avril de l'année dernière, lorsque s'ouvrit dans le Nord le premier feu entre ces frères ennemis, boulangistes et cadettistes, dans *Le Cri du Travailleur*, d'accord avec le Comité central du Parti ouvrier de Lille, j'écrivais : « Ni Boulanger, ni Foucart. Entre le choléra et la peste, on ne choisit pas; on dit: non à l'un, et non à l'autre. »

Plus tard encore, dans le même Nord, c'est au cri de : « Contre Boulanger et contre Desmoutiers-Moreau ! » que nous avons fait campagne pour les socialistes Delcourt et Delcluze, sans nous laisser arrêter par le manque d'armes et de munitions, persuadés qu'avant tout il fallait indiquer au pays désemparé la voie au bout de laquelle est le salut.

Ce que la misère du département le plus ouvrier, c'est-à-dire le plus exploité de France, n'a pas permis : la victoire du socialisme, est possible à Paris, au Paris des journées de Juin et de la Commune. Et je ne doute pas, pour ma part, que les travailleurs parisiens, avant-garde et réserve en même temps de la République, nous apportent, le 27 courant, la revanche nécessaire, en faisant leur devoir, tout leur devoir.

Ce n'est pas en tirant d'affaires, en repêchant par nos bulletins les ventrus du capitalisme qui, par leur impuissance et leurs tripotages, ont épuisé la confiance de la nation ; ce n'est pas en se portant au secours de la Sainte-Trinité bourgeoise Ferry-Floquet-Clemenceau que l'on arrachera l'outil républicain à toutes les réactions groupées derrière un panache de foire ; mais en affirmant la République du travail et en mettant dans le même sac, jeté lui-même au fond de la Seine, les tenants du bazar gouvernemental et leur concurrent qui n'est pas au coin du quai.

Ouvriers de Paris,

L'épauletier Boulanger et le patron Jacques appartiennent tous les deux à la même classe ennemie, qui depuis un siècle a mis la vôtre, la France prolétarienne, au régime de la faim et du plomb. Si vous en avez assez du rôle de dupes, réservant pour vous-mêmes vos bulletins, vous les collerez, l'exploiteur et le tueur, au même mur électoral — en attendant l'autre.

Et vous irez aux urnes en masses compactes, passant sur le corps de vos traîtres, aux cris de : « Vive le Prolétariat ! Vive la Révolution sociale ! Vive Boulé ! »

JULES GUESDE

*de l'Agglomération Parisienne  
du Parti ouvrier.*

## UNE FORMULE PRETENDUE COMMUNISTE

---

**Un vieux cliché.**

Le vieux cliché — prétendu communiste — « de chacun selon ses forces, à chacun selon ses besoins » tend à redevenir à la mode. En vain un de ses pères, M. Louis Blanc, l'a compromis dans les fusillades de Juin 48 et les mitrillades de

Mai 71. Des socialistes du Parti ouvrier, sans que l'on puisse s'expliquer comment et pourquoi, l'ont repris à leur compte et l'apposent comme un pas en avant à la formule collectiviste : « De chacun selon les nécessités de la production, à chacun selon son temps de travail. »

D'autres vont plus loin encore et en font un idéal, le dernier mot de la justice productive et distributive.

En notre double qualité de communiste — comme but — et de collectiviste — comme moyen — c'est avec la plus grande peine que nous assistons à la résurrection d'une formule qui, sous une apparence progressive, cache une véritable rétrogradation.

Ceux qui l'ont de nouveau arborée ont sans doute obéi à une préoccupation de solidarité et d'égalité vraie. Ce qu'ils lui demandent c'est d'empêcher, comme ils le disent, que « les êtres humains ne souffrent ou ne bénéficient des aléas de l'hérédité physiologique », ou, en d'autres termes, que ceux qui, physiologiquement, peuvent plus, produisent plus sans recevoir plus et que ceux qui, physiologiquement, peuvent moins, produisent moins sans recevoir moins. Ce n'est donc pas les intentions que j'incrimine. Je ne m'en prends — comme toujours — qu'à la conclusion, qui n'est pas seulement fausse, mais pleine de péril.

« De chacun selon ses forces ». Mais qui mesurera les forces de chacun ? Ou le jaugeage se

era extérieurement, par un *mètreur* étranger : — et c'est l'arbitraire ; — ou il se fera intérieurement ; c'est chacun qui déterminera l'état de ses forces, ce qu'il devra donner à la production : — et c'est une prime à la paresse ; et demain, c'est-à-dire au lendemain de la Révolution qui les dépossédéra de leur oisiveté capitaliste, il n'est pas un seul bourgeois qui, déshabitué comme il l'est de tout travail, ne se fasse entretenir par les ouvriers vainqueurs en invoquant son incapacité musculaire ou cérébrale.

« De chacun selon ses forces », cela veut encore dire que si je *puis* produire dix, je *dois* produire dix, que si je suis capable de douze heures de travail, il me faudra travailler douze heures. Mais pourquoi, à quel titre, dans quel but, si la satisfaction des besoins de la collectivité tout entière peut être obtenue au prix *minimum* de cinq ou six heures de travail pour chacun, devrais-je dépenser toutes mes forces ? L'idéal n'est pas, ne doit pas être, d'extraire de l'homme le *maximum* des efforts, mais bien au contraire de restreindre ses efforts et de lui laisser pour sa jouissance personnelle la plus libre disposition de ses forces ou facultés.

La deuxième partie de la formule : « à chacun selon ses besoins », n'est ni plus égalitaire, ni plus socialiste. Si les objets nécessaires à la vie existent en quantité suffisante, pourquoi en limiter l'usage à des besoins déterminés du dehors ? Et si, au contraire, malgré l'extra-productivité du

capital socialisé, une partie seulement des besoins de tous peut être satisfaite, comment reconnaître à chacun le droit de consommer selon ses besoins par lui-même constatés ? Comment ne pas limiter, ne pas rationner cette consommation individuelle ?

Combien la formule collectiviste — si provisoire doit-elle être — est supérieure à tous les points de vue !

Dans le domaine de la production, c'est l'ensemble des besoins de tous, *statistiquement* fixé, qui détermine, en même temps que la totalité des efforts humains nécessaires, la part de chacun dans ces efforts. S'il faut, dans l'état de l'outillage social, 90 millions d'heures de travail par jour pour loger, habiller, nourrir, chauffer, la totalité des hommes, femmes et enfants, il suffira de diviser entre les membres valides de la collectivité cette somme d'heures de travail pour avoir la mesure du travail obligatoire pour chacun.

Plus la machine universalisée et perfectionnée réduira l'effort humain indispensable, et moins l'homme, chaque homme, aura à travailler, quelles que puissent être ses forces, dont il utilisera le surplus disponible pour son plaisir.

Cette égalité dans le temps de travail, plus ou moins productif selon les forces de chacun, empêchera les plus forts de bénéficier de leur *plus-force*, et les plus faibles de souffrir de leur *plus-faiblesse* ; car, dans la répartition des produits, ce n'est pas la productivité individuelle — d'ailleurs impossible à établir — qui servira de *mètre*,



mais le temps de travail. Egal pour tous, sans distinction de sexe ni d'âge, il permettra la satisfaction des besoins — ou la consommation — égale pour chacun.

Quant à la société communiste, qui ne deviendra une réalité vivante que lorsque les produits consommables existeront en quantité telle que la consommation des uns ne puisse ni entraver ni restreindre la consommation des autres, et qui sortira de l'ordre collectiviste avec des producteurs ou des hommes transformés par les conditions nouvelles du travail, elle n'aura pas d'autre devise que celle inscrite par Rabelais à la porte de son abbaye de Thélème :

*Fais ce que voudras.*

Ni la production de chacun ne sera déterminée par ses forces, ni sa consommation par ses besoins,

*De chacun et à chacun selon sa volonté*, telle sera l'unique règle sociale — si règle on peut appeler cette absence de toute réglementation.

Et cette liberté dans la production et dans la consommation sera possible, je le répète, parce que la nourriture, le vêtement, etc., existeront alors pour tous dans la même proportion que l'air ou que la lumière aujourd'hui et parce que le travail considérablement restreint, harmonisé avec les goûts et accompli en commun ou en famille — la grande famille humaine réconciliée — sera devenu un attrait, un besoin auquel nul ne

sera assez ennemi de lui-même pour vouloir se soustraire.

(*L'Égalité*, 14 mai 1882.)

## SYNDICALISME

---

### Aujourd'hui comme hier.

De ce que, en suite des divisions existant dans le Parti socialiste et que nous avons tout fait pour conjurer, nous engageons les Chambres syndicales à se constituer sur le terrain exclusivement corporatif, M. A. Lavy conclut — ô honnêteté broussiste ! — que nous prêchons la désertion de la lutte politique.

Et il daube, trois colonnes durant, sur ce qu'il appelle « un nouvel avatar du marxisme », soit, en français, l'abandon de notre programme et de notre tactique.

M. A. Lavy nous prend évidemment pour un autre lui-même (1), ce qui peut être très chrétien, mais ce qui est encore plus faux.

---

(1) Les avatars — ou les changements de peau — de M. A. Lavy sont presque aussi nombreux que ceux de son copain et grand chef B... qui veut tout absorber dans l'Etat après avoir — en bon anarchiste — poursuivi la suppression de toute espèce d'Etat, et qui entend, en 1887, tout mettre en services publics, après avoir, en 1873, à Genève, voulu détruire jusqu'au service des Postes.

Mais ce qu'on appelle le parti possibiliste est comme la femme de Sganarelle : il aime qu'on se f...iche de lui, debout, couché, à pied, à cheval et même en voiture. C'est sa spécialité.

Ce n'est pas chez les marxistes qu'après avoir stultifié les travailleurs avec la candidature manuelle — alors qu'il n'y avait que des vestes électorales à récolter — on jette au panier ce soi-disant principe, lorsque, le succès devenu possible, les Lavy, les B... et autres non-ouvriers entendent siéger et émarger à l'Hôtel de Ville.

Ce n'est pas chez nous qu'on sacrifie à un Clemenceau la journée de huit heures et le minimum de salaire, pour les reprendre lorsque, au lieu d'être un poids mort, ces revendications sont devenues un cheval de renfort électoral.

Ce n'est pas chez nous qu'après avoir renoncé au titre de « Parti ouvrier » comme compromettant et l'avoir remplacé par l'appellation vague de « Fédération des travailleurs socialistes », on revient au titre premier, toujours pour le besoin de ses candidatures.

Dans notre Parti où, ne visant aucune place, on n'a pas besoin de raccourcir ou d'allonger l'échelle qui y mène, on est aujourd'hui ce que l'on était hier, et l'on sera demain ce que l'on est aujourd'hui.

Aujourd'hui, comme il y a onze ans, nous disons à tous les travailleurs, sans distinction, que l'action politique dirigée contre l'Etat à enlever de vive force à la bourgeoisie est la préface indispensable de toute transformation économique.

Aujourd'hui, comme toujours, nous poussons le prolétariat, à la fois manuel et intellectuel, à se former en parti politique distinct, s'emparant ré-

volutionnairement du pouvoir à la première occasion et s'y maintenant dictatorialement jusqu'à la complète instauration de l'ordre communiste, tout gouvernement devant alors — et seulement alors — disparaître avec les classes disparues.

Mais si, contrairement aux Lavy et consorts qui, pour être conseillers municipaux ou députés, admettent un Parti ouvrier ouvert — ou livré — à « qui que l'on soit, mutuelliste, individualiste, etc... », nous croyons que l'organisation politique du prolétariat doit être nettement et exclusivement collectiviste ou communiste, en matière d'organisation ouvrière proprement dite, sur le terrain du pain quotidien à défendre, notre conclusion est — et a toujours été — toute différente.

Aujourd'hui, comme du temps de *L'Egalité*, comme à notre dernier Congrès national de Roubaix, nous sommes convaincus que pour sortir de leur émiettement, pour cesser d'être de la poussière sur laquelle on marche, pour devenir des organisations puissantes sauvegardant le présent et préparant l'avenir, les corporations ne doivent rien connaître des opinions de leurs membres et ne s'inféoder à aucune fraction socialiste pour ne violenter personne et n'écarter personne du Syndicat.

Que cette manière de faire, exposée par Deville dès 1880, ne soit pas du goût du broussisme qui ne vit que des divisions ouvrières, soigneusement entretenues là où elles existaient et créées de toutes pièces là où elles étaient heureusement

inconnues, c'est possible, et on se l'explique sans effort.

Mais nous n'y pouvons rien, cette manière de concevoir et de pratiquer l'union des travailleurs par métier s'imposant de plus en plus.

Elle s'impose, si nous ne voulons pas revoir ce qui ne s'est que trop vu depuis des années, c'est-à-dire la même Chambre syndicale devenant successivement possibiliste, anarchiste, etc., et mourant à chaque saute de vent politique, quand elle ne mourait pas définitivement, laissant la corporation plus en miettes que jamais.

Elle s'impose, si nous ne voulons pas voir se constituer dans chaque corporation autant de Chambres syndicales ou Cercles corporatifs qu'il peut exister de nuances socialistes concurrentes ; si nous ne voulons pas avoir, s'épuisant dans des conflits fratricides comme ceux de la Bourse du Travail, ces groupes d'un même métier jurant, les uns par l'Union Fédérative, les autres par le Comité Révolutionnaire central, ceux-ci par l'Agglomération Parisienne, ceux-là par la prétendue spontanéité anarchiste.

Agir autrement, vouloir que le corps de métier, en s'organisant, prenne parti pour un des groupements socialistes contre les autres, c'est, au lieu de la concentration nécessaire, organiser, plus que l'éparpillement, la guerre civile dans chaque branche du travail.

Tant pis pour ceux qui ne s'en rendent pas compte, ou qui, sachant à quoi s'en tenir, se met-

tent en travers de ce mouvement de salut, sous prétexte qu'il doit faire tourner leur sauce électorale.

(*Le Socialiste*, 10 septembre 1887.)

### **Nécessité et insuffisance.**

L'ancien Parti ouvrier français, que la mauvaise foi de ses divers adversaires s'est acharnée à transformer en ennemi des syndicats, a toujours au contraire affirmé, pour les travailleurs, la nécessité de s'organiser corporativement (1), — nécessité que suffiraient à démontrer la dissolution des corps de métiers par la Révolution bourgeoise de 89, l'infâme loi Chapelier interdisant jusqu'aux réunions entre ouvriers d'une même profession pour « la défense de prétendus intérêts communs » et les 25.575 condamnations qui, de 1825 à 1884, se sont, en France, abattues sur des prolétaires coupables d'avoir essayé de se grouper, de coaliser leurs efforts.

L'organisation corporative ou syndicale s'impose doublement :

1° Pour la défense du pain ouvrier, de la dignité ouvrière, qui échappe au travailleur isolé, que la faim livre sans résistance possible à tous les caprices de l'employeur, les travailleurs associés étant seuls en mesure de substituer, à la vente

---

(1) Voir les résolutions, en ce sens, des Congrès nationaux de Roanne (1882), Roubaix (1884), Lille (1890), etc., etc.

individuelle et sans condition de leur force-travail, des contrats collectifs réduisant la durée de travail et en augmentant le prix ;

2° Pour la préparation de la nouvelle société, de l'ordre socialiste, qui fonctionnera d'autant plus facilement, avec moins d'à-coups, que, repris à leurs détenteurs oisifs et voleurs, les moyens de production pourront être remis à un prolétariat préalablement groupé, solidarisé et habitué à l'action commune.

Une autre raison immédiate, pour laquelle les syndicats professionnels s'imposent, c'est que les lois dites ouvrières ou de protection du travail, dépouillées en général de sanction, *ne valent* — on pourrait dire *ne vivent* — que dans la mesure où la force corporative ouvrière leur donne vie et effet.

Tout ouvrier qui ne rallie pas son syndicat, pour quelque motif que ce soit, est, qu'il le veuille ou non, traître à sa classe, à sa famille et à lui-même.

Mais, si indispensables qu'elles soient, l'organisation et l'action corporatives, qui ont, entre parenthèses, valu à l'ouvrier anglais et américain les plus hauts salaires et les plus courtes journées de travail, ne sauraient suffire à l'émancipation des travailleurs.

D'abord et surtout parce que, même victorieuse, la grève, qui est l'arme syndicale par excellence, laisse le travailleur à l'état de prolétaire ou de salarié ; elle se meut dans le cercle du patronat,

qui survit à toutes les victoires des salariés ; si la part de ces derniers dans le produit de leur travail a pu s'accroître, ils sont toujours, parce qu'ils mettent en œuvre un outillage et une matière première qui ne leur appartiennent pas, obligés de partager avec le capital ou le capitaliste. Il leur faut toujours, pour pouvoir travailler, pour eux et les leurs, continuer à *travailler gratis pour le patron*, collectif ou individuel, dont les *profits ou bénéfices sont faits de ce travail non payé*.

D'autre part, par suite de la tactique nouvelle adoptée par les employeurs coalisés, les grèves, même les grandes grèves, appuyées par les millions des cotisations ouvrières, se brisent de plus en plus impuissantes contre les lock-out patronaux. La fermeture générale des ateliers, par laquelle il est répondu au refus partiel du travail, en amenant les grévistes multipliés à consommer rapidement leurs munitions, assure le dernier mot ou le champ de bataille au capital ; on a pu s'en convaincre en Angleterre lors de la dernière grève monstre des mécaniciens qui s'est terminée par la défaite du travail.

Au lock-out s'est d'ailleurs ajouté le *trust*, c'est-à-dire la concentration, dans les mêmes mains capitalistes, de toute une industrie, concentration qui (l'écrasement presque sans combat des mécaniciens amalgamés des Etats-Unis l'a surabondamment prouvé il y a moins de trois ans) rend toute lutte impossible.

L'action corporative enfin, avec son unique sanc-



tion, la grève, ne peut rien contre le chômage, ce fléau du monde du travail, que multiplie le machinisme de plus en plus généralisé et automatisé. C'était hier, dans l'industrie textile, les *caneteuses* et les *bobineuses* mécaniques, les *metteuses de laine aux cardes*, les *laveuses* qui remplaçaient, c'est-à-dire mettaient hors de leur seul moyen d'existence, le travail, hommes et femmes dans la proportion de 80 0/0. Ce sera demain — on pourrait dire c'est déjà aujourd'hui, puisque, s'il n'est qu'à l'état de proposition dans la Loire, il a tout récemment fait son apparition en Normandie — le nouveau métier à tisser, annoncé dès 1902 à l'Académie des sciences par M. Levasseur, retour des Etats-Unis, « métier tel, actuellement, que certains ouvriers en conduisent jusqu'à huit, et tel avant peu que, grâce à une innovation toute récente, il marche presque automatiquement, si bien qu'un ouvrier en conduit quinze et plus ».

Syndicats et grèves ne peuvent également rien contre les *crises de surproduction*, que rend plus fréquentes et plus intenses la transformation de pays de consommation en pays de production. Transformation que n'hésitent pas à précipiter, pour gagner davantage, les « patriotes » à la Seydoux, à la Harmel et à la Motte, qui transportent une partie de leur fabrication et élèvent des usines en Espagne et dans la Pologne russe. Six de ces usines seulement, édifiées à Czeszokowa, à Lodz et à Moscou par les Motte-Meiliassoux et Delsoutre, les Allart, les Desurmont, les Dufour-

mantel et les Armand, fabriquent chaque année pour plus de 60 millions. Autant d'enlevé — ou de volé — aux ouvriers et ouvrières de Roubaix et de Tourcoing qui, même syndiqués, sont désarmés contre ces véritables crimes de lèse-patrie.

Pour en finir avec la misère qui est, en régime capitaliste, attachée au travail comme l'ombre au corps, pour cesser d'être une classe-machine qui n'est admise à vivre que dans la mesure où ses muscles et ses nerfs peuvent être convertis en profits par et pour une poignée de possédants parasites ; pour jouir des richesses inépuisables qui sont son œuvre et pour que machinisme, vapeur, électricité, toutes les découvertes et applications de la science se traduisent en loisirs, en bien-être et en liberté pour l'humanité entière, il faut au prolétariat s'organiser et agir politiquement.

Son salut, le salut commun, est suspendu à la prise du pouvoir politique par les travailleurs constitués en parti de classe. Seul le gouvernement, l'Etat conquis par eux, par leur classe, peut leur permettre, en restituant à la société tous les moyens de production et d'échange, d'affranchir le travail et d'apporter enfin à notre espèce, réconciliée avec elle-même, l'ordre et la paix.

*(Le Socialiste, 1894.)*

### **Un premier mot.**

Il n'y a pas place pour les syndicats dans l'organisation politique du prolétariat qu'est et que doit être le Parti socialiste.

Ainsi le veut notre projet d'unité, mais ainsi le veulent surtout la composition et le rôle des syndicats, leur présent et leur avenir.

C'est par profession et pas par opinion, c'est par métier qu'ils s'organisent. Grouper tous les ouvriers d'un même métier, d'une même profession, non seulement localement, mais nationalement et internationalement, pour substituer, dans la défense quotidienne de leur salaire et de leur dignité, la puissance collective à l'impuissance individuelle, tel est leur but premier et essentiel. Et ce but sera d'autant mieux atteint ou, plus exactement, ne pourra l'être qu'autant que l'organisation corporative embrassera la totalité des membres de la corporation.

Cette unité corporative est tellement indispensable que, pour la réaliser, on a été, notamment en Suisse, jusqu'à vouloir rendre le syndicat obligatoire. Elle exige, en tous cas, qu'on écarte, comme un suprême péril, tout ce qui tendrait ou serait seulement de nature à l'empêcher ou à la rompre, soit en tenant hors du syndicat professionnel une partie des *exerçant la même profession*, soit en entraînant dans le même métier la constitution de syndicats concurrents et adverses.

Or, il n'est pas douteux que telle serait la conséquence forcée de l'incorporation, dans le Parti socialiste proprement dit, des organisations syndicales, obligées dès lors de poser des conditions théoriques à leur recrutement ; condamnées à distinguer entre travailleurs du même métier et à

ne plus s'ouvrir qu'à une minorité déjà acquise au socialisme, doctrine et politique ; incapables, par suite, de remplir leur unique et nécessaire fonction.

Ce serait, en même temps que l'émiettement corporatif, la porte ouverte à toutes espèces de contre-syndicats, démocrates-chrétiens, voire patronaux ou *jaunes*, basés eux aussi sur des considérants étrangers à la profession, et la guerre la plus fratricide passant fatalement par cette porte.

Et c'est nous, les socialistes, qui, après avoir pris à Marx et à Engels leur cri de vie : *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !* aboutirions à ce cri de mort : *Travailleurs de chaque corps de métier, divisez-vous !*

Je dis que cela est impossible, et qu'à moins d'être le pire ennemi du mouvement syndical, nul ne saurait songer à l'arracher à son terrain propre sur lequel, en sauvegardant le présent ouvrier, il élabore l'avenir socialiste, pour le dévier sur l'écueil, même de notre politique, où il ne pourrait que se briser stérilement.

Et j'ai pour nous, avec nous, l'immense majorité de la France syndiquée qui, dans ses deux derniers Congrès nationaux, des Bourses du Travail et de la Confédération du Travail, a parlé assez haut et assez clair pour que personne ne puisse en ignorer.

Mais il existe, dans l'intérêt supérieur des syndicats, d'autres motifs de ne pas les embarquer avec le socialisme et ses militants. Ne serait-ce

que la législation qu'ils subissent. Ne serait-ce que la fameuse réforme de 1884 dont M. Waldeck-Rousseau a l'effronterie intermittente de se vanter et qui tient, comme une épée de Damoclès suspendue sur leur tête, un arrêt de dissolution à la moindre excursion hors du domaine professionnel qui leur a été étroitement assigné.

Dans de semblables conditions — rappelées, qui plus est, par Millerand lui-même dans son discours de Limoges — quelle responsabilité n'aurions-nous pas assumée si, avec notre égale méfiance de tout gouvernement bourgeois, — fût-il plus de défense républicaine que celui de la Martinique et de Chalon, de l'expulsion de Morgari, du « rapatriement » de Sipido et de l'application des lois scélérates — nous avions, pour notre projet, provoqué les associations professionnelles à une collaboration politique directe qui pourrait leur être mortelle !

Et quelle responsabilité n'assument pas pour demain ceux qui, ne soutenant (ils le répètent à l'envi) le ministère de l'heure présente que par crainte d'un ministère de réaction qui nous guette, n'en persistent pas moins à préparer des victimes à cette réaction, en entraînant les syndicats dans une voie extra-légale qui les met à la merci du premier Méline ou Dupuy revenu !

Nos amis de la Sociale-Démocratie allemande ont été à la fois plus prudents et mieux inspirés. Autant pour abriter leurs associations de métier contre la légalité impériale que pour leur permet-

tre d'accomplir leur œuvre, c'est-à-dire d'encadrer, d'unifier, par profession, toute l'Allemagne ouvrière, ils ont fini par couper les derniers liens qui les retenaient au Parti. L'organisation et l'action corporative sont aujourd'hui, de l'autre côté des Vosges, complètement distinctes de l'organisation et de l'action politiques, se poursuivant parallèlement, solidairement sans doute, mais sans se pénétrer et se confondre.

C'est dans le même esprit qu'a opéré pendant des années, de 1884 à 1895, notre Parti ouvrier, aussi longtemps qu'a fonctionné cette admirable Fédération nationale des syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France, à laquelle nous devons les Premier-Mai. C'était à elle — qui centralisait le mouvement de classe sous la forme professionnelle — et non au Parti — unité nationale politique — qu'allaient jusqu'aux Chambres syndicales jaillies de l'effort personnel de nos militants.

Pour que nous nous départissions de cette règle, il a fallu des incidents qui sont, heureusement, de l'histoire plus qu'ancienne: morte. Il a fallu une dualité corporative nationale et les luttes qui l'ont suivie, pendant lesquelles force a été au Parti de donner dans ses rangs, à un certain nombre de syndicats à allure socialiste, un abri provisoire.

Mais même alors, en attendant de pouvoir les verser à l'unité syndicale reconstituée, nous avons toujours évité avec soin de leur faire jouer un rôle politique actif. C'est ainsi qu'ils n'ont jamais

ou ni dans nos Congrès, ni dans les divers conseils exécutifs du Parti, une représentation spéciale.

Il ne s'agit d'ailleurs pas, quoi qu'on en ait dit — et c'est par là que je terminerai — d'un abîme à creuser entre le syndicalisme et le socialisme qui s'ignorerait et, à rester étrangers, risqueraient de devenir ennemis.

Notre projet pourvoit, au contraire, expressément à ce que ces deux modes d'action du prolétariat en travail de Révolution, bien que distincts de but et de moyen, puissent se concerter et se combiner chaque fois qu'il y aura lieu, « la Confédération Générale du Travail devenue, par l'afflux de tous les syndicats, la représentation totale des organisations corporatives françaises, ayant à s'entendre avec le Comité général du Parti socialiste sur toutes les questions intéressant le monde du travail, soit sous forme de délégation permanente, soit par voie de délégation spéciale, au fur et à mesure des décisions à prendre ».

Là est la solution du problème — sans compter qu'il suffira de reprendre la résolution de notre Congrès de Lille, de 1890, faisant un devoir à tous les membres du Parti de rallier le syndicat de leur corporation respective, pour maintenir entre les deux éléments la communion courante nécessaire.

*(Le Petit Sou, 5 décembre 1900.)*

### Autre côté de la question.

J'ai établi l'autre jour, sans qu'il m'ait été répondu, que l'incorporation contre nature des syndicats au Parti socialiste serait destructive de l'*unité corporative*, qui s'impose à la fois comme frein à l'exploitation capitaliste d'aujourd'hui et comme préparation à la production sociale de demain.

Il me reste à indiquer aussi brièvement comment elle ne serait pas moins funeste à l'*unité socialiste*, en livrant le parti à l'anarchie et à l'impuissance.

Qui dit socialisme dit prolétariat passé, du simple instinct de classe qui pousse à se défendre, à la conscience de classe qui, en vue d'un affranchissement reconnu possible et dont les conditions sont connues, permet et commande l'offensive.

L'organisation à laquelle il donne lieu se compose de ceux qui, parmi les prolétaires, sont arrivés à la double conviction :

1° Que l'émancipation du travail est subordonnée à l'appropriation sociale des moyens de production et d'échange ;

2° Que cette appropriation, qui implique l'expropriation de la classe capitaliste, est elle-même subordonnée à la conquête, par la classe ouvrière organisée, du pouvoir politique, instrument indispensable d'une pareille transformation de la propriété.

Elle repose, en un mot, sur la communauté de



conception ou de pensée, qui peut seule entraîner et déterminer la communauté d'efforts ou d'action, en dehors de laquelle il n'y a pas de parti, de parti révolutionnaire surtout, c'est-à-dire prêt, les circonstances aidant, à suppléer à la force extensive du nombre par la force intensive de la coordination et de la discipline.

Or, que deviendrait cette unité théorique et pratique le jour où, au lieu de se recruter homme par homme, au fur et à mesure de l'éveil des cerveaux, par libre et personnelle adhésion à la doctrine et à la tactique communes — quand ce n'est pas après un stage éliminatoire, comme dans notre Nord — le socialisme militant se trouverait envahi par des collectivités d'ordre purement professionnel, à intellectualité divergente et à personnel variable, trop confuses intérieurement pour ne pas être un élément extérieur de confusion ?

Le « salmigondis » dont parlait Kautsky à propos de l'union socialiste sortie de la salle Wagram et « désunie sur les questions les plus importantes », serait du coup dépassé. Ce ne serait pas seulement « à côté de blanquistes et de marxistes, des semi-anarchistes qui veulent remplacer la lutte politique par la grève générale, ou de doux coopérateurs qui espèrent exproprier la classe capitaliste à l'aide de sociétés de consommation. » Ce seraient toutes les divisions politiques et métaphysiques de la bourgeoisie, qui ont leur écho et leur suivants dans les syndicats, concurremment introduites avec ces derniers et par

eux dans l'orientation et la marche du Parti qui n'aurait plus de socialiste que le nom, en admettant qu'il continuât à exister.

Non pas que j'ignore la condition posée à l'acceptation des organisations corporatives. Je sais qu'elles devraient adhérer collectivement à la formule de nos revendications essentielles, telle qu'elle avait été dressée à la porte du gymnase Japy et de la salle Wagram. Mais je sais aussi ce que valent des engagements de cette nature.

Je n'ai — pour sortir France — qu'à me souvenir des « trades-unions » d'Angleterre et des multiples congrès dans lesquels elles ont mieux fait que de signer la formule, elles ont elles-mêmes formulé les revendications les plus collectivistes. Ce qui n'a pas empêché leurs quinze cent et quelques mille membres de se juger assez peu liés, assez indépendants du socialisme, pour ne pas donner à ses candidats plus du vingtième de leurs voix — moins de 70.000 aux dernières élections générales — les autres allant au divers partis bourgeois, *whigs* ou *tories*, voire à l'impérialisme et au *jingoïsme*.

Et je me représente les protestations indignées par lesquelles, après une expérience aussi concluante, Hyndmann et les autres amis de la *Social democratic federation* accueilleraient un Jaurès d'outre-Manche qui, sous prétexte que « les travailleurs groupés sont des socialistes virtuels », prétendrait mettre la lumière de leur socialisme sous le boisseau du syndicalisme britannique.

Ce qu'apporterait au Parti le flot corporatif nécessairement trouble et contradictoire, ce serait, avec ses poudres noyées, le chaos — et pis encore le jour où — pour reprendre une « inquiétude » et les termes mêmes de de Pressensé — il se rencontrerait, à défaut de Waldeck-Rousseau, « un homme d'Etat digne de ce nom » comprenant que « si le régime capitaliste peut être sauvé, ce n'est que dans la voie du socialisme conservateur » et, pour ce, décidé à « transplanter sur notre sol le trade-unionisme anglais avec ses tendances purement réalistes, son programme un peu terre à terre, son idéal tout pratique et étriqué, ses procédés un tantinet bourgeois », et à « s'approprier ces réformes sociales qui n'ont en soi rien de spécifiquement socialiste, qui réalisent un progrès appréciable, mais qui, par là même peuvent enlever à la Révolution une partie de sa force motrice ».

En attendant — ce qui ne veut pas dire qu'on aurait longtemps à attendre — ce serait, avec l'unité de notre action brisée, jusqu'à notre propagande paralysée par la situation aussi fautive que nouvelle qui, dans la grosse question des grèves notamment, serait faite au socialisme.

Jusqu'ici, par suite de la distinction, de la séparation maintenue entre la *formation* politique et la *formation* économique, lorsque s'est produit entre le travail et le capital un de ces conflits qui, comme le fruit à l'arbre, appartiennent au présent ordre social, à l'antagonisme des intérêts et

des classes sur lequel il est fondé, nous avons pu et dû nous porter au secours des travailleurs engagés — mais engagés par eux-mêmes — sans qu'à aucun moment fût découvert le Parti, irresponsable de la bataille et de son issue trop souvent fatale.

Vaincus malgré nous, malgré la solidarité active des nôtres, non seulement les grévistes n'avaient aucune raison de se détourner de l'idée socialiste, mais leur défaite même la leur faisait accueillir avec d'autant plus d'ardeur qu'elle représentait et préparait la revanche. C'étaient autant de recrues qui ralliaient le drapeau.

Tandis que, quoi qu'il fasse, dès l'instant qu'il englobera les divers corps de métier pour qui le refus collectif du travail est une éventualité de tous les jours, voici le Parti devenu *fauteur de grèves*. C'est lui qui, partout où elles éclateront, les aura provoquées, organisées. C'est sur lui qu'elles pèseront de tout leur poids. C'est à lui qu'on s'en prendra en cas d'échec et que les victimes demanderont des comptes. Autant de grèves écrasées, autant de localités, de régions fermées, interdites à la parole et au recrutement socialistes.

Plus on tournera et retournera le projet de fusionner et de confusionner l'organisme professionnel et l'organisme politique du prolétariat, et plus on se persuadera que, s'il pouvait aboutir, il n'aboutirait qu'à fausser et à annihiler l'un et l'autre.

(*Le Petit Sou*, 27 décembre 1900.)

# DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

---

## L'Encyclique.

C'est contre les socialistes, traités couramment d' « hommes turbulents », « imbus des pires doctrines », « ambitieux de nouveautés », et signalés à « la coercition », c'est-à-dire à la poigne de l'autorité publique, qu'est dirigée la « Lettre Encyclique » *sur la condition des ouvriers*. Et c'est à la glorification et à la propagande du socialisme qu'elle aboutit.

Ainsi, dans la légende juive, Balaam et son ânesse, chargés de maudire « le peuple de Dieu », prophétisaient malgré eux ses prochaines victoires.

Les classes et leur lutte fatale, que l'hypocrisie bourgeoise s'acharne à dissimuler sous le voile menteur de l'égalité des droits civils et politiques, l'écrivain pontifical les avoue et les proclame. Et dans quels termes !

« La violence des bouleversements civils a divisé le corps social en deux classes et a creusé entre elles un immense abîme. D'une part une fraction ayant toute la puissance parce qu'elle a toute la richesse, maîtresse absolue de l'industrie et du commerce dont elle détourne le produit au

cours de ses commodités et de ses caprices ; détentrice enfin de la majeure partie de l'administration de l'État. De l'autre côté une multitude qui ne peut rien parce qu'elle manque de tout, l'âme ulcérée et toujours prête aux désordres. »

Il n'est pas moins catégorique dans sa dénonciation de la source du mal : c'est « la monopolisation de la production et du commerce de toutes choses par une poignée d'opulents et de surriches qui ont imposé à la multitude infime des prolétaires un joug presque servile. »

Le programme de la démocratie-socialiste allemande débute par cette déclaration : « Le travail est la source de toute richesse. » Reprenant cette phrase littéralement, Léon XIII écrit : « Il est très vrai que le travail est l'unique source d'où procèdent les richesses des nations. » Et il ajoute : « De même que l'effet suit la cause, ainsi est-il juste que le fruit du travail soit au travailleur. »

Qu'importe, après de pareils aveux qui transforment les oisifs de la classe possédante en autant de voleurs, qu'importe que Son Infaillibilité s'attaque longuement à « la théorie socialiste de la propriété collective » ?

Cette prétendue réfutation passe, d'ailleurs, par-dessus nos têtes pour aller atteindre en pleines œuvres vives le régime capitaliste.

Quel est, en effet, l'unique argument invoqué à l'appui de la propriété privée, contre sa transformation en propriété commune ?

« L'empreinte de sa personne laissée par

l'homme à la portion de la nature corporelle qu'il a cultivée et les droits qu'elle lui crée sur ce bien devenu sien, sur ce sol où il a bâti, sur ce champ qu'il a arrosé de ses sueurs. »

Le pauvre pape, qui s'est endormi dans son Vatican comme Épiménide dans sa grotte, n'a pas l'air de savoir que dans notre société moderne ce sont précisément ceux qui bâtissent toutes les maisons, maçons, tailleurs de pierres, charpentier, etc., qui sont seuls à n'en pas avoir ; que ce sont ceux qui arrosent de leur sueur les plaines de la Beauce ou les rizières de Lombardie, journaliers à 2 francs ou à 75 centimes par jour qui n'ont jamais possédé et ne posséderont jamais un pouce de sol.

Son argumentation antédiluvienne, qui pouvait valoir pour la petite propriété d'autrefois fondée sur le travail du propriétaire, se retourne, en tous cas, contre la propriété capitaliste, qu'elle condamne sans recours, puisque ce qui la caractérise c'est le non-travail de ses titulaires.

Ce n'est pas le propriétaire de papier qu'est l'actionnaire ou l'obligataire qui a pu laisser « l'empreinte de sa personne » dans le puits à charbon où il n'est jamais descendu, dans le haut fourneau ou le tissage mécanique où il n'a mis ni l'œil ni le pied, mais l'ouvrier mineur, l'ouvrier métallurgiste et l'ouvrier tisseur. Ceux-là, oui, ont « laissé dans ces diverses portions de la nature corporelle » plus que « l'empreinte de leur personne », leur personne même souvent, c'est-à-dire

un membre ou la vie. C'est à eux, par suite, de par le chef de la catholicité, que doit revenir la propriété des tissages, des hauts fourneaux et des mines. Ce sont eux les « légitimes propriétaires ».

Et comme de plus en plus, en conséquence de la division du travail et du machinisme, cette « nature corporelle », comme Léon XIII appelle en son style barbare la matière et l'instrument de la production, ne peut être mise en valeur que collectivement, par des collectivités de travailleurs, ce n'est que sous la forme collective que les travailleurs pourront en acquérir et en conserver la possession.

L'Encyclique de Léon XIII, comme les rescrits de Guillaume, ne servira qu'à hâter la Révolution sociale.

*(Le Socialiste, 17 juin 1891.)*

### Réponse à un démocrate-chrétien.

La lettre que m'a value ma conférence de Bordeaux, sur le prétendu socialisme chrétien, est double, à la fois défensive et offensive, *pour* les syndicats mixtes dans lesquels M. André Tandonnet, comme M. de Mun, voit « la fin de la crise sociale », et *contre* la solution collectiviste de cette crise.

Je suivrai mon contradicteur sur son double terrain, en regrettant autant et plus que lui qu'il n'ait pu prendre la parole à l'Alhambra.



J'avais dit que les syndicats mixtes d'ouvriers et de patrons, eussent-ils toutes les vertus que leur attribue la démocratie-chrétienne, elles se trouveraient annihilées par un défaut, qu'ils partagent avec la jument de Roland : celui d'être morts — ou mort-nés, les patrons que l'on rêve d'associer à leurs ouvriers n'existant plus ou faisant de plus en plus place à l'anonymat actionnaire et obligataire.

M. André Tandonnet reconnaît la portée de ce qu'il appelle mon objection. Mais il ne la croit pas insoluble, parce qu'une loi pourrait « personifier » cet anonymat en obligeant à prendre le personnel directeur parmi les plus gros actionnaires.

M. André Tandonnet prouve ainsi, une fois de plus, que le parti auquel il appartient est composé d'aveugles, n'ayant pas même l'idée du mouvement qui s'opère autour d'eux et qui tend, au contraire, à *dépersonnaliser le capital*, aussi bien commercial et agricole qu'industriel ! La raison d'être et de se multiplier des sociétés par actions est précisément de rendre indépendants des individus, qui peuvent et qui doivent changer, le capital qui existe et se développe en dehors d'eux. (fonds de réserve, d'accroissement, etc.)

La loi dont il parle comme de la chose la plus simple, comme d'un verre d'eau à boire, serait toute une Révolution, Révolution à rebours de la tendance universelle et fatale d'une société de plus en plus menée par la finance.

Mais, fût-elle aussi facilement réalisable qu'elle

est utopique, le dernier mot de l'utopie, que cette loi serait impuissante à donner aux syndicats mixtes leur effet conciliateur et souverain, qu'en attendent leurs inventeurs --- sur le papier.

Nous n'aurons toujours qu'une fraction des capitalistes en contact avec l'ensemble des travailleurs, et cette fraction, dominée par l'intérêt supérieur du capital qu'elle représente, serait dans l'impossibilité d'améliorer le sort de son outillage humain.

Se représente-t-on les dix ou douze administrateurs de Paris-Lyon-Méditerranée découvrant, par des rapports quotidiens, des hommes, des semblables, des frères en Christ ou en humanité, dans les 80.000 metteurs en œuvre des wagons, des locomotives, des gares de la Compagnie et se préoccupant de leur assurer, *sur les dividendes diminués d'autant*, des conditions humaines d'existence, en augmentant le salaire des uns, en réduisant le travail des autres, et en n'éliminant pas, au fur et à mesure, tous ceux dont les services peuvent être économisés ? Ne seraient-ils pas, non seulement révoqués sur l'heure par des actionnaires qui ne voient et ne veulent voir que les bénéfices à encaisser, mais déferés aux tribunaux pour malversation ? Sans compter que, par suite de la *garantie d'intérêt* inscrite au budget, ce seraient les travailleurs des autres métiers qui, comme contribuables, auraient à combler le déficit ainsi créé dans les revenus des porteurs d'actions et d'obligations.

Dans la production, telle que l'ont faite la machine et la vapeur, il n'y a plus place pour des rapports humains entre le capital, se chiffrant par millions sortis de toutes les poches et voyageant dans toutes les mains, et le travail, fourni par des masses n'existant plus que comme force collective et anonyme. C'est la lutte — inévitable — pour le partage du produit, entre les capitalistes en quête du maximum de profit et les travailleurs à la poursuite du maximum de salaire.

J'avais dit encore que les syndicats mixtes, là où ils sont matériellement possibles — dans ce qui reste de la petite et de la moyenne industrie — acculeraient à la ruine les industriels qui entreprendraient dans une pareille voie, parce qu'il leur deviendrait impossible de suivre l'évolution mécanique qui réduit incessamment le personnel nécessaire, ou remplace, comme moins coûteux, l'outillage homme par l'outillage femme et enfant.

Et M. André Tandonnet de passer à côté de cette seconde objection en la réduisant « aux patrons qui entreraient dans les syndicats mixtes, infériorisés par les patrons moins philanthropes qui ne suivraient pas leur exemple. »

Ce n'est pas seulement l'adoption du système par quelques-uns, mais le système lui-même que proscrit « l'incessant mouvement de découvertes scientifiques dans le monde économique ».

Applicable — et appliqué — dans le milieu immobile ou conservateur du moyen âge, il ne

saurait résister à un milieu aussi révolutionné et aussi révolutionnaire que le nôtre.

J'arrive au collectivisme, qui paraît à mon contradictoire un retour à un passé père et mère de misère. Il me cite entre autres « les pays musulmans où, l'Etat seul propriétaire du sol et pouvant révoquer ses concessions suivant l'arbitraire le plus aveugle, l'agriculture et l'ouvrier agricole sont dans les conditions les plus lamentables ».

Il aurait pu aussi bien invoquer contre le suffrage universel les tribus sauvages — voire anthropophages — d'autrefois, dans lesquelles les chefs étaient élus pour la chasse et pour la guerre. Aurait-il pour cela démontré que le principe électif ne s'impose pas et ne doit pas s'imposer de plus en plus, non seulement dans l'ordre gouvernemental moderne, mais dans l'ordre administratif et financier ?

De ce qu'une certaine forme collective de la propriété ait présidé pendant des siècles à l'existence et au développement d'une humanité ignorante et impuissante, il ne s'ensuit pas qu'appliquée à un autre milieu, à une autre humanité arrivée à sa période scientifique et dotée de moyens de production vraiment féeriques, l'appropriation collective doive aboutir aux mêmes résultats, ou, plus exactement, à la même absence de résultats.

M. André Tandonnet raisonne comme quelqu'un qui, parce que le pouvoir temporel des papes a été supprimé sous Pie IX, concluerait qu'il l'a été par Pie IX.

Misérable, notre espèce l'a été en la primitive période collectiviste, mais pas à cause de ce collectivisme rudimentaire, qui a été au contraire la condition de la survivance de l'homme d'alors, à peine sorti de l'animalité et incapable, en dehors de l'action commune basée sur la possession en commun, de lutter victorieusement contre la nature ennemie.

Ce que M. André Tandonnet ne sait pas — il n'est pas le seul, hélas ! — c'est que les formes diverses qu'a revêtues ce *rapport entre l'homme et les choses qui constitue la propriété* ont toutes été déterminées par la forme momentanément dominante de la production ou des moyens de satisfaire par le travail les besoins humains.

Là où le moyen général — pour ne pas dire exclusif — d'existence est la chasse qui exige — l'homme est alors si peu armé ou si désarmé — l'association, la communauté des efforts, la propriété des territoires de chasse est commune ou collective.

Là où l'agriculture apparaît et l'industrie, comme à leur début elles se prêtent, par un outillage élémentaire, à l'action, au travail individuel la propriété devient individuelle. Et basée sur le travail du propriétaire, elle est sacrée, parce qu'en assurant le produit au propriétaire travailleur elle est le plus grand excitant à la production.

Actuellement, si la forme collective de la propriété s'impose à nouveau, c'est que le travail

collectif, la production en commun sont commandés par les moyens de production moderne.

Pour mettre en mouvement ou en valeur un chemin de fer, un haut fourneau, des tissages mécaniques, des filatures, il faut des collectivités ouvrières.

De même pour la culture du sol, depuis les charrues à vapeur, les moissonneuses, les batteuses, etc.

De la propriété restée individuelle, alors que la production est devenue et devient tous les jours plus collective ; de cette contradiction entre la forme du travail et la forme de la propriété, tous les maux, tous les désordres qui affligent la société actuelle, et qui ne prendront fin que par l'appropriation collective ou sociale des moyens de production mis collectivement, unitairement en rapport.

Alors, — la société maîtresse de son sol, de son outillage industriel, de ses forces productives en un mot, et produisant pour et par tous ses membres, — plus de classes et de lutte de classes par conséquent. Plus de *salaires* et plus de *profits* : *le produit*, qui surabonde déjà et que la science, devenue émancipatrice, peut faire croître plus rapidement que les besoins à satisfaire.

Alors la machine, univorsalisée, automatisée, cesse de manufacturer des chômages et de la servitude ; elle se traduit en bien-être et en loisirs pour l'homme, pour tous les hommes, ne chassant de l'atelier social que des heures de travail.

En même temps qu'elle apporte sa rédemption à la femme devenue l'égale de l'homme, en cessant d'être dans sa dépendance économique. Le temps du travail est tellement réduit — deux heures, une heure peut-être — que, sauf aux périodes à jamais augustes où, véritablement mère de l'humanité, elle reproduit l'espèce, la femme peut se suffire, c'est-à-dire s'appartenir.

Pour me résumer, les catholiques qui, comme M. de Mun, ont sur leur chemin de Damas été terrassés par la question sociale, et veulent, pour la résoudre, réunir et réconcilier les *personnes* qui représentent les unes le travail, les autres le capital, poursuivent — je parle de ceux qui sont sincères — la plus chimérique des chimères, le capital et le travail, tant qu'ils seront divisés, étant nécessairement ennemis.

Les socialistes ou les collectivistes entendent, eux, réunir les deux facteurs de la production, le capital et le travail, sous la seule forme que permettent les énormes forces productives modernes, sous la forme sociale, parce qu'une société composée de travailleurs co-propriétaires c'est la fin de tous les antagonismes, la grande paix humaine.

Et ils ont pour eux, combattant avec eux et leur assurant la victoire prochaine, la concentration capitaliste qui se précipite dans tous les domaines : industriel, commercial, agricole, et dont la concentration sociale est l'aboutissant naturel et nécessaire.

(*Le Socialiste*, 14 août 1898.)

# MÉTHODE

---

## L'ordre révolutionnaire.

Quand la presse bourgeoise se décidera-t-elle — je ne dis pas à savoir — mais à apprendre ce dont elle parle ?

Voilà près de trois ans que nous avons ouvert à son usage une école de socialisme moderne dans nos divers organes, hebdomadaires et quotidiens, et malgré la précaution prise de nous abaisser à sa portée elle en est encore à ignorer le premier mot de notre méthode expérimentale et historique.

Le rédacteur en chef de *Paris*, M. Charles Laurent, que Deville s'était pourtant donné la peine de fouailler de main de maître, ne s'avise-t-il pas, à propos de la *dynamite* appliquée, à Montceau, à la politique ouvrière, de tracer la marche suivante à la Révolution que nous poursuivons :

« Hier les églises, aujourd'hui les casernes, demain le Parlement. »

Eh bien ! non, ce n'est pas dans cet ordre fantaisiste que s'opérera la liquidation de la société capitaliste.

Loin de commencer par les églises notre œuvre de salubrité publique, c'est par l'« autel », comme on disait autrefois, que nous terminerons.

Les religions ne vivent plus à l'heure actuelle



que d'une vie artificielle. Le ciel et l'enfer qui ont été, pendant des siècles, leur champ normal d'exploitation, ont cessé de faire des dupes.

Et il y a beau temps qu'elles auraient dû mettre la clef sous la porte et disparaître dans la plus frauduleuse des banqueroutes, si elles n'avaient trouvé une raison d'être extérieure dans l'ordre économique à soutenir moyennant finance ou pitance.

Les cultes ne sont plus aujourd'hui qu'une annexe de la préfecture de police. C'est comme chiens de garde de la propriété capitaliste que, depuis le cardinal jusqu'au simple desservant, la gent porte-soutane a survécu — à l'état de salariée, de fonctionnaire — au Dieu auquel elle est la première à ne pas croire.

L'Etat bourgeois qui la paie une fois renversé, une fois disparue l'exploitation patronale à laquelle elle sert de garde-chiourme, l'Eglise, toutes les églises s'évanouiront d'elles-mêmes, sans que nous ayons à nous mettre en frais de dynamite — réservée à des fins plus utiles.

Il n'est pas davantage exact que le seul parti révolutionnaire qui ait réellement une raison d'être, le Parti ouvrier, doive continuer par les usines.

Les usines, c'est-à-dire les moyens de production, qu'il ne s'agit pas de « faire sauter » mais de restituer à la collectivité et de *socialiser*, seront, si je puis m'exprimer ainsi, le couronnement de notre 89.

Avant de mettre sur elles la main de la nation ouvrière, il faudra de toute nécessité que l'instrument de cette appropriation sociale, le pouvoir politique ou le « Parlement », selon l'expression de *Paris*, ait été repris par nous.

C'est par le pouvoir politique, par suite, que nous débiterons. C'est le « Parlement » qui devra le premier être emporté, avec ou sans dynamite, le « comment » nous délogerons la bourgeoisie du gouvernement dépendant non des hommes, mais des circonstances.

Et en procédant de la sorte, en enlevant avant tout la forteresse gouvernementale qui commande toute la société bourgeoise nous ne serons pas des *novateurs*. Nous ne ferons que profiter de la leçon immortelle qui nous a été donnée à la fin du siècle dernier par les hommes du Tiers et suivre leur exemple.

Le pouvoir d'abord.

La propriété ensuite.

L'Eglise enfin — s'il en reste.

Tel est notre plan basé sur l'expérience de toute l'histoire et tellement inéluctable que nous le livrons sans hésitation à nos adversaires, persuadés que, si prévenus qu'ils puissent être, ils ne pourront rien contre lui.

(*L'Egalité*, 22 octobre 1882.)

### Vive la Démocratie-Socialiste !

Dans une certaine presse on a paru s'étonner que la Démocratie-socialiste allemande ait refusé d'insérer dans son programme à reviser *l'irreligion de l'avenir* et la République, quand on n'est pas parti de ce refus pour accuser le Congrès de Halle de modérantisme, voire de réaction.

Ces attaques, auxquelles ont fait écho des feuilles qui se prétendent socialistes, ne prouvent que l'impardonnable ignorance de leurs auteurs.

Ce qu'il y a le plus à admirer dans l'admirable œuvre accomplie à Halle, c'est précisément la presque unanimité avec laquelle le socialisme allemand s'est opposé à ce que sa campagne économique contre le régime capitaliste fût compliquée de campagnes à côté, politiciennes ou métaphysiques.

Pour avoir voulu procéder autrement, à quoi avons-nous abouti en France ? A quoi nous a menés la guerre faite aux curés et aux divers dieux depuis un siècle ? Et la guerre aux monarchies, royautés ou empires ? Nous avons fait, sans nous en douter, au prix souvent du plus généreux de notre sang, le jeu de l'unique ennemi, la bourgeoisie, trop heureuse de voir les efforts du prolétariat s'égarer contre des formes ou contre des fantômes. Pendant que l'on s'escrimait contre l'exploitation intellectuelle et qu'on se faisait tuer contre l'exploitation dynastique, on négligeait, on oubliait l'exploitation patronale, qui

est cependant la mère de toutes les exploitations.

On mettait, en un mot, la charrue avant les bœufs ; on s'en prenait aux effets en laissant subsister la cause. Résultat : néant.

En Allemagne, au contraire, dès le début, on s'est placé résolument sur le solide terrain voulu par l'Internationale et par la science.

L'Internationale disait : C'est dans la dépendance où sont les travailleurs de la classe qui a monopolisé les moyens de production que réside la source de toutes les servitudes, économique, politique et intellectuelle. Faire cesser cette dépendance en restituant à l'ensemble des travailleurs ou à la société les moyens de production devenus propriété collective, tel doit être le but exclusif de la classe ouvrière organisée.

La science ou l'expérience dit : Tous les changements de forme gouvernementale ne sauraient bénéficier aux travailleurs, tant que ce sera la même classe, la classe capitaliste qui sera au pouvoir. Sous la République comme sous la Monarchie, les prolétaires seront également exploités et écrasés, parce que, qu'elle soit élective ou héréditaire, la gérance de la nation appartient à la bourgeoisie exploitrice. A preuve les massacres de Juin 48 et de Mai 71 qui, accomplis sous la République, laissent bien loin derrière eux la tuerie de la rue Transnonain opérée sous la monarchie de juillet.

La science dit encore : L'idée d'un dieu, c'est-à-dire d'une puissance surnaturelle dominant

l'humanité, ne saurait disparaître que lorsque l'humanité affranchie sera elle-même devenue dieu, c'est-à-dire maîtresse des forces naturelles et des forces économiques qui la dominent et l'accablent aujourd'hui. Pour cela, il est indispensable que la société régisse, avec les moyens de production et d'échange, les phénomènes de production et d'échange qui la convulsent et la torturent fatalement dans l'état anarchique actuel.

L'athéisme, en un mot, comme la République — de fait et pas de nom — est fils de la transformation sociale dans le sens collectiviste ou communiste. Il est — et ne peut être — que le fruit dont le collectivisme ou le communisme triomphant est l'arbre nécessaire. Plantons l'arbre, c'est-à-dire faisons la Révolution, et c'en sera fini non seulement des religions, mais de toute conception supranaturelle. Et la République sera, la vraie, celle qui, les classes disparues, réalisera la communauté du bien-être dans la communauté du travail émancipé.

En résistant aux « jeunes » — aux *gamins* serait plus juste — qui, frais émoulus des universités bourgeoises, prétendaient arracher le prolétariat allemand à sa lutte contre le capitalisme pour le lancer dans les nuages de la métaphysique antidynastique et libre-penseuse, le Congrès de Halle s'est donc montré au suprême degré socialiste et révolutionnaire.

Sans s'inquiéter de la foi ou de la non-foi des travailleurs auxquels il s'adresse, le Parti conti-

nuera à ne leur demander qu'une chose : Etes-vous décidé à achever l'ordre bourgeois qui agonise et à installer sur ses ruines la propriété et la production sociales ? Nos rangs dès lors vous sont ouverts. Votre place est marquée à côté de vos frères qui combattent depuis 69, depuis qu'à Eisenach le cri de Marx : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » a retenti comme un appel de clairon.

Sans s'occuper de renverser un Guillaume pour lui substituer un Carnot, le parti continuera à marcher droit au pouvoir politique, à donner pour mot d'ordre à ses soldats : la conquête de l'Etat, c'est-à-dire l'expropriation gouvernementale de la classe capitaliste, qui est la préface indispensable en même temps que le moyen de son expropriation économique.

Et, je le répète, en agissant de la sorte, en maintenant sa tactique première, la Démocratie socialiste allemande a prouvé et qu'elle avait plus que personne la conscience de la mission qui incombe aux travailleurs modernes et qu'elle était digne d'occuper à l'avant-garde du prolétariat international la place d'honneur que lui ont valu douze années de résistance victorieuse à une persécution sans précédent.

(*Le Socialiste*, 9 novembre 1890.)

### La voix de l'Histoire.

M. Jules Simon, qui a été de l'escarmouche sociale de 1871 — côté des tueurs — est d'avis, et il l'imprime dans un journal de Marseille, que « les guerres sociales doivent être évitées à tout prix ». En quoi il n'a pas tort... pour l'ordre capitaliste qu'il défend et dont la prochaine guerre sociale sera infailliblement le tombeau.

Mais quelle habitude il faut avoir de la mauvaise foi pour rejeter sur « les ouvriers » la responsabilité du choc qu'il redoute si justement pour sa classe ? Pas plus que M. Simon nous n'oublions, ni ne méprisons la conférence internationale de Berlin qui a agité « les questions ouvrières ». Mais de ce que la réunion seule de cette conférence constitue un événement de premier ordre, parce qu'elle a montré la force du socialisme s'imposant à ses pires ennemis, il ne s'ensuit pas que l'on puisse écrire que « les ouvriers ont dédaigné ». Dédaigné quoi ? car je ne sache pas qu'on leur ait rien offert, — pas même les cahiers de musique que le virtuose Jules Simon a rapportés de la capitale des Hohenzollern.

De quel ignarisme en matière d'histoire il faut, ensuite, être capable pour s'étonner du langage suivant que l'on met, à l'égard des gouvernants bourgeois, dans la bouche prolétarienne :

« Nous n'attendons rien de vous. Nous prenons ce que vous offrez, non pas que ce que vous offrez vous appartienne; mais nous le prenons à

titre de restitution tardive et nous réclamons tout le reste ! »

Est-ce que ce langage figuré n'a pas toujours été le langage réellement tenu par les classes « souffrantes », selon l'expression du journaliste académicien, en travail d'affranchissement ? Est-ce que le Tiers-Etat, notamment, s'est arrêté dans sa marche en avant, devant les réformes que ne lui promettait pas, que lui tenait la monarchie de l'ancien régime ? Est-ce que, encaissant comme de simples à comptes toutes les satisfactions qui lui étaient données par les Turgot et les Necker, il n'a pas été jusqu'au bout, emporté par la logique des faits, jusqu'au bout qui s'est appelé la place de la Révolution, avec une tête sanglante de roi dans le panier à Samson.

Relisez votre histoire, monsieur l'avocat de la bourgeoisie, elle vous apprendra à être juste envers le Quatrième-Etat ou prolétariat qui, en marchant sur les miettes tombées de la table gouvernementale pour arriver à la table elle-même et s'y asseoir en souverain, ne fait que suivre le glorieux et fatal exemple que lui ont légué les grands bourgeois vos aïeux.

Mais les précédents historiques vous apprendront autre chose, si vous prenez la peine de les interroger, ne serait-ce qu'à ne pas jeter le plus inepte des anathèmes à la face de la guerre sociale ou civile qui, loin d'être « funeste », comme vous le prétendez, a été, contrairement à la guerre



étrangère dont vous prenez facilement votre parti, le grand agent du progrès humain.

Pour me limiter au « centenaire » que l'on célébrait l'année dernière, les guerres étrangères de la Révolution et du premier Empire ont coûté à notre France, que l'incapacité bourgeoise est en train de réduire à l'état d'expression géographique, trois millions d'hommes et dix milliards. Que lui ont-elles rapporté ? La dictature ou l'asservissement d'abord, l'invasion et le démembrement ensuite.

Les guerres étrangères du second et dernier Empire, pour avoir coûté moins d'hommes, sinon moins de milliards, n'ont pas abouti à un autre résultat : nouvelle invasion et nouveau démembrement.

Nos guerres civiles, au contraire, dont le passif général accuse à peine quelques millions — et quelques milliers de morts et de blessés, ont toutes été successivement mères de liberté.

Le 14 Juillet, dont vous avez fait la fête nationale, entraîne la nuit du 4 Août.

Au 10 Août correspond la première République.

Sous les pavés des journées de Juillet — que les pères des Jules Simon ne qualifiaient pas d'horribles, mais de « glorieuses » — étaient définitivement enterrés royauté de droit-divin, drapeau blanc et religion d'Etat.

Du sang de Février surgissait le suffrage universel, préface et promesse de l'égalité sociale.

Et les insurgés du 18 Mars, s'ils échouaient

dans leur tentative d'émancipation du travail et des travailleurs, sauvaient du moins — de l'aveu de leur assassin en chef, le petit Thiers — la forme républicaine définitivement acquise.

En opposant la fécondité des luttes de classe à classe à la *nuisance* des luttes de peuple à peuple, notre propre histoire convainc donc M. Jules Simon d'avoir parlé pour ne rien dire, en même temps qu'elle donne raison aux prolétaires de partout et à leur ferme résolution de ne plus se prêter au rôle de chair à canon dans des guerres territoriales ou financières, et de ne se battre désormais que pour eux-mêmes, contre l'exploitation économique et politique d'une caste qui, sa Révolution épuisée, barre aujourd'hui la route à l'humanité.

(*Le Socialiste*, 23 novembre 1890.)

## LE SOCIALISME ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

---

Les adresses de sympathies et de félicitations envoyées par les socialistes français aux socialistes allemands, à l'occasion du Congrès de Halle, n'ont pas l'heur de plaire à la classe bourgeoise française faite journal — j'ai nommé *Le Temps* — qui y voit « une adhésion sans réserve à la

politique socialiste allemande, une affirmation brutale de solidarité avec les doctrines et les efforts qui entraînent l'Allemagne » ouvrière « vers une organisation sociale » communiste.

En quoi *Le Temps* — une fois n'est pas coutume — fait honneur à ses lunettes. Oui, c'est plus qu'un « sentiment de fraternité » qui nous fait mettre, par-dessus la frontière, notre main dans la main des Bebel et des Liebknecht. Ce que nous entendons manifester, c'est la communauté du but à atteindre et des moyens à employer pour l'atteindre ; c'est l'identité, en un mot, de programme et de tactique qui ne fait plus des socialistes, non seulement de France et d'Allemagne, mais d'Europe et d'Amérique, qu'un seul parti, une même armée.

Oui, par ainsi, « nous répudions » — et nous nous en faisons gloire — « l'idéal cher » — trop cher — « à la démocratie française » depuis un siècle, et que *Le Temps* définit : « l'affirmation des droits individuels contre l'oppression des pouvoirs publics. » Les seuls droits individuels qui puissent, dans une société divisée en classe possédante et en classe dépossédée, s'affirmer par la réduction de l'Etat au rôle de veilleur de nuit, ce sont les droits des individus qui ont monopolisé les moyens de production : droit de faire travailler, droit de voler, droit de torturer, droit de tuer les autres, les prolétaires — sans droits, eux, ou réduits au droit de mourir à la peine.

Désarmer l'Etat, c'est, dans ces conditions, ar-

mer la classe capitaliste qui, sûre de ne rencontrer aucune opposition sociale dans la voie de son exploitation, ne respecte ni âge, ni sexe, et sacrifie au *profit à réaliser* non seulement l'humanité présente, mais l'humanité à venir ou à naître.

Et c'est pourquoi le but immédiat du socialisme, sans distinction de Français et d'Allemand, est d'accroître les attributions de l'Etat, de l'obliger à intervenir contre *la liberté propriétaire et patronale* pour créer un peu de liberté aux travailleurs en limitant la journée de travail, en élevant les salaires, en interdisant le travail de nuit, en imposant un jour de repos par semaine, etc., etc., jusqu'au jour où, conquis par le prolétariat ainsi partiellement libéré, l'Etat, après avoir servi à l'expropriation des expropriateurs de l'humanité et à l'organisation de la propriété et de la production sociales, pourra et devra disparaître, « le gouvernement des hommes faisant place à l'administration des choses ».

Que ce soit là la négation du « libéralisme » que nos bourgeois — pas bêtes — exploitent depuis un siècle, nous n'en disconvenons pas, mais il faut que *Le Temps* en prenne son parti. Même retapé par quelques farceurs sous le nom rrrrévolutionnaire d'*anarchisme*, ce « libéralisme » a fini de faire des dupes parmi nos travailleurs auxquels il a valu « tant de misères et d'épreuves », et qui savent que c'est contre lui, sur ses ruines, que la liberté sera pour tous.

Où *Le Temps* se trompe, en revanche, c'est

lorsqu'il dénonce ce qu'il appelle notre « inféodation au socialisme allemand » comme un désaveu de la Révolution française.

Nous n'avons pas à désavouer la Révolution du siècle dernier. *Il nous suffit de la classer.*

Faite par le Tiers au profit du Tiers qui, en proclamant les droits de l'homme, n'a proclamé que les droits du capital par lui détonu, elle a accompli son œuvre qui correspondait à une étape de l'évolution humaine. Elle a, en achevant de briser les vieux moules économiques, les vieilles formes sociales qui s'opposaient au développement industriel, créé le milieu nécessaire à ce développement, en dehors duquel la nouvelle Révolution qui s'impose aujourd'hui aurait été à jamais impossible.

C'est, en effet, parce que, grâce à la machine et à la vapeur, les moyens de satisfaire aux besoins de l'homme, de tous les hommes, ont été multipliés à un tel point que le problème n'est plus : *comment produire assez ?* mais : *où trouver des consommateurs pour tant de produits ?* c'est pour cela, et ce n'est que pour cela, que la division de la société en *classe souffrante* et en *classe jouissante* est devenue antisociale, incompatible avec tout ordre social, et qu'il y a à la fois possibilité et nécessité d'asseoir, comme le rêvait Babœuf, le bonheur commun sur la communauté organisée de la propriété et du travail.

La Révolution ouvrière et communiste de demain est fille de la Révolution bourgeoise et indi-

vidualiste d'hier, et nous ne renions pas cette dernière en la mettant dans l'histoire à sa vraie place, quoique dise le grand journal bourgeois qui ne s'aperçoit pas qu'il fait plus que la renier, qu'il la déshonorerait — si c'était possible — en essayant de la transformer, elle qui a été libératrice à son heure et dans la mesure où elle pouvait l'être, en obstacle insurmontable à la libération définitive qui se prépare.

*(Le Socialiste, 12 octobre 1890.)*

## LA FEMME ET SON DROIT AU TRAVAIL

---

### **La femme et son droit au travail.**

Parmi les résolutions adoptées à l'unanimité par le Congrès syndical de Rennes, il en est une, celle de la Commission du travail des femmes dans l'industrie, qu'il est impossible de laisser passer sans protestation au nom même de la France ouvrière.

Sans demander positivement que la femme soit exclue des usines, fabriques et ateliers de toutes sortes, que le champ du travail économique lui soit interdit — ce qui, dans les conditions présentes, équivaldrait à la mort industrielle — le Congrès entend le limiter à la femme, « fille ou

vouve, obligée par conséquent de subvenir à ses besoins », et il ajoute :

« Dans tous les milieux, nous devons nous efforcer de propager cette idée que *l'homme doit nourrir la femme.* »

On ne tenait pas un autre langage en 1876, au premier Congrès ouvrier de la salle d'Arras, où, après avoir déclaré que « l'homme étant le plus fort et le plus robuste doit gagner de quoi pourvoir aux frais du ménage », les délégués étaient unanimes à qualifier de « regrettable » le travail des femmes et à répéter, après M. Prud'homme, que « la véritable place de la femme est au foyer ».

Mais autant alors, au début du mouvement, lorsqu'étaient encore à découvrir, par notre prolétariat embourgeoisé, les causes profondes de la misère et les moyens de la faire disparaître, une pareille erreur était explicable, je ne dis même pas excusable, autant aujourd'hui, après vingt-deux années de socialisme coulant à plein bord, a-t-on lieu d'être stupéfait d'une récidive qui ne saurait être évidemment qu'accidentelle.

Non, quelque supériorité de force que l'on suppose à l'homme, et quelque rémunérateur que puisse devenir son travail, il n'est pas possible de condamner la femme à se faire entretenir par lui. Moins que personne, les ouvriers à qui leur émancipation civile et politique a permis de mesurer le mensonge de toute émancipation non économique, peuvent vouloir éterniser la subordina-

tion économique d'un sexe à l'autre. Ce serait vouloir faire de la femme le *prolétaire* de l'homme, sans compter que toute dignité se trouverait du même coup enlevée à des rapports sexuels sans liberté.

La raison du joug qui pèse sur la classe laborieuse et qu'elle cherche de plus en plus à secouer, est tout entière dans ce fait que les moyens de production — et par suite les produits — se trouvent concentrés dans les mains d'une partie de la société qui dispose ainsi de la vie de l'autre partie. En conséquence de cette monopolisation des biens économiques ou des richesses, il faut à la majorité non possédante passer par tous les caprices de la minorité propriétaire, sans laquelle et contre laquelle aucune existence n'est possible.

Or, étant admis que l'homme seul doit produire, étant donné que ce soit lui qui subviennne aux besoins de la femme, à son entretien, qui ne voit que cette dernière se trouvera vis-à-vis de lui dans la même situation inférieure, dans la même dépendance que le travailleur actuel vis-à-vis du capitaliste ?

Elle n'existera plus que conditionnellement *dans la mesure qui plaira à l'homme* — ou, ce qui ne vaut pas mieux, *dans la mesure où elle lui plaira*.

« Courtisane ou ménagère ! » rien de moins conforme à la vérité que ce fameux dilemme *du sophisme fait homme*, P.-J. Proudhon. Si la femme est forcément ménagère, ne peut subsis-



ter en dehors du ménage, elle sera nécessairement courtisane, ce qui constitue la prostitution -- disons le mot -- étant la subordination des rapports sexuels à des conditions étrangères, à des fins économiques.

Le travailleur ne saurait donc, sans se rendre coupable à l'égard d'une moitié de l'humanité du déni de justice qu'il reproche avec raison à la bourgeoisie, limiter en quoi que ce soit le droit qui appartient à la femme, comme à tout être humain, de vivre en travaillant sans rien devoir à personne.

Non, la place de la femme n'est pas plus au foyer qu'ailleurs. Comme celle de l'homme, elle est partout, partout où son activité peut et veut s'employer. Pourquoi, à quel titre l'enfermer, la parquer dans son sexe, transformé -- qu'on la veuille ou non -- en profession, pour ne pas dire en métier? L'homme aussi, lui, a des fonctions qui répondent à son sexe ; il est mari et père, ce qui ne l'empêche pas d'être médecin, artiste, ouvrier de la main ou du cerveau. Pourquoi, à quel titre -- si épouse et mère qu'on la veuille -- pour ne pas parler de celles qui ne sont ni l'une ni l'autre -- la femme ne pourrait-elle pas, elle aussi, se manifester socialement sous la forme qui lui convient ?

Le mal n'est pas dans le travail, même industriel, de la femme, mais dans le prélèvement, dans la *dîme* capitaliste dont le travail féminin, comme et plus que le travail masculin, est aujourd'hui

l'objet. Il est encore dans les entraves mises par les mœurs autant que par les lois à l'action sociale de la femme.

Assurer à la femme comme à l'homme le développement intégral et la libre application de ses facultés. Assurer d'autre part aux travailleurs sans distinction de sexe, le produit intégral de leur travail. Là est toute la solution — et elle n'est que là.

(*Le Socialiste*, 9 octobre 1898.)

## PARTICIPATION MINISTÉRIELLE

---

JULES GUESDE. — Camarades, si pendant que parlait le citoyen Viviani, — que je m'excuse d'avoir interrompu et que je remercie d'avoir demandé au Congrès de ne m'entendre que ce soir, étant donné mon complet épuisement — si j'ai demandé la parole, ce n'est pas parce que Viviani rappelait qu'il était venu à Charonne et à Wattrelos appuyer des candidatures socialistes révolutionnaires : nous ne reculons jamais devant les dettes que nous avons pu contracter et que nous payons... quand elles existent. Mais je suis obligé de rappeler au citoyen Viviani (*Bruit ; une voix* : Pas de question de personne !) qui a été soutenir le camarade Vaillant, que s'il n'y avait pas eu

des Vaillant qui se sont fait condamner à mort en 1871... (*Applaudissements ; cris : Vive la Commune ! Nouveau bruit.*) ... il n'y aurait pas, en 1899, de Viviani député socialiste du cinquième arrondissement. (*Applaudissements ; violent tumulte.*)

Citoyens, je ne suis, ni ne serai blessant pour personne. Si j'ai demandé la parole, ce n'est pas non plus parce que le citoyen Viviani a fait appel, à l'appui de sa thèse, aux syndicats et aux coopératives...

Je ne ferai jamais l'injure aux organisations syndicales, aux sociétés coopératives, à une organisation ouvrière quelconque, de croire qu'elles soient disposées à vendre leur droit à la Révolution en échange d'un plat de lentilles, (*Applaudissements, violentes protestations.*) c'est-à-dire en échange de subventions, de bibliothèques ou même d'un peu plus de liberté d'action.

Si j'ai demandé la parole, ce n'est pas non plus pour protester quand le citoyen Viviani a essayé d'assimiler et de confondre l'action électorale, voire municipale, du parti socialiste avec la collaboration ministérielle. Le camarade Zévaès avait répondu à l'avance et triomphalement à cette objection et fait disparaître sur ce point toute confusion. Il avait dit : « Partout où le prolétariat organisé en parti de classe, c'est-à-dire en parti de révolution, peut pénétrer dans une assemblée électorale, partout où il peut pénétrer dans une citadelle ennemie, il a non seulement le droit, mais

le devoir de faire la brèche et de mettre garnison socialiste dans la forteresse capitaliste ! » (*Vifs applaudissements.*) Mais là où on ne pénètre pas par la volonté ouvrière, là où on ne pénètre pas par la force socialiste, là où on ne pénètre que par le consentement, sur l'invitation, et par conséquent dans l'intérêt, de la classe capitaliste, le socialisme ne saurait entrer. (*Nouveaux et vifs applaudissements sur un certain nombre de bancs.*) Il avait ainsi tracé la frontière que l'on ne franchit pas, entre la partie des pouvoirs publics que le prolétariat organisé doit conquérir en période même bourgeoise, et la partie des pouvoirs publics qu'il ne peut emporter qu'en période révolutionnaire, à coups de fusil ! (*Applaudissements prolongés sur les mêmes bancs.*)

Si j'ai demandé la parole, c'est quand Viviani a essayé d'enfermer le Parti socialiste dans le dilemme suivant : ou pas d'action politique, ou la participation ministérielle. Alors, j'ai protesté, non pas seulement au nom de notre Parti ouvrier, non pas seulement au nom de nos amis du Parti socialiste révolutionnaire, mais pour nous tous, camarades, aussi bien de la Fédération des travailleurs socialistes de France que du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire. Par-dessus nos trop longues luttes et les animosités qui ont pu survivre aux efforts dépensés les uns contre les autres, je me reportais par la pensée à vingt années en arrière, lorsque nous étions unanimes à pousser les travailleurs à s'organiser en parti

de classe, en leur disant : « Quittez les états-majors bourgeois, qui vous ont divisés jusqu'à ce jour ; ne vous préoccupez ni de leurs couleurs politiques, ni de leurs divergences métaphysiques ou religieuses ; victimes de la société d'aujourd'hui, ce n'est que sur vous-mêmes que vous pouvez compter pour en finir avec le vieux monde d'exploitation ; formez-vous sur votre terrain de classe, en parti politique distinct, et affirmez-vous contre la bourgeoisie oisive, comme classe représentant tout le travail et voulant demain constituer toute la société. »

Si, lorsque nous tenions les uns et les autres un pareil langage, quelqu'un était venu nous dire : « Cette séparation nécessaire des classes que vous prêchez au prolétariat, ce parti nouveau, cette politique nouvelle, à laquelle vous l'appellez au risque de son travail, de son pain, du pain de la femme et des enfants, tout cela aboutira nécessairement — Viviani a dit : « naturellement » — à un portefeuille décerné à un des nôtres dans un gouvernement bourgeois », vous vous seriez tous levés comme un seul homme pour crier à la calomnie, (*Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs. — Protestations sur d'autres.*) pour crier à l'insulte et pour affirmer que jamais parmi nous ne se rencontrerait un homme capable de confondre la lutte de classe avec la chasse au portefeuille. (*Applaudissements et bruit.*)

J'ai donc protesté en votre nom à tous, cama-

rades... et en protestant, j'avais à remplir un devoir : c'était d'oublier tout ce qui a pu nous séparer dans le passé pour ne retenir que ce qui nous avait réunis à notre point de départ, lorsque du Congrès de Marseille nous nous sommes tous mis en marche ; et je répète qu'aucun d'entre nous alors n'aurait admis la possibilité d'un partage du gouvernement central entre les deux classes nécessairement ennemies, et je mets au défi un militant des vingt dernières années de me donner un démenti ! (*Applaudissements, bruits divers.*)

Mais ce n'est pas seulement le passé des différentes fractions organisées du prolétariat français qui réclame contre la voie ministérielle dans laquelle on prétend engager le socialisme, c'est encore le présent des partis socialistes du monde entier, qui ont été consultés par voie de journal relativement à ce que les uns ont appelé l'événement le plus révolutionnaire du siècle et à ce que les autres ont considéré comme la déviation la plus mortelle ; et cette consultation internationale a donné la même réponse négative ; on ne peut pas, dans une société basée sur l'antagonisme des classes, réunir dans un gouvernement chargé d'appliquer la loi, c'est-à-dire de faire respecter la légalité de la classe capitaliste et dominante, on ne peut pas réunir les deux classes. Elles ne sauraient se confondre dans leur expression politique, tant qu'elles seront divisées mortellement sur le terrain économique.

Il y a eu unanimité, j'y insiste ; la question fut posée au prolétariat démocrate-socialiste allemand, qui, par l'intermédiaire de Schœnlank, de Bebel, de Liebknecht... (*Rumeur.*)

Je vous disais que sur cette question ce n'étaient pas seulement les différentes fractions organisées du socialisme français, mais que c'étaient les partis socialistes de partout qui, interrogés, avaient tous répondu négativement. Je vous parlais de la négation venue d'Allemagne sous la triple signature de Schœnlank, de Bebel et de Liebknecht, de la même réponse envoyée d'Italie par Ferri et par Labriola ; je pourrais également invoquer la Belgique de Vandervelde, l'Espagne d'Iglesias, que vous avez applaudi à la séance de cet après-midi, et la Russie de Lavrof et de Plekhanof, qui ne s'expriment pas différemment. Il y a eu unité du socialisme international pour condamner, comme antisocialiste, cet avènement au pouvoir bourgeois d'un des nôtres.

Cette consultation internationale avait d'ailleurs été précédée d'une consultation nationale qui, par sa spontanéité et sa date, avait d'autant plus de poids qu'elle était plus désintéressée, et vous avez tous lu ou pu lire les lignes suivantes :

« Sous peine de faillir à leur mission, les socialistes ne doivent s'approcher du pouvoir que pour en chasser la bourgeoisie. Un socialiste qui accepterait de participer, dans quelque mesure que ce soit, au gouvernement de la classe capitaliste signerait du même coup son apostasie. »

C'est signé Gérault-Richard, directeur de *La Petite République*. (*Mouvement et rumeurs ; cris : Vive Gérault !*) Ces quelques lignes que j'ai reproduites, non pas comme une attaque, comme une simple constatation, ont paru dans *La Petite République* du 28 janvier 1899.

Mais ne croyez pas, camarades, que quand j'invoque et le témoignage national et le témoignage international à l'appui de la manière de voir de mon Parti, j'aie l'intention d'exclure à priori ce qu'on a appelé une méthode nouvelle. Non ! après avoir ainsi établi que cette méthode est à la fois insolite et repoussée par l'universalité du socialisme international, j'entends la prendre et l'examiner en elle-même, non plus seulement au point de vue théorique, mais au point de vue expérimental, puisqu'elle fonctionne depuis un certain nombre de mois dans notre pays, appelé à devenir son premier champ d'expérience.

Les raisons théoriques de l'impossibilité d'une collaboration gouvernementale des deux classes, vous les connaissez, on vous les a dites et redites, et je n'imposerai pas aux socialistes qui m'écoutent une répétition au moins inutile. Je me permettrai, en revanche, d'appeler toute leur attention sur le côté expérimental de la question. Et je vous prie de croire tout d'abord que je n'apporte ici aucune animosité personnelle. Je suis le premier à le reconnaître, et j'ai déclaré sur tous les points de la France où depuis quatre mois j'ai été amené à porter la parole du Parti, je ne mets



pas, je n'ai jamais mis en doute la bonne volonté, les intentions réformatrices du socialiste qui a accepté un portefeuille dans un ministère de la bourgeoisie. Réduite à une question de personne, la question n'aurait pas de raison d'être, et nous pouvons d'autant plus la dépersonnaliser que nous nous trouvons devant un homme que, loin d'accuser, je tiens pour une victime de la nouvelle méthode. (*Mouvement.*)

Mais plus je dépersonnalise la méthode, plus j'ai le droit de lui demander ce qu'elle apporte, ce qu'elle a la prétention d'apporter de force nouvelle au Parti socialiste. Eh bien, ce qui ressort tout d'abord d'une expérience de quelques mois et ce que personne ne peut contester, c'est l'impuissance absolue d'un socialiste égaré dans une majorité ministérielle bourgeoise. Il est, dans tout ce qui constitue le but du parti et de la classe qu'il représente, annulé, lui, l'homme de la transformation sociale, par la majorité de ses collègues qui sont, eux, nécessairement et obligatoirement, les hommes de la conservation sociale. Les quelques réformes qu'il peut aborder, les seules qu'il puisse réaliser par décret, ne sont même pas des miettes de réformes. En voulez-vous un exemple, les faits étant les seuls arguments que je veuille employer pour déterminer vos convictions ? Cette année, au mois de janvier, le camarade Krauss, député socialiste de Lyon, a repris une proposition que, pendant cinq années, je n'ai cessé de déposer lorsque venait en

discussion le budget du ministère du Commerce. Il s'agissait non pas même de l'élection complète du Conseil supérieur du travail, comme est élu le Conseil supérieur de l'Instruction publique, par l'ensemble du corps enseignant, professeurs, instituteurs et institutrices. Nous avons été beaucoup plus modestes et, connaissant notre Chambre bourgeoise, nous ne lui demandions que l'élection pour moitié, par les travailleurs, de cette assemblée consultative du travail. Cinq ans de suite j'avais été battu lorsque, il y a quelques mois, Krauss, plus heureux, a fait voter mon amendement et décider que la moitié au moins du Conseil supérieur du travail serait remise à l'élection, soit des syndicats ouvriers, soit d'un suffrage corporatif analogue à celui qui préside à la nomination des délégués mineurs. Or, en arrivant au ministère, Millerand n'a même pas pu réaliser ce que la Chambre avait voté : au lieu de la moitié au moins décidée par la majorité Dupuy, c'est le tiers seulement du Conseil qui a été attribué à l'élément électif ouvrier. Il y aura 22 élus des patrons, 22 élus des ouvriers et il y aura 22 fonctionnaires ou membres de droit qui assureront à la classe capitaliste une majorité des deux tiers ; non pas que Millerand — je le connais — n'eût voulu rendre au choix directe des travailleurs, non seulement la moitié, mais la totalité du Conseil supérieur du travail ; mais il s'est heurté à la résistance de ses collègues, qui représentent au gouvernement le grand patronat, et qui n'en-

tendent pas, même dans la limite d'un vote de la Chambre, abandonner la moindre parcelle de la puissance patronale. (*Applaudissements.*)

Et pourtant, en la circonstance, le péril eût été nul pour la classe possédante, puisque, même composé en totalité d'élus du prolétariat, le Conseil supérieur du travail, qui n'existe qu'à titre consultatif, n'eût jamais pu prévaloir contre le bon plaisir ministériel.

A plus forte raison, s'il s'agissait d'une véritable réforme, personne, ni Viviani, ni Jaurès, ni aucun de ceux qui ont essayé, dans une intention à laquelle je rends hommage, de défendre la présence de Millerand au gouvernement, ne saurait nier que cette réforme trouvera en travers d'elle, pour l'empêcher de passer, le ministère tout entier, moins la voix isolée et inutile du ministre socialiste, criant dans le désert capitaliste. (*Nouveaux applaudissements sur certains bancs.*) Cette impuissance en haut — et c'est là le plus grave — se double d'espérances en bas... Ah ! oui, quand on a appris qu'un socialiste arrivait au pouvoir, — et Lafargue l'a constaté, et Jaurès a eu raison de citer la phrase de Lafargue, — ça été d'un bout à l'autre du monde ouvrier une clameur de joie. N'était-ce pas l'aurore d'un jour meilleur ? Oui, on a repris confiance, et les travailleurs se sont levés, ils sont sortis de leur sépulcre du Creusot, ils ont dans l'Est rompu le cordon sanitaire qui les tenait enfermés, ne laissant pénétrer jusqu'à eux ni l'idée socialiste, ni l'idée syndicale.

Leur tour était venu, puisqu'un des leurs était dans le gouvernement; et, au cri de: En avant! ils se sont mis en marche. Mais la suite, la suite de ces espérances sans lendemain, comment l'envisager sans terreur? (*Vifs applaudissements sur un certain nombre de bancs.*)

Confiantes dans le fait nouveau, les masses s'étaient dit qu'elles allaient pouvoir passer, elles et leurs revendications, et elles ont trouvé sur leur route la même gendarmerie, la même police, la même magistrature, la même infanterie, la même cavalerie, et elles ont été chargées, et elles ont été dispersées, et elles se sont vu frapper, avec la même rigueur qu'autrefois, par ce qu'on appelle la justice bourgeoise. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*) Et il se trouverait quelqu'un pour admettre qu'un pareil état de choses, se prolongeant, ne serait pas la faillite, non plus provisoire, mais définitive du socialisme !

Mais qu'est-ce donc que le socialisme? Qu'a-t-il donc dit partout et toujours au prolétariat? Il lui a dit : Organise-toi, transporte tes antagonismes de classes du terrain économique, où ils se perpétrent contre toi, sur le terrain politique, où ils peuvent seuls aboutir; empare-toi du pouvoir, deviens le maître de l'Etat. Alors, au lieu de subir la loi capitaliste, tu feras la loi socialiste; alors la propriété patronale, qui n'existe que parce qu'elle a pour la maintenir toutes les forces répressives de l'Etat, cette propriété capitaliste

qui t'écrase pourra et devra disparaître. Tu pourras la transformer en propriété sociale, comme la propriété féodale a pu être transformée en propriété bourgeoise par la Révolution du siècle dernier. Le jour où le pouvoir est à toi, tu seras libre ; le jour où le pouvoir est à toi, tu seras émancipé, le jour où le pouvoir est à toi, ce sera fini de ta misère, de ta servitude. A toi les ateliers, les instruments de travail, les moyens de production. Au lieu d'être la classe d'une autre classe, au lieu d'être l'esclave de la machine, tu seras, avec la propriété sociale de la machine, le maître de son produit ; tu domineras la production, dont tu n'es aujourd'hui que le jouet et la victime, et tu l'organiseras à ton usage. C'est le monde nouveau de liberté et d'égalité qui surgira, le jour où la bataille pour le pouvoir, au lieu d'être comme jusqu'à présent la défaite pour le prolétariat, se sera terminée en défaite de la classe capitaliste !...

Et lorsque, après que vous lui avez laissé croire que, par un portefeuille accordé à l'un des siens, le socialisme avait réellement conquis le pouvoir, alors que c'est le pouvoir qui l'avait conquis, il se dresse pour vous demander les réalisations promises, il vous dit : l'heure est venue de payer, payez ! Et vous ne pouvez le payer qu'en charges de gendarmerie, (*Nouveaux applaudissements*) qu'en mois de prison et qu'en amendes distribuées aussi généreusement sous un ministère où est annulée la volonté individuelle socialiste, que sous

les ministères où le capitalisme était au complet ! J'affirme qu'un pareil état de choses, si l'on n'y mettait vite fin, amènerait la banqueroute irrémédiable du socialisme. Les travailleurs organisés se considérant comme dupes, les uns prêteront l'oreille à la propagande par le fait ; ils se diront : puisqu'il en est de mon propre parti de classe comme des autres partis politiques et que nous sommes condamnés à faire la courte échelle à quelques-uns, qui se servent de nos épaules pour se hisser au pouvoir, adressons-nous aux choses, n'ayant rien trouvé du côté des hommes. Les hommes les ayant trompés, ils n'auront plus de foi que dans les éléments, que dans la chimie révolutionnaire, et vous aurez recruté pour l'anarchie ! (*Applaudissements prolongés sur un certain nombre de bancs, rumeurs sur d'autres.*)

Quant aux autres, n'espérant plus rien, même de la chimie révolutionnaire, ils rentreront chez eux, décidés à se désintéresser de tout et de tous et à laisser faire, puisque plus ça change, plus c'est la même chose pour eux. Et alors, écoutez, vous qui avez cru, par la participation d'un socialiste au gouvernement bourgeois, sauver la forme républicaine, sous prétexte que c'est dans le moule républicain que se coulera la société socialiste de demain, savez-vous ce que vous aurez créé ? Le plus grand péril qui ait jamais existé pour l'idée et pour la forme républicaine : dégoûtées de la politique socialiste, comme elles se sont dégoûtées de la politique opportuniste, et par

les mêmes raisons... (*Applaudissements sur certains bancs ; violentes protestations sur d'autres ; cris : Vive Jaurès !*) les masses laisseront passer le premier sabre venu, comme après l'avortement, dans le sang de Juin, de la République de 1848, elles ont laissé passer le 2 Décembre de M. Louis Bonaparte. (*Applaudissements.*) En éveillant, par une simple apparence d'avènement au pouvoir, des espérances que vous ne pouvez pas réaliser, et en préparant ainsi pour demain des déceptions inévitables, vous n'aurez donc pas défendu la République, vous l'aurez livrée à la désespérance des masses. (*Vifs applaudissements sur certains bancs, rumeurs sur d'autres.*)

Tel est le premier revers de l'arme prétendue nouvelle que l'on voudrait mettre entre vos mains, mais il y en a d'autres : quand des gouvernants bourgeois se décident à faire une place dans leur sein à un socialiste, c'est-à-dire à l'homme qu'ils dénonçaient la veille comme l'ennemi né de toute société et de toute civilisation, c'est dans leur intérêt, ce n'est pas dans celui du socialisme. Leur but est « d'endormir » les socialistes, comme vous le rappelait Lafargue hier. C'est ainsi que le Gouvernement provisoire de 1848 n'a fait appel à Albert et à Louis Blanc, transformés en otages, que pour désarmer dans la mesure du possible les revendications ouvrières qui, alors, étaient appuyées par les fusils ouvriers. Il n'en a pas été autrement lorsqu'en 1870 un gouvernement dit de la Défense nationale s'est constitué et a fait

place à côté de ses L'avre et de ses Picard à un homme que je n'ai pas besoin de vous désigner autrement (*Bruit.*) et dont vous savez le rôle. Trochu ne s'est pas gêné pour le dire tout haut : c'est que mieux valait l'avoir dedans que dehors. On ne fait aujourd'hui que continuer ce système des otages. Lorsqu'un Waldeck-Rousseau, il y a quelques mois, a pris pour collaborateur un des hommes qu'aux dernières élections générales il combattait à outrance, qu'il dénonçait d'un bout de la France à l'autre comme un véritable péril public, lorsqu'il a fait asseoir à ses côtés un socialiste, voire un collectiviste, il n'a eu, lui aussi, qu'un but : c'est de paralyser l'action socialiste, c'est d'empêcher les travailleurs organisés et les socialistes révolutionnaires de tirer sur lui, Waldeck-Rousseau, de peur de blesser qui ? le socialiste Millerand !... (*Applaudissements et violente rumeur.*) — Les termes que j'emploie ne sont offensants pour personne, je m'efforce, comme je m'y étais engagé, de laisser de côté les passions, pour ne parler qu'aux cerveaux. (*Très bien ! — Mouvement.*) Je peux me tromper, comme tout le monde, mais quand je vous dis ce que je pense profondément, laissez-moi aller jusqu'au bout. (*Bruits divers. Oui ! Oui !*)

L'analyse que j'ai commencée devant vous — et remarquez, camarades, que je n'ai pas abusé de la tribune du Congrès, c'est la première fois que j'y monte depuis trois jours — tendait tout d'abord à établir que l'introduction d'un socia-



liste impuissant dans un gouvernement capitaliste, en provoquant des espérances irréalisables, préparait la faillite du socialisme. Je vous ai montré ensuite comment, quand un gouvernement bourgeois avait l'air de subir une collaboration socialiste, ce n'était que dans l'intention de s'en servir comme d'un bouclier contre les attaques du parti socialiste. Il me reste maintenant à vous indiquer une dernière conséquence — et la plus néfaste peut-être — du partage du pouvoir en période capitaliste.

J'étais, il y a quatorze mois environ, à Stuttgart, au Congrès de la démocratie socialiste allemande. Le protectionnisme était à l'ordre du jour. On se demandait si le socialisme pouvait réclamer pour l'industrie ou pour l'agriculture des tarifs protecteurs. La discussion a été longue et profonde. Des arguments pour et contre ont été produits. Mais il y en a eu un qui a fait pencher la balance, tellement il a paru décisif ; c'est celui-ci : réclamer des tarifs douaniers, c'est aller contre l'union internationale des travailleurs, c'est couvrir le prolétariat de chaque pays à la classe capitaliste de chaque pays, sous prétexte d'intérêt commun, au lieu d'associer, par-dessus les frontières, pour leur commune libération, les volés et exploités de partout, ne formant qu'une seule nation, contre les voleurs et les exploités de partout. Et « considérant que les droits protecteurs vont contre la solidarité internationale du prolétariat, en aggravant artificiellement entre les na-

tions l'antagonisme des intérêts engendré par le régime de production et d'échange capitaliste » le Congrès de Stuttgart écarta et condamna la politique protectionniste.

Plus désastreuse serait encore, au point de vue international, la politique ministérielle. Actuellement il n'est presque plus question de guerres continentales ; on ne songe pas à faire se ruer les unes contre les autres des armées de trois ou quatre millions d'hommes : les bourgeois ont trop peur d'une défaite qui se traduirait en Révolution ; d'un autre côté ils sont trop économes du sang des leurs depuis que le service a été plus ou moins également étendu aux membres de toutes les classes, et ils n'entendent pas que les fils à papa deviennent de la chair à canon... (*Applaudissements.*) On pourrait donc presque dire que l'ère des grandes guerres européennes est aujourd'hui close ; mais il y a d'autres guerres, qui, celles-là, vont surgir et surgissent tous les jours, ce sont les guerres pour les débouchés, pour les marchandises à écouler, à faire consommer par les jaunes de l'Extrême-Asie et par les noirs du centre de l'Afrique. C'est de ce côté que, loin de disparaître, la guerre menace d'être en permanence, et cette guerre-là, c'est la guerre capitaliste par excellence, la guerre pour le profit, entre les capitalistes de tous les pays, se disputant, au prix de notre or et de notre sang, le marché universel.

W Eh bien, vous représentez-vous, dans le gou-

vernement capitaliste de chacun des pays de l'Europe, un socialiste présidant à ce genre d'entretuerie pour le vol ? Vous représentez-vous un Millerand anglais, un Millerand italien, un Millerand allemand s'ajoutant au Millerand français et engageant les prolétaires les uns contre les autres dans ces brigandages capitalistes ? Que resterait-il, je vous le demande, camarades, de la solidarité internationale ouvrière ? Le jour où le cas Millerand serait devenu un fait général, il faudrait dire adieu à tout internationalisme et devenir les nationalistes que ni vous, ni moi, ne consentirons jamais à être. (*Applaudissements prolongés sur un grand nombre de bancs.*)

*(Congrès général des Organisations socialistes françaises, 1899. — Extrait du compte rendu sténographique officiel.)*

## PACIFIEMS

---

### Un congrès de fous.

On annonce pour le 22 août, à Berne, un « quatrième Congrès universel de la Paix ».

Les trois premiers n'ont, paraît-il, pas suffi à convaincre la poignée de braves gens qui se livrent à cet exercice qu'ils poursuivaient la quadrature du cercle.

Jamais il n'y a eu autant de guerres — et de si terribles — que depuis qu'ils se sont mis en tête de supprimer la guerre. Jamais l'Europe n'a été, par ses formidables armements, plus éloignée de la paix que depuis qu'ils s'efforcent de faire sortir cette paix des parlottes internationales organisées dans toutes les villes de Suisse.

Et, comme si de rien n'était, au risque de faire rire d'eux jusqu'aux ours de Berne, les voilà qui recommencent à moudre sur l'orgue de Barbarie d'un nouveau Congrès leurs refrains pacifiques.

C'est un véritable cas, qui relève de Charcot.

Folie douce, si l'on veut, qui n'exige pas l'emploi de la camisole de force, mais agaçante au suprême degré pour ceux qui sont exposés à couder, ne serait-ce que dans les colonnes des journaux, de pareils maniaques.

Ce n'est pas après le Congrès de Bruxelles et son inoubliable déclaration au sujet du militarisme qu'il est permis d'ignorer que la guerre n'est qu'une des formes et un des effets de l'antagonisme des intérêts sur lequel est basée la société capitaliste et ne saurait disparaître qu'avec cette dernière.

Je ne dis même pas parler, mais rêver de paix internationale, alors que la guerre est partout, sévissant, dans l'ordre économique, non seulement entre les classes mais dans le sein même de ces classes, entre les membres qui les composent, autant placer ses espérances de roses sur des orties

Pour tuer la guerre étrangère — la seule dont se préoccupent les Ruchonnet, Mazzoleni, Mascusen et autres Hodgson Pratt, il n'y a que la guerre sociale — dont ces messieurs ne veulent pas — la guerre sociale qui, de l'expropriation des détenteurs des moyens de production et de vie, fera surgir la solidarité humaine, bâtie à chaux et à sable sur la communauté de la propriété et du travail.

Et tout ce que l'on tentera en faveur de la paix, présentée comme un objectif à atteindre isolément, en détournant les esprits de la Révolution, ira contre cette paix retardée d'autant, qui est — et n'est — qu'au bout du triomphe du socialisme.

(*Le Socialiste*, 31 juillet 1892.)

La Ligue des femmes pour le désarmement international adresse un nouvel appel aux « Sœurs de toutes les nations ». Elle dénonce les 8 milliards par année absorbés, rien qu'en Europe, pour la production et l'entretien des moyens de destruction sur lesquels repose la paix armée. Et, indignée devant un pareil *budget de la mort* — alors que les chapitres de la vie : instruction, agriculture, etc., sont si dérisoirement dotés — elle crie : « Bas les armes ! » aux hommes assez imbéciles et assez aveugles pour mener l'humanité à sa ruine.

Impossible de ne pas être ému par cette généreuse intervention des modernes Sabines ; mais impossible également de ne pas les rappeler à la réalité en leur montrant le militarisme qui les révolte inséparable du régime capitaliste lui-même.

Toutes les protestations resteront impuissantes, aussi longtemps que le triomphe du socialisme, en supprimant la lutte pour la vie entre les hommes, n'aura pas créé, sur l'harmonie des intérêts, la grande paix sociale.

C'est au parti socialiste, par suite, seul parti de la paix, que doivent venir non seulement nos Ligueuses, mais toutes les femmes qui n'entendent pas plus longtemps enfanter pour la guerre, cette dernière et pire forme de l'anthropophagie.

(*Le Socialiste*, 31 juillet 1898.)

### **Le tsar s'amuse.**

Impossible de donner un autre titre à la « communication remise le 24 août à tous les représentants étrangers à Saint-Petersbourg » et proposant la réunion d'une Conférence à l'effet « d'assurer à tous les peuples les bienfaits d'une paix réelle et durable et de mettre avant tout un terme au développement progressif des armements actuels ».

*Le tsar s'amuse* ; et tout ce que l'on peut et doit souhaiter, c'est qu'à ce jeu-là, en recherchant la paix et le désarmement, on ne trouve

pas la guerre, provoquée par les mesures mêmes appelées à la conjurer à jamais.

Non pas qu'au nom de son « auguste maître » le comte Mouravief ne parle d'or lorsqu'il dénonce « les charges financières qui, suivant une marche ascendante, atteignent la prospérité publique dans sa source et les forces intellectuelles et physiques des peuples, le travail et le capital, en majeure partie détournés de leur application naturelle, consumés improductivement ». Oui, « la culture nationale, le progrès économique et la production des richesses se trouvent paralysés ou faussés dans leur développement », oui encore, « les crises économiques, dues en grande partie au régime des armements à outrance et au danger continuel qui gît dans cet amoncellement de matériel de guerre, transforment la paix armée de nos jours en fardeau écrasant que les peuples ont de plus en plus peine à porter » ; oui surtout, « il paraît évident que si cette situation se prolongeait, elle conduirait fatalement à un cataclysme dont les horreurs font frémir à l'avance toute pensée humaine ».

Mais si le mal est à ce point éclatant de crever jusqu'aux yeux d'un Nicolas, si l'on peut dire sans exagération qu'il est en train de tuer l'Europe, comme il est inséparable de l'ordre capitaliste qui l'engendre, tant que cet ordre n'aura pas disparu, il restera un mal sans remède. La paix est défendue à une société basée sur la lutte, sur la guerre économique de tous contre tous. Le dé-

sarmement est interdit à une société qui, dans le domaine de la production et de l'échange, arme classe contre classe, individu contre individu. Et toutes les volontés de l'empereur de cent vingt millions d'hommes pèseront, en la matière, juste autant que les lamentations du demi-quarteron d'âmes sensibles qui, depuis bientôt un demi-siècle, jouent aux congrès annuels de la paix, à Lausanne et ailleurs.

On le verra par le résultat — ou l'absence de résultats — de la Conférence projetée, en admettant qu'après avoir fait couler des flots d'encre elle ne reste pas elle-même dans l'encrier des chancelleries.

En attendant — et pour la gouverne de notre prolétariat — nous opposerons à la parole impériale russe le verbe ouvrier et socialiste, tel qu'il s'est, sur cette question, affirmé en 1892, au Congrès international de Bruxelles :

### *Le Congrès,*

*Considérant que le militarisme qui pèse en ce moment sur l'Europe est le résultat inévitable de l'état permanent de guerre ouverte ou latente imposée à la société par le régime d'exploitation de l'homme par l'homme et la lutte de classe qui en est la conséquence ;*

*Affirme que toutes les tentatives ayant pour objet l'abolition du militarisme et l'avènement de la paix entre les peuples — quelque généreuses qu'en soient les intentions — ne sauraient être*



*qu'impuissantes si elles n'atteignent pas les sources économiques du mal ;*

*Que, seule, la création d'un ordre socialiste mettant fin à l'exploitation de l'homme par l'homme, mettra fin au militarisme et assurera la paix définitive ;*

*Que, par suite, le devoir et l'intérêt de tous ceux qui veulent en finir avec la guerre est d'entrer dans le Parti socialiste international qui est le véritable et unique Parti de la paix ;*

### *Le Congrès,*

*En présence de la situation chaque jour plus menaçante de l'Europe et des excitations chauvines des classes gouvernantes dans les différents pays ;*

*Fait appel aux travailleurs du monde entier pour réagir énergiquement et incessamment contre toutes les vellétés de guerre et les alliances qui les favorisent, et pour hâter, par le développement de l'organisation internationale du Proletariat, le triomphe du Socialisme.*

*(Le Socialiste, 4 septembre 1898.)*

### **Pourquoi.**

*Le Socialiste de la semaine dernière, en réimprimant l'inoubliable Résolution du Congrès de Bruxelles sur le Militarisme, a réduit à sa juste valeur -- c'est-à-dire à zéro -- le projet de paix*

perpétuelle du tsar de toutes les Russies, déguisé en Abbé de Saint-Pierre.

Je voudrais aujourd'hui, revenant sur la même question, indiquer en quelques mots une des raisons, la principale, pour laquelle, bien qu'il soit l'unique moyen d'échapper à la banqueroute et à la guerre, le désarmement proposé ne se fera pas.

Il ne se fera pas du côté de la France, par exemple, parce que, si prête qu'elle puisse être à désarmer extérieurement, devant l'étranger, notre bourgeoisie gouvernementale ne voudra jamais désarmer devant la France ouvrière. Le militarisme qui nous tue la fait vivre, elle, classe privilégiée et menacée. C'est son bouclier et son épée à la fois contre le véritable ennemi, le prolétariat, qu'elle écoute avec horreur s'agiter, s'organiser et se préparer lui aussi à sa guerre.

Si elles attirent les foudres de dehors, c'est-à-dire ces conflits internationaux qui aboutissent à Sedan, à l'invasion, à des provinces entières taillées en pleine chair nationale, les baïonnettes par centaines de mille ou par millions, que d'aucuns rêvent de convertir en socs de charrues, protègent contre la foudre du dedans, contre les *Dix-Huit Mars* crevant sur la Banque de France. Ce sont des *para-Révolutions*. Elles permettent et permettent seules de coller au mur le nombre et ses revendications. Et comme on ne saurait les supprimer contre les Prussiens, sans les supprimer du même coup contre les salariés, non seulement on

ne consentira pas à les supprimer, mais on les multipliera.

L'Allemagne dirigeante et possédante répondra par une même fin de non-recevoir — et pour les mêmes motifs d'ordre bourgeois. Parce que si elle ne demanderait pas mieux que de faire une vraie paix, une paix définitive, basée sur une liquidation militaire réciproque, avec une France qui renoncerait à la troubler dans la digestion de ses conquêtes, elle n'entend pas laisser le champ libre à sa démocratie-socialiste, à ses prolétaires en marche, eux aussi, — on pourrait dire eux surtout — et contre lesquels elle ne se maintient aujourd'hui que par la force.

Avant la patrie allemande, c'est la propriété allemande, c'est le capital allemand que défend, contre les travailleurs allemands, l'armée des De Moltke et des Waldersee. Et ces garde-meubles et immeubles de l'Allemagne propriétaire et patronale, on évitera, comme un suicide, de les licencier pour quelque cause que ce soit. Plutôt un nouveau Iéna qu'un 89 ou un 93 ouvrier !

Paix et Désarmement ne sont et ne peuvent être que des mots — à l'usage des naïfs et des habiles — dans la société capitaliste, à *classes*, d'aujourd'hui.

Ils ne deviendront des réalités qu'au prix d'une Révolution, par le triomphe du Socialisme, dans la société nouvelle.

(*Le Socialiste*, 11 septembre 1898.)

# LE SOCIALISME DE GÉROLSTEIN

---

Que de socialismes — contre le socialisme ! Pour ne rien dire du socialisme intégral (quelque chose comme le Louvre complété par feu les Tuileries) nous avons déjà le socialisme d'Etat, le socialisme chrétien, le socialisme professoral, le socialisme des négociants (Clovis Hugues inventeur), le socialisme national ou patriote (vivent le tsar et la Révolution sociale !)

Et voici que M. Huret, du *Figaro*, vient d'y ajouter le socialisme... de Gérolstein, sans musique d'Offenbach, hélas !

C'est le Schneider, maître de forges, et non la Schneider, maîtresse... d'autre chose, qui l'a formulé dans une interview appelée à devenir aussi célèbre que celui de Séverine par Léon XIII.

Député, conseiller général et maire du Creusot, M. Schneider commande à 16.000 ouvriers dont il « fait le bonheur » à douze sous par jour pour les uns et à trois francs pour la grande majorité des autres, et qui, en revanche, lui fabriquent plusieurs millions par année. C'est ce qu'en langage économiste on appelle « l'échange des services »

et ce qu'il appelle, lui, la solution pratique de la question sociale.

Lorsqu'on lui parle de la suppression du patronat, il répond : « C'est de la folie pure. Le patron ? Mais c'est la tête qui pense pour tous les autres dans une usine ou un atelier. » Ce qui ne l'empêche pas, quelques minutes après, de reconnaître que son rôle se borne à « faire des factures ».

Et, en effet, là où il existe encore, le patron n'est qu'un comptable. Ce sont des prolétaires, des salariés, les ingénieurs et les directeurs de travaux, qui « pensent » pour lui et sont la véritable tête, alors qu'il n'est, lui, que la main. La main qui palpe surtout.

C'est parce que la direction de la production et de l'échange échappe de plus en plus aux propriétaires des moyens de produire et d'échanger que le patronat privé, devenu inutile, peut et doit faire place au patronat social.

Lorsqu'on lui parle du capital qui, produit du travail des ouvriers et n'existant pas sans eux, n'en absorbe pas moins toute la plus-value du travail volé aux travailleurs, il répond encore : « Mais sa collaboration est indispensable et il a le droit, par suite, de la faire payer au prix qu'il lui plaît », de prendre le tout et de laisser le reste à la masse prolétarienne.

« Voyons ! — ajoute-t-il — j'ai un cheval, vous venez me demander de vous le prêter... je vous dirai : soit ! mais payez-moi ! Car enfin, mon cheval que j'ai nourri de *mon avoine* (il paraît

que, de même qu'il est né avec un cheval entre les jambes, M. Schneider produit de l'avoine, de la même façon, sans doute, et par la même bouche que l'âne de Perrault ch..., pardon ! produisait des pièces d'or), vous allez le fatiguer, vous pouvez le couronner; et puis il va vous servir à quelque chose, à transporter je ne sais quoi, à vous faire gagner de l'argent, en un mot. Eh bien ! pourquoi voulez-vous que je vous le prête pour rien ? Je ne vous le prêterai pas, voilà tout. »

Aussi, au lieu de te demander de le prêter, te le reprendra-t-on, ton cheval ou ton capital, Monsieur le filou, parce que ce *cheval que tu n'as pas créé*, tu n'as pu le faire *tien* qu'en en privant tes semblables, et parce que *ce capital, créé par d'autres que par toi*, tu n'as pu, qu'au prix d'une rapine légale, te l'approprier.

Ni les forces naturelles de production, ni les forces sociales — résultant du concours et de l'effort de la longue série des hommes dans le temps et dans l'espace, — n'ont pu devenir la *propriété exclusive* d'une fraction de l'humanité sans que la fraction exclue ait le droit et le devoir de rentrer en possession, aussitôt qu'elle en aura le pouvoir.

Et lorsque, au seul énoncé de l'expropriation marxiste — ou pure et simple — des expropriateurs de l'humanité, dont il est, le Schneider s'écrie, indigné : « Le vol, alors ! », il ne saurait s'imaginer la tempête de rires qu'il déchaîne dans les masses profondes de notre prolétariat, aussi

certain que le Creusot et les autres éléments de la production industrielle et agricole lui appartiennent qu'il peut l'être de la rotation de la terre autour du soleil ou qu'il fait jour à midi.

Quant à croire — comme le rappelle *Le Figaro* — que « dans la société collectiviste de demain il saura bien faire sa pelote tout de même », c'est-à-dire continuer à se faire entretenir par d'autres hommes travaillant pour lui, il faut que le grand-duc du Creusot perde cette dernière espérance, s'il ne veut pas s'attendre à une nouvelle déception.

Socialisés, comme les routes, les musées et les écoles d'aujourd'hui, les usines et ateliers cesseront d'être des moyens d'exploitation et de spéculation, ne produiront — à l'exception des enfants, des vieillards, des infirmes et des malades — que pour ceux qui les mettront en valeur.

On ne pourra même plus vivre de politique — de cette politique qui (M. Schneider en sait quelque chose) consiste, sous prétexte de protection nationale, à dépouiller au profit des capitalistes les travailleurs comme consommateurs après les avoir dépouillés comme producteurs.

C'en sera fini du parasitisme, de tous les parasitismes.

(*Le Socialiste*, 21 août 1893.)

# FAUSSE MONNAIE DES RÉFORMES

---

RÉFORME ET RÉVOLUTION. — LE CHOLÉRA RÉFORMATEUR. — UN RAPPORT INSTRUCTIF. — LES CRISES. — NOTRE REVISION. — LA VRAIE REVISION. — PROTECTION ET LIBRE-ÉCHANGE. — RE-FONTE JUDICIAIRE. — LA JUSTICE CONDAMNÉE PAR LA SCIENCE. — LA SEMAINE DES AVEUX. — QUELQUES EFFETS DE LA LOI SUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE OBLIGATOIRE. — FAITES VOS MALLES ! — LAÏCISATION A FAIRE. — LA LIBERTÉ DU TRAVAIL. — PREMIÈRE RÉPONSE A UNE LETTRE. — LE PROJET GUÉRIN. — POUDRE AUX YEUX. — CHANGEZ DE CLASSE ! — APPLIQUEZ LE CODE. — UN RAPPORT ÉCRASANT. — LA PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES. — UNE FAUSSE PISTE. — L'HÉRITAGE. — LA VÉRITÉ SUR LE CHÔMAGE. — L'OUVRIER PROPRIÉTAIRE. — CRÉDIT ASSASSIN. — LA VÉRITÉ SUR LES RETRAITES. — AUX PIEDS DES PATRONS. — L'ÉTAT COMATEUX.



### Réforme et Révolution.

Un journal qui ne conçoit pas qu'on puisse « vouloir la Révolution sous la République », — parce que les capitalistes qu'il fait métier de défendre se trouvent aussi bien de la République actuelle que de l'Empire, — s'est imaginé de nous représenter comme « pas contents » du projet de Bourse du Travail sorti tout récemment de la préfecture de la Seine.

« On fait quelque chose pour les ouvriers », et cela nous « horripile ».

Nous serons, en tous cas, des *horripilés sans le savoir*, car, pour notre part, au *Citoyen*, loin d'avoir vu avec peine poindre à l'horizon gouvernemental l'institution Floquet, c'est avec la joie la plus vive que nous avons salué son apparition. Et si nous n'avons pas chanté plus haut victoire, — nous le disons puisqu'on nous y oblige, — c'est uniquement dans la crainte d'ouvrir les yeux aux radicaux sur la portée de l'œuvre qu'ils ont entreprise sans savoir au juste ce qu'ils faisaient.

Comment ! on va — pour la première fois — exproprier des bourgeois, jusqu'à concurrence de 8.800.000 francs, pour élever au travail une Bourse ou un Palais, dont les frais de construction et d'entretien — qui plus est — seront à la charge de la Ville. Et les révolutionnaires, qui n'ont qu'un but : l'expropriation de la bourgeoisie tout en-

tière, seraient « contrariés » de ce premier pas fait dans leur propre voie ?

Dans ce véritable Hôtel de Ville ouvrier, il y aura « une halle centrale, chauffée et éclairée, de 1.200 mètres de superficie, plus cinq salles de réunion consacrées aux assemblées générales des Chambres syndicales », sans compter « les quatre-vingts pièces du premier et du second, affectées aux bureaux de ces Chambres ». Et les révolutionnaires, qui ne savent le plus souvent à quels propriétaires se vouer pour abriter à leur frais les réunions prolétariennes nécessaires au dégagement de la pensée, à la création de la conscience prolétarienne, seraient mécontents de voir le prolétariat ainsi mis gratuitement mieux que dans ses meubles, dans son immeuble ?

Par la distribution des diverses industries en cinq sections générales reliées entre elles par des rapports de tous les jours, on va réaliser cette Fédération des corps de métier dont la seule idée faisait se signer tous nos gouvernants bourgeois depuis 1870. On va faire mieux que fédérer, on va centraliser toutes les forces et tous les efforts jusque-là éparpillés et, pour ce, impuissants, de la France des salariés. Et il se trouve un journal pour demander « ce que vont devenir les révolutionnaires », qui ont toujours conditionné le 89 qu'ils poursuivent à l'organisation préalable de la classe ouvrière et auxquels on prépare de la sorte l'armée de leurs rêves ?

En « recueillant et en exposant tous les renseil-

gnements propres à éclairer les travailleurs sur le prix des marchandises et des matières premières et sur le taux des salaires », on va dresser cette statistique du travail que l'*Internationale* mettait à l'ordre du jour de ses sections et que le Parti ouvrier n'a pas cessé de réclamer dans ses Congrès nationaux et régionaux comme le dossier indispensable du grand procès qu'il instruit contre la société capitaliste. Et c'est nous dont on réalise le desideratum capital, c'est nous dont on fait aussi admirablement les affaires, qui bouderions contre notre ventre ?

Et pourquoi ?

Parce qu'au lieu de nous laisser la peine de couper des verges pour les fouetter, ce sont les bourgeois, c'est l'ennemi à qui il convient de nous armer contre lui-même !

Pour raisonner, ou, plus exactement, pour déraisonner de la sorte, il faut, comme *Paris*, avoir perdu la tête dans l'effondrement du Grand Ministère. Il faut encore et surtout ne pas connaître le premier mot de la question telle qu'elle se pose actuellement entre les détenteurs et les serfs du capital.

Qu'avant que les travailleurs aient appris que le capital n'est que le produit de leur travail accumulé par les non-travailleurs, la charité légale des capitalistes au pouvoir pût leur faire illusion et les détourner de la reprise de tout ce dont ils ont été spoliés, c'est ce qui pouvait s'admettre à la rigueur. Mais, grâce aux progrès du socialisme

scientifique, le temps n'est plus — s'il a existé — où les réformes, si sérieuses soient-elles, pouvaient être exclusives de la Révolution. Plus les prolétaires socialisés d'aujourd'hui auront arraché d'améliorations partielles à la caste adverse, et plus ils voudront compléter leur victoire. Car c'est surtout en matière de bien-être et de liberté que le proverbe est vrai : « L'appétit vient en mangeant. »

C'est ainsi que le député démocrate-socialiste Auer pouvait dire en plein Reichstag à M. de Bismarck que lui et ses amis voteraient tout ce qui, dans les projets du grand-chancelier, présente un caractère ouvrier, mais comme un simple acompte sur ce qui était dû au prolétariat allemand, quitte à ce dernier à parfaire son organisation pour prendre le reste.

Qu'à la Bourse du Travail on ajoute les Chambres du Travail ; qu'à ces organismes ouvriers on annexe une législation ouvrière sur les heures de travail, la responsabilité patronale en matière d'accidents, etc., etc., et loin de nous couvrir la tête de cendre, nous applaudirons, non pas quoique, mais parce que révolutionnaires, toutes ces conquêtes ne pouvant que tourner au profit des conquérants, enhardis par ces succès de détails et d'autant plus ardents à la bataille.

La bourgeoisie, qu'il s'agit d'exproprier du pouvoir politique pour l'exproprier ensuite de ses monopoles économiques, est enfermée — aveugle qui ne le voit pas — dans un dilemme sans issue

ou dont les deux issues sont également mortelles :

Ou elle se refusera — comme elle l'a fait jusqu'alors — à toutes satisfactions. Elle se retranchera dans un *non possumus* qui aboutira fatalement à une explosion populaire dans laquelle elle disparaîtra.

Ou elle se décidera à des concessions, aujourd'hui sur un point, demain sur un autre. Et démantelée de ses propres mains, pièce à pièce, elle offrira d'autant moins de résistance à l'assaut final.

Mais, dans les deux cas, qu'elle cède ou qu'elle résiste, c'est également la mort. Et la mort de la bourgeoisie, en tant que classe seule détentrice des moyens de production, c'est la Révolution.

Vous entendez, monsieur Le Royer ?

(*Le Citoyen*, 18 avril 1881.)

### **Le Choléra réformateur.**

Ce n'est pas seulement à Marseille — où il fait des siennes depuis trois mois — mais à Paris — où il est attendu d'un jour à l'autre — que le choléra trouvera les choses et les hommes dans l'état où il les a laissés l'année dernière.

« Malgré les terribles avertissements de 1884 — ainsi qu'on le constatait à la dernière séance de l'Académie de médecine — aucun progrès n'a été réalisé relatif à l'assainissement. » Et, les rues Sainte-Marguerite aidant, la « Ville-Lumière » va pouvoir se changer en Ville-Cercueil,

devenir avant l'hiver — une petite — ou une grande Espagne.

Et il fallait s'y attendre — du moment que les pauvres seuls avaient été atteints par la dernière invasion.

La classe capitaliste étant restée indemne, quel besoin de prendre la moindre mesure contre le retour offensif d'un fléau qui n'avait même pas l'importance — financière — du choléra des poules ?

Pour que possédants et dirigeants s'émeuvent, il faut que, comme en 1849, l'épidémie monte jusqu'à eux, les soumette aux mêmes crampes et les envoie pourrir dans la même chaux vive que la canaille prolétarienne.

Alors, oui, on entre en ligne ; pour sauver la vie, on lâche la bourse ; on fait céder le droit propriétaire et on vote la loi du 13 avril 1850 sur les logements insalubres. Loi insuffisante, sans doute, mais constituant un premier pas dans la bonne voie, dans la voie au bout de laquelle il y a, non pas seulement la limitation, mais la suppression de la propriété individuelle pour cause d'utilité — ou de santé — publique.

De l'aveu de la Commission parisienne des logements insalubres — qui vient de publier un volumineux et décisif rapport — ce qu'il faudrait pour assurer un *minimum* d'hygiène générale, c'est que le pourvoi des propriétaires, convaincus d'empoisonner leurs semblables sous prétexte de les loger, perde tout effet suspensif ; c'est que les tribu-

naux administratifs « composés de membres n'ayant aucune compétence technique » n'aient plus qualité pour intervenir en faveur des coupables ; c'est que les travaux reconnus nécessaires puissent être exécutés d'office ; c'est que la mise en location des locaux interdits constituant un véritable attentat à la sûreté publique, les amendes, rendues illusoires par les bénéfices que retirent les propriétaires de la location de ces habitations, soient doublées de la peine de l'emprisonnement » ; c'est enfin que, sous le nom de *fonds d'assainissement*, « les Conseils municipaux aient chaque année à inscrire à leur budget un crédit ayant pour objet l'édification et l'appropriation de constructions uniquement destinées à abriter d'une manière provisoire les locataires nécessiteux expulsés en masse d'immeubles ou de groupes d'immeubles dans les cas d'interdiction totale à titre d'habitation, pour cause d'insalubrité ».

« Est-ce que l'Etat ou les communes — observe très judicieusement le rapport — n'interviennent pas chaque jour par des subventions dans l'exécution de lignes de chemins de fer, de mairies, etc..., et estimerait-on que les soins de la santé, de la vie de milliers d'individus, n'imposent pas des devoirs aussi étroits à ceux qui disposent des ressources du budget ? »

Ces réformes qui, accomplies à temps, eussent prévenu la nouvelle peste violette mieux que tous les vaccin-Ferran du monde, attendent depuis

trois ans à la porte de la Chambre, qui s'en est allée sans leur avoir même fait l'honneur d'une première délibération.

Mais que le choléra de 1885, ne reconnaissant pas plus de classes dans la France d'aujourd'hui que M. Clemenceau, vole de bouge en bouge jusqu'aux palais de nos maîtres ; que, mis en appétit par les évêques et les duchesses qu'il s'est « payés », de l'autre côté des Pyrénées, il entame nos classe-dirigeants. Et au premier Rothschild ou au premier Grévy qu'il expédiera avant l'heure au Père-Lachaise — ou au Panthéon — vous les verrez reparaître, et votées cette fois d'urgence, la peur étant le commencement de toute réforme bourgeoise.

Ainsi soit-il !

*(Le Cri du Peuple, 15 août 1885.)*

### **Un rapport instructif.**

Enterrée une première fois en 1881-1882 par l'accord des deux branches du parlementarisme bourgeois, la réduction de la journée de travail à dix heures revient devant « la Chambre pourrie » de MM. Giard et Laguerre, avec un rapport favorable de M. Richard Waddington.

Outre qu'elle est insuffisante — la journée de huit heures, réclamée par le Parti ouvrier, étant dès aujourd'hui possible — cette limitation des travaux forcés ouvriers se trouverait plus ou moins annulée dans la pratique par « les exemp-



tions que se réserve d'apporter l'administration publique à raison de la nature des industries ou des raisons de force majeure ».

Mais ce n'est pas des lacunes que présente la réforme projetée qu'il s'agit pour l'instant, pas plus que du sort qui lui est réservé.

Ce qui me frappe — et ce qu'il importe de faire remarquer aux braves gens qui nient le caractère de classe de la République actuelle — c'est le genre d'arguments qu'ont dû employer commission et rapporteur pour justifier leur proposition.

Ce qu'on invoque à l'appui de la journée de dix heures, c'est l'intérêt militaire. S'adressant à ceux qui, comme le troisième et dernier Bonaparte, sont d'avis que la grandeur d'une nation se mesure au nombre d'hommes qu'elle peut mettre sous les armes, on leur expose comment, en consommant trop longtemps l'ouvrier, l'atelier vide la caserne. Alors que, dans les départements agricoles, la proportion des jeunes gens reconnus impropres au service s'élève à peine à 9 0/0, elle dépasse 14 0/0 à Saint-Quentin et 18 0/0 à Rouen.

Ce qu'on invoque encore, c'est l'intérêt social entendu dans le sens du maintien de la société capitaliste. Prenant les conservateurs par leur faible — la peur — on leur démontre qu'avec leur journée de douze heures, plus deux heures pour les repas et le temps nécessaire pour se rendre à la manufacture et en revenir, l'ouvrier « échappe à l'action bienfaisante de la famille

*ot se laisse entraîner sur la pente dangereuse (pour les riches) des utopies. Mécontent de son sort, il s'en prend au patron qu'il accuse de l'exploiter, à la société qu'il taxe d'injustice, et il cherche quelquefois dans de prétendues revendications sociales un remède à une situation dont il ressent tous les inconvénients ».*

Ce qu'on invoque, enfin et surtout, c'est l'intérêt patronal. Préoccupé de rassurer les fabricants sur les suites de la future législation, on dépense je ne sais combien de pages à les convaincre qu'elle ne leur coûtera pas un sou, que ni leur production n'en sera diminuée, ni le prix de revient augmenté. Et, à cet effet, on étale sous leurs yeux chiffres sur chiffres, empruntés à l'expérience helvétique : « la grande filature mécanique de soie à Winterthur avait déjà, en 1874 — avant la limitation légale, par conséquent — réduit la durée de travail à onze heures, parce qu'on avait reconnu qu'en travaillant douze heures on ne produisait pas davantage ». Pour les tuileries, même résultat : « On a constaté que lorsqu'on faisait travailler plus de onze heures, les forces de l'ouvrier étant trop mises en réquisition, il en résultait que le surplus de travail revenait relativement trop cher. »

« Une fabrique de tissus blancs qui livrait par jour, en 1876 et en 1877, en douze heures de travail, 7.778 mètres de tissus, atteignait, en 1879 et 1880, en onze heures, avec le même nombre de métiers, le chiffre de 8.298 mètres 26 centimètres

par jour. On m'a même, — ajoute l'inspecteur Schuller — cité des exemples où le travail avait été réduit à dix heures, et où cette réduction avait été compensée par une activité plus intense de la part de l'ouvrier. »

Quant à l'intérêt ouvrier, il n'en est pas soufflé mot à l'appui d'une réforme qui vise cependant la classe ouvrière ; ou, s'il y est fait allusion dans le rapport, c'est pour bien établir qu'il ne trouvera pas la satisfaction qu'on pourrait supposer, « la hausse de la main-d'œuvre, qui est possible dans certaines industries, ne devant être que légère. »

Cette manière de présenter et de défendre la loi des dix heures peut être des plus politiques. J'admets même qu'elle s'imposât ; mais, pour habile qu'elle puisse être, elle est encore plus instructive.

Elle prouve en effet — ce qui n'est plus à démontrer dans le Parti ouvrier, mais ce que se refusent encore à croire trop de prolétaires, hélas ! — que la France ouvrière ne compte pas ; que, malgré ses quatre millions de suffrages éparpillés sur tous les bancs de gauche et de droite, elle n'a pas de représentants, non seulement au Luxembourg, mais au Palais-Bourbon, — sans quoi, ce qu'on eût fait valoir auprès d'eux, c'est le caractère de restitution qu'emporte toute diminution sociale de la journée de travail, *en réduisant le temps* où, son salaire quotidien déjà couvert par le travail accompli, *le travailleur travaille en réalité pour rien.*

Elle prouve, d'autre part — ce qui est le fondement même du socialisme révolutionnaire — que, selon un avou échappé dans une heure de franchise à *La République Française*, il n'y a, dans la société actuelle, de réformes possibles que celles qui profitent à la nouvelle féodalité industrielle.

« Votre sort n'est améliorable que dans la limite de l'intérêt de ceux qui jouissent de tout sans rien produire eux-mêmes » — voilà ce que crie par toutes ses lignes le rapport Waddington à tous ceux qui manquent de tout en produisant tout.

Et ce cri *du parlement* est trop conforme au *verbe* du peuple qui sait, pour que je ne l'aie pas enregistré au passage.

(*Le Cri du Peuple*, 31 mars 1884.)

### **Les Crises.**

Aucun remède à la périodicité des crises économiques (phlétoriques ou de surproduction) qui tuent plus de travailleurs que le choléra ou la guerre.

*L'économie* ou *l'abstinence*, que l'indigestion bourgeoise prêche aux ouvriers (faites comme la fourmi, mettez de côté pour les temps froids), loin de combattre le mal, ne pourrait que l'aggraver, puisque ce qui engendre ces crises en majeure partie, c'est le manque de consommateurs.

*La réduction des salaires*, que préconisent les fabricants pour dégrever leurs produits et en faci-

litor l'écoulement, rentre dans le même ordre d'idées — absurdes. Lorsque *Le Temps* se plaint que l'ouvrier parisien se nourrit trop bien, boit trop, il ne s'aperçoit pas qu'en buvant moins et en se nourrissant plus mal, le peuple de l'atelier restreindrait tout simplement le marché intérieur de nos produits agricoles. Notre agriculture manque de débouchés — et on voudrait lui fermer artificiellement, par la privation ouvrière, le débouché parisien ? Singulier, n'est-ce pas, ces médiocastres bourgeois !

Cette réduction des salaires, d'autre part, encouragerait les plus routiniers des industriels à conserver leur outillage antédiluvien. Pour qu'ils se décident à le renouveler, à le moderniser, il leur faut le coup de fouet des hauts salaires.

Passons à *l'épargne*.

J'ai envisagé tout à l'heure l'économie ouvrière s'opérant au profit des employeurs sous la forme d'abaissement des frais de main-d'œuvre. Il s'agit maintenant de l'examiner sous une autre forme. Je la prends, opérée par l'ouvrier au profit de l'ouvrier. Le salaire n'a pas été réduit ; mais au lieu de le dépenser, le travailleur l'a mis en réserve. Il a épargné — ou *capitalisé* — comme disent les économistes.

Ce capital ouvrier *placé*, le mieux qui puisse lui arriver, c'est d'être englouti dans un *krach* à la Bontoux. Sinon, il servira à quoi ? A développer et à perfectionner un machinisme qui vole, avec son travail, son pain à la classe-machine.

Où à quoi encore ? A outiller industriellement l'étranger. Canaux creusés, chemins de fer construits en Italie, en Autriche, en Russie, en Espagne, l'ont été avec quoi ? Avec l'épargne française exportée par la finance.

Les ouvriers français, en épargnant, n'ont fait et ne peuvent faire que fournir des verges pour les fouetter.

*La participation aux bénéfices*, dont on a mené si grand tapage, n'est ni moins impuissante ni moins nuisible. Pourquoi ? Parce que partout où elle a été appliquée, elle a surexcité la productivité ouvrière ; l'idée de produire — même partiellement — pour son compte, a amené l'ouvrier à se surmener, à surtravailler et à surproduire.

La fabrique de papier de M. Laroche-Joubert, à Angoulême, ne rendait par mois que 25.000 kilogrammes. Après la participation, soit un supplément de salaire de 1 franc par kilogramme en sus, la production a atteint 35.000, 45.000, et jusqu'à 50.000 kilogrammes.

Même résultat à l'usine du Creusot qui, sous l'aiguillon de la participation, a vu ses 18.000 tonnes de fer monter à 24.000, à 33.000, et à 42.000.

La participation — outre qu'elle dépend du bon plaisir patronal et ne saurait exister qu'exceptionnellement — n'aurait, si elle était généralisée, d'autre effet que d'intensifier les crises de surproduction, en multipliant les produits d'une part,

et en réduisant, de l'autre, les bras nécessaires à la fabrication.

*La coopération* n'est pas une moindre duperie.

Les coopératives de consommation rejetteraient — si elles devenaient la règle — tous les intermédiaires (négociants en détail, débitants, boulangers, épiciers, etc.) dans le prolétariat ; elles créeraient ainsi de nouveaux concurrents aux travailleurs qui chôment déjà en grand nombre, et ce qui résulterait de cette nouvelle armée de réserve de travail, c'est une nouvelle baisse des salaires. En même temps qu'en permettant aux travailleurs de vivre à meilleur marché, ces coopératives entraîneraient les employeurs à réduire proportionnellement les prix de main-d'œuvre.

Les coopératives de production seraient plus néfastes encore. Du moment qu'ils produiraient pour eux-mêmes, les travailleurs arriveraient à une production insensée. Actuellement, ils peuvent réduire l'intensité de leur travail ; leur intérêt le leur commande, puisque moins ils font aujourd'hui, plus ils auront à faire — et à manger — demain. Il est possible, d'un autre côté, parce qu'elle les protégerait, de limiter par une loi la durée de la journée de travail. Mais, avec la production coopérative, allez donc dire à des ouvriers qui sont leurs propres capitalistes qu'ils ne pourront mettre en valeur leurs capitaux que huit heures par jour !

La série des solutions égoïstes et altruistes bourgeoises ainsi épuisée et jugée, il me reste à jeter

un coup d'œil sur le remède possibiliste, préconisé par le Congrès national de la salle du Commerce, soit *la création d'ateliers corporatifs municipaux*.

Eh bien ! là, franchement, c'est le comble des combles. Faire réclamer par des ouvriers qui sont sans travail — et sans moyens d'existence — parce qu'ils ont trop travaillé, que la commune leur fournisse d'autres moyens de travail pour engorger encore le marché, c'est plus fort que d'exclure du Congrès un groupe qui — comme celui des Lilas — n'a jamais demandé à y être admis.

Ouvrir — en pleine crise de surproduction — de nouveaux ateliers où l'on produira ce qui surabonde déjà, c'est cultiver le mal, le prolonger, pour ne pas dire l'éterniser.

Les crises de surproduction qui sont la plus complète condamnation de l'ordre capitaliste, puisqu'elles font surgir — pour la classe la plus nombreuse — le *manque de tout*, du *trop de tout*, n'ont pas d'issue dans la société actuelle et ne disparaîtront qu'avec elle, lorsqu'au lieu de la production privée anarchiste nous aurons la production sociale unitaire — susceptible, par suite, de réglementation ; lorsque, d'autre part, à la production pour la vente ou pour le profit, succèdera la production pour la consommation ou la satisfaction des besoins de tous, faciles à constater.

Jusque-là — et ce là c'est l'ordre communiste sortant de la Révolution — les seuls palliatifs, et



très insuffisants, dont nous disposons, c'est l'interdiction du travail des enfants, la limitation du travail des hommes faits et la fixation par la loi d'un salaire minimum qui permette à la classe ouvrière de bien vivre et de beaucoup consommer.

(*Le Socialiste*, 20 août 1887.)

### Notre revision.

De ce que le Parti ouvrier n'emboîte point le pas à la bourgeoisie radicale criant — pour se distinguer de la bourgeoisie opportuniste — *revision, revision*, il ne faudrait pas conclure que nous sommes moins revisionniste que M. Clemenceau et les 184 députés qui, à sa suite, ont voté « pour » la prise en considération de la proposition Barodet.

Nous le sommes autrement, — voilà tout.

Où — dans leur ignorance et leur mauvaise foi — les radicaux ne voient que l'organisme gouvernemental à changer, nous voyons, nous qui allons au fond des choses, l'organisme social à transformer.

Alors que — préoccupés avant tout de justifier leur inaction — ils font le procès, un procès bien tardif, entre parenthèse, à la Constitution politique de 1875, nous faisons, nous, un procès à la Constitution économique sortie de la Révolution bourgeoise du siècle dernier.

Et nous opposons la *revision du fonds* à la

*revision de la forme*, — on déflant, qui plus est, ceux que nous avons le droit d'appeler les *revisionnistes pour rire* de s'inscrire en faux contre un seul de nos arguments à l'appui.

Sur quoi se fondent, en effet, les bourgeois bourgeoisant de *La Justice*, de *La Vérité*, de *L'Intransigeant*, de *L'Indépendant*, etc., pour « reviser » la Constitution politique d'il y a six ans ?

Sur ce qu'elle serait viciée dans sa source, ayant été faite par une assemblée usurpatrice au premier chef de la souveraineté nationale, et ne représentant, par suite, que la violence et la fraude.

Or, qui oserait contester que la Constitution économique que nous subissons depuis près d'un siècle présente le même « péché originel », ayant été faite par une classe qui s'était proclamée « toute la nation », et ne représentant qu'une série de fraudes et de violences ?

Comment nier, par exemple, que la propriété individuelle, telle qu'elle a été constituée par le Code civil ait à sa base toutes les violences : violence internationale (la Gaule conquise par les Francs), violences gouvernementales (les confiscations royales), violences de classe (le Tiers-Etat s'emparant en même temps que des biens de la noblesse et du clergé, *nationalisés* sur le papier, des biens des communes), violence individuelle (les profits capitalistes *qui ne sont que du travail non payé*) ?

Comment nier qu'une autre base de cette même

propriété soit la fraude, toutes les fraudes, depuis la fraude testamentaire jusqu'à la fraude commerciale, représentée non seulement par l'impôt de 33 0/0, dont les intermédiaires grèvent les produits, mais aussi et surtout par les sophistications de toute nature dont ces mêmes produits sont l'objet ?

Un autre argument invoqué, — non sans raison, — contre la Constitution politique du 25 février, c'est le Sénat introduit dans la République par ses auteurs monarchiques, comme un coin pour la faire éclater, ce Sénat-veto, ce Sénat-dissolution, qui enferme le peuple, soi-disant souverain, dans l'alternative, également mortelle, de se soumettre ou de se démettre.

Eh bien, est-ce que la Constitution économique de la fin du siècle dernier, en permettant l'existence d'un prolétariat, c'est-à-dire d'une classe d'hommes, — de plus en plus nombreuse, — réduite, *parce que sans capital*, à mettre en valeur pour vivre le capital de quelques-uns, n'a pas armé ces quelques-uns d'un veto plus terrible, d'un droit de dissolution plus mortel, puisqu'il atteint dans leur existence même les producteurs de toute richesse mis dans la nécessité de travailler aux conditions de la minorité capitaliste ou de mourir ?

Si le pouvoir législatif monopolisé par un certain nombre de Buffet, de de Broglie et de Dufaure annule leur droit de vote entre les mains des dix millions d'électeurs français, qui oserait

soutenir que la propriété des moyens de production monopolisée par un certain nombre de Dreyfus, de Scheurer-Kestner et de Schneider n'annule pas leur droit de vivre pour les dix millions de prolétaires français de tout âge et de tout sexe ?

Un troisième grief — qui n'est pas moins fondé — que l'on a formulé contre notre Constitution politique, c'est le caractère monarchique du pouvoir exécutif qu'elle a organisé. Entre les attributions d'une présidence à la Mac-Mahon — qui ne se distingue pas organiquement d'une présidence à la Grévy — et les attributions d'une monarchie à la Louis-Philippe, impossible, s'écrie le radicalisme bourgeois, d'établir la moindre différence.

Et nous sommes de cet avis.

Mais de quel front faudrait-il être doué pour ne pas avouer que le monarchisme maintenu par notre Constitution économique est pire encore ; que ce qui domine dans l'atelier, sous le nom de patronat, c'est *la royauté du bon plaisir*, que le Tiers-Etat prétend avoir renversée au 10 Août et guillotinée le 21 Janvier ?

Est-ce que, comme le Roy d'avant 89 dans l'Etat, le patron d'aujourd'hui ne fait pas à lui seul, dans les cent et quelques mille fabriques, usines et manufactures de France, la loi sous le nom de règlement ?

Est-ce qu'il n'est pas, de par le droit propriétaire, comme le Roy de l'ancien régime de par le droit divin, investi du pouvoir judiciaire, à la

fois juge et partie dans sa propre cause, condamnant à toutes les amendes qui lui conviennent, sous forme de retenue sur les salaires, ses salariés, devenus ses justiciables ?

Est-ce que, enfin, le travail qui ne pouvait s'exercer avant la prétendue révolution française de 89 que par *permission royale*, n'est pas subordonné actuellement dans son exercice à la *permission patronale* de ceux qui ont accaparé tout l'instrument et toute la matière du travail ?

La revision que nous poursuivons, que poursuit le Parti ouvrier, n'est donc pas moins motivée que la revision poursuivie — dans un but électoral — par ce qui s'intitule le Parti radical.

Au privilège sénatorial que veulent détruire les Clemenceau, Périn et autres Barodet, nous opposons, nous, le privilège propriétaire à éliminer, « pacifiquement si possible, sinon violemment ».

A l'absolutisme présidentiel dont ils veulent débarrasser la République de quelques-uns, nous opposons, nous, l'absolutisme patronal dont nous voulons délivrer la République de tous, à coups de bulletins — si les bulletins suffisent — à coups d'autre chose, si les patrons ne doivent pas, ce qui est vraisemblable, consentir à la suppression du patronat.

Leur revision, en un mot, ne tend qu'à affranchir le citoyen, en révolutionnant les rapports qui existent entre les gouvernés et les gouvernants.

Notre revision à nous, tend à affranchir

« l'homme » de tout sexe et de tout âge, en révolutionnant les rapports qui existent entre le capital et le travail.

Où ils disent : « plus de sujets, des souverains », nous disons, nous : « plus de salariés, mais des producteurs, maîtres, avec l'instrument de la production, de la totalité de leur produit ! »

(*Le Citoyen de Paris*, 4 juin 1881.)

### La vraie revision.

Que la Commission, nommée samedi dernier par les bureaux de la Chambre, se prononce contre la revision des lois constitutionnelles, ou pour, en l'opérant sur l'heure ou en la renvoyant aux calendes... radicales, c'est ce qui nous laisse — et doit laisser les travailleurs — froids comme marbre.

Non pas que nous ne soyons revisionnistes, plus revisionnistes que les Pelletan et les Boulanger additionnés. Mais notre revision, la seule qui ne fasse pas place au mot d'Alphonse Karr : « Plus ça change, plus c'est la même chose », n'a rien à voir avec celle dont joue le *saltimbanquisme* bourgeois.

Ce que messieurs les plébiscitaires et les anti-plébiscitaires entendent reviser, c'est exclusivement la constitution politique, la forme administrative.

Plus de président de la République, plus de Sénat. Une assemblée unique, Constituante

d'abord, Convention après. Les plus honnêtes et les plus audacieux de nos *réformateurs* ne vont pas au delà.

C'est sur cette simplification de la mécanique gouvernementale qu'ils bâtissent — pour les gogos — monts et merveilles, alors que l'expérience de tout un siècle est là pour confondre les dupes et pour désabuser les dupés.

Il n'y avait, en 1871, ni Présidence, ni Sénat. A Bordeaux d'abord, à Versailles ensuite, c'était une assemblée unique qui siégeait, résumant tous les pouvoirs. Et c'est cette assemblée unique, qu'on ose présenter à la France du travail comme le salut, qui a tourné contre Paris les fusils et les canons déclarés insuffisants contre l'invasion étrangère. C'est cette assemblée qui a couché sur le pavé sanglant de l'ex-capitale, avec ses Galliffet et ses Boulanger, trente-cinq mille cadavres d'ouvriers en une seule semaine.

Il n'y avait, en 1848, ni Sénat, ni Présidence. Ce qui n'a pas empêché la Constituante qui gouvernait directement de payer avec du plomb la traite que la Révolution du 24 Février avait signée au prolétariat parisien. Ce qui n'a pas empêché le Boulanger d'alors, Cavaignac, d'égorger par milliers les vaincus de la faim et la guillotine sèche de la transportation sans jugement d'achever des années durant ceux que les balles avaient épargnés.

Pas de Présidence et pas de Sénat non plus en 92, lors de la « grande » Convention. Et cette

Convention qui, avant même de proclamer la République, jurait, sur la demande de Danton, que toutes les propriétés individuelles, terriennes, etc., seraient *éternellement sacrées*, décrétait la peine de mort contre quiconque proposerait une modification au régime propriétaire. Et c'est elle qui a édicté contre les soulèvements populaires les lois les plus atroces, tellement atroces que l'Empire, la Restauration, la Monarchie de Juillet ont pu se défendre contre la masse sans les aggraver. Ils n'ont eu qu'à les appliquer pour faire régner l'ordre comme à Varsovie.

C'est que peu importe la structure du pouvoir, tout dépend de la main, de la classe qui l'exerce. Tant que ce seront ceux qui vivent de profits — rentes, dividendes et autres vols opérés sur le travail — qui seront les maîtres de l'Etat, modifiez, revisez cet Etat tant qu'il vous plaira, ce sera toujours contre les travailleurs qu'il opérera, sans que ceux-ci puissent, sans aveuglement et sans folie, en attendre autre chose que de la misère et de la mitraille.

C'est pourquoi, je le répète, nous nous f...ons de la revision qui met aux prises boulangistes et antiboulangistes.

Notre revision à nous est d'ordre économique. Elle porte sur la confiscation par quelques-uns, qui ne font œuvre ni de leurs mains, ni de leur cerveau, par une minorité parasitaire, de la propriété nationale, du patrimoine commun de l'humanité. Reprendre aux fainéants qui les détien-



nent au détriment de tous, les grands moyens de production, et les restituer à la société qui, de producteurs de famine, de chômages et de servitude, les transformera en producteurs de bien-être et de liberté, tel est notre programme révisionniste, le seul — on ne le redira jamais assez — qui ne soit pas de la viande creuse ou un attrape-nigaud.

Mais cette revision-là, qui donnera pour base indestructible à la République l'atelier démonarchisé, républicanisé ; cette revision, qui s'appelle la Révolution sociale, ne sortira ni du fourreau d'un sabre, ni du verre d'eau parlementaire. Elle exige, pour aboutir, un prolétariat « ne faisant, suivant l'expression de Marx, qu'une tête et qu'un cœur », préluant « au grand effort collectif », à « la pression de classe » qui lui livrera les pouvoirs publics, par une lutte de tous les instants, et s'introduisant dans les corps élus, comme dans des positions avancées, d'où elle pourra dominer et diriger les événements.

*(Le Cri du Travailleur du Nord, 14 avril 1888.)*

### **Protection et libre-échange.**

Protectionnistes et libres-échangistes sont aux prises, depuis quelques jours, autour du Tarif général des douanes livré à la discussion de la Chambre, et des deux côtés c'est à qui abritera ses spéculations personnelles derrière « l'intérêt ouvrier ». Ce n'est pas pour eux, fabricants, pro-

priétaires, commerçants, qu'ils réclament, oh ! non, mais pour les travailleurs, en tant que travailleurs ici, en tant que consommateurs là.

Est-ce donc à dire, selon l'expression de M. Méline, que « la classe ouvrière tout entière soit engagée dans la question ? » C'est le contraire qui est vrai ; la classe ouvrière étant appelée à faire les frais de la solution — quelle qu'elle soit.

Pour commencer par les libres-échangistes, on connaît leur thèse : le libre-échange a eu pour effet d'abaisser dans de notables proportions le prix de certains articles, notamment de tout ce qui a trait au vêtement. Et dans un retour aux droits protecteurs qui ne peuvent manquer de faire renchérir ces articles, ils dénoncent une charge nouvelle pour l'ouvrier en tant que consommateur. Ce qui n'est pas niable. Mais ils oublient volontairement que le libre-échange a également pour effet de réduire les salaires de quantité d'ouvriers dans toutes les industries moins favorisées par le climat, l'outillage, etc., que les industries similaires de l'étranger ; et ils ne veulent pas comprendre que les frais de vêtement, par exemple, ne représentant qu'un vingt-cinquième ou un trentième des dépenses ouvrières, l'économie qui a pu être réalisée de ce chef a été annulée et au delà par la différence entre l'ancien et le nouveau taux de la main-d'œuvre. Ce qui a laissé les prolétaires aussi, pour ne pas dire plus misérables qu'avant 1860.

Ils exposent, d'autre part, comme quoi protéger

par des droits d'entrée le blé, la viande nationale, c'est faire renchérir ces denrées et créer artificiellement une sorte de famine dont sera le premier à souffrir le travailleur qui a déjà aujourd'hui tant de peine à se nourrir et à nourrir les siens. Ce qui est également incontestable en apparence, — mais en apparence seulement. Car il faut n'avoir aucune notion de l'économie politique, il faut, qui plus est, tourner le dos à l'expérience pour ignorer que le taux des salaires est toujours et fatalement subordonné au prix des subsistances. De telle façon que si les subsistances venaient à renchérir, les salaires s'élèveraient nécessairement — et dans la proportion de ce renchérissement, — la rétribution du travail, en régime de salariat, ne pouvant jamais rester en dessous de ce qui est indispensable au salarié pour vivre et se reproduire.

La cause des ouvriers ainsi séparée de la cause des partisans du libre-échange, il ne sera ni plus long ni plus difficile de la séparer de celle des protectionnistes.

Ce que soutiennent ces derniers c'est que pour tenir tête à la concurrence étrangère, pour livrer au même prix que les industriels mieux outillés ou plus habiles, de l'Angleterre ou de l'Amérique par exemple, les industriels français sont obligés de réduire leurs frais de revient dans lesquels figure en première ligne la main-d'œuvre. De là un surcroît de misère pour leurs employés ou ouvriers, auquel il pourrait être remédié dans la

proportion où seraient grevées à leur entrée les produits manufacturés similaires de l'étranger. Une partie au moins, sinon la totalité des droits de 50, 60 ou 75 0/0 dont seraient frappées les marchandises anglaises ou américaines se traduirait en augmentation de salaire pour les ouvriers nationaux.

Cette manière de raisonner est-elle juste ?

Théoriquement, oui ; mais dans la pratique, les choses se passeraient tout différemment.

Où est la garantie d'abord qu'au lieu d'encaisser purement et simplement les bénéfices procurés par les tarifs protecteurs, nos industriels y feront participer « leurs » ouvriers ?

Qui ne voit ensuite que la réduction des salaires, à l'aide de laquelle les « employeurs » français essaient de battre sur le marché les « employeurs » étrangers, continuera à être la loi de la concurrence que se font et que sont obligés de se faire entre eux les « employeurs » français ?

Pour qu'il en fût autrement, *il faudrait que la même loi qui instituerait et fixerait les droits de douane spécifiât la mesure dans laquelle le taux de la main-d'œuvre devra être augmenté, c'est-à-dire qu'en intervenant en faveur du capital, l'Etat intervînt en faveur du travail.*

Mais à qui fera-t-on croire qu'une pareille idée ait pu seulement se présenter à l'esprit de nos gouvernants ?

Les partisans de la protection expliquent encore

que les importations étrangères, en réduisant les débouchés de la production nationale, entraînent des chômages meurtriers, soit directement en amenant les protecteurs français à congédier une partie de leur personnel, soit indirectement, en créant des engorgements qui se traduisent par des suspensions forcées de travail.

Rien de plus exact. Mais le marché national, fût-il complètement fermé aux produits du dehors et réservé exclusivement aux produits indigènes, que les chômages n'en continueraient pas moins à atteindre et à ravager la classe ouvrière — et pour la même raison.

La surproduction ou une production en dehors de toute proportion avec la consommation est, dans l'état d'anarchie économique actuel, la loi même de la production, par suite de l'impossibilité d'équilibrer l'offre avec une demande toujours variable et par suite surtout de l'intérêt que — étant données certaines circonstances, le bon marché extraordinaire de la matière première par exemple — les fabricants peuvent avoir de fabriquer quand même, au delà des besoins présents et pour l'avenir. De même qu'ils seront amenés, en revanche, par la cherté momentanée des mêmes matières premières, à suspendre les travaux et à licencier les bras qu'ils pouvaient occuper.

Tout cela est si clair, si évident que nous ne pousserons pas plus loin notre démonstration, persuadés que nous sommes qu'elle suffira à notre

prolétariat pour le convaincre que « son intérêt » n'est représenté ni par MM. les protectionnistes, ni par MM. les libres-échangistes, et que ses délégués au Congrès de Marseille étaient pleinement justifiés en prenant sur cette question du « libre-échange et de la protection », la résolution suivante :

« Considérant que dans la société actuelle le libre-échange et la protection ne sont d'aucun avantage pour les prolétaires, le Congrès ne prend pas la question en considération et passe à l'ordre du jour. »

(*L'Égalité*, 11 février 1880.)

### **Refonte judiciaire.**

Le projet de loi sur la magistrature, dont la Chambre a suspendu la discussion, aboutira-t-il, comme le voulait le gouvernement, à une simple suspension de l'inamovibilité ? La coalition des droites et de l'extrême-gauche — qui a entraîné l'exil volontaire et momentané du garde des sceaux, — fera-t-elle triompher au contraire ce qu'on appelle « le principe » de l'élection des juges ? C'est ce qu'il est difficile de prévoir, — et ce qui, dans tous les cas, nous importe fort peu.

Dans l'une comme dans l'autre hypothèse, le seul résultat que l'on poursuit et que l'on aura obtenu c'est de remplacer les magistrats frappés à l'image de M. de Chambord, de M. de Paris, de

Napoléon V ou de Léon XIII, qui encombrant les tribunaux de la République bourgeoise, par des magistrats à l'image de la bourgeoisie elle-même.

Pour cette dernière, sans doute, il y aura là un progrès immense. Après l'administration, après l'armée, après la police, c'est la justice qui va être directement dans sa main et qui lui permettra de jouer les Louis XIV jusqu'au bout. L'État, la République, c'est de plus en plus elle.

Mais tel n'est pas le cas des prolétaires qui n'en resteront pas moins un gibier sur lequel on tire en toutes saisons, à coup d'amende et de prison, et à qui il doit, j'imagine, importer médiocrement d'être jugé républicainement et républicainement condamné.

Il en est de même pour les cent et quelques mille malheureux de tout âge et de tout sexe que la classe qui n'a plus rien à prendre, elle, parce qu'elle a tout pris, transforme chaque année en « criminels », et qui se soucient évidemment fort peu que les « bons pour la maison centrale ou pour l'île Nou », qui leur sont délivrés sous le nom d'arrêts, portent l'effigie de la République ou celle d'une monarchie quelconque.

Ce qu'il nous faut, à nous, les socialistes, — ce qu'exige la science qui n'a plus à démontrer qu'en dehors des crimes et délits engendrés de toutes pièces par la « meilleure des sociétés » comme les marécages engendrent les fièvres, la criminalité n'est qu'un chapitre — détaché sans

raison aucune — de la pathologie générale, — ce n'est pas une refonte de la monnaie judiciaire — et le projet en question n'est pas autre chose ; — c'est la suppression de cette monnaie dont il n'est plus permis de se payer au dix-neuvième siècle, parce qu'elle a cessé depuis longtemps d'avoir une valeur quelconque.

Plus de magistrature, c'est-à-dire de droit de punir, incarné dans quelques-uns contre tous ! Le droit de punir, cette monstruosité née de cette absurdité qui s'est appelée le libre-arbitre de l'homme, a fait, avec la constatation de l'individu produit de l'hérédité et du milieu, place à un devoir : le devoir social de guérir, d'autant plus impérieux aujourd'hui que 90 0/0 des malades individuels sont le fait, l'œuvre exclusive de la maladie sociale.

Plus de juges ! — des médecins. Plus de tribunaux ! — des conseils d'hygiène et de thérapeutique. Plus de prisons et de bagnes ! — des maisons de santé. En attendant que le mal ait pu être supprimé dans sa source ; en attendant, par exemple, que les attentats contre les propriétés aient disparu avec la propriété privée des moyens de production et de vie, qui, sortie elle-même du vol, aboutit nécessairement au vol.

Ceci « au criminel », selon une expression du Palais.

Au « civil », l'arbitrage, avec le choix du ou des arbitres attribué aux parties en cause.

En dehors de cette double solution -- que nous



n'avons pas, est-il besoin de le dire, la naïveté d'attendre d'une République de caste ; qui sera l'œuvre du Parti ouvrier, lorsque, sur les ruines des classes, il aura pu fonder sa République égalitaire, — il n'y a, en matière de réforme judiciaire, que trompe-l'œil, c'est-à-dire illusion et mensonge.

(*Le Citoyen*, 1<sup>er</sup> juillet 1882.)

### **La Justice condamnée par la Science.**

La solution que nous indiquions hier au problème judiciaire actuellement pendant devant le parlementarisme bourgeois est tellement fondée, la seule fondée, qu'elle a dû être adoptée par les savants les plus conservateurs.

Personne n'ignore à quel point Littré, par exemple, avait poussé la haine du socialisme, qu'il pu faire rimer — la rime excluant la raison — avec alcoolisme. Le même homme qui, en 1848, signait avec Auguste Comte un projet de Constitution républicaine pour la France, affirmant la déchéance irrémédiable de la bourgeoisie et concluant à la dictature de la classe des travailleurs, exercée directement par le prolétariat parisien, ne s'était pas contenté au 18 Mars de renier et de couvrir de boue une révolution qui n'était que son ancien projet mis en action. Il en était venu, avec l'âge, à rétrograder au delà de 1830, professant qu'on « ne saurait échapper

à l'aristocratie », et que, comme la propriété, le gouvernement doit être « le lot de quelques-uns seulement ».

Mais si bas tombé qu'il pût être dans la réaction, non plus seulement économique, mais politique, Littré était resté un biologiste de premier ordre ; et la biologie l'entraînait malgré lui aux mêmes conclusions, en matière de criminalité, que « les socialistes sanguinaires », comme il nous appelait.

C'est ainsi que *La Revue positive* qu'il dirigeait avec Wirouboff, publiait, il n'y a pas deux ans, une étude des plus sérieuses destinée précisément à établir « par des faits » :

1° La monstruosité « du droit fictif de punir que s'est arrogé la société » ;

2° Le caractère « non seulement inutile, mais nuisible à la société, des peines qui constituent l'appareil de la justice moderne, tout comme les instruments de tortures, oubliettes, potences, bûchers, etc., formaient le lugubre cortège de la justice d'autrefois » ;

3° La nécessité d'en finir avec « *cela qu'on appelle une justice et qui ne sera jamais qu'un jeu de hasard ou une permanente injustice* », et de ne voir dans les crimes ou délits que des états pathologiques, soit aigus, soit chroniques, entraînant et ne pouvant entraîner pour leurs auteurs qu'un « traitement à vie dans un hospice, si les cas sont incurables, ou la mise en liberté aussitôt la guérison constatée ».

L'inutilité des peines ressort de ce premier fait que la société n'a jamais puni *les* criminels, mais seulement *des* criminels, tirés pour ainsi dire au sort, la grande majorité restant introuvable et impunie — et ce sont de beaucoup les plus redoutables.

D'après les comptes rendus de la justice russe — au moins aussi sévère que la justice française — il a été calculé que pour 1872, 77,45 0/0 de tous les crimes n'ont pas été découverts du tout et que 18 0/0 à peine ont abouti à la condamnation de leurs auteurs.

Cette inutilité appert encore de cet autre fait que toute recrudescence de supplice, contrairement à ce que prétendent les théoriciens de l'exemple, est accompagnée dans l'histoire ou suivie immédiatement d'une augmentation de criminalité. En Italie, pour ne citer qu'un exemple, alors que de 1859 à 1869, le chiffre des exécutions capitales et des condamnations aux travaux forcés a doublé, les crimes ont augmenté, de 1869 à 1876, de 40 0/0.

La *nocuité* ou le danger de ces peines résulte avec non moins d'évidence du chiffre des récidivistes. « Si l'on décompte du nombre des condamnés libérés annuellement, le nombre de ceux qui sont morts en prison ou immédiatement après leur libération, il se trouve que *presque tous les condamnés libérés et vivants récidivent.* » Les peines déjà subies, loin d'être une garantie so-

ciale, sont donc « une préparation à des crimes ultérieurs. »

Quant aux faits sur lesquels s'appuie *La Revue positive* pour condamner le droit de punir, convaincu déjà d'être une simple fiction, ils sont à la fois d'ordre biologique et d'ordre économique, et ils mettent hors de doute — sauf pour *La Patrie* — que « ce qu'on appelle crime est, comme la folie, un produit fatal, immanquable de certaines conditions organiques et sociales. Ce qui rend la responsabilité morale ou individuelle d'un criminel devant la justice terrestre aussi incompréhensible de nos jours que la responsabilité d'outre-tombe dont parlent les prêtres. »

« On chercherait en vain, en effet, — c'est toujours *La Revue* qui parle — un criminel qui n'entrerait pas dans une des catégories suivantes :

« 1° Individus entièrement ou en partie sauvages, grâce à l'atavisme (atavisme, ajouterons-nous, dont les effets n'ont pas été — en suite de la misère — contrariés par un entraînement, par une gymnastique sociale ; instruction, éducation, etc.) ;

« 2° Fous et malades, en comptant l'ivrognerie parmi les maladies (ivrognerie, ajouterons-nous encore, qui est neuf fois sur dix la conséquence de la misère, sortie elle-même de l'organisation capitaliste de la production) ;

« 3° Descendants de fous, malades et criminels ;

« 4° Individus manquant de moyens d'existence. »

Cette dernière catégorie, qui est de beaucoup la plus nombreuse — dans la seule année 1826 l'abaissement des salaires agricoles faisait monter en Angleterre le chiffre des condamnés pour vol, à 11.093, soit un condamné par 1.881 habitants, alors que, pour la même année, la France, laissée en dehors de la crise, ne comptait qu'un condamné pour 7.316 habitants — cette catégorie est de nature essentiellement et exclusivement sociale. Elle naît d'une mauvaise répartition des richesses, qui résulte elle-même de l'appropriation par une minorité des moyens de production mis en valeur par la masse. Elle procède de la pauvreté, de la misère attachée au travail salarié comme l'ombre au corps.

Et c'est pourquoi — à la différence de Littré, qui se bornait à faire le procès aux tribunaux et aux prisons, aux juges et aux bourreaux, sans se préoccuper si et comment cet outillage de barbarie pourrait être supprimé dans la société capitaliste d'aujourd'hui — nous cherchons, nous, la suppression du pouvoir judiciaire et de ses annexes dans la suppression de l'ordre ou du désordre social qui lui a donné naissance.

Mais sur le principe, en théorie, il y a accord parfait entre la science — même la plus respectueuse des « droits acquis » — et le socialisme révolutionnaire.

Comme le socialisme, la science renvoie la justice à la médecine, destinée à l'absorber.

Comme le socialisme, la science proscrit toute tentative de réformation d'une magistrature, qui n'est pas à améliorer, mais à abolir.

Et elle ne laisse, comme le socialisme, aux bourgeois légiférant du Palais-Bourbon, de choix qu'entre l'ignorance la plus crasse ou la plus insigne mauvaise foi.

*(Le Citoyen, 2 juillet 1882.)*

### **La semaine des aveux.**

La semaine qui vient de s'écouler a été féconde en aveux — et quels aveux !

C'est d'abord M. Deschanel, le député républicain de Courbevoie, qui, au Comice agricole de Dreux, terminé dimanche dernier à La-Ferté-Vidame, a félicité « les hommes d'ordre » d'avoir enfin « compris que le moyen d'échapper au péril social n'était pas de désunir les forces conservatrices, mais de les rallier sur le seul terrain où l'union soit possible, sur le terrain d'une République sage, sensée, modérée ».

Voilà donc qui est entendu : Si les partis dynastiques vont se dissolvant chaque jour, c'est que les diverses monarchies, « qui se sont toutes écroulées les unes après les autres », n'offraient plus une garantie suffisante aux intérêts, aux privilèges de nos classes dirigeantes ; et si ces dernières se rallient de plus en plus à la forme

républicaine, c'est que cette forme est non seulement la meilleure, mais le seul boulevard, dans les conditions présentes, contre les revendications du prolétariat.

A vrai dire, nous nous en étions toujours douté, à voir la République devenir de plus en plus réactionnaire ou conservatrice, à mesure qu'elle faisait plus de progrès en France. Mais il ne nous déplait pas que la chose ait été confessée aussi explicitement par un homme aussi autorisé que M. Deschanel, et que la classe ouvrière apprenne, de la bouche même de l'opportunisme, que, dans la pensée de ses fondateurs, la République qu'on est en train de nous faire doit être une République d'opposition à l'émancipation du nombre, de résistance à l'égalité sociale.

Ainsi avertis, les travailleurs ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes des déceptions qui les attendent si, leurrés par les couleurs républicaines qu'arborent leurs adversaires, ils ne se constituent pas en un grand parti distinct, le Parti socialiste, face aux bourgeoisies coalisées.

L'autre aveu, plus précieux encore, est celui auquel s'est laissé entraîner M. Gambetta, à la conférence de M. Charles Quentin, au profit de la bibliothèque populaire du treizième arrondissement.

Mais ici il faut citer.

Après avoir exposé comment il « voudrait voir chaque bibliothèque composée de deux séries de livres, les uns contenant, sous une forme facile, accessible, claire, tangible pour ainsi dire, les

résultats généraux de la science humaine », le député de Belleville a ajouté :

Je voudrais qu'à côté de cette partie générale, scientifique, élevée, supérieure, il y eût aussi une seconde série de livres appropriés à la nature, permettez-moi de le dire, de la région populaire à laquelle est destinée la bibliothèque. Je voudrais que, soucieux avant tout de la nature des occupations, de la prédominance de telle industrie sur telle autre, de telle branche de l'activité industrielle sur telle autre, on meublât la bibliothèque du quartier, de l'arrondissement, des traités techniques, pratiques, vulgarisateurs, qui seraient les plus propres à donner à la population qui doit fréquenter cette bibliothèque, les moyens de rendre son travail plus fécond et son activité plus fructueuse.

Je voudrais que l'on ne commît pas cette faute de faire partout la même bibliothèque, d'y placer la même série de livres, comme si, dans toutes les régions, pour ainsi dire dans tous les étages du grand corps industriel et commercial de la France, il n'y avait qu'une production, qu'une occupation, qu'une étude, qu'un procédé, qu'un régime.

Non, il faudrait, je le répète, qu'on se mît en présence des besoins spéciaux de chaque quartier, de chaque région. Ici, ce sont des maçons, des constructeurs, des architectes, des ingénieurs ; dans d'autres quartiers, ce sont des hommes qui sont destinés à l'industrie des transports, à la vente des produits chimiques ou pharmaceutiques ; ou des produits de nos colonies ; plus loin, dans un autre quartier, on trouve l'industrie qui cherche à donner à la mode et au luxe les satisfactions dont Paris a le secret. Vous pouvez, dans votre esprit, multiplier à l'infini ces diversités de conditions et d'aptitudes dont je voudrais qu'il fût toujours tenu compte. C'est à vos édiles, à vos représentants, à les rechercher. Et alors vous auriez, dans vos bibliothèques, pour les enfants, les adultes et les hommes formés, à côté du délassement, l'enseignement pratique et utile, c'est-à-dire ces deux choses qu'il ne faut jamais séparer : la culture de l'esprit et l'augmentation de l'aisance.



Car, il faut bien le dire, si nous apportons — si j'apporte personnellement — dans le développement de l'éducation populaire cette ardeur, cette passion — je veux faire connaître ici toute ma pensée — c'est, à coup sûr, pour donner à la raison plus de fermeté, à la conscience plus d'énergie et de hauteur, au cœur plus de courage ; mais tout ne serait pas rempli : *il faut aussi que cette instruction devienne un élément de production, il faut que l'ouvrier y rencontre l'augmentation de sa force productive, il faut que son capital manuel, doublé, suscité, agrandi par son capital intellectuel, devienne la source de l'aisance et de la richesse.*

Impossible, après de semblables paroles, de conserver la moindre illusion sur le mobile intéressé, exclusivement mercantile, des sympathies, de la « passion » affichée par nos libéraux bourgeois pour l'instruction et l'éducation populaires.

Ce qu'ils demandent à la multiplication des écoles, bibliothèques, etc., ce sont de bons, de meilleurs ouvriers, maçons, menuisiers, tailleurs, etc. ; ce qu'ils en attendent c'est l'accroissement de leurs bénéfices de patrons, d'employeurs.

Leur but — c'est l'homme qui dans leur admiration a succédé à M. Thiers, c'est M. Gambetta qui le proclame — c'est *l'augmentation de la force productive* de leur capital ou outillage humain, depuis le travailleur de dix ans jusqu'au travailleur de soixante.

Car, si ignorant qu'il puisse être en matières économiques, le collègue et le protecteur de M. Léon Say n'est pas sans savoir que cette *augmentation de la force productive* du travailleur ne doit pas, ne peut pas profiter au travailleur, que

*si elle est une source d'aisance et de richesse, c'est de l'aisance et de la richesse de la minorité capitaliste qui « le fait travailler ».*

Le salaire de l'ouvrier n'a rien à faire avec sa capacité productrice. Il est déterminé, régi par une autre loi, *loi d'airain*, disait Lasalle, d'après laquelle la rétribution du travailleur salarié ne saurait s'élever au-dessus de ce qui lui est nécessaire pour se conserver et se reproduire.

Le travail, en d'autres termes, est une marchandise, laquelle comme toutes les marchandises, comme le blé, comme le vin, comme les tissus, quelle que soit sa valeur objective ou intrinsèque, voit sa valeur vénale ou son prix fixé par le besoin qu'on en peut avoir, ce que les économistes appellent le rapport de l'offre et de la demande.

Que l'ouvrier soit mis en mesure par son développement intellectuel ou son habileté manuelle, de produire 50, 100, 1.000, à offre et demande égale, il ne sera pas plus rémunéré que s'il ne pouvait produire que 10. Seul celui qui l'emploie, qui achète son travail, profitera de sa productivité doublée, suscitée, agrandie.

Et c'est pourquoi, tant que le salariat n'aura pas été aboli, tant que le travailleur n'aura pas été mis, par la possession de l'instrument de son travail, en possession des valeurs ou de l'équivalent des valeurs par lui produites, loin de le parquer dans une spécialité, de l'instruire en vue d'une seule occupation, d'un seul procédé, comme

le voudrait le gambettisme, tous ceux qui veulent réellement améliorer son sort, le rendre moins insupportable, doivent tendre à une culture aussi générale, aussi intégrale que possible, de façon à ce que, capable de plusieurs genres de travaux, il soit toujours à même de se porter successivement vers la fabrication des produits qui sont le plus demandés.

Ce n'est sans doute là qu'un palliatif, dont moins que personne nous contesterons l'insuffisance. Mais opposé à la *spécialisation* impudemment préconisée par notre bourgeoisie républicaine, il fait d'autant mieux ressortir les fins égoïstes et capitalistes de cette dernière, préoccupée non pas de faire des hommes, mais de se préparer des *outils*.

(*L'Égalité*, 23 juin 1878.)

### Quelques effets de la loi sur l'enseignement primaire obligatoire.

Le radicalisme bourgeois ne sait à quelles nues porter la loi sur l'enseignement primaire obligatoire qui a été promulguée le 28 mars dernier et qui met au nombre des matières premières à apprendre à tous les enfants des deux sexes de six à treize ans :

L'instruction morale et civique ;

La lecture et l'écriture ;

La langue et les éléments de la littérature française ;

La géographie, particulièrement celle de la France ;

L'histoire, particulièrement celle de la France, jusqu'à nos jours ;

Quelques notions usuelles de droit et d'économie politique ;

Les éléments des sciences naturelles, physiques et mathématiques, leurs applications à l'agriculture, à l'hygiène, aux arts industriels, travaux manuels et usage des outils des principaux métiers ;

Les éléments du dessin, du modelage et de la musique ;

La gymnastique :

Pour les garçons, les exercices militaires ;

Pour les filles, les travaux à l'aiguille.

Charles Longuet, dans *La Justice*, la qualifie de « réforme de premier ordre », de « progrès comme il ne s'en fait en France que tous les demi-siècles — et encore ».

Ce qui est vrai, c'est que la nouvelle loi — lorsqu'elle aura reçu sa pleine exécution — sera d'un effet considérable dans l'ordre économique et social. Mais cet effet n'est pas celui qu'en attendent la confiance ouvrière et les calculs bourgeois.

Pour la majeure partie de notre prolétariat — réduit à l'état d'écho des sophismes propriétaires, — le défrichement, la mise en culture des cerveaux ouvriers se présente encore comme un allègement à la misère ouvrière.

On lui a si souvent répété — et pour cause — que cette misère tenait à l'insuffisance de sa production, qu'elle voit — et ne peut pas ne pas voir — dans sa productivité accrue par l'école généralisée, un accroissement nécessaire des salaires ou de la rétribution du travail.

Or, le perfectionnement intellectuel et technique de l'outillage humain que représente la classe des travailleurs agira en sens inverse. Il en résultera ce qui est résulté du perfectionnement mécanique de l'outillage non humain : une augmentation de richesse, mais pour des capitalistes seuls, les travailleurs, eux, ne retirant et ne pouvant retirer du nouvel état de choses qu'une augmentation de chômages.

Là où deux ouvriers ignorants — et par suite inhabiles — n'étaient pas de trop, un ouvrier instruit suffira. Et celui des deux qui aura dû rester à la porte de l'atelier, en venant s'ajouter aux bras déjà inoccupés, poussés par la faim à se vendre à tout prix, fera par cette concurrence obligatoire baisser d'autant la main-d'œuvre.

Multiplication des profits capitalistes, multiplication des chômages ouvriers et abaissement des salaires, telle sera la première conséquence de la nouvelle loi d'enseignement populaire.

Une autre conséquence du même ordre, ce sera la disparition des salaires exceptionnels qui se rencontrent encore aujourd'hui dans certaines fractions de l'industrie et du commerce.

Si les contremaîtres et les comptables, par

exemple, sont actuellement plus payés, mieux rétribués que la grande masse des autres salariés, c'est que le nombre est encore restreint de ceux qui peuvent remplir — utilement pour le patron — ces diverses fonctions.

Plus demandés qu'offerts, ces différents genres de travaux entraînent nécessairement une rémunération plus forte.

Mais que, par suite d'une culture générale — à laquelle pourvoit la loi en question, — chaque ouvrier ait en lui l'étoffe d'un contremaître, chaque employé l'étoffe d'un comptable, et l'offre surpassant la demande ramènera le prix de la marchandise-comptable et de la marchandise-contremaître au niveau du prix ordinaire de la marchandise-travail en général.

De même que la machine, en réduisant l'artisan d'autrefois au rôle de manœuvre, l'a réduit en même temps au salaire du manœuvre, l'instruction généralisée, en rendant tous les manœuvres également aptes aux travaux dits supérieurs, réduira la rétribution de ces travaux devenus communs, mis à la portée de tous, au salaire de manœuvre.

Loin de nous plaindre d'ailleurs de ce nivellement inévitable, nous ne pouvons que l'inscrire à l'actif de la révolution que nous poursuivons et qu'il ne peut que précipiter.

Avec la situation privilégiée d'une minorité du prolétariat disparaîtra un des obstacles les plus formidables qui encombraient notre voie. D'alliés

qu'ils sont de la bourgeoisie contre leurs camarades de travail — dont ils se distinguaient par un bien-être relatif — ces ouvriers et employés spéciaux sur qui pèsera dorénavant la loi commune, la misère commune, seront entraînés à faire cause commune contre l'ennemi commun.

Ce sera la réconciliation dans la même exploitation de tous les travailleurs intellectuels et manuels et leur coalition contre la classe des exploités réduits à eux-mêmes, sans le tampon ou le bouclier des situations intermédiaires qui amortissait le choc et retardait l'explosion.

A ce point de vue, la loi Ferry a une portée révolutionnaire incontestable ; elle se retourne contre la bourgeoisie qui l'a votée et qui n'y voyait qu'une amélioration, un accroissement de productivité de ses machines de chair que sont, en régime de salariat, les travailleurs dits libres.

Sans compter que cette égalisation des salaires pour les travaux de tout ordre, qu'il s'agisse de comptabilité ou de mécanique, d'administration, de direction ou de production, prépare la voie, en habituant les esprits, au « partage égal du produit pour un égal temps de travail » qui caractérisera la société à venir, la société collectiviste ou communiste que nous ferons sortir de l'ordre ou du désordre actuel.

L'égalité dans le bien-être sera d'autant plus facile à réaliser que les travailleurs auront connu — et subi — l'égalité dans la misère.

(*L'Égalité*, 1<sup>er</sup> avril 1882.)

### Faites vos malles!

La diffusion de l'instruction publique présente pour l'ordre actuel des dangers que les plus clairvoyants de nos bourgeois ont fini par apercevoir.

C'est ainsi que le ministère Rouvier, réagissant sur ce point comme sur les autres, a rétabli les droits d'inscription pour les étudiants, et a relevé le prix de la pension dans les lycées.

Mais ces mesures restrictives de la culture intellectuelle ne suffisent pas — et non sans raison — à *L'Economiste français*, qui réclame la réduction des bourses et le rétablissement de la rétribution scolaire pour l'enseignement primaire, tout en comptant qu'il ne l'obtiendra pas.

M. Paul Leroy-Beaulieu se rend compte que la multiplication des bourses, des brevets et des diplômes, en multipliant les déclassés, est en train de nous faire tout un peuple de mécontents et d'insurgés. Pour un poste vacant, c'est cent candidats qui se présentent aujourd'hui, ce sera mille candidats qui se présenteront demain. Non seulement l'enseignement, mais toutes les carrières dites libérales sont encombrées, laissant à la porte, dans la rue, en pleine misère, une foule d'autant moins résignée, d'autant plus périlleuse pour le régime capitaliste, qu'elle est plus développée cérébralement. Ceux-là dont on a exalté l'ambition et qui considèrent les certificats enlevés au concours comme une espèce de *bon* sur la caisse sociale ne se laisseront pas mourir de faim sous



prétexte qu'au banquet il n'y a pas de place ou de couvert pour eux. Ils renverseront la table — et les convives avec.

Rien de plus exact. Nous l'avons écrit, non pas une fois, mais vingt : la surproduction de producteurs intellectuels — nécessairement sans emploi — c'est un jour ou l'autre, mais à bref délai et fatalement, la Révolution. Heureusement ! *Ceci tuera cela* : l'instruction que la bourgeoisie républicaine a été forcée de répandre à pleines mains, et qu'elle n'est pas maîtresse — quoi qu'on en croie — de reprendre, tuera la société bourgeoise.

Il est vrai que, pour nos adversaires économistes et gouvernementaux, il existerait un remède au mal qu'ils reconnaissent après nous, — sans quoi ils eussent gardé de Conrart le silence prudent. C'est une nouvelle direction à imprimer à l'éducation, d'abstraite et de formelle devenant professionnelle et technique.

Au lieu de faire des cerveaux dont nous n'avons pas le placement, faisons des mains — s'écrient-ils — habiles au commerce, à l'industrie, au travail agricole ! La est le salut — à les entendre. Mais l'erreur est flagrante, et il ne se passera pas longtemps avant qu'elle éclate à tous les yeux.

Quelque élasticité qu'on leur prête, les différents métiers ne pourront jamais occuper qu'un certain nombre de travailleurs supérieurs : dessinateurs, chimistes, comptables, etc. Et ce nombre est tous les jours réduit par le progrès du machi-

nisme, qui ne laisse subsister que le manœuvre, quand il subsiste. L'encombrement est donc inévitable sur le terrain du travail plus particulièrement musculaire, comme sur le terrain du travail plus particulièrement intellectuel. A la pléthore de bacheliers, d'instituteurs et d'institutrices qui épouvante justement les Rouvier et leur classe, fera suite, — si ce n'est déjà fait, — la pléthore des capacités ouvrières, avec les mêmes conséquences subversives de « mécontents par suite de l'inégalité entre leur valeur acquise et leurs moyens d'existence », et d'affamés mangeant finalement la société qui ne peut leur donner à manger.

Loin d'être une issue, l'école-atelier, fabriquant plus de machines humaines perfectionnées que n'en a besoin la production capitaliste, complétera l'impasse dans laquelle est enfermé — et périra — un ordre social à ce point absurde qu'il ne peut pas plus utiliser tous ses producteurs que consommer tous ses produits.

Messieurs de la bourgeoisie peuvent faire leurs malles. De quelque côté qu'on la tourne et qu'on la retourne, l'instruction, qui ne saurait plus être limitée que dans une mesure ridicule, leur prépare une génération qui les mettra en fiacre — dans ce fiacre historique du 24 Février qui emporte les classes condamnées comme les dynasties mortes.

(*Le Socialiste*, 3 septembre 1887.)

### Imbécile

Spuller, pour abriter sa classe et son portefeuille contre le flot montant des *déclassés*, s'est avisé de réduire de 150.000 francs les bourses pour l'instruction classique.

Mais, en imbécile qu'il est, il augmente d'autant le crédit offert aux bourses pour l'instruction technique ou professionnelle.

Comme si les sans-emploi — et sans possibilité d'emploi — dans l'industrie et le commerce étaient moins dangereux pour l'ordre capitaliste et ses ministres que les sans-place et sans-fricot de la littérature et de la politique !

C'est ce qui s'appelle choisir la poudre qui nous fera sauter.

A la dynamite des gens de lettres aux dents longues, Spuller préfère la panclastite des ingénieurs et des chimistes au ventre creux.

Chacun son goût !

(*Le Socialiste*, 10 septembre 1887.)

### Laïcisation à faire

La laïcisation de l'instruction primaire, dont ne veut pas notre République bourgeoise, n'est que la substitution d'une religion à une autre. C'est la *foi capitaliste* qu'il s'agit de mettre, dans le cerveau en formation de la France ouvrière, au lieu et place de la *foi chrétienne*, pour la plus grande

sécurité et pour le plus grand profit de ses exploiters économiques et politiques.

Il suffit pour s'en convaincre, d'avoir des enfants dans les écoles communales et de jeter les yeux sur les manuels qui leur sont mis en mains.

C'est ainsi que personnellement j'ai dû feuilleter la *Première année d'instruction morale et civique*, d'un nommé Pierre Laloi. Et dans cet ouvrage — « compris, s'il vous plaît, dans la liste annexée à la circulaire ministérielle du 17 novembre 1883, et fourni gratuitement par la Ville de Paris à ses écoles communales », — j'ai vu ceci, qu'au lieu d'apprendre à mes fils, comme dans les écoles congréganistes, à « aimer » et à « servir » un Dieu imaginaire, on leur apprenait à « aimer » et à « servir » — ce qui n'est pas imaginaire, hélas ! — les actionnaires de la Compagnie d'Anzin, les gabelous de M. Rouvier et la triple étoile d'un Galliffet ou d'un Boulanger ramassés dans le sang fédéré.

Au lieu du miracle d'un Dieu « créant le monde en six jours », ce qu'on enseigne à nos petits, c'est le miracle du Capital donnant, avec du travail, « la vie aux pauvres gens » et appelé à jouir de son œuvre « en les voyant passer le dimanche avec leurs belles blouses propres » et en se disant : « C'est moi qui ait fait cela ! » (page 41.)

Au lieu du miracle de la Rédemption de l'humanité par la collaboration d'une vierge et d'un pigeon, c'est le miracle de la Rédemption de la

classe ouvrière par le petit sou épargné et *placé* dès l'enfance, — lequel sou ne peut se transformer en louis d'or pour les uns que par le vol du produit du travail des autres.

Au lieu du mystère de la « très sainte et très indivisible Trinité », c'est le mystère de la valeur reproductive de l'Argent, au moyen de sa conversion en titres de rente ou en actions.

Au lieu du mystère de l'Incarnation, c'est le mystère de « la Concurrence profitant à tout le monde *parce qu'elle oblige le travailleur à produire (lisez à se vendre) à meilleur marché.* » (page 46.)

Ce qu'on veut, sous prétexte d'instruction — et ce qui ressort de toutes les pages de ce livre — c'est façonner dès six ou sept ans les prolétaires de demain à leur misère, en leur prêchant « l'inégalité des conditions comme ne pouvant être évitée. » (page 42.)

C'est les amener à « rendre le plus possible à leurs employeurs » en leur faisant un devoir de « s'appliquer à leur travail *comme s'ils devaient eux-mêmes en vendre le produit* », de n'être « ni paresseux, ni négligents et de ne pas se dire pour s'excuser : J'en donne au patron pour son argent, car, *en acceptant le prix qui leur a été offert*, ils se sont engagés à bien travailler. » (page 56.)

C'est les détourner de la grève en la leur dépeignant comme très dangereuse et « coûtant tou-

jours aux ouvriers, comme aux patrons, des sommes considérables. » (page 60.)

Et qu'on n'aille pas s'imaginer que cet Évangile de la servitude ouvrière, dû au Pierre Laloï en question, soit une exception.

Mon rôle de père de famille m'a fait, il n'y a que quelques jours, à la rentrée, faire connaissance avec un autre ouvrage également imposé, de M. Gabriel Compayré, celui-là. Et les *Éléments d'éducation civique et morale* de ce « membre de la Chambre des députés, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, lauréat de l'Académie française », plus abêtissants encore, sont coulés dans le même moule *capitalolâtre*.

La partie économique — douze grandes pages (173-185) — n'est qu'une charge à fond contre le Congrès socialiste de Marseille de 1880, que l'on dénature à plume que veux-tu, lui faisant poursuivre « la destruction du capital, qui serait la ruine de l'ouvrier et le commencement de la misère générale » (page 177), alors que ce qu'il a préconisé c'est l'appropriation sociale des moyens de production, substituant l'ordre dans la production à l'anarchie actuelle et assurant à l'ensemble des producteurs l'intégralité de leur produit. / pri

Sous formes de lettres entre « Georges et l'instituteur de X. », et sur le dos des « délégués des sociétés ouvrières », on y reprend, à l'usage et pour l'embourgeoisement de la progéniture prolétarienne, toutes les âneries économistes contre le

Parti ouvrier, depuis le « partage égalitaire des fortunes qui ne durerait pas deux jours » (p. 175), jusqu'à « la légitimité de la propriété capitaliste » (p. 177), et à son utilité « pour les ouvriers auxquels elle assure du travail » (id.).

On y expose sans rire que la Révolution bourgeoise de 1789 était nécessaire parce qu'elle « poursuivait la suppression des privilèges » de la noblesse et du clergé, mais que la Révolution ouvrière de demain serait un « crime » (p. 175), parce qu'elle atteindrait les privilèges de la bourgeoisie. Et, après avoir mis sur le compte de « la nature » la division de la société « en riches et en pauvres, en patrons et en ouvriers » (p. 177), et déclaré une « utopie l'extinction du paupérisme » (p. 184), on conclut à la soumission plus que volontaire, reconnaissante, des salariés à « la loi, qui est une règle de justice » (p. 185).

Telle est la façon dont, sous couleur de faire de nos enfants des deux sexes de bons citoyens, nos prétendus laïcisateurs fabriquent ou s'efforcent de fabriquer de la chair à profit bien docile.

Et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que, depuis même qu'il existe une minorité socialiste à l'Hôtel de Ville, de pareils catéchismes, cent fois plus détestables que l'autre, aient pu continuer à circuler sans jamais, mais jamais, avoir été seulement discutés.

Il s'est trouvé des Lavy, après les Hovelacque et les Edgard Monteil, pour s'emballer comme de simples Léo Taxil (première manière) après les

mots de « Dieu » et « d'immortalité de l'âme » maintenus dans un enseignement qui devrait être exclusivement scientifique.

Mais personne pour stigmatiser et demander qu'on mette à la porte de l'école la pire des religions, la *religion du capital* !

(*Le Socialiste*, 22 octobre 1887.)

### **La liberté du travail.**

La liberté du travail continue à être un des grands chevaux de bataille contre le socialisme. Dans la presse, à la tribune de la Chambre, dans les commissions, c'est à qui harnachera et enfourchera ce *dada*, qualifié ici même il n'y a pas longtemps de « pierre angulaire de la Révolution française », que l'on ne saurait « détruire » sans que « tout le monument s'écroule ».

Au risque d'un pareil écroulement, examinons donc d'un peu plus près cette liberté au nom de laquelle, il n'y a que quelques mois, un département entier, le Pas-de-Calais, était mis en état de siège, pendant que, pour la sauver des atteintes des travailleurs, ces derniers, sans distinction de sexe, étaient chargés, sabrés, jetés en prison — ou hors du travail.

Dans le préambule du fameux édit de Turgot de 1770, on lit :

« Dieu, en donnant à l'homme des besoins et en lui rendant nécessaires les ressources du travail, a fait du droit de travailler la propriété de



tout homme, et cette propriété est la première, la plus sacrée, la plus imprescriptible de toutes. »

C'est ce droit de travailler que, sur les ruines des jurandes et des maîtrises, aurait proclamé la Révolution de 1789, avant d'abolir Dieu par décret.

A la bonne heure !

Mais il me semblait avoir entendu tout récemment, au procès de Léauthier, une « petite bonne de chez un Duval » quelconque, témoigner sous serment qu'avec des clients s'attardant deux heures à sa table, elle n'aurait pas « gagné sa journée », *étant donné les deux francs que, pour travailler, elle devait, chaque matin avant d'entrer en fonctions, verser au patron de l'établissement.* Pour celle-là, du moins, la liberté du travail n'existait pas en 1894, puisque « pas d'argent, pas de travail ».

Serait-elle, par hasard, la seule ? Est-ce que dans tous les cafés, dans tous les restaurants parisiens, ils — et elles — ne sont pas des milliers qui, pour être admis au travail, doivent, chaque jour que Dieu ou le Diable fait, déboursier préalablement une certaine somme, variant de 1 fr. 50 à 5 francs ? Le droit de travailler est resté pour eux un droit... tout ce qu'il y a de plus régalien, comme dirait M. Jules Roche, qui s'achète et ne s'obtient que moyennant finance.

Mais sortons du cercle spécial — et cependant si considérable — des ouvriers et ouvrières de l'alimentation. Prenons la première venue des

industries quelconques, tissage, filature, peignage. C'est par centaines, qu'à Roubaix par exemple, on peut les voir, au petit jour, hommes et femmes, à la porte des usines, demandant à travailler et se voyant dénier cette liberté « première, la plus sacrée » : « Les ateliers sont pleins ; pas de place pour eux — et pour elles ! »

Où donc est pour tout ce monde-là — un vrai monde, plus d'un million en moyenne, rien que pour la France et pour l'Angleterre ! — le droit de travailler que Dieu avait donné à l'homme en même temps que des besoins, et que lui aurait redonné notre immortelle Révolution ?

Allons plus loin encore. Laissons de côté, abandonnons à leurs estomacs — et aux estomacs des « petits » — qui crient famine, ces victimes de plus en plus nombreuses du chômage chronique, que Marx et non Lassalle, ô Clemenceau, a appelées *l'armée de réserve du travail*. Ne considérons que les travailleurs en activité, j'allais dire sous les drapeaux, ceux qui et celles qui, dans les manufactures, mines et chantiers, exercent leur « droit imprescriptible de travailler ». A quel prix l'exercent-ils ?

Comment parler de liberté du travail alors que le travail ne leur est permis qu'autant qu'ils produiront 10, 20, 30 et jusqu'à 50 0/0 pour le détenteur — le plus souvent oisif — des moyens de production ; qu'autant que, sous la forme de profits, de bénéfices ou de dividendes, ils laisseront entre les mains de l'employeur la partie de

leur produit qui correspond à la différence entre le salaire qu'ils reçoivent et les valeurs qu'ils créent ; qu'autant que, travaillant cinq ou six heures pour leur propre compte, ils surtravailleront quatre, cinq, six, voire sept heures par jour pour le patron ou capitaliste, c'est-à-dire gratuitement.

Autant soutenir que le travail était libre en régime de *dîme* ou de *corvée* ! Autant soutenir que les ponts étaient libres lorsque, pour les passer, il fallait acquitter un péage à leur entrée ou à leur sortie ! Autant soutenir que les routes étaient libres lorsque, dominées par les châteaux-forts d'une noblesse *brigande*, marchandises et gens ne pouvaient circuler que moyennant rançon !

Et je n'ai, jusqu'à présent, étudié la prétendue liberté du travail dont nous jouirions depuis un siècle, et que les méchants collectivistes comploteraient de supprimer, qu'au point de vue *quantitatif*. Que serait-ce si j'abordais l'autre point de vue, le côté *qualificatif*, imprudemment soulevé l'autre jour par M. Poincaré lorsqu'il me demandait — toujours au nom de cette dive liberté — comment, en collectivité, se « distribueraient les heures de chapellerie, de rôtisserie ou d'épicerie » !

Cet ancien grand maître de l'Université, qui voudrait cueillir le fruit avant d'avoir planté l'arbre, en serait-il réellement à croire que, dans la société qu'il défend contre nous, le prolétaire

choisit son métier ; que, selon ses aptitudes ou ses goûts, il applique son activité à telle ou telle branche ou partie de la production ? On serait maçon, mineur, verrier par préférence ou par option ? Pourquoi pas ministre ?

Ce qui est vrai, c'est que l'homme qui ne vit — et ne peut vivre — que de la vente au jour le jour de sa force-travail — musculaire ou intellectuelle — est condamné à la vendre sous la forme et dans les conditions exigées par le capital en quête de *plus-value*. Ajusteur, il lui faut travailler comme manoeuvre, parce qu'on n'a pas besoin d'ajusteurs, et qu'il a, lui, besoin de manger. Peintre, il lui faut « servir les couvreurs » parce que « la peinture ne va pas » et que la maisonnée a faim. Polytechnicien — j'en connais — il lui faut monter sur la locomotive comme chauffeur-mécanicien, parce que le pain — c'est-à-dire son existence et celle des siens — est à ce prix.

Telle est la loi de la production capitaliste, qui consomme le prolétariat de la main et du cerveau sous les espèces qui lui conviennent, sans plus se préoccuper des volontés que de « la situation de famille » de ceux qu'elle embauche — et qu'elle n'embauche que dans la mesure où ils doivent lui rapporter. Si elle ne garantit pas, si elle ne peut garantir le travail à tous ceux et à toutes celles dont il est l'unique ressource, comment leur garantirait-elle le genre ou la *qualité* de travail qui peut leur agréer ?

Non, la liberté du travail — pour être dans la Déclaration des droits et sur les lèvres et sous la plume de nos bourgeois et de leurs gens — n'existe pas, ne saurait exister dans une société basée sur l'appropriation (soit la confiscation) par quelques-uns des éléments non humains, sans lesquels il n'y a pas de travail possible.

Cette liberté peut avoir toutes les vertus, civilisatrices, moralisatrices et autres ; mais, comme la jument de Roland, elle a un petit, un tout petit défaut qui suffit à les annuler toutes : c'est d'être morte, tuée par le salariat, comme elle l'était précédemment par le servage et par l'esclavage.

Pour que le droit de travailler devienne une réalité vivante, il faut, de toute nécessité, qu'il se double *pour tous* des moyens de travailler, forces naturelles ou sociales de production, qui sont à l'heure présente le privilège ou le monopole d'un tout petit nombre et dont il s'agit de faire le patrimoine de tous.

Ce qui revient à dire que ce droit, comme tous les autres, naîtra avec le socialisme — auquel on l'oppose stupidement aujourd'hui — et qu'il ne peut naître qu'avec lui et par lui.

Les travailleurs, tous les travailleurs seront et ne pourront être libres que lorsqu'ils seront collectivement ou socialement les maîtres des instruments et de la matière du travail.

(*Le Matin*, 30 mars 1894.)

### Première réponse à une lettre.

Sous le titre : *Question sociale*, le journal *La Justice* publie « avec empressement » une longue lettre de M. A. Guérin, qui n'est pas moins « remarquable » par l'esprit véritablement socialiste qu'elle accuse chez son auteur, que par les erreurs dont elle fourmille.

Pour commencer par ces dernières, elles sont à la fois d'ordre théorique et d'ordre pratique.

C'est *théoriquement* se tromper que d'écrire :

« Le capital est l'instrument nécessaire de travail et *partant* il lui fait la loi. »

Etant donné que, comme le correspondant de *La Justice*, on entend par capital les moyens non humains de production, ce n'est pas parce qu'il est « nécessaire au travail » que le capital lui « fait la loi », mais parce qu'il est possédé individuellement ou exclusivement par quelques-uns, par la minorité qui ne travaille pas, qui *fait travailler*.

Ce capital, outillage et matière première, possédé en commun, par l'ensemble des travailleurs ou par la société, comme nous le voulons, n'en serait pas moins « nécessaire au travail » et cependant, loin de « faire la loi » aux travailleurs, il la recevrait de ces derniers, maîtres de ces phénomènes économiques dont ils sont les martyrs aujourd'hui : la production et l'échange.

C'est *pratiquement* se tromper que de prétendre que « le remède au *mal social* préconisé par

les collectivistes révolutionnaires n'en est pas un », parce qu'il « *est impossible de faire passer presque brusquement la société du moule individualiste dans le moule socialiste* ».

Lorsque l'on se mêle de mettre en cause un parti comme le nôtre — et qu'on n'est ni figariste ni gambettiste — on n'a pas le droit d'ignorer les données constitutives de ce parti, ce qu'il poursuit et pourquoi et comment il le poursuit.

Or, jamais — entendez-vous bien, Monsieur A. Guérin — jamais « les collectivistes révolutionnaires » n'ont parlé du « brusque » passage de la société individualiste à la société socialiste.

*Natura non facit saltum.* Ce qui est vrai de la nature n'est pas moins vrai des sociétés humaines qui ne procèdent pas par bonds. Nous le savons et nous l'avons toujours proclamé. Et si nous concluons à l'ordre collectiviste pour demain, c'est que l'ordre capitaliste d'aujourd'hui fait plus que nous y acheminer, c'est qu'il le réalise tous les jours, sous forme bâtarde, il est vrai, nuisible et homicide, mais qu'il est facile de rectifier.

Qu'est-ce que la propriété actionnaire et obligataire qui dans les mines, dans les chemins de fer, dans les hauts fourneaux, s'est substituée à la propriété individuelle de l'instrument de travail, et, de la grande industrie, s'étend au grand commerce (Louvre, Bon-Marché, Printemps, etc.), sinon une première propriété collective ou en

commun dont sont exclus les travailleurs, mais préparant et appelant la grande propriété commune entre les mains de la collectivité ouvrière ?

C'est parce qu'avec la machine, la vapeur, le libre-échange, la production et le commerce individualistes, non seulement ont cessé de « s'imposer », mais ne sont plus possibles, que nous réclamons, non pas comme désirables, non pas comme plus conformes à la justice, mais comme économiquement indispensables, la production sociale, l'échange social.

Et nous sommes tellement peu les « brusqueurs » anti-scientifiques ou anti-expérimentalistes que voudrait M. A. Guérin, qu'après avoir spécifié dans notre programme électoral que les « éléments matériels et intellectuels » de l'ordre social collectiviste de demain nous étaient fournis par le développement même de l'ordre social capitaliste d'aujourd'hui, nous avons eu soin, à plusieurs reprises, d'expliquer comment cette transformation ne pourrait et ne devrait s'opérer que graduellement, pièce à pièce, industrie par industrie.

C'est ainsi qu'au sujet de la paysannerie française, qu'un autre Guérin nous accusait de vouloir « violer », nous avons établi que, bien que par son origine non humaine — ce n'est pas l'homme qui a créé la terre, mais la terre qui a créé l'homme — le sol dût logiquement être le premier capital à faire retour à la collectivité ou à la société, c'est par le sol que l'on finira,



parce que le capital terrien n'est pas encore, comme le capital industriel ou commercial, entré dans le grand mouvement de concentration qui seul permet et commande la *socialisation* des capitaux, pour éviter leur *féodalisation*.

Ce qui ne nous empêche pas — est-il besoin de le faire observer — de nous dire et d'être réellement révolutionnaires, partisans de la force et de son emploi.

Mais cette force que Marx a pu appeler *l'accoucheuse des sociétés*, sous sa forme violente, armée, du moins, ce n'est pas dans la transformation économique que nous la déclarons nécessaire et que nous comptons l'employer, mais pour la prise de possession du pouvoir politique, détenu à l'heure présente par la classe ennemie.

C'est pour déloger la bourgeoisie du Gouvernement dans lequel elle s'est enfermée comme dans une forteresse dominant de son feu le troupeau des exploités économiques, que nous entendons avoir recours au fusil libérateur.

Et lorsque de révolutionnaires sur le terrain politique que nous sommes, M. A. Guérin nous convertit — sans malice, nous voulons du moins le croire — en révolutionnaires sur le terrain économique, retournant une société comme on retourne dans la poêle une omelette ou une crêpe, il commet un faux matériel — qu'il rectifiera, si bon lui semble.

Ce n'est pas parce qu'on aura reculé les bornes de l'injustice à son égard que le Parti ouvrier

se montrera moins juste vis-à-vis les hommes de bonne volonté, d'où qu'ils viennent.

Et, je le répète, il y a dans la lettre de M. A. Guérin, sur laquelle je reviendrai demain, un si sincère préoccupation « du bien public », en même temps qu'une vue si exacte, sinon du remède, du moins de la voie dans laquelle ce remède doit être cherché, que, pour mon compte, je ne saurais — jusqu'à preuve du contraire — le traiter en ennemi.

(*Le Citoyen*, 30 octobre 1881.)

### Le projet Guérin.

Ils sont rares ceux qui — en dehors du Parti ouvrier — avouent que « jusqu'ici le capital a trouvé le moyen de s'attribuer dans toute entreprise *le bénéfice net qui, en bonne justice, ne doit appartenir qu'au travail* ».

Plus rares encore sont ceux qui, après avoir reconnu « *la tendance naturelle du capital à restreindre au minimum les frais de production et par conséquent les salaires des travailleurs* », approuvent ces derniers, « réduits à vivre au jour le jour dans une complète insécurité, de ressentir de plus en plus l'injustice de l'exploitation dont ils sont victimes et d'y chercher un remède ».

Mais, dans sa lettre à *La Justice*, sur laquelle j'ai promis de revenir, M. A. Guérin ne s'en tient

pas à cette dénonciation de ce qu'il appelle lui-même le *mal social*.

Il ose — le lendemain des discours *harmonistes* du Havre et de Lillebonne — placer « le remède cherché » là où il est, c'est-à-dire dans « l'attribution aux travailleurs de l'instrument de travail — ou du capital — qui leur manque ».

Et alors qu'aux applaudissements de la bourgeoisie tout entière, l'ex-président de la Chambre, réélu provisoirement, signifiait aux prolétaires de n'avoir à attendre ce capital émancipateur que de l'épargne individuelle ou coopérative — autant dire de la lune — M. A. Guérin proclame en toutes lettres que c'est à la société ou à l'Etat à le leur fournir. Il y a là, ajoute-t-il, « plus qu'un droit, un devoir, car s'il est du devoir de l'Etat, réalisation incomplète, mais, en somme, réalisation de la solidarité sociale, d'assurer à ses membres les avantages d'une bonne viabilité, par exemple, comment n'aurait-il pas, à plus forte raison, le devoir de leur assurer *la vie par le travail*, qui est le premier de leurs besoins ? »

Nous sommes loin, on le voit, de l'idéal bourgeois : « l'Etat simple veilleur de nuit », c'est-à-dire empêchant Pierre de détrousser Paul à coups de couteau, mais laissant, à l'aide de « droits acquis » — aussi mal acquis que possible — la minorité propriétaire détrousser la majorité laborieuse dans les trois cent et quelques mille ateliers de France transformés en coupe-gorge.

En voulant que l'Etat intervienne en faveur des dépouillés — et des dépouillés par sa faute — pour les remettre en possession, M. A. Guérin est dans la vérité socialiste.

Où il erre, par exemple, c'est lorsqu'il s' imagine que, « sans toucher à l'organisation actuelle de la propriété », l'Etat actuel, en puissance de la bourgeoisie, pourra et voudra se mettre à cette œuvre de réparation.

Le projet de loi qu'il propose et dont — suprême naïveté — le vote ne lui paraît pas impossible par la nouvelle Chambre, est, en même temps que de la dernière insuffisance, de la plus complète impraticabilité.

Il s'agirait pour l'Etat de « s'instituer *l'intermédiaire financier* entre le capital et le travail », et ce, au moyen d'une *Caisse du travail* » émettant des bons à courte échéance et créditant par l'intermédiaire et sous la garantie de leurs Chambres syndicales les groupes ouvriers des divers métiers.

« Ce ne serait pas le crédit gratuit — fait-il très justement observer — mais ce serait le *crédit désintéressé*, le *crédit à bon marché*, l'Etat, qui ne doit pas faire de bénéfice, devant prêter à un intérêt égal à celui qu'il paierait lui-même » ; et l'instrument du travail (ou le capital) que les travailleurs se procureraient par ce crédit « leur permettrait de réaliser pour eux-mêmes le bénéfice net qui allait jusqu'alors au capitaliste ».

« Le salariat — continue M. A. Guérin — dans

ce qu'il a d'injuste et de pénible, quoique subsistant en apparence, serait supprimé réellement, tous les membres de la corporation ainsi créditée étant des associés. » Et il ne resterait plus, en dehors de ces grandes solidarités ouvrières, que des capitalistes oisifs vivant du loyer de leurs capitaux qui cesseraient dès lors de s'accroître et ne tarderaient guère vraisemblablement à tomber dans le domaine commun.

Rien de plus exact ; mais, outre que ces « capitalistes oisifs » qui subsisteraient dans le projet Guérin constitueraient une perte sèche pour la société qui devrait les nourrir à ne rien faire, comment le correspondant de *La Justice* ne voit-il pas que précisément parce qu'elle ferait passer des mains capitalistes aux mains ouvrières ce *bénéfice net* qui est l'objectif unique de la bourgeoisie industrielle, commerciale et financière, sa *Caisse du travail* n'a aucune chance d'être acceptée par les gouvernants d'aujourd'hui qui ne font qu'un avec cette bourgeoisie.

Jamais, au grand jamais, la classe qui vit de spéculations et détient la République de l'heure présente ne se réduira elle-même au « loyer de ses capitaux » que l'on lui propose et qui — on le déclare avec raison — n'aurait même qu'un temps.

Pour lent et « sans secousse » qu'il puisse être, ce n'est rien moins que son suicide que lui demande M. A. Guérin. Et pas plus que l'aristocratie de la terre et de l'épée d'avant 89, la

moderne aristocratie de l'argent ne se suicidera.

Quant à attendre la fondation de la caisse Guérin de l'avènement au pouvoir des intéressés, c'est-à-dire du Quatrième-Etat, ce serait un autre genre d'illusion.

Une fois brisé les résistances bourgeoises et la place occupée, le prolétariat aura mieux à faire qu'à s'attarder à l'*Etat intermédiaire financier* ; il ira directement à l'*Etat producteur*, c'est-à-dire à la société propriétaire de tout l'instrument du travail et le mettant elle-même en valeur.

Que M. A. Guérin y réfléchisse, et s'il est l'homme, le socialiste, que fait supposer sa lettre, il n'aura pas de peine à se rendre compte qu'entre ceux qui, comme nous, par la prise de possession du pouvoir politique, voulons mettre la main de la classe ouvrière sur ce qu'il appelle lui-même « la somme des bénéfices nets usurpés séculairement par le capital sur le travail », et ceux qui comptent sur la classe capitaliste pour s'exproprier elle-même, parlementairement, au moyen de ses propres lois, « les utopistes », ce n'est pas nous.

Et, laissant là un projet qui peut avoir toutes les qualités comme la jument de Roland, mais dont le seul défaut est d'être mort-né, il se ralliera au Parti ouvrier, avec l'*expropriation* directe des *expropriateurs de l'humanité* comme but, et la guerre de classe comme moyen.

C'est la grâce que je lui souhaite sincèrement.

(*Le Citoyen*, 31 octobre 1881.)

### Changez de classe !

Le Céleste-Empire s'obstinant à ne pas nous rendre en *taëls* — voire en *pépiles* — la monnaie de nos pièces de 14 et de 24, la Commission du budget de 1885 a dû continuer à faire des économies.

A cet effet, elle vient de biffer le nouveau crédit de 150.000 francs destiné à porter de 15 à 24 les inspecteurs divisionnaires du travail des enfants, chargés depuis bientôt deux ans de surveiller l'application de la loi de 1848 relative à la journée de douze heures.

Sur quoi, grand émoi dans le Landerneau radical, qui n'admet pas qu'on regarde à quelques billets de mille dans une matière aussi grave, alors qu'il s'agit de prévenir la dilapidation des forces prolétariennes.

Sans récriminer sur la longueur du temps — trente-six ans ! — qu'il a fallu à la myopie intransigeante pour se rendre compte de la nécessité de museler l'ogre capitaliste et de l'empêcher de « manger en herbe son blé » ouvrier, nous voici prêt à appuyer les Clemenceau et les Maret dans leur campagne en faveur des mineurs et des adultes « consommés » au mépris de la loi.

A une seule condition : c'est qu'ils ne feront pas une campagne à côté ou en l'air.

Or, qu'ils le veuillent ou non, c'est le chemin qu'ils prennent ; ils sont en train de brûler leur poudre aux moineaux, lorsque, reprenant le crédit supprimé, ils cherchent dans la multiplication du présent personnel d'inspection une sauvegarde qui n'est pas seulement insuffisante, qui n'a jamais existé.

Il suffit d'avoir passé par l'enfer d'une ville industrielle pour savoir que nulle part ne sont observées ni la loi qui limite le travail des hommes faits, ni la loi qui interdit certains travaux d'enfants et de filles mineures.

J'étais, il n'y a que quelques jours, à Saint-Pierre-lès-Calais où, comme à Roubaix et à Montluçon, j'ai pu constater par moi-même que les infractions à ces deux lois étaient la règle.

Et pourtant les inspecteurs existent ! Ils inspectent même de temps à autre, mais dans des conditions telles qu'on pourrait retrancher du budget les 250.000 francs qu'ils coûtent aux contribuables sans qu'il y eût rien de changé dans *l'illimitation* de l'exploitation ouvrière.

Au mieux avec ceux qu'ils sont payés pour surveiller et chez lesquels ils ont leur couvert mis, ils n'ont garde de surprendre MM. les fabricants, qui sont toujours avisés, non seulement du jour, mais de l'heure où ils auront à se mettre en règle pour échapper à des contraventions — d'ailleurs ridiculement anodines.



En augmentant d'une demi-douzaine et demie la douzaine un quart de ces surveillants à l'amiable, on ne ferait qu'augmenter le nombre des mystificateurs — ce qui, on l'avouera, n'est pas précisément le moyen de couper court à une mystification qui n'a rien de gratuite.

Pour en finir avec un pareil scandale, ce n'est pas le personnel qu'il faudrait accroître, c'est le personnel qu'il faudrait changer, ainsi que son mode de nomination.

Jusqu'à présent, c'est dans la classe contre laquelle la loi était dirigée que l'on a recruté les individus chargés de son application. Aussi la loi est-elle restée — et devait-elle rester — lettre morte.

La seule manière de la faire pénétrer dans l'atelier, dont elle n'a pu franchir le seuil, c'est d'en attribuer l'exécution à la classe au profit de laquelle elle a été faite, c'est-à-dire aux travailleurs.

Qu'au lieu de parents ou d'amis des possédants ou des dirigeants, ce soient des *dirigés* et des *possédés* qui soient préposés à sa garde. Qu'au lieu du ministre du Commerce, ce soient les groupes ouvriers de chaque région qui soient appelés à élire les inspecteurs. Et, sans qu'il soit besoin d'élever le nombre de ces derniers, dans la limite du crédit actuel, on peut être assuré que notre législation sur les fabriques aura été violée pour la dernière fois.

C'est même pourquoi — qui sait ? — le beau

zèle de nos extrêmes-gauchers passera à côté de notre solution sans s'y arrêter.

(*Le Cri du Peuple*, 29 avril 1884.)

### Appliquez le Code !

Ce n'est qu'en *changeant de classe*, — écrivais-je l'autre jour à l'adresse du radicalisme bourgeois — en prenant les inspecteurs du travail dans les rangs des salariés et en les faisant nommer par ces derniers, que l'on pourra faire autant de vérités de nos quelques lois dites protectrices, restées, jusqu'à présent, des mensonges.

Lorsque la législation sur les fabriques aura été remise pour son observation aux intéressés — ou aux exploités — elle sera aussi sûrement respectée qu'elle a été et qu'elle sera violée avec sa garde réservée, à qui ? — à ceux-là même contre lesquels elle est — au moins officiellement — tournée : aux exploités.

En dehors des « ingénieurs de l'Etat, des ingénieurs civils et des élèves diplômés de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures et de l'Ecole des Mines » — qui ont toujours fait corps avec la classe patronale — le législateur à plusieurs centaines de têtes de 1874 n'a, en effet, admis à l'inspection divisionnaire que d'anciens patrons, — textuellement : « ceux qui justifieront avoir dirigé ou surveillé des établissements industriels occupant cent ouvriers au moins ».

Même les docteurs en médecine ont été écartés, bien que l'amendement Alexis Lambert ne visât que les seuls médecins ou chirurgiens « ayant appartenu dix ans au corps de santé militaire ou aux services médicaux de l'Etat, des départements ou des communes ».

Ce n'est pas, en général, par excès d'humanité ou d'indépendance que pêche cette catégorie d'hygiénistes ; mais si complaisants et si *cuirassés* qu'ils puissent être, ils n'offraient pas, paraît-il, assez de sécurité à MM. les fabricants, qui, en matière de surveillance, n'acceptent que la leur.

Avoir l'air de réfréner l'exploitation capitaliste, tout en la laissant aussi libre que par le passé, tel était le but — qu'elles ont complètement atteint — tant de la républicaine Assemblée Constituante de 1848 que de la monarchique Assemblée Nationale de 1874. Et s'ils sont réellement venus à résipiscence, il faudra à nos intransigeants de l'heure présente prendre le contre-pied de l'inspection telle qu'elle fonctionne depuis trente et quelques années, et *donner les employeurs à surveiller aux employés*.

Mais si l'expropriation des inspecteurs patronaux et la mise en possession de prolétaires inspecteurs est la condition indispensable de la mise en vigueur des lois du 9 septembre 48 et du 19 mai 74, ce n'est pas à dire qu'elle soit la seule ou qu'elle puisse suffire.

A la dérision de l'inspection des patrons par eux-mêmes, la deuxième et la troisième Répu-

blique bourgeoise ont eu grand soin d'ajouter la dérision des pénalités, véritablement provocatrices.

C'est de ce côté que « les amis du peuple » qui viennent de se révéler à l'extrême-gauche devront également porter leur action réformatrice — toujours étant admis qu'ils ne jouent pas une fois de plus la plus électorale des comédies.

A qui voudrait-on faire croire que c'est avec une amende de 5 à 100 francs — invariablement limitée à 5 francs dans la pratique — que l'on peut espérer imposer la journée de douze heures à des gens qui savent aussi bien calculer que nos industriels, bien qu'ils se servent généralement de comptables ?

Multipliât-on cette amende pour rire par le nombre des salariés employés illégalement, que les 1.000 francs fixés comme *maximum* à l'amende totale ne représenteraient qu'une perte insignifiante, comparée aux énormes bénéfices résultant du surtravail, d'une heure seulement, extorquée à plusieurs centaines d'ouvriers.

Pour quelques francs qu'elles peuvent leur coûter, les contraventions auxquelles ils ont l'air de s'exposer rapportent aux fabricants des mille et des cents. En jouant avec la loi, ils jouent en réalité à qui perd gagne. Et de ce jeu-là, il n'y a pas chance qu'ils se lassent jamais.

On peut en dire autant des amendes de 16 à 50 francs (qui, en cas de récidive dans la même année, peuvent être portées à 200 francs, sans

excéder 1.000 francs en totalité), au moyen desquelles on a prétendu interdire, dans les manufactures, usines, ateliers ou chantiers, l'emploi des enfants avant l'âge de douze ans révolus ; empêcher le travail de nuit (de neuf heures du soir à cinq heures du matin) jusqu'à l'âge de seize ans pour les garçons, et jusqu'à l'âge de vingt et un ans pour les filles mineures, et assurer aux mêmes mineurs des deux sexes le repos des dimanches et des fêtes reconnues par la loi.

L'exploitation des enfants et des femmes est trop productive pour que la classe qui, d'après *Le Temps* d'avant-hier, « ne se soucie guère d'où lui vient le profit, pourvu qu'il vienne », se laisse arrêter dans sa consommation délictueuse de chair fraîche par un risque — idéal — de quelques louis.

Même si ce risque était inévitable et que, pour chaque outil humain mis en œuvre contre la loi, l'employeur coupable fût obligé de payer, comment voudrait-on qu'il résistât aux tonnes d'or par lesquelles se solderont finalement ses excursions hors de la légalité ?

Pour sauvegarder efficacement l'enfance prolétarienne et faire jouir les adultes du peu de garanties inscrites dans la législation existante, il n'y a qu'un seul moyen, que tout le monde devine avant qu'il soit formulé : c'est de mettre toute infraction à cette législation à un prix tellement élevé que, si riches soient-ils du produit du travail ouvrier par eux épargné — ou volé — nos

anarchistes de patronat ne puissent pas se payer un pareil luxe.

Il faut, en d'autres termes, que, renversant ce qui existe aujourd'hui, il y ait plus de bénéfices à observer la loi qu'à la violer.

Pour cela, citoyens radicaux, point ne vous sera besoin d'imaginer des pénalités nouvelles et exceptionnelles. L'application du droit commun suffit — et amplement.

Est-ce que le Code pénal n'a pas prévu et ne punit pas la *séquestration arbitraire* de je ne sais combien de milliers de francs d'amende et de l'emprisonnement — quand ce n'est pas des travaux forcés ?

Est-ce que, d'autre part, le fait de confisquer deux, trois et jusqu'à six heures de plus par jour que la loi ne le permet la liberté et la personne des travailleurs poussés par la faim dans l'atelier, et cet autre fait — plus odieux encore — d'enfermer, malgré cette même loi, dans le même atelier-bagne, pour les y torturer, des enfants et des jeunes filles, ne constituent pas les plus *arbitraires des séquestrations* ?

Vous êtes donc armés. Il vous suffira, pour en finir avec les servitudes illégales qui vous révoltent — sur le papier — de compléter votre fameuse nuit du 4 Août, en abolissant la plus monstrueuse inégalité qui fût jamais, l'inégalité devant le Code pénal.

Déclarez que l'article 341 sera désormais applicable à tous — même aux patrons. Et le choléra

me prenne si — même sans avoir à l'appliquer — vos lois ouvrières ne sont pas du coup redevenues aussi *pucelles* que Metz avant la trahison de Bazaine !

(*Le Cri du Peuple*, 2 septembre 1884.)

### Un rapport écrasant.

#### I

Je ne connais rien d'aussi lamentable et de plus accablant pour tout ce qui constitue l'ordre actuel que le long Rapport, en vingt-six colonnes et en sept tableaux, « présenté au président de la République par MM. les membres de la Commission supérieure du travail des enfants et des filles mineures employés dans l'industrie ».

Il porte la signature de MM. Corbon et Dauphinot, sénateurs ; Brelay, de Heredia, Martin-Naudaud et Richard Waddington, députés ; Tallon, avocat général ; Nicolas, conseiller d'Etat, directeur du commerce intérieur, et Bouquet, chef de bureau de l'industrie. Et lorsqu'on songe à l'espèce d'*hosannah* qui le termine et qui a été repris en chœur par toute la presse républicaine, c'est à se demander si l'on rêve.

Tout d'abord, c'est à plus de deux cent mille — 213.101 pour 1883 — que s'élève le chiffre des enfants et des filles mineures passés au laminoir de la grande industrie dans les 47.617 manufac-

tures, fabriques, usines, mines, chantiers et ateliers inspectés. Ce qui, pour les 113.357 établissements industriels recensés par l'enquête de 1861-65, porte à plus d'un million de têtes le tribut de chair fraîche payé par l'enfance au minotaure capitaliste. Et sur les 213.101 victimes avouées par les inspecteurs divisionnaires, 4.234 n'ont pas atteint douze ans, c'est-à-dire l'âge où l'enfance bourgeoise est encore dans le coton paternel et maternel.

Les Paul-Leroy-Beaulieu et autres Mangin (Arthur), qui sont payés — et grassement — pour cela, crient à la déclamation lorsque nous affirmons les travailleurs plus découverts, moins garantis par le salariat que par l'esclavage. Eh bien ! qu'ils nous citent une époque de travail servile où le propriétaire d'hommes — contrairement à leur intérêt — les aient consommés en aussi grand nombre et aussi en herbe qu'à notre époque de travail dit libre. Et cela malgré la loi, malgré toutes les lois, aussi bien celle de 1841 que celle de 1874.

Car ce qui ressort du Rapport du 14 août dernier qui a paru dans l'*Officiel* du 11 septembre, et qui « embrasse toute la période écoulée depuis la promulgation » de la dernière loi sur la matière, c'est que pas une — mais pas une seule — des prescriptions protectrices n'a été observée.

Depuis neuf années qu'a été ordonnée l'inspection de toutes les maisons de travail, plus de la moitié — 66.000 sur 113.000 — ont, pour une



raison ou pour une autre, échappé à toute surveillance, même nominale.

Les conditions d'âge ? — violées jusqu'à 7.780 fois en 1876. Les enfants « ne peuvent être employés par les patrons avant douze ans révolus » ; et, en 1883, on en comptait encore plus de 4.000 — dans les seuls établissements visités — qui n'avaient pas l'âge légal.

Les conditions d'instruction ? — violées également, de l'aveu de nos rapporteurs qui, après avoir fixé pour 1883 à 69 0/0 les enfants *industrialisés* qui seraient en règle sur ce point, sont obligés de reconnaître que, parmi même ces 69 0/0, « beaucoup sont absolument ignorants, ne sachant même pas lire ».

Les conditions de travail ? — violées encore et toujours, le demi-temps — ou les six heures divisées par un repos — qui devait être un *maximum* jusqu'à seize ans, étant souvent remplacé par des journées de douze heures — et plus — comme il résulte des contraventions dressées.

Ni l'interdiction du travail de nuit pour les enfants et les filles mineures, ni la prohibition du travail les dimanches et jours fériés, ni la limitation du travail souterrain, n'ont été davantage respectés. « Dans certains établissements — le rapport en fait foi — on a encore l'habitude de faire revenir les apprentis le dimanche matin pour ranger et nettoyer l'atelier ». Sous prétexte qu'il est « difficile d'organiser une remonte spéciale pour les enfants », ces derniers, au lieu de

huit heures, sont laissés dans la mine des neuf, dix et onze heures. Et quant au travail de nuit — c'est toujours le Rapport qui parle — malgré toutes les facilités données aux fabricants pour sauter légalement par-dessus la loi (ils ne sont astreints qu'à une simple demande d'autorisation, toujours accordée), ces messieurs « s'exemptent trop souvent de cette formalité indispensable ».

Même mépris des règlements :

1° En matière de travaux dangereux, ce sont les inspecteurs qui le déclarent, « ils ne connaissent des contraventions que par les accidents survenus à des enfants » (175 en 1883, et ce nombre — c'est écrit en toutes lettres — est « de beaucoup inférieur à la réalité ») ;

2° En matière de salubrité des ateliers : « Les anciennes fabriques laissent à désirer », et quant aux petits ateliers — malgré « des progrès sérieux » — « ils sont le plus souvent mal appropriés, mal aérés, mal éclairés et trop restreints pour le nombre des ouvriers qui y travaillent ».

Il n'est pas, pour tout dire, jusqu'à l'affichage de la loi dans les ateliers qui, malgré son caractère « obligatoire », n'a pu encore être généralisé, les chefs d'industrie, après y avoir opposé « une certaine résistance au début », ne « se soumettant qu'avec répugnance à ce qu'ils considèrent comme une sorte de mesure de police ».

Voilà ce que, dans le monde capitaliste — aussi anarchiste en politique qu'en économie — on fait des lois qui n'ont pas l'heur de plaire ! On les

abroge en détail, au jour le jour, quand on n'en allume pas en bloc sa cigarette.

Nous verrons demain — à l'aide du même Rapport — de plus en plus écrasant — comment cette insurrection patronale, qui dure depuis bientôt dix ans, a été plus que favorisée, provoquée par nos gouvernants de toutes catégories, à commencer par le législateur lui-même.

## II

Pour incliner — je ne dis pas pour amener — les employeurs au respect de la législation sur les fabriques, il aurait fallu que cette législation fût au moins respectée par ceux qui l'édictaient et par ceux — plus nombreux — qui étaient préposés à sa garde. Or, la protection de l'enfance prolétarienne était à peine organisée sur le papier que parmi les grands et les petits corps de l'Etat — à commencer par la Représentation nationale — c'a été un véritable concours à qui restreindrait, jusqu'à les anéantir, les quelques garanties octroyées pour la forme.

L'Assemblée dite nationale de 1874 ? — Elle se hâtait, avant même de promulguer ses prescriptions, de ne les rendre — contrairement à tous les précédents législatifs — exécutable qu'une année après leur promulgation. Singulière façon, on l'avouera, de préparer les patrons à l'obéissance, que de commencer par leur livrer, pendant douze grands mois, la loi à piétiner !

La Justice ? — Après une série de renvois sus-

pensifs, elle se décidait, par un arrêté de sa Cour suprême, en date du 17 février 1881, à arrêter l'action de la loi au seuil des ouvriers et des établissements de bienfaisance, bien que — ce n'est pas nous qui le faisons dire à la commission Corbon — « sous un but apparent de bienfaisance et de charité, plusieurs d'entre eux cachent une exploitation regrettable du travail de l'enfance ».

Les ministères de la guerre, de la marine, de l'industrie et du commerce ? — Ils ont fait, par leur circulaire du 20 mars 1877, *croiser ...ette !* devant l'Imprimerie nationale, les fabriques d'armes, les ateliers d'équipement militaire, les manufactures de tabac et autres établissements de l'Etat. Fussiez-vous, non pas une loi, mais vingt lois, on ne passe pas ! Vous entendez, messieurs les théoriciens des services publics : en régime capitaliste, il suffit d'être employé de l'Etat bourgeois, d'être exploité par l'Etat bourgeois, pour perdre jusqu'au bénéfice de la légalité bourgeoise !

L'Administration publique ? — Elle n'a pas eu de répit qu'au moyen de règlements spéciaux elle n'ait débarrassé l'exploitation patronale de sa laisse et de sa muselière législatives, abaissant de douze ans à dix l'âge de l'entrée au bague des petits *populo* dans les industries du coton, du lin, de la soie, du papier, etc., autorisant dans l'avenir jusqu'à « douze fois par quinzaine » l'embrigadement des enfants dans l'équipe de nuit, et portant de huit à dix les heures pendant lesquelles il

était loisible de les enterrer vivants dans les fosses à charbon.

Les Commissions locales instituées pour veiller à l'exécution de la loi ? — Sauf celles de la Seine, après n'avoir pas ouvert l'œil pendant cinq ans, elles se sont à peu près partout dissoutes sans même se donner la peine de procéder à leur renouvellement.

Il n'est pas jusqu'aux pauvres instituteurs primaires qui — sous la pression des Schneider, Audiffret-Pasquier et autres puissants seigneurs de la houille, du fer ou du coton, par peur de compromettre leur bouchée de pain — n'aient aidé à déchirer ou à tourner la loi en délivrant des *certificats scolaires* de complaisance à tous les petits servants que l'industrialisme réclamait pour ses machines.

Mais, de tous ces complices officiels ou gouvernementaux du patronat en rupture de légalité — car d'humanité il ne saurait être question — les principaux — et c'est pourquoi je les ai gardés pour les derniers — sont MM. les membres de la Commission supérieure, les De Heredia, Nadaud et *tutti quanti*, qui osent se vanter « des tolérances par eux accordées » aux criminels auteurs de ce moderne massacre des innocents, et emploient je ne sais combien de lignes à les plaindre — pas les enfants martyrisés : les patrons martyriseurs — à les excuser — et à les féliciter.

Oui, après avoir insisté sur « l'impossibilité

d'exiger immédiatement des industriels soumis à la loi une obéissance absolue » ; après avoir traité de « respectables à certains points de vue les habitudes industrielles » contre lesquelles la loi était dirigée ; après avoir parlé des « *louables* efforts des Compagnies minières pour réduire au *maximum* légal la durée de la présence des enfants dans les galeries souterraines », ils vont (page 10 du rapport et page 4850 de l'*Officiel*, colonne 1), jusqu'à célébrer « la bonne volonté dont font de plus en plus preuve les chefs d'atelier », et l'on sent que, si cela rentrait dans leurs attributions, ils les proposeraient en masse pour la croix ou pour le prix Monthyon.

Et ces misérables — le mot m'est échappé, mais il est bien trop mérité pour que le retire — s'étendent longuement en terminant sur la nécessité — pour mener leur œuvre à bonne fin — d'augmenter le personnel d'une semblable inspection et les émoluments — les émoluments surtout !

Je voudrais, moi, qu'on leur coupât les vivres — en attendant que nous soyons en mesure de leur couper autre chose.

(*Le Cri du Peuple*, septembre 1884.)

### **Poudre aux yeux.**

Le livret — cette *mise en carte* de la classe ouvrière — ne sera pas abrogé — même sur le papier.

Ainsi l'a décidé le Sénat du suffrage restreint. Et la Chambre du suffrage universel, par l'organe de sa commission, s'est hâtée, comme un seul *oui-oui*, de répondre : *Amen !*

De par la nouvelle loi, le livret — qui n'assimile pas seulement le travailleur à la fille publique, mais le livre encore et surtout pieds et poings liés à la ligue tacite ou avouée des patrons affameurs — le livret restera « facultatif ».

Autant dire qu'il sera de plus en plus obligatoire, ceux qui, avec le travail, disposent de la vie n'étant pas gens à renoncer d'eux-mêmes à une arme qui n'est pas formellement prohibée.

Même aboli législativement, ce passeport à rebours — qui empêche de passer le seuil des ateliers aux prolétaires *désagréables* — aurait été rétabli patronalement, par le bon plaisir des employeurs, subordonnant à sa présentation tout embauchage ouvrier.

A plus forte raison sera-t-il maintenu en vigueur avec ses effets homicides, du moment que les capitalistes qui en usent — et en abusent — continueront à avoir pour eux le droit écrit, c'est-à-dire le Code. Et demain comme hier, après quinze années de République bourgeoise, comme au lendemain du Deux-Décembre, tout ce qui dans la classe des salariés entend conserver la position verticale, étiqueté, visé, dénoncé, sera condamné à errer, véritable paria du travail, de mine en mine, de fabrique en fabrique, sans

trouver nulle part à occuper ces bras qui constituent son unique moyen d'existence.

Pour que l'intervention du Parlement dans cette question d'ordre vital n'aboutît pas à une nouvelle mystification, sait-on ce qu'il aurait fallu ?

Il aurait fallu qu'après un article premier ainsi conçu :

« Le livret d'ouvrier est supprimé », un article 2 fût intercalé dans les termes suivants :

« Tout patron qui, contrairement à la présente loi, aura exigé, d'un ou plusieurs ouvriers, un livret, certificat ou toute autre attestation écrite émanant d'un autre patron et concernant ce ou ces ouvriers, sera passible d'une amende de 100 ou 1.000 francs et d'un emprisonnement de huit jours à six mois. »

Et encore !

Dans ces conditions mêmes, même avec une pareille sanction, la mise des salariés sous la *surveillance de la haute police patronale* ne serait pas près de prendre fin.

S'il y a loin, en effet, de la coupe aux lèvres, il y a plus loin encore, en régime capitaliste, de la promulgation d'une loi à son exécution — lorsqu'il s'agit, bien entendu, d'une loi « protectrice » du travail, comme on dit à l'extrême gauche.

Voici plus de trente-six ans qu'une loi, sortie des barricades du 24 Février, a été promulguée, qui réduit à douze heures par jour les travaux forcés dans les usines et les manufactures. Et,



en dépit des pénalités édictées — la grève de Château-Bogny l'a tout dernièrement démontré — les « consommateurs d'hommes » n'en continuent pas moins à extraire de leurs machines humaines autant d'heures de travail — et de profit — qu'il peut leur plaire.

Voici plus de douze années qu'une autre loi a été également promulguée, reculant à douze ans l'âge de l'exploitation des « petits » du peuple ouvrier et conditionnant leur entrée à l'atelier à leur passage par l'école. Et — la même grève des Ardennes vient encore de le prouver — l'enfance est, sans limite d'âge, arrachée à l'*a-b-c*, pour être passée au laminoir de la forge et de la mine.

Au législateur disant : *Je veux !* le capitaliste a répondu : *Je ne veux pas !* Et le *non volumus* du capital a eu raison de la volonté formelle de l'État, qui, entre les mains bourgeoises, n'est que l'humble serviteur de la caste possédante.

Tant il est vrai que toutes les réformes ouvrières qui pourraient être soutirées par le suffrage universel à des représentants en quête de popularité ne seront jamais que de la poudre aux yeux des simples, tant que le pouvoir politique n'aura pas changé de classe, tant que le prolétariat ne sera pas au gouvernement pour les appliquer lui-même, disons le mot : pour les imposer.

Mais alors, ce n'est pas seulement le livret — ce signe de la servitude ouvrière — qui disparaîtra comme par enchantement ; ce sera la

servitude même — par la suppression du patronat.

(*Le Cri du Peuple*, 26 juin 1885.)

### La participation aux bénéfices. (1)

Au sujet des grèves, l'organe le plus autorisé de notre bourgeoisie républicaine, *Le Temps*, a publié un article des plus précieux, tant pour les aveux qu'il renferme que pour les dispositions qu'il accuse chez la gent capitaliste.

Ce qui ressort de cette page, trop longue pour être reproduite en entier, c'est d'abord la confirmation de la thèse socialiste, que la forme actuelle de la propriété et de la production est condamnée par l'expérience même, qu'elle n'est pas viable, que les crises qu'elle entraîne et qui sont appelées à se multiplier avec le développement de la conscience ouvrière, suffiraient, en dehors de toute action directe, à la faire éclater. *Le Temps*, en effet, est obligé de reconnaître que, dès aujourd'hui, c'est-à-dire avant toute organisation, toute entrée en ligne du prolétariat en tant que classe, « l'industrie voit », par suite de ces crises d'un caractère permanent et chronique, « sa situation troublée ; l'instabilité des salaires enlève toute fixité à ses calculs, toute sécurité à ses prévisions ». Que sera-ce, lorsqu'à des accès de déses-

---

(1) Voir, dans le *Socialisme au jour le jour*, page 200 : *Les Bons Apôtres*.

poir, aussi impuissants que partiels, le peuple des travailleurs, constitué en parti distinct, aura pu substituer une action régularisée, réfléchie, déterminée ?

*Ceci tuera cela !* La production privée ou capitaliste est incompatible avec des salariés connaissant leurs droits et décidés à les faire valoir. Voilà ce que nous avons toujours dit et ce que sentent et disent à leur tour les nouveaux seigneurs du Capital, revenus de Frédéric Bastiat et de ses prétendues « harmonies économiques ». Ils font plus : l'article du *Temps* nous les montre préoccupés d'ores et déjà de faire la part du feu, prêts à sacrifier une portion de leurs « bénéfiques » pour conserver l'autre, la plus importante, bien entendu, et cherchant leur salut — on ne deviendrait jamais dans quoi ? Dans ce qu'ils combattaient en 1848, sur le dos de M. Louis Blanc, comme le dernier mot du socialisme : *La participation aux bénéfiques, l'association des ouvriers aux patrons.*

Mais ici il faut citer :

Si les ouvriers étaient assurés qu'ils auront part aux plus-values que l'industrie retire d'une situation plus prospère, songeraient-ils à recourir à cet ultimatum qui est la grève ? Et s'ils voyaient ensuite décroître cette part, sous l'influence d'une crise quelconque, leur viendrait-il à l'esprit de s'insurger contre un cas de force majeure ? Nous cherchions un arbitre des salaires. Mais quel meilleur et plus infailible conciliateur que l'intérêt solidaire des ouvriers et des patrons ? Travail et capital, ce sont les deux bras d'un même être. Les armer l'un contre l'autre, c'est folie.

Sans doute, dira-t-on, cette théorie paraît plus juste, elle est plus consolante que celle des antinomies sociales ; mais y a-t-il quelque espoir de la voir jamais s'appliquer ? Elle ne peut l'être, évidemment, d'une façon un peu générale, qu'avec l'aide du temps, après une propagande active de tous les hommes de bonne volonté. Mais déjà d'intéressants essais en peuvent être signalés, et ils ont donné d'excellents résultats. Une association s'est formée dans le but de les faire connaître au public. Elle a pris la dénomination de *Société pour faciliter l'étude des diverses méthodes de participation du personnel dans les bénéfices*. Elle a réuni dans une bibliothèque spéciale tout un ensemble de documents du plus haut intérêt sur la question, et elle publie un *Bulletin de la participation aux bénéfices* qui ne saurait être trop répandu ; nulles polémiques — les statuts les interdisent, — mais des informations, des renseignements, des faits. L'association se borne à dire : Voyez et jugez.

C'est par de telles initiatives que la condition des ouvriers peut être améliorée, l'entente du travail et du capital établie, la question du salariat éclairée et pacifiquement résolue...

Ainsi, voilà, qui est bien entendu, même pour les conservateurs à outrance du présent ordre de choses, « le mode actuel de rémunération du travail n'a pas atteint le dernier degré de perfection ». C'est à « l'appel de tous les collaborateurs d'une même entreprise aux bénéfices qu'elle peut procurer », que cette perfection doit être demandée. Rien de plus facile à s'expliquer, d'ailleurs, que ce changement des batteries bourgeoises ; et ce n'est pas nous qui nous étonnerons qu'entraînés comme ils sont, acculés comme ils vont être à une capitulation, ce soit sous cette forme *conservatrice de leurs intérêts* que cherchent à capituler

ceux qui, avec les moyens de production, ont monopolisé à leur profit exclusif les bénéfices de la loi à la fois économique et sociale de la division du travail. En réalité, ils n'abandonnent rien.

Comme l'avoue ingénument leur journal, c'est pour se mettre à l'abri de ces « conflits qui ont le plus de chance d'agir au moment où le travail est le plus actif, où les affaires sont le plus prospères » ; c'est pour échapper à « l'alternative de perdre leur personnel ou de subir un renchérissement de main-d'œuvre que pour leurs marchés en cours il ne leur avait pas été possible de prévoir » ; c'est, en un mot, pour se soustraire à la ruine, qu'ils pensent à faire des associés de leurs ouvriers. Ce qu'ils attendent — toujours d'après *Le Temps* — de cette rétribution extraordinaire et complémentaire du travail par une partie de son produit, c'est la fin des grèves, l'abandon par les salariés de toute idée de tirer parti de la loi de l'offre et de la demande dans les circonstances où elle pourrait fonctionner à leur profit. Cette part, que les entrepreneurs attribueraient dans leurs bénéfices à leurs nouveaux collaborateurs, ne serait qu'une espèce de prime d'assurance contre des demandes d'augmentation ou des augmentations de salaires les surprenant dans leurs spéculations pour les faire échouer.

Et, ce que le porte-plume de la bourgeoisie ne dit pas, c'est quelle énergie de travail et quelle économie de la matière de travail ils obtiendraient

de ces ouvriers associés, intéressés à produire le plus possible aux moindres frais possibles, sous l'empire de cette idée que c'est pour eux qu'ils travaillent, qu'ils recevront d'autant plus qu'ils auront produit davantage.

La forme de l'exploitation ouvrière aurait seule changé, mais l'exploitation serait restée la même quant au fond ; on peut même dire qu'elle serait plutôt accrue. Et ainsi rajeunie, la domination capitaliste serait prolongée pour je ne sais combien d'années... si une pareille transaction avait chance d'être jamais acceptée.

Heureusement qu'il n'en est rien, qu'il est trop tard, selon une expression historique bien connue.

Lorsqu'elle était présentée, il y a quelque trente ans, par des socialistes ou soi-disant tels, comme un *correctif du salariat, la participation aux bénéfices*, qui — son inventeur français, M. Louis Blanc, le déclara lui-même à Nîmes — a fait la « fortune » des rares patrons assez intelligents pour l'avoir appliquée, pouvait faire illusion à la bonne foi et à l'ignorance de la classe ouvrière. Comment ne pas préjuger excellente une mesure qui venait d'amis ou de gens qui se donnaient pour tels ? Mais actuellement, qu'elle est reprise par des adversaires, par la caste ennemie, assez maladroite, qui plus est, pour la donner pour ce qu'elle est, c'est-à-dire un *correctif du capitalisme dans l'embarras*, cette mesure ne risque plus de faire des dupes.

*Le Temps*, il est vrai, tente bien d'expliquer incidemment comment la garantie que trouveraient les salariants dans ce *modus vivendi* existerait également pour les salariés, qu'il nous représente sous le régime exclusivement antagonique d'aujourd'hui, comme exposés à « accepter à leur tour, brusquement, sans transition, des salaires réduits au premier ralentissement de la demande des bras ». Mais il n'y a là qu'un artifice de langage, une manœuvre *in extremis* au succès de laquelle *Le Temps* est le premier à ne pas croire. On ne compte pas des économistes dans sa rédaction pour ignorer que le salaire, normalement limité au taux indispensable au travailleur pour se maintenir vivant, à l'état de machine en activité, ne saurait descendre au-dessous sans entraîner la disparition des bras producteurs, et que, par suite, — au moins jusqu'à ce qu'ils aient découvert le moyen de faire produire leurs capitaux *autonomiquement*, sans le concours, la *copulation* du travail, — MM. les capitalistes n'auront garde de dépasser ce taux au-dessous duquel « leurs richesses » s'évanouiraient « avec leurs ouvriers ».

Les prolétaires, en tous cas, connaissent, eux, cette *loi des salaires* ; et cela suffit pour que *Le Temps* en soit pour ses frais d'humanitarisme.

La lutte engagée aujourd'hui entre le travail et le capital, ennemis parce que séparés, ne comporte pas de compromis. Elle n'a qu'une issue : la

réunion dans les mêmes mains des deux facteurs de la production, ou, si l'on aime mieux, la restitution aux travailleurs, devenus toute la société, de tout le capital qu'ils mettent en valeur. Alors — et seulement alors — « l'harmonie sociale » cessera d'être un « pavillon à couvrir toute marchandise » pour devenir plus qu'une vérité, un fait.

*(La Revue Socialiste, 20 février 1880.)*

### **Une fausse piste.**

La suppression des octrois est, pour M. Rouvier, le dernier mot des réformes « profitables à la masse », tellement le dernier mot que, dans sa harangue de l'hôtel Continental, il n'a pas osé fixer de date à l'accomplissement d'une pareille réforme.

Il est vrai que M. Lockroy, doublé de M. Naquet, ne s'exprimait pas autrement il y a quelques années, lorsqu'il faisait figurer cette suppression « au premier rang des grands problèmes économiques qu'aucun gouvernement n'a osé aborder encore et de la solution desquels dépendent l'avenir du régime républicain, le bien-être des classes laborieuses et la paix sociale ».

Mais ce langage commun de l'opportunisme et du radicalisme ne prouve qu'une chose, c'est que, si divisés qu'ils puissent être sur le reste, nos politiciens bourgeois s'entendent comme larrons



en foire lorsqu'il s'agit de tromper la classe ouvrière.

Non seulement les octrois, mais toutes les taxes indirectes, s'élevant à plus de deux milliards, pourraient être abolies sans que rien soit changé à la misère prolétarienne.

Non pas que ces taxes ne soient réellement progressives à rebours, prenant plus à qui a moins. De l'aveu d'un de nos adversaires, le docteur Dubourg, elles prennent 23  $\frac{1}{3}$  0/0 à l'ouvrier et 5,40 0/0 seulement au grand propriétaire, « c'est-à-dire que chaque pièce de cent sous qui sort de la poche de l'ouvrier ne lui donne de bien-être que pour 3 fr. 83, tandis qu'elle en donne au riche pour 4 fr. 73 ».

Des calculs du même statisticien bourgeois, il résulte encore que, sur une consommation annuelle moyenne de 1.868 francs, le travailleur parisien se voit enlever par les contributions indirectes 435 francs.

Mais de ce que ces 435 francs, bon an mal an, sortent du gousset ouvrier pour entrer dans les caisses dites publiques, il ne s'ensuit pas que, s'ils cessaient d'être perçus, c'est dans le gousset ouvrier qu'ils resteraient.

Oh ! non ; et pour conserver la moindre illusion sur ce point, il faudrait n'avoir aucune idée de la loi qui régit la rétribution du travail en régime de salariat. Il faudrait ignorer — ce qui n'est pas admissible, étant donné le *zaphiropouliste* Rouvier — que le taux des salaires est fata-

lement en rapport avec le prix des choses nécessaires à l'existence.

A l'abaissement de ce prix, ou à la vie à meilleur marché, qui résulterait du dégrèvement promis et présenté comme émancipateur, correspondrait le travail à meilleur marché, c'est-à-dire la réduction des salaires.

Supprimez les droits qui peuvent exister sur l'avoine et sur le foin. Et qui est-ce qui en bénéficiera ? Est-ce le bœuf, le cheval ou toute autre bête de trait ou de labour qui vit de foin ou d'avoine ? Allons donc ! C'est le propriétaire de ces *forces animales de travail*.

Il n'en serait pas autrement de la suppression des droits sur le vin, sur la viande, etc., qui ne profiterait qu'aux propriétaires ou employeurs de ces *forces humaines de travail* que sont les ouvriers de tout sexe et de tout âge.

Est-ce que l'Angleterre a des octrois ? Est-ce que la Belgique n'a pas aboli les siens en 1860 ? En quoi ces impôts en moins, que l'on ose donner comme le salut à nos prolétaires, ont-ils, je ne dis pas « enrichi », mais *dépaupérisé* le salarié belge ou le salarié anglais ?

Mais sans sortir de France, sans quitter Paris, est-ce qu'un dégrèvement partiel des boissons n'a pas été voté en 1881, sans que les consommateurs aient tiré de ce dégrèvement le moindre profit ?

Un dégrèvement général n'aurait pas, ne pourrait pas avoir un résultat différent.

Il profiterait aux patrons, aux *consommateurs*

*d'hommes* qui, pour le même prix auquel ils achètent aujourd'hui vingt ouvriers, pourraient en acheter vingt-cinq ou trente.

Il profiterait aux commerçants qui « gagneront » 10 centimes par litre ou par livre, au lieu de ne « gagner » comme aujourd'hui que 4 ou 5 centimes.

Sans compter que, comme le déficit budgétaire créé par une semblable mesure devra être comblé par une augmentation proportionnelle de l'impôt direct, les propriétaires, fabricants, négociants et autres possédants, ainsi surtaxés, ne manqueront pas de mettre cette surtaxe dans leurs loyers et leurs prix de vente, la faisant ainsi payer par qui ? par la classe qui ne possède pas.

Dans ces conditions qui défont toute contradiction — que reste-t-il de la mirifique réforme renvoyée au vingtième siècle ?

Moins que rien, une simple manœuvre destinée à détourner notre prolétariat de la voie révolutionnaire ou *expropriative* dans laquelle il s'engage de plus en plus et à lui faire lâcher une fois de plus la proie pour l'ombre.

Non, l'impôt, même dans son fonctionnement absurde de l'heure présente, n'est pas l'ennemi, parce que s'il est prélevé sur le produit du travail, ce n'est pas sur la partie de ce produit qui revient aux travailleurs sous la forme de salaire, mais sur la partie qui resterait en profits aux mains des capitalistes si l'impôt n'existait pas.

L'ennemi, le seul ennemi du bien-être et de la

liberté ouvrière, c'est le patron ou, plus exactement, le patronat et ce qui le constitue : *la propriété individuelle des moyens de production et d'échange.*

(*L'Action*, 29 novembre 1887.)

### L'héritage

La Chambre, entre un vote de confiance dans la mélasse Rouvier et la fixation d'une redevance de 30 centimes par 1.000 kilos de minisres mis en œuvre, a pris en considération une proposition de M. Sabatier tendant à ce que « les parents au delà du cinquième degré ne succèdent pas, au cas où une volonté contraire n'a pas été exprimée par le testataire. »

Ce n'est pas sans peine et sans opposition — 211 voix contre 328 — qu'a été, non pas votée, mais simplement renvoyée à une commission cette limitation de l'héritage en ligne collatérale.

Il s'est même trouvé un Thellier de Poncheville pour dénoncer une pareille mesure comme « une atteinte à la famille et — *ri sum teneatis* — un *acheminement à la socialisation des biens.* »

Du Babœuf tout pur, quoi !

Hâtons-nous de rassurer le pauvre homme et ses deux cent dix co-anticommunistes, sur la portée de la réforme qu'ils n'ont pas réussi à écraser dans l'œuf et qui — dût-elle venir à terme — ne résistera pas au premier bout de testament venu.

Non, même cette dernière pierre d'achoppement écartée, « la socialisation des biens » ou des moyens de production, que poursuit notre Parti ouvrier et qu'exige l'ordre dans l'humanité, ne serait pas plus avancée par l'arrêt au cinquième degré du droit de succession *ab intestat* qu'elle n'a été *commencée* par les articles 755 et 768 du Code civil arrêtant au douzième degré le même droit depuis bientôt un siècle.

Le nombre des numéros gagnants dans la grande loterie que représente la société individualiste d'aujourd'hui, se verrait légèrement, — très légèrement même — réduit. Le tonneau des Danaïdes, d'autre part, que constitue l'Etat bourgeois, verrait s'accroître, dans une certaine mesure, — les ressources budgétaires qui passent par ses mains ou par ses trous, — *imbouchables*.

Et voilà tout.

C'est-à-dire qu'au lieu d'être appropriés individuellement, *sous prétexte de parenté*, par une certaine quantité d'X ou d'Y, les quelques millions, dont hériterait le fisc, seraient appropriés individuellement, sous prétexte de services publics, par une certaine quantité de Z ou de Q.

Quant à la propriété commune ou sociale, à conserver indivise et à mettre en valeur socialement, elle n'aurait pas fait un pas et resterait, après comme avant la revision Sabatier, tout entière à créer.

Voyez plutôt ce qui se passe avec les droits sur les successions. Si productifs soient-ils, fussent-

ils à base progressive comme en Suisse, ont-ils jamais, quelque part, si peu que ce soit, servi à reconstituer le patrimoine de la nation ? Allons donc ! Ils disparaissent, par les mille canaux des emplois et des sinécures, dans les poches les plus privées.

Au lieu de la restriction de l'héritage en ligne collatérale, ce serait sa suppression que le parlement aurait mise sur le chantier, et la suppression, qui plus est, de l'héritage en ligne directe, ainsi que du droit de tester, que le résultat — ou l'absence de résultat — ne serait pas autre.

En admettant que les donations entre vifs n'annulassent pas ce nouveau *Quatre-Août*... sur le papier, seuls les titulaires de la propriété — ou des « biens », comme on dit à droite — se trouveraient changés, pour l'heur de ceux-ci et le malheur de ceux-là.

On aurait découvert beaucoup de Pierre pour couvrir beaucoup de Paul, mais, la propriété, dans ce roulement, serait intacte, aussi privée ou exclusive qu'à l'heure présente. Elle n'aurait ni changé de nature, ni perdu aucune de ses *nuisances*, laissant subsister la division de la société en prolétaires et en capitalistes, le salariat et les profits, la servitude et la misère.

Le bourgeoisisme le sait, et c'est pourquoi chaque fois qu'on lui parle d'appropriation et de production sociale, il fait l'oreille de marchand et nous répond par l'héritage — à limiter, — à surtaxer, voire à abolir, parce que limitation, sur-

taxe, voire abolition ne toucherait pas au système à l'ordre capitaliste.

Pour que l'hérédité — partielle ou totale — de l'État, au profit de l'État, puisse nous « acheminer » à cette « socialisation » dont ne veulent pas plus les 328 *votants pour* la proposition Sabatier, que les 211 *votants contre*, savez-vous ce qu'il faudrait ?

Oh ! simplement ceci, *qui est toute la Révolution* : Il faudrait que le pouvoir politique fut aux mains du Socialisme, c'est-à-dire du prolétariat organisé et conscient.

Alors, oui, dans cette hypothèse, la reprise successive, morceau à morceau, des biens, au fur et à mesure de la disparition de leurs possesseurs, serait un moyen de faire rentrer — à la longue — à la collectivité, mines, chemins de fer, canaux, usines, sol et le reste, définitivement acquis à la nation productrice.

Mais c'est l'éternelle histoire du moineau qu'un grain de sel sur la queue suffirait pour prendre, parce que si on peut mettre le grain de sel, on peut mettre également la main sur l'oiseau.

Si le Parti socialiste était au gouvernement ou mieux, le gouvernement, il pourrait, par des lois sur ou contre l'héritage, remettre la société en possession de tout ce qui lui a été volé. Mais il pourrait également, sans attendre que s'ouvrent les successions, faire rendre gorge, sur l'heure et de leur vivant, aux membres de la classe voleuse.

Et m'est avis que c'est à ce dernier parti qu'il s'arrêterait et qu'il devrait s'arrêter.

Les Poncheville et les Poncheecampagne peuvent donc se tranquilliser et voter tous les projets Sabatier.

Ce n'est pas par la porte basse du Code civil réformé que viendra la Révolution sociale.

(*L'Action*, 5 juin 1887.)

### **La vérité sur le chômage**

Il faut être le dernier des imbéciles ou le premier des fumistes pour dire à la société bourgeoise et à ses représentants :

« Le chômage, vous pouvez l'éviter. »

Le chômage, avec son cortège croissant de tortures et de morts, n'est pas évitable en régime capitaliste. Né de ce régime, dont il est inséparable, il ne finira et ne peut finir qu'avec lui.

Non pas que certaines atténuations ne puissent être apportées dès aujourd'hui à ce *mal des maux*. Il n'est pas douteux, par exemple que l'interdiction du travail de nuit, la réduction de la journée de travail à un maximum de huit heures, la mise hors du travail des enfants au-dessous de 14 ans et l'institution d'un repos obligatoire et ininterrompu de 36 heures par semaine, auraient pour effet, en répartissant sur un plus grand nombre de jours et entre un plus grand nombre de bras la somme de travail disponible, de réduire mo-



montanément la foule des sans-travail, c'est-à-dire des sans-salaire et des sans-pain.

Mais, même votées dès demain et appliquées, ces diverses réformes qui figurent au programme du Parti ouvrier, seraient impuissantes à permettre à l'ensemble du prolétariat de « vivre en travaillant ». La place ainsi faite à une partie des sans-emploi de l'heure présente n'empêcherait pas, ne pourrait pas empêcher les sans-emploi de demain. Parce que ce qu'on appelle le progrès, le machinisme — que rien ne saurait arrêter — *débauchera* toujours plus d'hommes que la loi — en période bourgeoise — ne saurait en *embaucher*.

En dehors de la reprise par la société des moyens non humains de production, cessant d'éliminer des travailleurs pour ne plus éliminer que des heures de travail, il n'y a pas de solution au problème que Vaillant portait l'autre jour à la tribune de la Chambre, et qu'avec son inconscience de classe condamnée notre bourgeoisie monarchiste, opportuniste et radicale a cru enterrer par l'ordre du jour pur et simple — qui n'enterrait qu'elle-même.

Pour se faire une idée de la rapidité avec laquelle se multiplient ceux qui, expulsés du banquet social, finiront nécessairement par renverser la table et, avec elle, les quelques-uns qui s'y *empiffrent*, il suffit de jeter les yeux sur deux ou trois points du monde du travail.

Dans nos ports, où sont les chargeurs, les cribleurs, les mesureurs d'autrefois ? Disparus,

remplacés par les grues à vapeurs, les pèse-grains et autres travailleurs de fer, parmi lesquels le *ponsol*, le casse-bras par excellence.

Grâce à cet engin, — importé d'Angleterre à Marseille il y a quelques années et qui, par ses effets meurtriers, ne saurait être comparé qu'à la mélinite ou au Lebel de Fourmies, — là où il fallait pour le déchargement d'un vapeur de trois panneaux ou cales, une centaine d'ouvriers, dix-huit suffisent aujourd'hui.

Et comme ces dix-huit d'aujourd'hui peuvent débarquer 1.500 tonnes en moyenne par jour contre les 750 tonnes des cent ouvriers de jadis, c'est en réalité cent quatre-vingt-deux travailleurs sur deux cents — ou plus de 90 0/0 — que cette véritable machine infernale a privés de tout moyen d'existence.

Qu'on ajoute à ces affamés du débarquement les affamés de l'emmagasinage, fabriqués par milliers par les élévateurs mécaniques et les *manches* ou couloirs en bois, et si l'on s'étonne de quelque chose, c'est de la patience des victimes, j'allais dire des assassinés.

Même famine — et pour les même causes — dans l'industrie textile. Ce sont à Roanne les cannetières et les bobinières mécaniques qui, introduites en 1888 dans l'usine Cherpin, Vestre et Lapoire, ont supprimé 80 ouvrières sur 120, et qui généralisées ont, dans la même ville, mortellement atteint plus de 500 mères de famille. Ce sont les *metteurs de laine aux cardes* mécaniques qui

ont remplacé les femmes et les *laveuses mécaniques* les hommes dans la proportion 80 0/0. Et ces perfectionnements homicides ne sont qu'au début puisqu'à l'Académie des sciences, M. Levasseur, retour de Chicago, a pu annoncer un nouveau métier à tisser « tel aujourd'hui que certains ouvriers en conduisent jusqu'à huit et tel demain que, grâce à une invention toute récente, il marchera presque automatiquement, si bien qu'un ouvrier pourra en conduire quinze et plus. »

Si nous passons à la production sucrière française, nous ne ferons que changer d'hécatombe. Prospère elle est, certes, cette branche de l'activité humaine qui aboutit à des Max Lebaudy, puisque de 338 millions de kilogrammes en 1881-82 elle est arrivée en 1894-95 à plus de 704 millions. Or, c'est la direction générale des contributions indirectes qui nous l'apprend dans le Bulletin de statistique de décembre 1895, alors que le produit augmentait ainsi de plus de cent pour cent, les ouvriers qui vivaient (oh ! très mal) de cette industrie, tombaient de 65.293 à 50.569 — et les salaires baissaient de 3 fr. 97 à 3 fr. 71 pour les hommes, de 2 francs à 1 fr. 77 pour les femmes et de 1 fr. 76 à 1 fr. 51 pour les enfants.

14.724 chômeurs et cinq millions de salaires en moins pour les travailleurs maintenus en activité, voilà donc ce qu'ont donné en quinze ans la diffusion remplaçant les presses hydrauliques et les presses continues, les appareils à cuire en grains substitués aux chaudières à air libre, les généra-

tours semi-tubulaires succédant aux générateurs à bouilleurs !

Contre une pareille et fatale expropriation du travail de la classe qui n'a que son travail pour vivre, la société capitaliste ne peut rien. Elle ne peut que disparaître à son tour dans la fosse commune qu'elle a creusée et qu'elle creuse chaque jour plus profonde à des centaines de mille de producteurs de tout sexe et de tout âge.

Il faut qu'elle meure pour que l'humanité puisse vivre.

(*Le Socialiste*, 26 janvier 1896.)

### **L'ouvrier propriétaire.**

On nous écrit de Gand que l'Etat belge aurait l'intention de construire des maisons qui, moyennant un supplément de loyer, deviendraient en un certain nombre d'années la propriété de leurs locataires ouvriers.

Si la nouvelle se confirmait, il faudrait plaindre les travailleurs de Belgique qui ne sauraient repousser ce « présent des Grecs ».

L'ouvrier propriétaire de sa maison, c'est l'ouvrier doublement esclave. Cloué au sol par cette *coquille* dont il est prisonnier il appartient à l'employeur qui, certain que son salarié ne saurait lui échapper, le tondra le plus ras possible. Où la chèvre est attachée il faut qu'elle broute, dit un pro-

verbe. Où le prolétaire est attaché il faut qu'il s'accommode à tout, subisse tout, salaire de famine, amendes, mises à pied, etc.

Aussi les malins de la bourgeoisie ont-ils toujours poussé à l'édification de ces véritables *prisons*, à faire, qui plus est, payer par ceux qu'elles doivent écraser.

C'est ce que M. Jules Siegfried, député, président d'une Société des habitations ouvrières, appelle « résoudre » pour les non-propriétaires, « le problème de la propriété », pendant que le crocodile Jules Simon expose sentimentalement ce que la morale et la patrie bourgeoise gagneraient à ces quelques pierres possédées en propre par l'ouvrier.

« Sans logement il n'y a pas de famille, sans famille il n'y a pas de morale, sans morale il n'y a pas d'homme, sans homme il n'y a pas de patrie. »

Ce qui doit être traduit comme suit : si le prolétaire n'a pas au moins l'illusion de la propriété il ne défendra pas, sous le nom de patrie, la propriété capitaliste, qu'il supprimera au contraire dès qu'il en aura le moyen.

Ce que l'on se propose surtout en mettant l'ouvrier dans son immeuble c'est, en effet, d'en faire un conservateur, de l'intéresser à la conservation d'un ordre social dont il fait tous les frais.

Le Siegfried cité plus haut ne s'en cache pas. Dans le numéro de janvier d'un journal qui s'appelle, par antiphrase, *l'Emancipation*, il écrit : « Le

jour où la plupart des ouvriers et des employés seront propriétaires de leur maison, le nombre des révolutionnaires sera bien diminué. »

C'est donc bien à titre de paratonnerre, pour échapper à la foudre populaire, que gouvernants et philanthropes projettent de retirer le travailleur des griffes de M. Vautour.

Ce qui ne veut pas dire que ce calcul ne serait pas déjoué par l'événement.

Il faut être aussi fermé qu'un cerveau bourgeois pour se représenter la Révolution sociale arrachant soit sa maisonnette à qui l'habite, soit son lopin de terre à qui le cultive. Les seuls expropriés seront les détenteurs des *moyens de production, de transport, d'habitation, etc.*, devenus entre leurs mains aussi avides qu'oisives des *moyens d'exploitation*. Ouvriers et employés le savent aujourd'hui, comme le paysan d'ailleurs, et fussent-ils aussi propriétaires que l'on les fait sur le papier, ils n'en viendraient pas moins au socialisme qui ne menace que leurs exploités.

Mais si, au point de vue de la transformation sociale de demain, les maisons ouvrières ne sont pas pour nous préoccuper, il n'en est pas de même au point de vue de l'*aujourd'hui ouvrier*.

C'est de la misère, de la servitude en plus. C'est l'impossibilité pour la marchandise travail de se servir de la loi de l'offre et de la demande en se transportant là où elle est plus demandée, c'est-à-dire plus payée. Les Bourses du Travail, par exemple, qui ont été instituées en France préci-

sément pour répartir les travailleurs au mieux de leurs intérêts seraient du coup inutilisées.

Et les déplacements d'industrie, si fréquents, comment les concilier avec l'ouvrier transformé en végétal, ayant poussé des racines qui l'immobilisent ?

Il lui faudra, pour courir après le pain qui se déplace, vendre — et vendre à perte.

En réalité, ces maisons ne feraient que passer entre les mains d'une classe aussi nécessairement nomade que le prolétariat moderne. Et, après les patrons, qui bénéficiera de ces bâtisses, ce sont leurs entrepreneurs, les Sociétés financières qui, ayant gagné à les vendre, gagneraient encore plus à les racheter au rabais.

*(Le Socialiste, 31 janvier 1892.)*

### **Crédit-assassin.**

Mis par les socialistes au défi de « faire quelque chose » pour les paysans, dont ils entendent être la République, nos bourgeois gouvernementaux ont voulu prouver leur capacité en agissant. Et, par l'organe de la Commission d'initiative parlementaire, ils viennent de prendre en considération une proposition de M. Fleury, de l'Orne, tendant à fournir à l'agriculture, au taux maximum de 3 0/0, l'argent dont elle a besoin.

Il s'agit, pour cela, de permettre à tout propriétaire foncier de mobiliser, c'est-à-dire de mettre

en circulation, au moyen de billets, le quart de sa propriété.

Ces billets hypothécaires, de 10, 200, 1.000 fr., seraient délivrés à l'emprunteur par l'État, sur la déclaration conforme d'un notaire et sous la responsabilité du receveur particulier de l'arrondissement et du trésorier général du département, libres de faire procéder au préalable à un contre-expertise. Ils auraient cours comme ceux de la Banque de France, sans risque aucun pour les tiers porteurs, remboursables qu'ils seraient à présentation dans toutes les caisses publiques grâce à la garantie de l'État qui recevrait en échange 2 fr. 50 pour cent d'intérêt sur le montant des prêts et aurait à poursuivre — c'est-à-dire à faire vendre — l'emprunteur au cas de non-paiement de l'intérêt ou de non-remboursement à l'échéance (cinq à sept ans).

Rien de plus simple, comme on voit, et de plus commode en même temps pour les Tirard présents et futurs, qui trouveront dans cet intérêt de 2 fr. 50 0/0 un revenu annuel aussi considérable que nécessaire à l'équilibre de leur budget.

Du mal même sortira le bien. Plus notre agriculture s'endettera, et plus s'emplira le Trésor dit public, sur lequel vit toujours plus grassement le parasitisme de la classe dirigeante.

Quant aux propriétaires, qu'il s'agit de tirer d'affaire, si les voilà libres de se procurer à bon marché de l'argent — puisqu'ils pourront presque à volonté battre monnaie avec leurs terres — qui



ne comprend que cette liberté qu'on leur octroie sera surtout celle de se déposséder eux-mêmes ?

Combien ne seront pas en mesure de payer à l'échéance et n'auront « fait circuler » partiellement leur propriété que pour la voir s'évanouir en totalité !

« L'instrument de crédit supérieur », — suivant l'expression du rapporteur, M. Collet — qu'on va leur mettre entre les mains est, en réalité, un instrument supérieur d'expropriation.

Tel a été le résultat des cédules hypothécaires de l'an III, auxquelles on rattache avec raison le projet actuel.

Tel sera encore — mais d'une façon plus générale — le résultat de la future loi. Elle complètera, contre la paysannerie française, de plus en plus *dépropriétarisée* au profit d'une nouvelle féodalité terrienne, l'œuvre du phylloxéra et de la concurrence agricole *américaine*.

Et ce n'est pas nous, les socialistes, qui nous en plaindrons, persuadés comme nous le sommes que ce qui rend dès aujourd'hui possible la nationalisation des moyens industriels de production (mines, chemins de fer, haut fourneaux, tissages, etc.) c'est qu'ils sont déjà concentrés entre quelques mains et qu'*avant de rentrer et pour rentrer à la nation ou à la société, le sol devra passer par une concentration analogue.*

En précipitant par leur mobilisation de la propriété foncière, la disparition de la classe moyenne agricole comme a déjà disparu la classe

moyenne industrielle, les Fleury et autres souteneurs à 25 francs par jour de l'ordre actuel travaillent pour nous, pour l'ordre nouveau que nous poursuivons. Ils font plus pour la Révolution collectiviste ou communiste que tous les dynamitards des deux-mondes.

Qu'ils se hâtent donc de donner force de loi à leur mirifique projet de crédit agricole et, en échange du service rendu, le Parti ouvrier pourra, en temps voulu, leur délivrer exceptionnellement un sauf-conduit pour décamper.

Mais quelle étrange République des paysans (style Fleury) que celle qui, pour une fois qu'elle s'occupe de ces derniers, ne trouve à les gratifier que de la corde pour se pendre !

*(Le Cri du Peuple, 23 avril 1884.)*

### **La vérité sur les retraites.**

« Pas besoin de loi pour assurer des retraites aux ouvriers. »

C'est M. Léon de Seilhac, un socialiste tout ce qu'il y a de plus indépendant, qui l'affirme dans la *République* de Méline et qui invoque à l'appui les deux faits suivants :

« La maison de construction de Fourchambault, Magnard et Cie, assure à ses ouvriers âgés de 60 ans, un capital de 5.000 francs, qui rapporte, converti en rente viagère, une somme annuelle de 365 francs. La prime annuelle à verser pour assu-

rer cette somme, est de 97 fr. 86 à l'âge de 30 ans, de 59 fr. 74 à l'âge de 20 ans (dans une compagnie d'assurances). De cette somme, le patron verse le tiers, l'ouvrier les deux autres tiers.

« La manufacture de draps Normant frères, à Romorantin (Loir-et-Cher), assure à ses ouvriers, à 60 ans, le même capital de 5.000 francs, qui peut également être converti en rente viagère. La prime est également payée, pour un tiers par le patron, dont la femme, désireuse de s'associer à l'œuvre philanthropique de son mari, prend à sa charge la première prime tout entière. »

Cette façon d'enlever annuellement 65 fr. 24 depuis l'âge de 30 ans et 39 fr. 82 depuis l'âge de 20 ans, aux prolétaires qui les enmillionnent, pour leur rendre à 60 ans — quand ils arrivent à 60 ans — un franc par jour, est évidemment pour les patrons « la solution désirée ». D'autant plus que le complètement ou le tiers de la prime qu'ils prennent « philanthropiquement » à leur charge — les uns avec leurs femmes et les autres tout seuls — ne leur coûte pas gros, produit qu'il est par le sur-travail de leurs machines humaines, dont le salaire peut être réduit ou non augmenté d'autant.

Mais si l'on s'explique que « l'initiative privée », ainsi entendue et pratiquée, ait la préférence des Magnard, Normant et autres frères... en exploitation ouvrière, ces messieurs et leurs porte-plume à la Seilhac ne sauraient combattre que pour la forme l'intervention de l'Etat dans

les retraites à la Guicysse qui, au fond, aboutissent au même résultat.

Le fameux projet qui, cela va sans dire est pour nos ministériels, comme tout ce qui a été, est ou sera pondu sous leur ministère, un des plus grands événements du siècle finissant et du siècle commençant — a beau demander le morceau de pain de la vicillesse ouvrière à la triple contribution des ouvriers, des patrons et de l'Etat, c'est toujours la classe ouvrière, seule productrice, qui aura à faire *tous* les frais de ces retraites dérisoires.

Outre sa part directe — aggravant sa misère présente — c'est elle qui, comme contribuable, aura à acquitter la part de l'Etat. C'est elle encore qui, au moyen d'abaissement ou de non-élévation du salaire, acquittera la part — purement nominale — du patronat.

Tant il est vrai que toutes les réformes se trouvent naturellement et nécessairement annulées dans la pratique par la dépendance économique dans laquelle se meut et meurt, malgré tous ses droits civils, le monde du travail !

Pour que même cette élémentaire question de l'existence assurée pour leurs vieux jours aux travailleurs qui sont seuls à assurer l'existence de toute la société, puisse être résolue autrement que sur le papier, en façade ou en trompe-l'œil, deux conditions s'imposeraient — qui seront remplies en régime capitaliste aussitôt que les poules auront des dents :

La première c'est qu'un minimum de salaire, correspondant à une vie réellement humaine, fût garanti législativement et coercitivement aux ouvriers de tout sexe et de tout âge ;

La seconde, c'est que le fonds des retraites ouvrières fût constitué exclusivement par un impôt fortement progressif limité à la classe des employeurs.

Hors de là, pour quelques prolétaires qui toucheront... de quoi décharger d'autant les bureaux de bienfaisance et les hospices — c'est le prolétariat qui paiera.

(*Le Socialiste*, 6-13 janvier 1901.)

## LES RETRAITES A LA CHAMBRE

---

JULES GUESDE. — Messieurs, ce n'est pas par plaisir, c'est par devoir que j'aborde la tribune ce soir et vous demande quelques minutes de votre attention. J'ai écouté tous les orateurs ou à peu près qui sont intervenus dans la discussion générale. Je n'en ai trouvé aucun qui ait osé faire l'éloge de la prétendue réforme qu'on nous demande de voter. Tous ont fait des réserves, tous ont indiqué des tares qu'ils ont considérées comme extrêmement graves, et ils ont ajouté : « Malgré cela, nous voterons la loi. »

Certains ont dénoncé l'âge de la retraite : soixante-cinq ans. C'est à peu près, en effet, la retraite pour les morts, au moins dans certaines industries, dont aucun ouvrier n'arrive à une pareille vieillesse. D'autres ont insisté sur l'insuffisance des retraites qu'il s'agit d'organiser, et, quand on pense qu'elles vont d'un minimum qui n'atteint même pas six sous, à un maximum qui ne dépassera pas dix-neuf sous, je comprends très bien que la grande œuvre dont parlait M. Viviani, qu'il vous priait de confirmer après la confirmation du Sénat, paraisse, je ne dis pas à un certain nombre de mes collègues, mais à l'immense majorité ouvrière, comme une parodie de retraites.

Certains ont signalé le danger — nié, il est vrai, par d'autres — de la capitalisation ; ils ont vu — et j'en suis — dans les millions prélevés sur la classe ouvrière et additionnés à ceux de la classe patronale, que l'on devra faire fructifier, auxquels il faudra faire rapporter des intérêts, ils ont vu là un péril sérieux, étant donnée la société dans laquelle nous vivons, et où les Panamas ne sont pas l'exception, mais la règle, l'état de santé d'un régime basé sur le profit. (*Rires sur divers bancs à droite. — Applaudissements sur quelques bancs à l'extrême gauche.*)

Je n'invoquerai pas, à l'appui, les derniers scandales, parce que je veux être court, simple et limiter mon intervention à ce que ma conscience exige. Je laisse donc de côté les critiques déjà

faites ou à faire et je m'arrête à cet article 2 qui, en instituant un prélèvement sur les salaires ouvriers, aggrave la misère ouvrière, rend plus pénible aux travailleurs le poids du jour et réduit les ressources familiales déjà insuffisantes. Oui, cette somme de 9 francs par homme, de 6 francs par femme et de 4 fr. 50 par enfant, qui peut être doublée ou triplée par la présence à l'usine de deux ou trois enfants de douze, treize, quatorze ans, oui, ces 20 ou 30 francs peuvent manquer et manqueront à la vie ouvrière. Ils peuvent être la mort pour le « petit », malade, auquel il deviendra impossible de procurer chez le pharmacien les médicaments nécessaires. (*Protestations à gauche et au centre.*) Et présenter une pareille diminution des moyens d'existence de toute une classe comme une réforme, alors que c'est, laissez-moi employer le mot... (*Nouvelles protestations à gauche. — Parlez ! parlez ! à l'extrême gauche.*)

J'ai toujours eu l'habitude de parler librement dans cette Assemblée, et personne ne saurait m'accuser d'avoir jamais manqué de respect à un seul de mes collègues. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Si je mets quelque passion dans mes paroles, c'est que je ne parle pas pour parler, et lorsque je crois qu'il y a un crime qui est sur le point de se commettre, j'ai le droit et le devoir de me mettre en travers de ce crime.

Je disais que ces 80 millions par an enlevés à la classe ouvrière constituent un prolongement

et une aggravation de l'exploitation patronale. Après l'employeur qui prélève sur le produit du travail ouvrier le plus qu'il peut, un maximum de bénéfices, de dividendes et de profits, vous voudriez, vous, pouvoirs publics, vous, élus du suffrage universel, ajouter une nouvelle prise à la prise déjà opérée : c'est ce qui me paraît impossible, et si j'osais aller jusqu'au bout de ma pensée, je vous dirais : Vous ne pouvez pas *doubler le vol patronal d'un vol législatif*. (*Applaudissements sur quelques bancs à l'extrême gauche.*)

Je peux me tromper, mais je me montre tel que je suis.

Lorsque je suis venu au socialisme, tel que je l'ai conçu, tel que je l'ai pratiqué, tel que je l'ai répandu le plus possible, qu'ai-je dit aux travailleurs ? Que le socialisme consiste essentiellement à mettre fin au prélèvement opéré sur le produit du travail de chaque jour par le patronat, c'est-à-dire à laisser entre les mains du producteur la totalité de son produit. Je leur ai dit : C'est là le but suprême et c'est dans la société nouvelle, lorsque la propriété des moyens de production sera devenue commune, administrée par tous les travailleurs au bénéfice de tous les consommateurs, avec lesquels ils ne feront qu'un, que ce régime pourra fonctionner.

Mais, en attendant, ce que nous devons, nous, socialistes, c'est vous aider, dans le partage du produit qui est la loi de la société capitaliste, à augmenter votre part et à réduire celle de l'employeur.



C'est là notre devoir et nous l'accomplirons jusqu'au bout. C'est ainsi que vous, nous avez toujours vus nous dresser à côté et à l'appui des prolétaires réclamant une augmentation de salaire, c'est-à-dire demandant à conserver dans leurs mains une partie un peu moins maigre, un peu moins dérisoire, des richesses qu'ils sont seuls à créer. Et pour la première fois, moi, socialiste, je viendrais, après avoir dit et redit pendant quarante ans : « Tout le produit du travail doit appartenir au travailleur dans la société renouvelée, et, dans la société actuelle, il lui faut reprendre le plus possible de ce que lui prend le capitaliste » ; je viendrais dire à ce travailleur : « Il faut réduire vos salaires ! c'est moi qui vais les réduire. » Je mettrais, moi, socialiste, ma signature au bas de cette réduction ! Non, non, c'est impossible. Et en vous parlant de la sorte, je reste dans les termes où j'ai toujours été à cette tribune, où j'ai toujours pu m'exprimer librement. J'ai eu des adversaires, je n'ai même eu que des adversaires ; mais j'ai toujours pu les saluer comme ils m'ont salué eux-mêmes et je profite de ces rapports qui ont existé entre nous dans le passé pour aller aujourd'hui jusqu'au bout de ma protestation. Ce n'est pas d'hier, ce n'est pas d'aujourd'hui, c'est toujours que j'ai compris et réclamé les retraites ouvrières et paysannes sans prélèvement aucun sur le salaire, sans diminution de moyens d'existence déjà trop au-dessous des besoins les plus stricts. C'est ainsi que je me

souviens qu'en 1894 j'ai déposé une proposition de loi dont le premier article était ainsi conçu :

« Toute retenue sur les salaires en vue des caisses de secours ou de retraite est interdite. »

Cette affirmation, je n'ai cessé de la répéter devant vous et de la développer :

« Accepter que ce soit à des retenues sur les salaires que soit demandé le moyen de parer aux maladies et à la vieillesse ouvrière, ne saurait être admis par un socialiste. Le salaire suffit à peine aux besoins de chaque jour du salarié et contraindre ce dernier, pour ne pas manquer de tout à un âge qu'il n'est rien moins que sûr d'atteindre, à se priver sa vie active durant et à priver les siens du strict nécessaire, ce n'est pas améliorer sa condition, mais l'aggraver. »

Et j'ajoutais :

« C'est à l'employeur, à celui qui profite du travail qu'incombe l'obligation de prévoir les mauvais et les vieux jours des travailleurs et d'y pourvoir. De pareilles dépenses rentrent, sans conteste, comme la réparation et le renouvellement de l'outillage, dans les frais généraux de l'entreprise. C'est à la charge exclusive de l'exploitant que doivent être mis les ouvriers tombés malades ou usés à son service. »

C'était ma conviction d'hier, d'avant-hier, de toujours et de partout. Et elle n'a pas changé. Mais je ne viens pas ici, remarquez-le bien, vous pousser à la suppression de cette loi, si mauvaise que je la juge. Je ne suis pas ici à l'état d'en-

terreur ; je viens vous proposer un moyen qui, selon moi, peut permettre de donner une raison d'être à une réforme qu'il m'est interdit d'accepter telle qu'elle est, *qui paye avec de la fausse monnaie la dette que l'ensemble de la société a contractée vis-à-vis de la classe qui est sa providence, qui pourvoit à tous ses besoins et en dehors de laquelle il n'y aurait pas de vie sociale possible.*

Je crois qu'il y aurait un moyen de faire disparaître ce qui est intolérable pour moi et pour plusieurs de mes collègues et d'aboutir tout de même à une loi de retraites qui pourrait être complétée et améliorée à bref délai. Ce serait de voter ma proposition ainsi conçue :

« La Chambre décide qu'il y a lieu de faire disparaître du projet de loi sur les retraites tous les prélèvements sur les salaires ouvriers et à demander les 80 millions ainsi disparus soit au monopole des assurances par l'Etat, soit à des impôts spéciaux n'atteignant que les privilégiés du capitalisme industriel et terrien. »

Outre ma signature, cette proposition porte celles de mes amis Bouisson, Lecoinge, Etienne Rognon, Willm, Durre, Mille, Marietton, Vincent Carlier, Alexandre Blanc, Nicolas, Melin, Selle, Delory, Ghesquière, Betouille, Allard, Thivrier, Constans, Roblin, Compère-Morel, Bedouce et Cadenat.

Qu'est-ce que nous vous proposons ? Simple-ment de continuer la discussion de la loi en faisant disparaître ce prélèvement sur les salaires

ouvriers qui, pour nous, est criminel, homicide, et qui, dans tous les cas, m'obligera à voter contre votre loi. Nous vous proposons de discuter tous les autres articles, d'aller jusqu'au bout du projet et de charger le Gouvernement qui est sur ces bancs de préparer d'ici la prochaine législature un projet d'impôt spécial, ou une monopolisation d'Etat qui comble le déficit de 80 millions que la suppression de la contribution ouvrière aura creusé dans votre loi, laquelle n'aura pas subi la moindre atteinte et ne subira pas le moindre retard, puisqu'elle pourra être complétée et votée d'ici la fin de mai, alors que M. Viviani lui-même vous l'a déclaré, ce n'est que dans le budget de 1911 que les retraites pourront être définitivement organisées et entrer en fonction.

Donc, pas d'ajournement, mais un grand soulagement pour la conscience humaine. Cette suprême satisfaction de se dire : nous ne nous sommes pas penchés sur les petits, sur les pauvres, sous prétexte de leur venir en aide, simplement pour fouiller dans leurs poches et les dévaliser. Avouez que ce sera quelque chose si nous échappons à un pareil cauchemar, à une pareille responsabilité ! C'est pourquoi j'insiste, pour que, dans l'article en discussion, vous supprimiez seulement la partie correspondante à la contribution ouvrière obligatoire. Pour le reste, continuez à discuter et à voter la loi, ce n'est pas moi qui m'y opposerai, si mauvaise, une fois encore, que je puisse la trouver. (*Applaudissements*)

à l'extrême gauche.) Mais effacez de votre projet de retraites ce qui le rend absolument intolérable.

Tout à l'heure, quand j'entendais M. Viviani parler de l'assurance qui a été instituée en Allemagne, non pas seulement contre la vieillesse, mais contre l'invalidité et contre la maladie, savez-vous à quoi je pensais ? C'est que, au moment où le Reichstag a été saisi de cette triple loi par Bismarck, il ne s'était pas trouvé un seul député socialiste pour la voter. Voilà comment et pourquoi le socialisme se développe de l'autre côté des Vosges...

On a parlé ensuite... Je vous demande pardon, j'aime mieux m'arrêter. (*Parlez ! parlez !*)

J'insisterai donc, avec votre permission, sur un point. A l'appui des 80 millions de salaires enlevés aux travailleurs, M. Viviani a fait remarquer que, grâce à cette contribution forcée, ce sera la première fois que la dignité ouvrière aura été sauvegardée, l'ouvrier ne s'étant pas courbé pour recevoir. Il a parlé des ouvriers anglais, qui seraient au régime de l'aumône, paraît-il, parce que, dans les pensions de retraite instituées il y a peu de temps, aucun versement ouvrier n'a été introduit, le ministre des finances ayant répondu à ceux qui voulaient obliger les ouvriers à apporter leur quote-part : « La classe ouvrière paie déjà bien assez ; c'est elle qui, directement ou indirectement, alimente le budget tout entier. Nous ne saurions exiger d'elle une contribution particulière »,

La dignité du prolétariat consisterait donc, pour M. Viviani, à se laisser dépouiller et dévaliser. Alors que ce qui est vrai, c'est que tout *ce que vous pouvez lui attribuer n'est et ne peut être qu'une restitution, c'est un acompte sur le TOUT qui lui est dû (Très bien ! très bien ! sur divers bancs à l'extrême gauche) et qu'il aura à reprendre lorsqu'il sera suffisamment organisé et fort. (Applaudissements sur divers bancs à l'extrême gauche.)*

*(Journal officiel, 31 mars 1910.)*

### **Aux pieds du patron.**

« Événement très important », — « innovation considérable », — « fait révolutionnaire dans le grand sens historique du mot », — « le plus grand fait du siècle en ce qui concerne la législation du travail » — tels sont — et j'en passe — les qualificatifs dont les millerandistes saluent le *projet d'arbitrage* de leur ministre, en même temps qu'ils le présentent comme « la réalisation gouvernementale » de ma proposition *tendant à organiser le droit de grève*.

Ce qu'il réalise, en réalité, c'est la capitulation la plus inconditionnée et la plus monstrueuse de la République bourgeoise aux pieds des patrons, devant leur autorité légalisée et renforcée.

Jusqu'alors, malgré son caractère de classe, lorsque l'Etat se décidait à légiférer en matière de travail, employeurs — ou exploités — étaient

soumis à cette « expression de la volonté générale ». *Au nom de la loi, ouvrez !* Et les usines, manufactures, chantiers, devaient s'ouvrir à la puissance publique, laisser pénétrer dans le domaine patronal les conditions d'hygiène, de durée de travail, de protection, en un mot, qui avaient été déterminées par la représentation politique de la nation souveraine.

Tout est changé aujourd'hui. Pour la première fois les Chambres sont mises en mouvement, appelées à discuter et à voter une loi — que l'on considère, que l'on doit considérer comme d'intérêt et d'ordre public puisqu'on la propose — et qui, le lendemain de sa promulgation, bien que visant le peuple de l'atelier, s'arrêtera au seuil de l'atelier.

Elle y restera à l'état de simple projet, ne devenant, ne pouvant devenir loi, valoir comme telle qu'autant que l'aura permis le propriétaire de l'atelier, véritable et unique souverain. La loi n'existera que s'il lui donne l'existence, et elle existera alors obligatoirement pour les prolétaires que la faim, le besoin de manger y a agglomérés.

Ce n'est ni plus ni moins que le pouvoir législatif arraché à la nation et à ses représentants légaux, et remis directement, non pas même à la classe entière des patrons, mais à chaque patron individuellement.

Je voudrais, pour l'excuse des socialistes qui se sont fait les apologistes d'une pareille réaction, d'un semblable retour à l'absolutisme pa-

tronal, pouvoir m'accuser moi-même d'exagération.

Mais cette ressource m'échappe. J'ai sous les yeux le texte même de l'extraordinaire projet, et ce que porte l'article premier, c'est bien que, dans tous les établissements industriels ou commerciaux occupant au moins cinquante ouvriers ou employés — les seuls auxquels je ne dis pas doive, mais puisse s'appliquer la future loi — *ce sont les propriétaires desdits établissements qui diront*, par un avis imprimé remis à tout ouvrier ou employé se présentant pour être embauché, *si les contestations relatives aux conditions de travail seront ou ne seront pas soumises à l'arbitrage* et si le droit des majorités, qui régit toutes les collectivités politiques et économiques, *régira ou non les collectivités ouvrières*.

Que le patron dise *non* — ce qu'il dira, qu'on n'en doute pas, si comme l'écrit le *Vorwaertz* sur la foi de son correspondant ministériel de Paris, « le détenteur de l'exploitation cesse, par le fait même, d'être maître dans sa propre maison » — et, sans qu'ils aient la parole, ses cinquante, ses cent, ses dix mille ouvriers se trouveront exclus du double bénéfice — inscrit cependant dans le nouveau code, mort — de l'arbitrage et de la grève obligatoire.

Qu'il dise *oui* — si la réforme lui paraît cadrer avec ses intérêts d'exploiteur, en écartant les risques de grève — et, malgré les trois jours qui leur sont alloués pour exprimer une autre



opinion, comme le travail, c'est-à-dire le pain, est à ce prix, il faudra à ses exploités subir le nouveau régime, même s'il leur paraît pire que l'ancien.

Les travailleurs sont purement et simplement supprimés. Ils ne comptent pas. Ce sont autant d'*âmes mortes* comme en Russie, avant l'émancipation des serfs.

Seul subsiste le bon plaisir du patron qui fait loi, qui demeure maître de déchirer la loi ou de l'imposer à ses ouvriers devenus à la lettre ses sujets.

Et c'est ça que je devrais reconnaître pour la proposition dont je saisissais en 1894 la Chambre, au nom du Conseil national du Parti ouvrier français, et que repoussait violemment, au nom de la Commission du travail, comme la ruine, comme la fin du patronat, M. André Lebon ?

Ah ! mais, non !

Notre projet, qui ne s'occupait des employeurs que pour les désarmer, n'avait qu'un but : armer directement, socialement, les ouvriers désormais assurés, dans toute grève décidée à la majorité, de ne plus rencontrer en travers de leurs revendications et de leur lutte ni la concurrence d'une minorité réfractaire, ni les fusils d'une armée complice malgré elle.

C'était, en même temps que l'unité de son action économique rendue possible pour le prolétariat systématiquement divisé et individualisé d'aujourd'hui, la liberté de cette action débar-

rassée des manœuvres patronales et des violences gouvernementales.

Nou seulement plus de Ricamarie ! plus d'Aubun ! plus de Fourmies ! — et plus de Chalon ! mais la loi et ses sanctions policières, judiciaires — voire militaires — changeaient de camp ou de classe, étaient retournées, au service de la majorité ouvrière contre l'employeur, qui ne pouvait passer outre sans être atteint dans sa bourse et dans son corps.

Et cette amende de 50 à 5.000 francs, cet emprisonnement de cinq jours à un an, ne visaient pas seulement les Ressayier qui « par manœuvres, promesses ou menaces, auraient tenté de détourner de leurs devoir un ou plusieurs verriers de Carmaux liés par la décision de l'assemblée générale » ; ils devaient frapper également les Ressayier allant recruter un nouvel outillage humain parmi les ouvriers affamés de Rive-de-Gier, ainsi que je l'ai « formellement déclaré » devant la Commission du travail et ainsi qu'en fait foi le rapport du même Lebon.

Ce qui n'est pas sous-entendu dans le projet Millerand, quoi qu'en dise Jaurès, et *ce qui ne peut pas l'être*, puisque le *contrat* que Waldeck-Rousseau lui a donné pour base, s'il lie le patron vis-à-vis des ouvriers de son usine avec lesquels il a contracté, ne le lie que dans la mesure étroite du texte législatif qui ne prévoit pas le cas, et le laisse d'autre part libre vis-à-vis des autres, les ouvriers du dehors, lesquels, demain comme

hier, après la grrrande réforme comme avant, pourront, sous prétexte de liberté du travail, être embauchés contre le droit de grève inutilement organisé.

En même temps qu'une mise de la loi sous les pieds du patronat, le projet Waldeck-Millerand est un leurre et un piège.

(*Le Petit Sou*, 26 novembre 1900.)

### **L'Etat comateux.**

On sait qu'avec l'argent de la succession Montyon, et sous la forme de *prix de vertu*, l'Institut récompense chaque année une demi-douzaine de « bons serviteurs » ou de « bonnes servantes » qui ne se sont pas seulement laissé souffler leurs gages, qui ont fait des rentes à « bon maître » ou à « bonne maîtresse ». Il s'agit de pousser — dans les prix doux, de 50 à 2.000 francs — à la multiplication de ces domestiques modèles qui ne coûtent rien — et qui rapportent.

C'est à un mobile de ce genre qu'ont obéi les Chambres syndicales patronales qui ont leur hôtel rue de Lancry, en inaugurant dimanche dernier un système de récompenses à l'usage des vieux ouvriers comptant des « quarante, quarante-six et jusqu'à soixante-cinq années de service chez le même patron ». Seulement comme ce n'est pas du portefeuille d'un tiers défunt, mais de leurs propres poches que ces philanthropes

patronaux ont dû tirer les primes ainsi distribuées aux employés qui ont fait corps avec l'employeur contre leurs frères de travail et d'exploitation, les prix en argent ont été remplacés — comme trop coûteux — par de simples médailles. « Il n'y a pas, comme l'a déclaré Waldeck-Rousseau, de petites économies. »

Car — disons-le tout de suite — le ministre de l'intérieur avait tenu à présider cette « touchante » cérémonie. C'est même son discours qui a été « le clou » de la petite pièce à laquelle rien ne manquait pourtant, — pas même la musique, fournie par le 115<sup>e</sup> de ligne.

Pour le grand chef des Sabin, Hilaire, Gontran et autres Félix, la solution de la question sociale est tout entière dans un mot : « le devoir ». « Devoirs réciproques » des ouvriers envers les patrons et des patrons envers les ouvriers. Que les ouvriers, comme les onze qui ont été médaillés, considèrent la caisse de leurs employeurs comme la leur propre ; qu'ils la remplissent sans compter, en subissant sans réclamer toutes les réductions de salaire que dans « l'intérêt commun » de l'industrie nationale il peut convenir aux employeurs de leur imposer. Que les patrons, de leur côté, en reconnaissance de leur fortune ainsi édifiée sur le roc de la servilité ouvrière, médailent sur leurs vieux jours les plus méritants de ces collaborateurs-machines. Et tout est immédiatement pour le mieux dans la plus solidaire des sociétés.

Ce n'est ni plus ni moins que la solution de M. de Mun empruntée par la République opportuniste à la « monarchie chrétienne » et que cette dernière a hérité de saint Paul prêchant aux citoyens romains de bien traiter les esclaves — au nom du Christ — et aux esclaves — au nom du même Christ — d'obéir en tout à leurs maîtres.

Ce n'est d'ailleurs pas à son auditoire de patrons que saint Paul ou de Mun-Waldeck s'est avisé de prêcher ce nouvel et ancien Evangile, les patrons réunis rue de Lancry ayant depuis longtemps, paraît-il, pris les devants en traitant leurs ouvriers comme eux-mêmes.

Ils ne se sont pas, en effet, contentés — ces bienfaiteurs de l'humanité prolétarienne — d'organiser des cours professionnels — dans le but de perfectionner et de rendre plus productif leur outillage humain. Ils ne se sont pas contentés « d'apprendre l'épargne » à leurs employés — pour se décharger sur eux des frais d'assistance contre la maladie, les accidents, la vieillesse. Ils n'ont pas, encore et surtout, cessé de faire tous leurs efforts pour « aplanir la voie » du patronat aux travailleurs sous leurs ordres.

Oui, on a pu dire en face à des fabricants, acharnés à se ruiner les uns les autres, qu'ils n'avaient qu'une préoccupation : se créer de nouveaux concurrents pris dans les rangs de leurs salariés. Et ces fabricants ont pu tenir leur sérieux devant cette gasconnade ministérielle !

C'est aux salariés seuls — qui oublient, les

misérables, tout ce que les salariants ont fait et font chaque jour pour eux — que le bon apôtre de la place Beauvau a rappelé leurs devoirs.

« Vous n'êtes pas seulement des ingrats, leur a-t-il dit en substance, vous êtes des imbéciles. »

Des imbéciles ! Et pourquoi ? Parce que « les classes laborieuses — je cite textuellement — qui ont raison de vouloir prendre une part plus grande dans les profits de la vie sociale tournent le dos à ce but, absolument légitime, en cherchant à l'atteindre par l'augmentation des salaires ».

C'est dans l'abaissement, au contraire, de la main-d'œuvre qu'est le salut, parce que — suivez bien le raisonnement ministériel — en réduisant de la sorte le prix de revient des choses nécessaires à la vie, les prolétaires pourront — et pourront seulement alors — consommer davantage.

Ce qui revient à dire que si, au lieu de réduire leurs salaires ils se décidaient à les supprimer tout à fait ; s'ils se laissaient persuader de travailler pour rien, comme les laquais mâles et femelles du prix Montyon, ils entreraient du coup dans l'âge d'or.

On n'attend pas que je discute pareille calembredaine. Il suffit de la signaler comme symptôme de l'état comateux d'une classe qui, partie de Turgot, est arrivée en moins d'un siècle à Waldeck.

*(Le Cri du Peuple, 24 décembre 1884.)*

# POLÉMIQUES

---

LOUIS BLANC. — LITTRÉ. — L'INDÉPENDANT RÉ-  
MOIS. — ED. CHAMPURY. — FERNAND FAURE. —  
ERNEST HOECKEL. — LÉON XIII. — SPULLER. —  
RANC. — A. LAISANT. — JULES CLARETIE. — CA-  
MILLE DREYFUS. — JULES SIMON. — YVES GUYOT.  
— EDMOND DEMOLINS. — HECTOR DEPASSE. —  
ARTHUR DESJARDINS. — R. POINCARÉ. — GEORGES  
LEYGUES. — JOSEPH REINACH. — PAUL LEROY-  
BEAULIEU. — CHARLES-M. LIMOUSIN.

**A « l'Homme libre. »**

Au lieu de retirer purement et simplement l'expression plus que malheureuse dont il s'est servi pour caractériser la plus grande révolution prolétarienne dont l'histoire fasse mention, *L'Homme libre* essaie de l'expliquer, de la justifier ; et nous reproche de « détacher un mot d'une phrase et de lui donner de la sorte une portée, une force et un relief que l'écrivain n'avait pas entendu lui donner » (1).

« Au lieu de dire simplement que nous qualifions de rêve malsain la révolution du 18 mars, il eût été, ce nous semble, plus correct, de reproduire la phrase, où ces deux mots se trouvaient. »

Et il réimprime cette phrase — que nous n'avons aucun motif de laisser ignorer à nos lecteurs :

« Et les conseils de guerre continuent à frapper sans pitié les humbles soldats d'une insurrection qui appartient presque à l'histoire et qu'on n'entrevoit déjà plus que comme un rêve malsain au travers de ces six longues années. »

Nous ferons mieux — et nous ajouterons que l'article auquel cette phrase appartient était un

---

(1) La note des *Droits de l'Homme* du 3 janvier était ainsi conçue :

« Le journal de M. Louis Blanc, *l'Homme libre*, qualifie aujourd'hui de « rêve malsain » la révolution du 18 mars.

« Voilà qui ne peut manquer de plaire à M. Gambetta, qui la qualifiait, il y a trois mois, de « criminelle ».



plaidoyer en faveur de l'annistie pleine et entière.

Mais en quoi cette dernière circonstance pourrait-elle être considérée comme atténuante et légitimer ce coup de pied posthume décoché au mouvement communaliste ? Et depuis quand, sous prétexte de mettre fin aux souffrances des vaincus, a-t-on le droit d'éclabousser, même en passant, la cause qu'ils ont servie et pour laquelle ils souffrent ?

Non, même incidemment, même en vue des yeux à sécher et des foyers à repeupler, nous ne pouvions laisser écrire que le 18 Mars n'était qu' « un rêve malsain ».

Ce n'est pas pour « un rêve malsain » que Duval a offert sa poitrine aux balles de M. Vinoy.

Ce n'est pas pour un « rêve malsain » que Millière est tombé sur les marches du Panthéon au cri de : Vive l'humanité !

Ce n'est pas pour un « rêve malsain » que Delécluze est venu couronner de son cadavre les derniers pavés de la barricade du Château-d'Eau, et que Varlin a gravi son calvaire de la rue des Roziers.

Ce n'est pas pour un « rêve malsain » que deux cent mille Parisiens se sont fait bombarder deux mois durant et que, pendant une semaine, ils ont servi de cible aux mitrailleuses des exécutions sommaires.

L'histoire qu'invoque M. Louis Blanc — et qui n'a pas encore la parole en France, — ne tiendra pas sur ce point un autre langage que nous.

Ce qu'il y a eu de « malsain », du 18 Mars au 30 Mai, mais ce qui, hélas ! n'était pas un « rêve », c'est l'attitude de ces représentants dits républicains, voire socialistes, qui n'ont su, du haut de leur inviolabilité parlementaire, que laisser passer la justice rurale.

C'est la conduite de ces élus de Paris qui n'ont pas remué un doigt, pas balbutié un mot pour empêcher de décimer, de « saigner » Paris.

C'est le langage de ce député que M. Louis Blanc connaît comme lui-même, qui invoquait contre l'intervention de la France départementale de prétendues « influences bonapartistes et prussiennes » auxquelles la Commune aurait été en proie et dont MM. Thiers et Jules Favre ont dû eux-mêmes reconnaître le mensonge ; et qui, pour ne pas paraître l'auxiliaire de Jourde et de Vermorel aux yeux de la France, devenait le collaborateur des Cisseys et des Galliffets.

Et à ces hommes qui s'imaginent aujourd'hui échapper à la responsabilité des journées de Mai en plaidant dans le désert la « cause sacrée des malheureux dont les pères, les frères, les maris gémissent à cinq mille lieues de nous », nous ne permettrons jamais — qu'ils le sachent — de déshonorer leurs victimes.

Parmi ces torturés du grand baignoire transocéanique, comme parmi les exilés et les proscrits dont nous avons vécu la vie pendant cinq ans, il n'en est pas un qui acceptât à ce prix la restitution de la liberté et de la patrie.

Ce qu'ils réclament — et ce que nous avons réclamé avec eux, bien avant que *L'Homme libre* eût songé à paraître — ce n'est pas l'amnistie du pardon, mais l'amnistie de la justice.

(*Les Droits de l'Homme*, 5 janvier 1877.)

### Une lettre de M. Louis Blanc.

L'opportunisme, autre nom du bourgeoisisme, a deux manières :

L'une, aussi cynique qu'ingrate, que M. Gambetta a prise pour lui, et qui consiste à nier purement et simplement la question sociale ;

L'autre, plus habile — et par suite plus dangereuse — qui consiste à reconnaître cette question, à la poser toujours et partout, mais sans jamais la résoudre, en présentant au contraire sa solution comme hérissée de difficultés, pour ne pas dire d'impossibilités.

C'est la manière de M. Louis Blanc, dont la petite personne et la grande ambition ont trouvé là le moyen de se faire bien venir de la classe ouvrière sans se mettre mal avec ses exploités.

Dans la lettre qu'il vient d'adresser au *Réveil social* — et qui n'est que la réédition de son discours de Nîmes du mois d'août dernier — cet opportuniste à la deuxième puissance n'a garde de rompre avec une tactique qui lui a si bien réussi jusqu'à ce jour qu'elle l'a porté, lui socialiste (sur le papier), à la tête de l'extrême gauche

parlementaire, à travers deux prises d'armes aussi méritoires que celles du 24 Juin 48 et du 18 Mars 71.

Il l'aurait plutôt perfectionnée.

C'est ainsi que ce n'est que sous la forme dubitative ou interrogative qu'il critique « le régime économique sur lequel reposent les sociétés modernes ».

« Ce régime économique est-il le dernier mot de la civilisation ?

« Le salariat est-il la condition naturelle et définitive assignée aux travailleurs manuels par la nature même des choses ?

« La misère est-elle d'essence immortelle ?

« Voilà ce qui est à examiner. »

Et qu'on ne croie pas un seul instant que ce soit par ignorance que M. Louis Blanc procède ainsi ; que ces divers points, en d'autres termes, fassent question pour lui ! Non, celui qui, il y a plus de quarante ans, publiait le projet d'*Organisation du travail* que l'on connaît, celui-là sait à quoi s'en tenir, non seulement sur la réalité et l'étendue du mal, mais sur la nature du remède à appliquer. Et la preuve, c'est que dans la même lettre, quelques lignes plus bas, il écrira cette phrase, que signerait la rédaction de *L'Egalité* :

« En vertu de la constitution économique de la société actuelle, la somme des instruments de travail, terre, subsistance, matières premières, le capital enfin, se trouve concentré aux mains d'une portion de la société. Or, comme pour travailler

il faut des instruments de travail, ceux qui ne les possèdent pas sont nécessairement soumis à ceux qui les possèdent. *Les premiers ont fatalement à subir les conditions stipulées par les seconds et doivent consentir à ce que la part des travailleurs se borne à ce qui leur est nécessaire pour vivre.* »

De là à conclure : 1° Que la misère prolétarienne ne prendra fin que lorsque le capital, ainsi monopolisé par quelques-uns, sera devenu la chose de tous ; 2° que c'est à cette *socialisation* ou *nationalisation* des moyens de production que doivent tendre uniquement les travailleurs à la poursuite de leur affranchissement, il n'y a qu'un pas — aussi simple que nécessaire.

Mais, soyez tranquille, ce pas, M. Louis Blanc ne le fera pas. M. Louis Blanc ne conclura pas.

La classe dirigeante et possédante a les yeux sur lui.

Et M. Louis Blanc ne serait pas l'homme qui, après avoir *lâché* (qu'on nous passe l'expression) les combattants ouvriers de Juin 1848, faisait en Mars, Avril et Mai 1871 sa partie à Versailles contre les combattants non moins ouvriers de la Commune ; il ne serait pas l'homme qui, dans son exil capitonné d'aristocratiques amitiés, a laissé, sans élever la voix, le capitalisme anglais écraser les Chartistes, et qui s'est prudemment tenu en dehors de l'*Association internationale des travailleurs*, si la peur de se brouiller avec les maîtres du jour ne retenait pas sur ses lèvres la

parole qui, sans mettre les esclaves modernes sur la vraie voie de leur émancipation — ils y sont — pourrait les encourager dans la campagne entreprise.

Loin de là.

Les travailleurs satisfaits — et comment ne le seraient-ils pas, d'avoir vu un député, un gouvernant faire de l'éloquence sur leur misère ? — il n'aura plus qu'une préoccupation : c'est de satisfaire à son tour la classe capitaliste en la rassurant.

Écoutez-le plutôt :

« Personne ne peut avoir la prétention (qu'il avait cependant lui-même sous la monarchie de Juillet) d'avoir trouvé et de dire le dernier mot de la science sociale. » Il est, quant à lui, « le dernier à se faire illusion sur les difficultés du problème. » « Le résoudre, personne ne le peut ! » « S'imagine-t-on qu'on le résoudra d'un seul coup ? » « De là, la nécessité *d'étudier* », etc., etc.

Et surtout pas de recours à la force ! « La force ne crée rien, ne résout rien, elle renverse les obstacles (c'est déjà quelque chose) mais ne fournit pas les solutions et même sous le rapport des obstacles à renverser, elle est de trop dans un pays où le bulletin de vote porte plus loin qu'un chassepot. »

Est-ce assez complet comme fiche de consolation ? Et que pourraient demander de plus nos bons conservateurs qui savent par expérience que *question à l'étude* est *question enterrée* et

dont l'éducation est faite, par trente-doux années de pratique, sur la « portée » de ce suffrage universel qui *n'est pas une urne, mais une cruche ?*

Aussi, n'y a-t-il pas à douter que cette fois encore le socialisme ultra-platonique de M. Louis Blanc trouvera grâce devant les défenseurs à outrance de l'ordre actuel. En revanche, il est permis de supposer qu'il ne rencontrera pas le même succès auprès de la classe ouvrière avec laquelle — cette nouvelle lettre suffirait à le démontrer — il n'a plus aujourd'hui rien de commun.

Comme le prolétariat de partout — sauf peut-être le prolétariat anglais — le prolétariat français en effet, qui est descendu au fond de son exploitation et qui en connaît la loi, a un objectif on peut dire unique qu'il a nettement indiqué à Marseille :

C'est la rentrée du sol et de tous les instruments de travail à la société ou à la nation.

Il a un moyen pour atteindre cet objectif, c'est sa constitution en parti distinct, en parti ouvrier, et la force qui doit en résulter pour la Révolution à accomplir.

Or, d'objectif précis, M. Louis Blanc n'en a pas, il n'en veut pas avoir, c'est trop compromettant. Des phrases sonores lui suffisent.

Comme moyen, fidèle d'ailleurs à lui-même, à son passé, à son opposition à l'*Internationale*, il repousse l'idée du « peuple se considérant comme

une société distincte du reste et ne s'en remettant qu'à lui-même du soin de son émancipation. »

Il proteste enfin et surtout contre toute « solution demandée à la force », comme si, selon la belle expression de Karl Marx, la force n'avait pas partout et toujours été l'*accoucheuse* des sociétés.

Dès lors, la question est tranchée une fois pour toutes entre lui et nous :

Qu'il passe son chemin — et qu'il nous laisse suivre le nôtre !

(*L'Égalité*, 28 janvier 1880.)

### La République socialiste et M. Littré.

M. Littré continue à faire la joie des conservateurs de toute couleur, agréablement surpris de voir cet ancien « socialiste à la Auguste Comte de 1848 » pousser à ce point ce qu'il appelle lui-même sa « rétractation d'aujourd'hui ». Tandis que le conservatisme du *Temps* reproduit intégralement, avec forces éloges, son dernier article de la *Revue positive*, le conservatisme du *Figaro* en cite les passages principaux en donnant à entendre que si la République pouvait être ainsi comprise et pratiquée, le *Figaro* lui-même pourrait devenir républicain.

Un pareil compliment de la part de ces tiers de Villemessant que sont le Magnard, le d'Aunay et le Périvier, joint à l'honneur de figurer entre



les proses également sénatoriales et également lourdes de MM. Schérer et Hébrard, ne peut manquer de tourner complètement la tête de plus en plus vidée de ce positiviste hors d'âge.

Et nous ne voulons pas douter que — ne fût-ce que par reconnaissance — la science et la libre pensée de M. Littré ne finissent dans « les bras de la religion » quelque peu contradictoire de ses nouveaux partisans.

Ce sera là son châtiment, le châtiment aussi cruel que mérité d'un homme, d'un savant qui a pu signer toutes les inepties — dont quelques-unes sont des infamies — qui constituent sa *Comparaison de la Chambre de 1872 et de la Chambre de 1877*.

Par le seul fait qu'elle a réuni les adhésions de ceux qui, avec *Le Temps*, veulent que « la République soit conservatrice », et de ceux qui, avec *Le Figaro*, veulent « qu'elle ne soit pas », on a déjà deviné la thèse de M. Littré, tombé au rang de perroquet : C'est celle du petit Thiers : « *la République sera conservatrice ou elle ne sera pas.* » Mais ce dont on ne saurait se faire une idée — avant de les avoir lus — ce sont les arguments dont se sert l'homme de science pour échafauder la boutade échappée à l'homme d'Etat.

M. Littré commence par remarquer que le même suffrage universel qui, au 8 février 1871, envoyait à Bordeaux une majorité énorme de monarchistes, a envoyé à Versailles, dès 1876, une majorité plus énorme encore de républicains. Et

de cette contradiction apparente entre ce qu'il appelle « la fille aînée et la fille cadette du même père », il conclut :

1° Que le suffrage universel est sujet à de « brusques revirements » motivés par le changement des circonstances dans lesquelles il fonctionne ;

2° A la nécessité, pour sauvegarder et faire vivre la République, de ne pas modifier les conditions politiques et économiques dans lesquelles la République a pu triompher — et avec tant d'éclat — aux élections de 1876.

L'exemple invoqué par M. Littré est d'abord des plus mal choisis, la France électorale n'ayant jamais fait preuve de moins de « versatilité » que depuis neuf ans. Il n'est personne, en effet, — en dehors du nouveau collaborateur du *Temps* et du *Figaro*, — qui ne sache que les élections de 1871 se sont faites exclusivement sur la question de paix ou de guerre, et que les orléano-légitimistes qui ont été nommés alors, ne l'ont pas été comme monarchistes, mais comme partisans de la paix à tout prix. Ce n'est qu'en sortant de son mandat, qu'en usurpant le pouvoir constituant qu'elle n'avait pas originellement, que la majorité rurale a pu tenter une restauration monarchique. Quant au pays — la série des élections partielles qui ont eu lieu de 1871 à 1875 l'a surabondamment prouvé — il était déjà républicain, et il n'a pas eu, par suite, à le devenir aux élections de 1876, qui n'ont été que la manifestation

légale des sentiments républicains qui animaient les masses depuis le 4 Septembre.

Peu importe d'ailleurs au fond, puisqu'autant, sinon plus que M. Littré, nous sommes persuadés que le suffrage universel a pour loi le changement, « les revirements plus ou moins brusques » ; qu'il ne se livre jamais définitivement, et que son adhésion à quelque gouvernement que ce soit — même à la République — n'est et ne peut jamais être que *conditionnelle*, subordonnée aux actes de ce gouvernement.

Mais qui ne voit que, loin d'être favorable à la République conservatrice, à une République condamnée pour vivre à conserver le régime politique et social dans lequel elle se produit, cette mobilité des masses électorales en matière gouvernementale, fondée sur leur intérêt ou ce qu'elles peuvent croire tel, exclut toute idée d'une semblable conservation. Car, enfin, de deux choses l'une : ou les masses étaient satisfaites de ce qui existe et est le résultat d'une longue suite de monarchies, et elles auraient donné la majorité aux candidats monarchistes ; ou, si elles ont voté pour les candidats républicains, c'est que ce qui existe ne leur convenait pas et qu'elles attendaient de la République sa destruction.

Au lieu qu'elle doive, pour se maintenir, « se garder d'altérer le milieu » dans lequel le suffrage universel est venu à elle, la République, si elle ne veut pas être abandonnée par le suffrage universel trahi, doit donc, au contraire « altérer

profondément ce milieu », puisque le suffrage universel ne l'a acclamée qu'en vue et dans l'espérance de cette « altération ».

Ce qui retourne le dilemme du bombardeur de Paris et de son apologiste de la *Revue positive*, et met hors de conteste que la République ne saurait rester conservatrice sans cesser d'être.

Mais M. Littré, battu avec ses propres armes et sur son propre terrain, a plusieurs cordes à son arc ; les sophismes pleuvent sous sa plume. Et nous allons le voir invoquer contre la *République avec toutes ses conséquences*, on ne devinerait jamais quoi ? La Commune de Paris, cette Commune qui aurait succombé ; d'après lui, non pas comme on le croyait généralement, sous les coups de « la plus belle armée que la France ait jamais possédée », mais sous son propre radicalisme, et dont « l'insuccès d'autre part a montré que le maintien de la République, qui était le but apparent de l'insurrection parisienne, pouvait être obtenu par de tout autres moyens ». A preuve « l'impuissance de l'Assemblée qui, de guerre lasse, a dû, elle si monarchique, établir la République ».

Cette manière de raisonner après coup nous fait involontairement souvenir de cet individu qui, attaqué de nuit et trop apeuré pour opposer la moindre résistance, n'ayant été assommé qu'à moitié, allait répétant partout — en se donnant pour exemple — que le meilleur moyen de ne pas

être assassiné était encore de laisser faire les assassins.

De ce que la République a pu échapper aux coupe-jarrets du 23 Mai 1873, M. Littré conclut qu'il était bien inutile de la défendre en 1871.

Point n'est besoin de discuter sérieusement une assertion aussi peu sérieuse. Mais nous aimerions à savoir ce que peuvent en penser M. le comte de Chambord, que son refus d'accepter le drapeau tricolore a seul empêché de devenir Henri V, et M. Gambetta qui, en prévision de cette éventualité, avait préparé et organisé sur toute la surface du territoire et jusque dans l'armée, une insurrection auprès de laquelle l'insurrection du 18 Mars n'eût plus été qu'un jeu d'enfant.

Nous ferons ensuite observer à M. Littré que, quelques lignes plus bas, il raconte lui-même comme quoi ce qui a définitivement conquis M. Thiers à la République, c'est l'engagement dans ce sens qu'il lui avait fallu prendre envers Lyon et d'autres grandes villes pour les empêcher de faire cause commune avec les fédérés parisiens ; et nous lui demanderons de quel front, après un semblable aveu, il ose prétendre que la Révolution du 18 Mars — n'eût-elle eu que ce seul effet — n'a pas puissamment contribué à la fondation de la République.

Quant aux « aventures périlleuses pour la France » que M. Littré nous prédit « pour le jour où la République conservatrice serait renversée » par le radicalisme et le socialisme triomphant

même légalement, par voie de scrutin, il nous permettra d'attendre ce pour-là pour y croire, et de faire tous nos efforts pour attendre le moins possible.

Lorsqu'à l'appui de pareilles prophéties on en est réduit — comme M. Littré — à incarner « l'ordre » dans le *statu quo* d'aujourd'hui, en déclarant qu'en dehors d'une République à Sénat, à magistrature inamovible, à chômage et à grèves, il n'y a, il ne peut y avoir que « désordre et anarchie » on n'a pas droit à une réponse, mais à un simple haussement d'épaules.

Lorsqu'à cette folie on ajoute le crime de justifier à l'avance une nouvelle invasion en quête de « milliards et de provinces », motivée par les transformations politiques et sociales qu'il peut convenir à la France d'accomplir chez elle, ce n'est plus la pitié des gens de sens que l'on mérite, mais le mépris des honnêtes gens.

Et ce mépris, M. le sénateur républicain le partagera avec ses nouveaux amis du *Figaro* qui ont les premiers employé une pareille arme, non plus, comme M. Littré, contre la République radicale et socialiste, mais contre la République, même conservatrice.

« Malheur aux peuples chez qui momentanément le radicalisme prévaudra ! » ajoute M. Littré, en s'appuyant de la sociologie, qu'il fait dater d'Auguste Comte, et dont — à l'en croire — nous ignorerions jusqu'au nom. Et nous, radicaux, nous socialistes, nous disons : Malheur aux peu-

ples chez lesquels prévaudrait, ne fût-ce que quelques années, la sociologie positiviste !

Car, si elle avait prévalu au temps de Charles I<sup>er</sup>, elle aurait rendu impossible la Révolution d'Angleterre avec sa longue suite de libertés, aujourd'hui séculaires de l'autre côté de la Manche.

Si elle avait prévalu en 1789, elle eût rendu impossible la Révolution française, qui, pour avoir besoin d'être achevée, pour être loin d'avoir réalisé cette égalité qu'elle proclamait, n'en a pas moins été le plus grand pas qui ait encore été fait dans la voie de l'émancipation humaine.

La véritable science sociale, celle qui s'appuie sur la véritable histoire et sur la véritable expérience, mais qui n'est pas *positiviste* si elle est positive, loin de condamner nos efforts, nos revendications, les consacre et les provoque, pour ainsi dire, puisque, d'une part, l'histoire nous montre la Révolution comme le principal, sinon l'unique facteur de progrès dans le passé, et puisque, d'autre part, l'expérience nous apprend que tous les organismes, groupes ou individus, sont d'autant plus aptes à survivre, moins menacés d'élimination ou de mort, que la puissance révolutionnaire de varier ou de se modifier sous l'action du milieu l'emporte chez eux sur la puissance conservatrice de l'hérédité.

Pour terminer et en opposition aux conclusions de M. Littré, j'ai donc le droit de dire à nos gouvernants :

Prenez garde aux espérances que les masses ont fondées sur la République, et que la République conservatrice est incapable de réaliser.

Songez que si, au lieu d'employer la République à la création de cet ordre nouveau qui doit assurer à chacun et à tous l'égalité du point de départ, les mêmes moyens de développement et d'action, vous vous entêtez à conserver l'ordre actuel, cet ordre qui a produit l'Empire — pour ne rien dire des autres monarchies — pourra et devra le reproduire.

La monarchie maintenue dans l'ordre familial et dans l'ordre économique ou productif, c'est la monarchie rétablie tôt ou tard dans l'ordre gouvernemental. C'est pour ne pas l'avoir compris, c'est pour n'avoir pas su ou voulu être je ne dis pas radicale, mais socialiste, que la République de 1848 est tombée.

Soyez la République socialiste, ou vous finirez comme vos aînées !

*(La Révolution Française, 13 mai 1879.)*

### **Notre réponse.**

L'outrevailance de nos amis de Russie nous a mis en retard avec le journal de Reims qui prétend avoir « lu ce que les collectivistes ont écrit sur l'extinction du salariat » et dont le langage, plus ou moins correct, prouve une fois de plus qu'une chose est lire et autre chose savoir lire.



Comment admettre, en effet, que, s'il avait su lire, *L'Indépendant Rémois* eût dérangé « un collectiviste militant » pour lui poser des questions dans le genre de celles-ci :

Première question. — Nous sommes (les rédacteurs de *L'Indépendant Rémois*) incontestablement du groupe des salariés et nous demandons quelle amélioration nous apporterait personnellement le système collectiviste ?

Deuxième question. — Voici un homme, un autre salarié, qui a passé quarante ans de sa vie pour amasser de maigres rentes qui suffisent tout au plus à lui assurer le pain journalier ; il s'en contente, ayant une petite maison, sa propriété, où il demeure, où il attend la fin d'une existence toute de travail et d'abnégation. Quel sort réservez-vous, dans votre organisation, à cet honnête travailleur qui a fait courageusement sa tâche, mais qui ne produit plus ?

Troisième question. — Vous promettez aux paysans-propriétaires la nationalisation du sol, c'est-à-dire que la terre sera propriété collective : aux paysans reviendra la totalité de la production dans le blé, le vin, le lin, etc., qu'ils en auront su tirer. C'est bien. Mais à qui vendront-ils ces produits ? Qui décidera du prix de vente ? Car les paysans-propriétaires ne consommeront pas tous leurs produits ; ils devront les vendre aux collectivistes ouvriers : qui mettra un frein à cette exploitation du collectiviste-ouvrier par le collectiviste-paysan ?

Quatrième question. — Toutes les maisons deviendront propriété collective. Me fera-t-on déménager ? Qui mettra-t-on à ma place ? Pourquoi un autre plutôt que moi ? etc., etc.

Nous allons résoudre successivement toutes ces objections, parce qu'aussi bien, si niaises qu'elles puissent être, il serait de toute impossibilité à la classe bourgeoise tout entière d'en produire de plus sérieuses, et parce qu'il rentre, d'autre part,

dans notre rôle d'éducateur de faire toucher du doigt à la masse ouvrière l'imbécillité conservatrice. Mais nous avouerons que si nous n'avions de bonnes raisons de croire que le « collectiviste militant » de la feuille rémoise n'a jamais existé ou a été fabriqué dans ses bureaux pour les besoins de la cause, nous l'excuserions volontiers d'être « resté muet », « sans réponse », devant de pareilles turlutaines.

« Ce qui fixera le prix de vente des produits agricoles que les collectivistes-paysans auront à vendre aux collectivistes-ouvriers ? » Mais ce qui fixera le prix de vente ou la valeur de tous les produits : *la quantité de travail qu'ils renferment et qui sera mesuré par le temps socialement nécessaire à leur production.* Le capital (instrument et matière de la production) approprié collectivement, c'est-à-dire *dépersonnalisé*, tous les produits deviennent fils exclusifs du travail, ne valent que par le travail qu'ils exigent pour être produits. Et dans les échanges, par suite (qui ne ressembleront d'ailleurs en rien à ce que nous connaissons sous ce nom aujourd'hui), qu'il s'agisse de blé, de fer, de vêtements, etc., *ce sera l'heure de travail et rien que l'heure de travail* qui s'échangera *contre l'heure de travail* ; un produit, quel qu'il soit, qui a coûté dix heures de travail, achetant tout autre produit ayant coûté le même nombre d'heures, dix autres produits qui n'ont coûté qu'une heure, etc. D'où l'égalité de bien-être pour tous les travailleurs sans distinc-

tion disposant tous également de la seule marchandise qui ait cours : le travail.

L'*offre* et la *demande* qui, dans l'anarchie capitaliste actuelle, intervient nécessairement dans la fixation des prix, ne fonctionnera plus que comme directrice de la production, pour la proportionner comme quantité et comme qualité aux besoins à satisfaire.

Dans cet échange de l'heure de travail agricole contre l'heure de travail industriel, quelle place y a-t-il, peut-il y avoir — nous le demandons — pour une exploitation quelconque ?

Si, « toutes les maisons devenues propriété collective, on vous fera déménager », monsieur A. Maurice ? « Qui en mettra à votre place ? » Je l'ignore et — ce qui va sans doute vous étonner — je ne tiens pas à le savoir.

De deux choses l'une, en effet :

Ou le logement rentrera dans la catégorie des objets de consommation que chacun aura à acquérir individuellement, à *ses frais*, au moyen de la *puissance d'achat* que lui vaudront ses six ou sept heures de travail quotidien. Et alors, selon qu'il lui conviendra de mettre plus ou moins à son logement, chacun se logera à sa convenance, plus ou moins bien, plus ou moins cher, comme aujourd'hui. Seulement, le loyer des maisons devenues propriété nationale et soustraites ainsi à la spéculation propriétaire, sera réduit à leurs frais d'entretien et de renouvellement, soit *une diminu-*

tion de 95 0/0 sur les prix actuels, dont vous serez obligé de jouir, monsieur le locataire. Quelle tyrannie, n'est-ce pas ?

Ou les maisons édifiées et entretenues aux frais de la collectivité, comme les chemins de fer, les canaux, les ateliers, seront sous la forme de service public, considérées comme un prolongement, comme des annexes de ces derniers et mis gratuitement à la disposition du personnel des divers ateliers, d'après leur situation topographique ou leur proximité. C'est-à-dire qu'il en sera du logement de tous comme du logement des ministres, ambassadeurs, préfets et sous-préfets de l'heure présente, qui fait pour ainsi dire partie de la fonction et rentre dans la rétribution de cette fonction. Et alors, naturellement, si dans la répartition des divers genres de travaux, vos aptitudes, vos goûts vous ont classé dans une branche qui a son siège soit dans une autre ville, soit dans un quartier de la même ville autre que celui actuellement habité par vous, vous devrez, monsieur le rédacteur de *L'Indépendant*, transporter vos pénates ailleurs, absolument comme si vous étiez présentement nommé sous-préfet à Fontainebleau ou à Carpentras. Mais où serait l'arbitraire dans cette répartition des logements entre les travailleurs, déterminée par les exigences ou les commodités de leur travail particulier ?

« Quel sort sera réservé dans l'organisation collectiviste à l'honnête travailleur (pourquoi hon-

nête ? travailleur ne suffit donc pas !) qui a fait courageusement sa tâche, mais qui ne produit plus ? » — Mais précisément celui que, dans votre hypothèse, vous prêtez au « salarié » de fantaisie que vous nous montrez « après quarante ans de travail » à la tête de « maigres rentes qui lui suffisent ». Ces rentes — qui ne seront plus « maigres », par exemple, et qui n'existent actuellement que pour les exploiters des salariés — existeront alors socialement, non plus pour quelques-uns, mais pour tous, pour tous ceux qui, ayant, dans la période active de leur existence, produit plus qu'ils n'ont pu consommer, pourront continuer à consommer, sans réduire la consommation de personne, lorsqu'ils auront cessé de produire.

Comment peut-on avoir l'air d'ignorer — lorsqu'on a la prétention de nous avoir lu — qu'un des points cardinaux de notre programme est : *Tout le monde rentier jusqu'à l'âge du travail et depuis l'âge du repos*, autrement dit la grande famille qu'est et que sera la société subvenant (comme le fait aujourd'hui pour quelques-uns cette petite société qu'est la famille) à tous les besoins de tous les enfants, de tous les infirmes et de tous les vieillards ?

Quant à ce que vous gagneriez personnellement, monsieur A. Maurice, à la Révolution que nous poursuivons (c'est votre première question et celle qui vous tient sans doute le plus à cœur),

ne serait-ce que de ne plus être obligé, pour vivre, de déraisonner sur commande, sinon sur mesure, dans un journal destiné à faire de votre patron un député, que nous considérerions votre position comme suffisamment « améliorée » ; mais à cela ne se borneraient pas les « bénéfiques » qui vous attendent.

*Primo*, dans cette société nouvelle, vous apprendriez à ne pas confondre les journalistes (de l'heure présente) et les *producteurs* salariés, et comment, pour avoir le droit de se ranger, comme vous le faites, dans ce dernier groupe, il ne suffit pas d'être à la solde d'un ou de plusieurs capitalistes, pas plus qu'il ne suffit, quand on est femme, d'être entretenue par un banquier.

Vous vous rendriez compte, ensuite, pour ne plus vous y exposer, de ce que renferme de ridicule votre désir d'être renseigné sur la place qui vous reviendrait dans un ordre social qui ne comporte pas plus de condottières de la prose que d'aventurières du trottoir.

Que cette science, maintenant, et la perspective d'échanger une plume qui empoisonne contre l'outil qui fait vivre ne suffisent pas à vous convertir au collectivisme — cette « utopie monstrueuse », comme vous l'appellez — c'est ce qui n'a rien d'improbable.

Mais — admirez jusqu'où nous poussons le respect de la liberté individuelle — les collectivistes, qui ne se font pas la moindre illusion sur ce point, ne vous en voudront pas, mais pas du tout — au contraire !



Mis en appétit par notre réponse, *L'Indépendant Rémois* nous demande « quel sera le prix d'une casquette lorsque les beaux jours du collectivisme seront venus ».

Nous répondrons à cette nouvelle question comme nous avons répondu aux autres, aussitôt que l'espace restreint dont nous disposons le permettra.

Mais, question pour question, ô journal si préoccupé de vous faire coiffer.

Les « beaux jours » de l'ordre capitaliste ne sont pas « à venir ». Il y a longtemps qu'ils sont venus et que vous devez, par suite, connaître « la valeur des choses » dans cet ordre qui n'est pas seulement le meilleur pour vous, mais le seul possible.

Eh bien, dites-nous seulement *quel est actuellement le prix d'un cornichon*.

Notre demande est bien humble et notre curiosité bien légitime.

Parions cependant que vous ne satisferez ni à l'une ni à l'autre !

(*L'Égalité*, 24 mars 1880.)

### **Myopie ou mensonge.**

Ignorance ou mauvaise foi : tel est le dilemme dans lequel continuent à s'enfermer nos adversaires de classe lorsqu'ils s'amuse à attaquer ou

à « réfuter », comme ils disent, le collectivisme révolutionnaire.

Voici, par exemple, *Le Phare de la Loire*, un des organes les plus considérables de la bourgeoisie départementale, qui, entrant en ligne, musique en tête, contre ce qu'il appelle notre « système », nous reproche comme une « erreur fondamentale » de « considérer la civilisation moderne comme un édifice que l'on peut détruire de fond en comble et reconstruire sur un plan nouveau ».

Son rédacteur, M. Ed. Champury, n'admet pas, et avec raison, « qu'on puisse assimiler des choses aussi inassimilables qu'un édifice et la société ». Il expose comment, « dans la société, comme dans la nature, les changements utiles, loin de s'improviser en bloc, au coup de baguette d'une fée, sont la conséquence d'évolutions partielles, successives et constantes ». Et en cela, je le répète, il est dans la vérité sociologique.

Mais, en quoi il se trompe — ou trompe ses lecteurs — c'est lorsqu'il lui plaît d'affirmer ces données incontestables contre les collectivistes qui les ont affirmées avant lui.

Il y a longtemps que, sortant de la région de l'utopie, du domaine de la féerie, le socialisme s'est réduit à n'être que le couronnement, le dernier terme de l'évolution qui s'accomplit jour par jour, molécule par molécule, dans l'organisme économique social actuel.

Loin de correspondre à cette idée folle qu'une « société se retourne comme un gant », la solution



collectiviste du problème social se présente comme le résultat nécessaire de la longue transformation qui s'est opérée dans les conditions de la production par l'application de la machine et de la vapeur.

C'est la concentration de l'outillage qui se poursuit en plein régime propriétaire et que rien ne saurait entraver, qui fait mieux que nous permettre, qui nous commande d'arriver à la concentration sociale ou à la socialisation de cet outillage. C'est la forme collective et anonyme que revêt de plus en plus la propriété des moyens de production, hauts fourneaux, mines, tissages, raffineries, etc., qui fait du collectivisme — et du retour à la grande collectivité de ces moyens de production — plus qu'une possibilité, une nécessité. C'est l'état de « non-valeur sociale » dans lequel est tombé le propriétaire d'actions et d'obligations, et l'exécution de tous les travaux, aussi bien intellectuels que musculaires, par la classe exclusive des salariés, qui signalent la fin historique et entraînent l'élimination de la classe capitaliste devenue exclusivement consommatrice, c'est-à-dire destructive et nuisible.

L'ordre nouveau, en d'autres termes, que nous avons donné pour but à nos efforts, est à l'état embryonnaire et va se constituant, se développant chaque jour davantage dans le sein même de l'ordre actuel, véritablement provocateur de l'organisme supérieur appelé à le remplacer, c'est-à-dire à le tuer.

Et par Révolution, nous n'entendons pas, nous, les révolutionnaires, la création *ex nihilo* demandée à la seule force, d'une société bâtie sur un plan essentiellement subjectif sorti de notre fantaisie, mais le déchirement inévitable de la matrice capitaliste, l'effusion de sang qui accompagne nécessairement tous les accouchements, et l'emploi du *forceps* qui, accident dans les reproductions humaines, est la loi des reproductions sociales et s'est appelé successivement le glaive et le fusil.

Il suffit d'avoir des yeux et de ne pas se les laisser crever par des intérêts immédiats — et inavouables le plus souvent — pour constater le *crescendo* constant de la somme de collectivisme ou de socialisme contenue dans ce qu'on désigne par la civilisation moderne.

C'est l'impôt, c'est la justice qui, de redevances et de propriété personnelles, sont devenus des charges et des fonctions collectives ou sociales.

C'est la nationalisation ou la socialisation des routes, des ponts, en attendant celle des canaux et des chemins de fer — qui n'est qu'une affaire d'années.

Ce sont les postes, qui, propriété privée en Allemagne encore il n'y a pas vingt ans, sont aujourd'hui partout transformées en service public, c'est-à-dire collectif ou social.

Ce sont les télégraphes, qui ont partout revêtu — sauf aux Etats-Unis où l'on s'occupe d'y mettre ordre — la même forme de service public et cessé

d'être entre les mains des uns un moyen d'exploiter les autres.

Ce sont les écoles privées devenant de plus en plus, par la seule force des choses, non seulement publiques, mais gratuites.

De quelque côté que l'on se tourne, on est arrêté au passage par le même phénomène, l'extension de la sphère d'action de la collectivité. Aucun domaine ne lui est étranger : fabrication et vente du tabac, fabrication et vente de la poudre, etc.

Non pas — est-il besoin de le dire ? — que les services collectifs ainsi constitués soient pour nous un sujet d'admiration, mais leur côté fiscal ou gouvernemental, qui gâte tout, n'a rien à faire avec la restitution à la société de ces divers moyens de circulation, de production et d'échange ; il tient à la monopolisation de la société par une classe et disparaîtra avec elle. Et, en attendant, ils préparent la voie à la production et à l'échange social que nous poursuivons, en même temps qu'ils convainquent de myopie ou de mensonge ceux qui nous accusent d'aller chercher en dehors des réalités vivantes les éléments d'une société impossible.

Les utopistes et les rêveurs, ce sont ceux qui, ne voulant pas ou ne pouvant pas se rendre compte de la Révolution qui va son chemin et démantèle pièce à pièce « le régime de leurs préférences », s'acharnent à conserver ce qui n'est pas conservable.

Ce sont ceux qui, tournant le dos à l'expérience,

oublie que partout et toujours la forme de la propriété a été déterminée par la forme de la production et n'admettent pas que de la production en commun représentée par la grande industrie, le grand commerce et la grande culture, surgisse fatalement la propriété en commun ou la propriété sociale.

Ce sont les bourgeois de Nantes (1) et d'ailleurs qui nous renvoient à l'école des faits et qui ne s'aperçoivent pas que ces faits se retournent contre eux et les condamnent.

(*L'Égalité*, 9 avril 1882.)

(1) On lit dans le *Progrès de Nantes* :

« Le bruit court en ville d'une grève considérable qui serait sur le point de se produire.

« Y aurait-il une connexité quelconque entre ce bruit et le voyage de M. Jules Guesdo à Nantes ? »

Non seulement il y a « connexité », ô le plus opportuniste des journaux ! mais cette « connexité », loin d'être limitée au projet de grève en question, s'étend à une foule d'autres choses.

Par exemple, le jour même de ma conférence au théâtre de la Renaissance, un ancien marinier, garde du square de la place de la Monnaie, était trouvé pendu à la rampe de son escalier, rue Galissonnière, 5.

Le baromètre, d'autre part, à la même date, « subissait une hausse de 14 millimètres ».

Enfin, toujours dans la même nuit, comme il en résultera du registre des naissances du 25 décembre prochain, un certain nombre de petits Nantais étaient mis sur le chantier de mesdames les Nantaises.

Eh bien ! pour peu qu'il nettoie les verres de ses lunettes, le rédacteur ou l'inspirateur du *Progrès* n'aura pas de peine à découvrir que, depuis le suicide Hardouin jusqu'à la hausse barométrique, y compris la future multiplication de la population de Nantes, tout cela est l'œuvre de la conférence — et du conférencier — du 25 courant.

De crânes hommes, en tous cas, que ces collectivistes !

J. G.

(*Le Citoyen*, 31 mars 1882.)

## La bourgeoisie et ses avocats en province.

### I

Les dernières conférences que j'ai été appelé à faire dans l'Ouest empruntent un intérêt tout particulier à l'attitude nouvelle du public bourgeois, et à l'entrée en ligne de deux avocats de la bourgeoisie : un professeur d'économie politique à la Faculté de droit, M. Faure, et le rédacteur d'un grand journal radical, M. Champury.

Jusqu'alors, parmi la classe dont nous poursuivons l'expropriation politique et économique, la consigne était d'ignorer le Parti ouvrier, de faire le silence sur sa propagande et le vide autour de ses propagandistes. Pas si Don Quichotte — disait-on — que de mettre la lance en arrêt et de courir sus aux moulins à vent du collectivisme !

Tout est changé aujourd'hui ; à la seule annonce d'une conférence socialiste, un véritable *delirium tremens* s'empare de nos adversaires, si dédaigneux jusque-là. On démusèle, plusieurs jours à l'avance, la meute de ses journaux, et gare aux affiches qui, comme à Nantes, énoncent nos revendications ! Elles seront arrachées jusqu'à la dernière : « Il n'est pas bon — exclamait cyniquement un de ces propriétaires surpris en flagrant délit d'attentat à cette propriété ouvrière — que les travailleurs lisent de pareilles choses. »

C'est en force, d'autre part, qu'on se porte aux réunions, après s'être divisé les rôles : aux uns

les personnalités idiotes, aux autres les menaces, à tous le tir à volonté des interruptions.

En vain ont-ils reçu l'assurance publique que la tribune existera pour tous, qu'ils pourront critiquer, réfuter, balayer du souffle de leur éloquence — et de leur science — ce qu'ils appellent nos « aventureuses déclamations ». Ce qu'il leur faut, ce qu'exige le salut de la propriété capitaliste à laquelle ils s'accrochent comme des désespérés, ce n'est pas discuter, c'est étouffer la discussion. Et pour cela, pour empêcher d'arriver jusqu'aux oreilles des doctrines qui les atteignent en plein cœur — c'est-à-dire en pleine caisse — ils se mettent à plusieurs centaines pour « aboyer », sans se rendre compte — les malheureux ! — que, chez l'homme plus encore que chez le chien, l'aboiement est un signe de peur.

La peur, une peur qui les change littéralement en bêtes, tel est, en effet, l'état dominant de nos bourgeois de province.

Ajoutons qu'en dehors même des trouées de plus en plus profondes que font dans les masses les idées expropriatrices du Parti ouvrier, cette peur — dont nous ne pouvons que nous réjouir et que nous inscrivons à notre actif comme le gage d'un triomphe prochain — trouverait une justification suffisante dans la faiblesse — pour ne pas dire plus — des champions que, sur divers points, on s'est avisé de nous opposer.

Pour se faire une idée de l'impuissance bourgeoise en matière de réfutation du socialisme

ouvrier, il suffira de passer, aussi brièvement que possible, en revue la série des âneries auxquelles je me suis heurté tant à Nantes qu'à Bordeaux.

Si monotone que puisse être cette espèce de descente dans la bêtise dirigeante, elle ne sera peut-être pas inutile — ne serait-ce que pour établir une fois de plus la solidité du terrain sur lequel nous nous sommes placés.

Voici M. Faure, de Bordeaux. C'est un chargé d'âmes ou d'intelligences. Il reçoit plusieurs milliers de francs par an du ministère de l'Instruction publique pour enseigner à un certain nombre de petits jeunes gens, nos maîtres de demain, les lois qui président à la production et à la distribution des richesses. S'il est quelqu'un, par suite, qui doive être au courant de la transformation qui s'opère dans l'ordre économique sous la double action de la machine et de la vapeur — en attendant l'électricité — c'est assurément lui, qui est payé pour cela.

Eh bien ! pour combattre la socialisation des forces productives, qui est l'objectif unique du Parti ouvrier, et qui — en dehors de toutes considérations de justice et d'affranchissement humain — n'est que le dernier mot, le couronnement nécessaire de la concentration industrielle, commerciale et financière en voie d'accomplissement, M. le professeur ne trouvera rien de mieux que de nier cette concentration.

La filature et le tissage mécaniques remplaçant le métier à la main, le haut fourneau éteignant la

forge, le chemin de fer ne laissant pas trace de la diligence, les magasins du Louvre, du Bon-Marché, du Printemps absorbant dans un rayon qui va s'agrandissant chaque jour la petite boutique spécialisée, rien de tout cela n'est, pour M. Faure, de la grande industrie et du grand commerce, auxquels il conteste non seulement le présent, mais l'avenir.

Pour lui, l'avenir est au petit patronat qu'il rencontre — en France du moins — dans l'ordre agricole et qu'il affirme être et devoir être de plus en plus la règle dans toutes les branches de l'activité humaine. A l'entendre, loin d'aller — comme cela crève les yeux — à la concentration du capital foncier par les nécessités du machinisme incompatible avec la petite propriété paysanne, par l'accroissement vertigineux de la dette hypothécaire (de 8 milliards en 1830 à 21 milliards en 1880), par la *boursification* de l'agriculture et par la concurrence américaine, c'est au contraire au morcellement du capital commercial et industriel que nous marcherions.

C'est à cette négation audacieuse de l'évidence, c'est à ce renversement de la marche fatale des choses qu'on a dû avoir recours pour contester le caractère expérimental de nos conclusions expropriatrices !

Que sera-ce lorsque nous allons entrer dans le détail de ce qu'on a osé présenter comme une réfutation ?

Comme il a « supprimé » la concentration éco-



nomique qui ne laisse place qu'à la féodalisation ou à la socialisation des moyens de production, c'est-à-dire à l'expropriation de tous au bénéfice de quelques-uns ou à l'expropriation de ces quelques-uns au bénéfice de tous, M. Faure va « supprimer » la loi des salaires formulée par Turgot, Necker, Ricardo, J.-B. Say, et qui, en limitant la rétribution du travail aux frais d'entretien et de reproduction du travailleur, dépouille ce dernier d'autant plus que sa productivité est plus grande. Il serait faux que la force-travail de l'ouvrier soit une marchandise dont le prix, comme celui de toutes les marchandises, tend, à travers les oscillations de l'offre et de la demande, à ne pas dépasser le coût de production ou de revient. Les pères de l'économie politique se seraient trompés. Et, comme preuve à l'appui de cette erreur, M. Faure se borne à alléguer que si la production de la France a doublé depuis un demi-siècle, les salaires se sont élevés dans la même proportion.

Or, la vérité est — les statistiques officielles en font foi — que si les salaires ouvriers se sont accrus, ce n'est que nominalelement, et que leur progression ne correspond même pas à l'accroissement du prix des subsistances.

De 1700 à 1789, augmentation des salaires de 20 0/0, — augmentation du prix du blé de 33 0/0 (24 sous le setier au lieu de 18).

De 1824 à 1855, les salaires augmentent encore

de 17 0/0, — mais l'augmentation du prix des denrées est de 45 0/0.

De 1853 à 1874, nouvelle augmentation des salaires de 30 0/0, — mais le renchérissement général des denrées est de 50 0/0.

Ce qui est vrai encore c'est que, loin de pouvoir être contestée actuellement, la loi des salaires devient de plus en plus une réalité d'airain. S'il y a eu une époque où elle n'a pas fonctionné avec la rigidité que voulait Lassalle, c'est lorsqu'elle était présentée sur les fonts baptismaux de la science par les prédécesseurs et les maîtres de M. Faure. Alors, en effet, l'habileté technique de l'ouvrier — auquel la petite production permettait encore d'être un artisan ou un artiste — l'équilibre qui se maintenait à peu près entre l'offre et la demande de travail par suite des difficultés de communications et de la fixité de l'industrie, pour ne rien dire des rapports *humains* qui existaient entre le patron et ses collaborateurs salariés, constituaient autant de correctifs à la limitation des salaires, à la satisfaction *minima* des besoins organiques ouvriers.

Mais depuis que la machine n'a plus laissé subsister dans l'ouvrier que le manœuvre, également apte à toute espèce de travail ; depuis que cette machine, sous le coup de fouet de la vapeur, généralisée et de plus en plus automatisée, immobilise un plus grand nombre de bras et accroît démesurément l'armée de réserve du travail ; la concurrence illimitée qui en résulte entre les ou-

vriers surabondants, non seulement empêche les salaires de s'élever au-dessus de ce qui est strictement nécessaire au salarié pour subsister individuellement et perpétuer sa classe, mais les maintient le plus souvent au-dessous.

De tendancielle qu'elle a été longtemps, la loi des salaires — qui ne laisse entrer la classe entière des travailleurs dans la jouissance des produits de son travail que juste pour ses frais d'entretien et de reproduction — s'affirme de plus en plus avec une rigueur mathématique.

C'est le moment que des savants choisissent pour la nier.

## II

« Surtout n'avouez jamais ! » Cette parole, tombée de l'échafaud d'Avinain, paraît avoir été ramassée par M. Faure, qui en fait sa devise et qui, après avoir nié la loi d'accumulation capitaliste et nié la loi des salaires, a encore et toujours nié :

1° Que l'épargne soit impossible pour les salariés et que, fût-elle possible, elle se retournerait contre eux et aggraverait leur misère ;

2° Que la production capitaliste ait pour but le produit *net* et non le produit *brut*, c'est-à-dire le *profit* à retirer du produit et non le *produit* lui-même ;

3° Que la force, cette accoucheuse des sociétés disparues, soit restée l'accoucheuse nécessaire de la société actuelle.

L'épargne — d'après notre professeur qui, à l'appui de sa prétendue praticabilité par la classe ouvrière, n'a trouvé à invoquer que les économies réalisées par les domestiques des deux sexes sur le dos de leurs maîtres à l'aide du tour de bâton et de la danse imprimée à l'anse du panier — l'épargne même généralisée, étendue à tous les travailleurs, serait un élément d'émancipation.

Or, qu'est-ce que l'épargne ? C'est la mise en réserve de moyens de consommation non employés — si elle s'entasse comme autrefois dans le vieux bas de laine paysan — ou la transformation de ces moyens de consommation en moyens de production — si elle est convertie en placements industriels, transformée en actions, obligations, etc.

Dans les deux cas, c'est une réduction de la demande dans la proportion où aura lieu cette non-consommation. En admettant, comme le voulait mon contradicteur, que les 2.800.000 ouvriers de la petite et de la grande industrie, les 1.500.000 journaliers agricoles et les 2.300.000 employés, hommes de peine, bûcherons, etc., de la France actuelle fussent en mesure d'épargner et épargnassent en effet un franc par jour et par homme, c'est 6.500.000 francs par jour ou 2.172.500.000 francs par an qui, cessant d'être dépensés comme ils sont aujourd'hui en vêtements, chaussures, meubles, etc., réduiront d'autant la demande et, par suite, la production du meuble, de la chaussure, du vêtement, etc.

Mais si la production de ces divers produits est ainsi diminuée, n'est-il pas évident qu'il faudra licencier, jeter hors des ateliers, les bras actuellement occupés, dans la mesure où ils seront devenus inutiles ?

Tout ce qu'auront valu à notre classe ouvrière les privations, à raison d'un franc par jour, qu'elle se sera imposées, ce sera donc pour *deux milliards cent soixante-douze millions cinq cent mille francs de chômage !*

Dans le second cas, c'est-à-dire si ces 2 milliards 172.500.000 francs d'économie annuelle sont convertis en moyens de production, c'est pis encore.

Au chômage résultant de la non-consommation et de la réduction de la demande et de la production, s'ajoutera le chômage résultant des machines nouvelles que l'épargne ouvrière confiée à l'industrie capitaliste aura servi à introduire dans l'atelier.

La misère et la faim du lendemain achetées aux prix de la faim et de la misère du jour, tel est, pour les salariés, le dernier mot de l'épargne qui leur est prêchée — et pour cause — par les économistes, ces théoriciens de l'exploitation bourgeoise. La seule épargne qui puisse les affranchir c'est celle qui, sous forme de profits, de bénéfices et de dividende, est opérée sur leur travail quotidien par leurs exploités. — le jour où ils auront la force de s'en emparer, en mettant leur main, la main de la collectivité, sur tout

le capital industriel, commercial, foncier et monétaire.

M. Faure a fait un pas de plus hors de l'expérience -- ou de la science -- lorsque, pour les besoins de sa thèse propriétaire, il a contesté qu'en opposition à notre espèce qui réclame la plus grande quantité possible de moyens de satisfaire ses besoins, le producteur capitaliste ne se préoccupait, lui, que des bénéfices particuliers à retirer de ces besoins à satisfaire -- contradiction entre l'intérêt public et l'intérêt privé qui suffirait à condamner la propriété individuelle des moyens de production.

Je lui avais cité l'*agro romano* qui, drainé, irrigué, cultivé, suffirait à nourrir un cinquième de l'Italie actuelle, privée en partie de pain, mais qui n'était pas mis en valeur, restait à l'état de vaine pâture, parce que, sans travail, sans frais, il fournissait, et au delà, à tous les besoins de ses propriétaires princiers.

Je lui ai cité encore la récolte du froment en France, qui ne s'élevait, en 1817, qu'à 48.157.127 hectolitres et produisait aux propriétaires 2 milliards 46 millions de francs, alors que la récolte de 1819, qui atteignait 63.945.878 hectolitres, voyait sa valeur vénale tomber à 1 milliard 170 millions de francs, soit un gain pour les consommateurs de 15 millions d'hectolitres et une perte, pour les propriétaires, de près d'un milliard. J'ai rappelé les plaintes de ces derniers et la réponse typique de Louis XVIII aux délégués de la Cham-

bre des députés, le 30 novembre 1821 : « Aucune loi ne peut prévenir les *inconvenients* qui naissent de la *surabondance* des récoltes. »

Rien n'y fait. Plus ami de Platon — ou de la classe bourgeoise qui l'a fait monter en chaire — que de la vérité, M. Faure a persisté dans ce que, pour ne pas être « cruel », je me contenterai d'appeler son non-sens. Et j'ai vu le moment où, emporté par les applaudissements de ses petits étudiants, il allait soutenir qu'en chassant devant elle des populations agricoles entières et en transformant en prairies à bétail et en terrains de chasses le plus fertile et le plus nourricier des sols, la Ducaillerie d'Angleterre n'avait en vue que le bien-être de la société anglaise.

Quant à sa dernière affirmation que le degré de civilisation auquel nous sommes parvenus exclurait comme inutile et comme criminelle (les deux mots ont été dits) l'emploi de la violence ou de la force dans la solution des questions humaines, je me demande si réellement il vaut la peine de la réfuter.

Pour enfermer ainsi l'ordre bourgeois et sa transformation dans le cercle de l'évolution pacifique, il faut avoir fait abstraction du siècle dans lequel on professe et qui a été marqué par les plus grandes boucheries humaines dont l'histoire fasse mention. Il faut négliger les milliards consacrés annuellement, par ces *fleurs* de civilisation que sont la France, l'Allemagne, l'Angleterre, etc., à la destruction de l'homme par

l'homme. Il faut supprimer le fusil « tuant dix hommes par minute » et le canon portant la mort à onze et douze kilomètres, qui resteront les deux caractéristiques de notre époque. Il faut, en un mot, se crever les yeux pour ne pas voir.

Ce n'est, en effet, qu'au prix de cet aveuglement volontaire que les derniers avocats de la bourgeoisie peuvent encore — honnêtement — aller jusqu'au bout de leur plaidoirie et s'inscrire en faux contre le but et les moyens du Parti ouvrier.

(*L'Égalité*, 30 juillet et 6 août 1882.)

### **Transformisme et socialisme. — Réponse à Hœckel (1).**

Il n'est personne aujourd'hui, quelque peu au courant du mouvement scientifique, qui ne sache à peu près ce que l'on entend par *transformisme*. Sous ce titre général sont comprises :

1° La théorie générale de l'évolution, conception mécanique et moniste du monde considéré comme un vaste et continu enchaînement de phénomènes nés les uns des autres sous l'empire des mêmes lois ;

2° La théorie de la descendance, due à notre grand Lamarck, laquelle relie dans une série ascendante tous les êtres organisés, convaincus de

---

(1) *Les preuves du transformisme*, par Ernest Hœckel, préface de Jules Soury.



sortir les uns des autres, les plus complexes des plus simples, les animaux et les végétaux multicellulaires d'êtres monocellulaires, dérivés eux-mêmes d'organismes plus rudimentaires encore, les *monères* ;

3° La théorie de la sélection découverte par Darwin et qui, pour être considérée généralement comme la plus importante, n'est qu'une des hypothèses destinées à expliquer le développement et la différenciation — ou la transformation graduelle — des organismes.

C'est cette théorie générale, en dehors de laquelle l'Univers soustrait à la Science n'est plus explicable que par miracle, par création surnaturelle — c'est-à-dire cesse d'être explicable — que le nouvel ouvrage d'Ernest Hœckel tend à établir, à « prouver » contre Virchow, un savant de premier ordre, mais que paraît avoir complètement dévoyé la politique bismarckienne dont il a fini par devenir l'adepte et le complice.

• Dans la réfutation qu'il s'est décidé à entreprendre des attaques politico-scientifiques de Virchow, Hœckel n'a d'ailleurs aucune peine à gagner la cause du *transformisme* en général et de la partie spéciale du transformisme (contre laquelle s'était surtout déchaîné son adversaire) qui rattache l'homme au monde organique et en fait un simple terme — quoique le terme supérieur — de la série animale.

L'anatomie comparée est, en effet, d'accord avec l'embryologie pour ne plus permettre à

l'homme de se considérer comme un être à part — véritable centre de la nature animée, — de même que la terre a dû cesser depuis Galilée de pouvoir être considérée comme le centre du ou des mondes stellaires.

*L'anthropocentrie*, selon la belle expression de Hœckel, n'est pas plus soutenable aujourd'hui que la *géocentrie* de la Bible.

Entre l'homme et le chimpanzé ou le gorille, par exemple, les différences anatomiques sont plus faibles qu'entre certaines espèces de singes supérieurs et les singes inférieurs.

L'embryon humain, d'autre part, qui dans sa première période de développement ne se distingue pas de l'embryon des autres vertébrés, continue à se présenter dans une période beaucoup plus longue comme absolument identique à l'embryon simien.

Ce qui ne veut pas dire, — comme le prétendent avec une indignation plus ou moins bien jouée ceux qui estimeraient plus glorieux de descendre d'un peu de boue, — que l'homme procède directement du singe, mais ce qui ne permet pas de douter qu'il n'ait avec le singe une forme ancestrale commune et qu'il se rattache, par suite, dans son apparition sur notre globe, à la transformation progressive des organismes inférieurs, et ce qui convainc d'ores et déjà d'imposture grossière les religions qui le font sortir de la collaboration d'un Dieu et d'une motte de terre.

Toutes les preuves à l'appui de la « véritable

place occupée par l'homme dans la nature » sont magistralement et irréfutablement développées dans l'ouvrage d'Hœckel, — auquel le défaut d'espace nous oblige à renvoyer le lecteur.

Car, après avoir reconnu la valeur des données scientifiques si magistralement exposées par le célèbre professeur de morphologie d'Iéna, il nous reste à examiner les applications sociales que, par opposition à Virchow, il s'est avisé de faire de ces données, et qui sont, comme on va le voir, aussi malheureuses et aussi fausses que possible. *Amicus Plato sed magis amica veritas*, — c'est Hœckel qui réédite cette règle et qui l'invoque à l'appui de sa campagne contre son ancien maître et ami. Et partant, il ne saurait trouver mauvais que nous nous en couvrions à notre tour contre lui-même.

Quelque estime que nous puissions professer pour un savant de sa trempe, la vérité nous est encore plus chère, surtout lorsque — comme dans le cas actuel — elle se confond avec la justice, et nous manquerions à tous nos devoirs en ne nous inscrivant pas en faux contre les déductions aussi fantaisistes qu'imprévues auxquelles il s'est laissé entraîner en sortant gratuitement des limites de sa compétence.

Que Darwin ait essayé de dégager du *transformisme* une sociologie à l'image et à l'usage des privilégiés de l'ordre actuel, c'est ce que l'on s'explique sans trop de difficulté. L'homme qui a essayé de concilier l'origine naturaliste de l'homme

avec le *credo* à une âme immatérielle et immortelle, et ce par politique et pour ne pas s'aliéner la caste sacerdotale, devait presque fatalement céder à la tentation de faire sa cour aux classes dirigeantes en s'efforçant de tirer de ses doctrines la justification des inégalités sociales d'aujourd'hui, d'ordre providentiel devenues d'ordre naturel.

Mais tel n'est pas le cas de Hœckel. Dans ses ouvrages précédents, notamment dans son *Histoire de la Création naturelle*, Hœckel avait fait preuve de trop d'indépendance pour que — avant de l'avoir vu — on ait pu songer à lui attribuer les opinions sottement conservatrices qu'il vient de nous révéler et qui sont loin de lui faire honneur.

Virchow, le progressiste Virchow, qui a voté la loi contre la démocratie socialiste allemande, avait, dans son discours de Munich, accusé le transformisme et particulièrement la théorie de la descendance de fournir une base scientifique au socialisme. Et au lieu de reconnaître ce qui est, c'est-à-dire que Virchow avait raison, et de se glorifier d'un pareil résultat, Hœckel a éprouvé le besoin de justifier le transformisme et de le présenter comme le « meilleur contre-poison contre les *absurdes utopies socialistes* ».

A l'entendre, la nouvelle science, dont il est un des principaux et le plus énergique représentant, loin d'être favorable à l'égalité sociale, en serait la plus complète condamnation.

C'est à se demander si on rêve.

Comment ! L'élimination de tout créateur, c'est-à-dire du Dieu dont se réclament non seulement les prêtres, mais les rois et les empereurs, et sur lequel ils fondent leurs droits impériaux et royaux ; cette élimination scientifique qui ne laisse plus que des hommes en présence les uns des autres, libres par suite d'établir entre eux les rapports qu'ils jugeront les plus utiles et les plus équitables pour tous, une pareille élimination serait un obstacle à l'équité ou à l'égalité, deux noms différents d'une même chose !

L'élimination des religions, de toutes les religions, qui est la conséquence naturelle et nécessaire de la démonstration de leur fausseté ; l'élimination de ces religions toutes d'accord pour expliquer par des raisons providentielles l'inégalité qui existe parmi les hommes et pour offrir comme compensation à la misère du plus grand nombre les jouissances futures d'un paradis fermé aux riches ou dans lequel il sera aussi difficile aux riches d'entrer qu'à un chameau ou à un câble de passer par le trou d'une aiguille ; l'évanouissement de ces « récompenses éternelles » aurait pour effet de réduire le droit et la volonté des masses de se faire place par tous les moyens au banquet de la vie monopolisé actuellement par quelques-uns !

Si, au lieu d'un professeur émérite, d'un savant comme Hœckel, c'était Pierre ou Paul qui s'avisât de soutenir une pareille thèse, quel éclat de rire

et quel haussement d'épaule ne recueillerait-il pas comme unique réponse !

Mais, dit Hœckel, après Darwin, la nature, dont nous approfondissons tous les jours davantage les lois, nous montre tous les êtres organisés aux prises les uns avec les autres. Et c'est de cette lutte générale pour l'existence qui a pour effet la destruction des moins bien doués et la survivance des plus aptes ou des meilleurs, que sort tout progrès. Le progrès humain, pas plus que le progrès organique, ne saurait donc s'accommoder de cette égalité que vous rêvez, laquelle laisserait également survivre tous les membres de la société y compris les plus infimes.

Halte-là, monsieur Hœckel !

Ce qui permet dans la nature que la concurrence vitale poussée jusqu'à la mort soit mère ou créatrice de progrès, c'est que les êtres en lutte sont opposés les uns aux autres dans leurs qualités ou leurs forces intrinsèques, personnelles, organiques. La victoire équivaut alors toujours, partout et fatalement, à la survivance de ceux qui sont organiquement, c'est-à-dire réellement supérieurs.

Mais en est-il de même dans nos sociétés humaines, dans un ordre de choses qui met aux prises, non pas des organismes réduits à leur vertu propre, mais des êtres pourvus d'instruction, de capitaux qui ne font pas corps avec eux, qui leur viennent du dehors, et dont leurs concurrents sont privés ?

Laisser le combat pour la vie s'engager entre

les hommes dans ces conditions d'inégalité artificielle, et prétendre que les victorieux, les survivants, seront nécessairement les meilleurs, équivaut à faire combattre un homme nu, sans autre arme que ses mains, contre un fantassin de M. de Moltke pourvu d'un sabre et d'un fusil à aiguille, et à soutenir que ce dernier, qui peut être rachitique et idiot et qui n'en tuera pas moins l'autre, était musculairement et cérébralement supérieur à cet autre qui pourrait être Milon de Crotoné... ou M. Hœckel.

Que dirait-on de quelqu'un qui ferait courir deux chevaux, dont l'un avec une surcharge de 100 kilos ou attelé à une lourde voiture, et qui entendrait décider de leur valeur respective sur la course qu'ils auraient ainsi fournie ?

C'est cependant ce que fait la société actuelle en mettant la misère des uns aux prises avec la richesse des autres, l'ignorance absolue de ceux-ci avec l'instruction supérieure de ceux-là. Et M. Hœckel ose se faire l'apologiste d'un pareil régime et soutenir, qui plus est, que l'élimination peut fonctionner comme facteur de progrès dans une lutte aussi... *bizeauté* ! Et il se retourne contre qui ? Contre les socialistes qui réclament pour chacun et pour tous l'égalité du point de départ, qui veulent que si, concurrence et lutte il doit y avoir, cette concurrence et cette lutte s'engagent entre hommes assurés des mêmes moyens sociaux de développement et d'action !

Encore une fois, ce n'est pas sérieux !

Même en admettant que, chez l'homme, comme chez les organismes inférieurs, le progrès soit le prix de la mort, la sélection naturelle, devenue sociale, exige, pour produire ses fruits, la destruction de l'ordre actuel et son remplacement par un ordre nouveau offrant un champ de bataille égal aux concurrents également armés ou outillés.

Ce n'est pas tout, d'ailleurs.

J'ai commencé, en effet, par accepter que le progrès dans notre espèce *socialisée* s'opérait sous l'empire de la même loi de « lutte entre les membres de l'espèce » qui régit les espèces inférieures et leur a seule permis de se développer et de progresser. Mais j'aurais pu le contester — et je le conteste.

*J'affirme contre l'affirmation de Darwin et de son école* que la concurrence vitale en tant que concurrence intestine, entre hommes, n'est pas fatale ; qu'elle n'est pas productrice de progrès — et que le progrès dans les sociétés humaines est en raison inverse de la concurrence vitale humaine.

Que la concurrence vitale intestine ou intérieure ne s'impose pas à l'homme sociable ou que ce dernier puisse s'en affranchir, c'est ce que suffirait à établir la société même créée par l'homme. Qui dit société dit rapports fondés sur la communauté des intérêts. C'est la solidarité « l'aidons-nous les uns les autres » qui, substitué à l'antagonisme, au « tue-moi ou je te tue » de l'homme animal, a permis à l'homme devenu social de triompher dans



la lutte — celle-ci nécessaire — qu'il lui a fallu soutenir contre tout ce qui n'était pas lui, contre les forces organiques et inorganiques de la nature ennemie.

Mais il y a mieux : ce qui enlève l'homme à la nécessité de la lutte pour l'existence contre son semblable, c'est que l'homme peut exister, subsister et se développer sans nuire à l'homme, *parce qu'il produit et que, susceptible de produire plus qu'il ne consomme, il lui est possible de consommer non seulement sans empêcher, mais sans restreindre la consommation d'aucun de ses semblables*. C'est ensuite que le travail humain est d'autant plus productif qu'il est plus divisé, et que cette division ou répartition du travail est incompatible avec la lutte entre l'homme et l'homme.

Comment ce phénomène du travail, de la production humaine, qui caractérise notre espèce et la soustrait à la fatalité de la *sélection* ou du progrès par la mort, a-t-il pu échapper, je ne dis pas à un Darwin préoccupé par-dessus tout de se concilier les maîtres du jour, mais à un Hœckel ?

Que d'autre part la lutte de l'homme contre l'homme ne soit pas productive de progrès, c'est ce dont on se rendra immédiatement compte, rien qu'en songeant que — l'activité humaine étant limitée comme toute activité — toutes les forces que l'homme dépense contre son semblable sont autant de forces perdues pour la lutte — féconde et progressive celle-là — de l'homme contre la nature. Quoi de plus contraire que la guerre à

la production, à l'adaptation à nos besoins des éléments de la nature vaincue, c'est-à-dire au vrai progrès ! Toute l'histoire militaire de l'humanité n'est que l'histoire de la misère et de l'ignorance dans l'humanité.

Que le progrès, enfin, dans le sens humain du mot, soit en raison inverse de la concurrence vitale humaine, c'est ce qui ressort de ce qui précède et ce qu'achève de mettre hors de doute le navrant spectacle que présentent certaines peuplades ou tribus de couleur, où la lutte pour l'existence ne sévit pas seulement de tribu à tribu, mais de famille à famille, et où elle a été poussée à ce point de faire manger l'homme par l'homme.

L'anthropophagie est évidemment le plus haut degré de la concurrence vitale, et comme, d'après Darwin, cette concurrence est d'autant plus *progresfiante* qu'elle est plus intense, ce serait chez les anthropophages que devraient se trouver les représentants les plus élevés du progrès...

La concurrence vitale que nous oppose Hœckel, et qui est la loi du progrès dans les espèces inférieures, en tant qu'elle s'exerce non seulement entre les individus d'espèces différentes, mais entre individus de même espèce, n'est donc, dans son application à l'homme, « facteur de progrès » qu'autant qu'elle s'exerce entre l'homme et le reste de la nature. Et lorsque le socialisme entend substituer à l'antagonisme des intérêts la solidarité absolue des intérêts et supprimer la lutte pour l'existence entre les hommes pour activer la

« lutte pour l'existence » de l'humanité contre les forces de la nature domptées et mises au service de tous par l'association des efforts musculaires et cérébraux de tous, loin d'être hors de la science, en contradiction avec la science, le socialisme travaille à y faire rentrer la société.

Quant à l'argument personnel à Hœckel, que Hœckel essaie de tirer de la « grande loi de différenciation » et du « grand principe de la division du travail » contre les socialistes « qui demandent pour tous les citoyens des droits égaux et des jouissances égales », il supporte encore moins la discussion et dénote chez son auteur une ignorance — vraiment incommensurable — du socialisme de l'heure présente.

Oui, sans doute, « plus la vie sociale est développée » et plus « l'existence durable de l'Etat (lisez la société) exige que ses membres se partagent les devoirs si variés de la vie », c'est-à-dire que les fonctions se différencient et soient exercées à l'exclusion les unes des autres. Mais loin que le socialisme, qui ne refuse le droit d'exister qu'à ceux qui, comme nobles, bourgeois, capitalistes, ne remplissent actuellement aucune « fonction » sociale, soit en contradiction avec une pareille loi, il la confirme et l'applique au contraire en voulant soumettre tous les individus, sans distinction, au devoir du travail et augmenter ainsi le champ de la division du travail et des fonctions.

En quoi, d'autre part, les fonctions différenciées

à l'infini et le travail divisé dans la même proportion empêchent-ils que ces travaux et ces fonctions, différents mais également utiles, assurent les mêmes avantages, le même bien-être à ceux qui se les sont partagés ? Est-ce que, parce que les cellules multiples qui composent l'organisme humain et dérivent toutes de la même et unique cellule « ovulaire » jouent un rôle différent, les cellules supérieures, par exemple les cellules cérébrales, restent à l'état d'inaction, d'oisiveté, que réclament comme un droit les « cellules sociales », si je puis m'exprimer ainsi, que représentent les classes ou les individus qui vivent de leurs rentes ou de l'exploitation du travail d'autrui ?

Est-ce qu'elles ne vivent pas, au contraire, de leur propre travail ? Est-ce qu'enfin, si inégaux qu'ils puissent être ou paraître, les divers organes ne doivent pas — pour maintenir l'état de santé chez l'homme — être également satisfaits dans leurs besoins ?

L'organisme social n'est pas dans une autre condition, et ce que lui apporte par suite le socialisme égalitaire, ce n'est pas un « poison » mais la « santé ». Que M. Hœckel en soit convaincu, lui qui, après avoir justement signalé comme la cause des erreurs de Virchow l'ignorance de ce physiologiste en matière de morphologie, ne s'est pas rendu compte que son ignorance en sociologie devait entraîner sa science morphologique à des erreurs tout aussi graves.

On ne peut — dit un de nos plus vieux pro-

verbes — être à la fois au four et au moulin. L'étude de la morphologie, dans laquelle il est passé maître, a empêché M. Hœckel d'étudier les sciences morales et politiques. Il l'avoue lui-même. Ce n'est certes pas un cas pendable ; mais à une condition, c'est qu'il reste morphologiste.

Cette condition, malheureusement pour lui, M. Hœckel n'a pas su la remplir ; et c'est pourquoi partout où il se trouvera un sociologiste ou un socialiste (ce qui est tout un aujourd'hui), la partie « sociale » de sa réponse à Virchow fera rire ou sourire à ses dépens.

(*La Révolution Française*, mai 1879.)

**A Monsieur Léon XIII, pape de son  
état, en son palais du Vatican,  
Rome.**

Monsieur,

C'est un socialiste qui vous écrit, un de ces « hommes pervers » contre lesquels est dirigée ce qu'en style barbare vous appelez votre lettre « encyclique », et qui, loin de se plaindre des dénonciations dont vous poursuivez ses « complices » auprès de l'Europe gouvernementale, éprouve le besoin, tant au nom de ces derniers qu'au sien propre, de vous féliciter de votre dernière épître.

Comment, après l'avoir lue, ne pas rendre tout

d'abord hommage à votre sagacité, à la conscience profonde que vous avez de votre époque, du temps et du milieu dans lesquels vous vivez ? En allant, dans la foule des « pestes » qui sévissent aujourd'hui sur un monde qui vous a autrefois appartenu, droit au socialisme comme à l'ennemi de votre reste de domination, combien vous vous montrerez supérieur à votre prédécesseur Pie IX, qui, lui, s'attardait à frapper une morte, la franc-maçonnerie, ou un mot vide de sens, le libéralisme ! Combien également, en signalant les progrès de géant de cette « peste mortelle », vous voyez plus clair et plus loin que tous nos grands et petits bourgeois qui vont répétant, sur la parole d'un Thiers ou d'un de Marcère, que « le socialisme est mort » tué par « la liberté » ou — ce qui n'est pas précisément la liberté — par les fusils somnaires de Juin 48 et les mitrailleuses non moins somnaires de Mai 71 !

Avoir compris que le Christianisme, qui a survécu aux découvertes de la science et au développement de l'État moderne amené bon gré mal gré à le traiter en service public et à le subventionner comme tel, ne peut être tué que par la Révolution sociale, par l'intronisation d'un ordre de choses dans lequel le bien-être assuré également à chacun dès son vivant rendra inutile le paradis imaginaire d'après la mort, et que cette Révolution est plus prochaine, plus inévitable que jamais, ne constitue pas un mince mérite dans la situation où l'état qui est le vôtre. Et n'eussiez-vous que mis

à sa véritable place, c'est-à-dire au premier rang, cette question sociale qui se dresse comme le sphinx antique devant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, que votre « encyclique » vous ferait le plus grand honneur.

Mais vous avez fait mieux. Vous avez, monsieur, contrairement à ce à quoi on nous avait habitués jusqu'ici, défini, résumé le socialisme, au lieu de le calomnier. Alors que des républicains s'attachaient à représenter les socialistes comme des ambitieux sans idées et sans programme, comme des pêcheurs en eau trouble, vous nous avez dépeints comme *prêchant la parfaite égalité de tous les hommes pour ce qui regarde leurs droits et leurs devoirs*. L'égalité des droits et des devoirs, tel est en effet le but que nous poursuivons ; comme l'*Internationale* qui en avait fait sa devise, nous ne poursuivons que cela ; et désaccoutumés comme nous le sommes de toute justice à notre égard, ce serait reculer les bornes de l'ingratitude que de ne pas vous remercier de nous l'avoir rendue aussi complète et aussi éclatante.

Ce n'est pas tout. Vous mettant pour ainsi dire à notre place, et répondant pour nous, avec plus d'autorité que nous, aux politiciens qui nous accusent de n'être que des plagiaires du Christianisme des premiers siècles, d'avoir « les mêmes doctrines, les mêmes théories et les mêmes principes », vous avez eu soin de bien établir que l'égalité que nous voulons, matérielle et immédiate, n'a rien de commun avec celle de l'évangile, platonique et extra-

terrestre, ou, comme vous dites, « qu'entre nos dogmes pervers et la pure doctrine de Jésus-Christ, il y a une telle différence qu'il ne saurait y en avoir de plus grande ».

Certes il n'est pas un esprit sérieux et de bonne foi qui puisse confondre l'ancienne communauté des biens de certaines sectes chrétiennes, fondée sur le mépris, sur le détachement de ces biens « passagers », avec ce que l'on appelle « le Communisme » ou « le Collectivisme » d'aujourd'hui ne poursuivant la *mise en commun* ou l'*appropriation collective* de tout le capital existant qu'en vue d'assurer à chacun la jouissance intégrale du fruit de son travail ou de son activité appliquée à ce capital. Impossible, sans calomnie, de ne pas distinguer l'union monogamique chrétienne tolérée « parce qu'il vaut mieux épouser que brûler » et transformée en *viol* constant et réciproque par la parole de Paul que « le corps de la femme n'est plus à elle mais à son mari » et *vice versa*, d'avec les rapports sexuels que nous voulons absolument libres dans le temps et dans l'espace parce qu'en dehors de la liberté la plus entière, de l'accord continu des deux volontés, il n'y a pour nous que prostitution et bestialité. Seuls des pensionnaires de Charenton pourraient mettre sur la même ligne « la soumission aux Puissances, à toutes les Puissances de ce monde » imposée par le Christianisme tant à l'esclave qu'au sujet, et le droit et le devoir proclamés par nous pour chacun de n'obéir qu'à lui-même, — ce qu'en termes quelque peu abs-



traits on entend par l'autonomie de la personne humaine.

Mais vous n'en avez pas moins fait œuvre d'honnête homme en dénonçant une confusion aussi calomniatrice qui ne pouvait que vous profiter, et en opposant votre Famille et votre Société hiérarchisées, basées, l'une sur le droit du mari et du père sur la femme et sur l'enfant, l'autre sur le droit divin des gouvernants sur les gouvernés, à notre Société et à notre Famille également égalitaires, reposant sur l'égalité des sexes et l'équivalence des fonctions.

Mais où vous vous êtes surpassé, où vous vous êtes révélé aussi profond philosophe qu'historien fidèle, c'est lorsqu'à la différence de certains libéraux qui ne veulent voir dans les revendications économiques des classes ouvrières qu'un accident ou une maladie, vous les représentez, vous, comme la suite naturelle, comme l'effet logique et nécessaire de l'évolution sociale ou humaine des quatre derniers siècles.

Ici, monsieur, je le répète, au risque de blesser votre humilité de « serviteur des serviteurs », comme vous vous intitulez, vous êtes admirable, et je ne puis résister au plaisir de vous citer :

« Vous savez très bien, vénérables frères, que  
 « la guerre cruelle qui, depuis le seizième siècle,  
 « a été déclarée contre la foi catholique par ces  
 « novateurs, visait à ce but d'écarter toute révéla-  
 « tion et renverser tout l'ordre surnaturel, afin  
 « que l'accès fût ouvert aux inventions ou plutôt

« aux délires de la seule raison. Tirant hypocrite-  
« ment son nom de la raison, cette erreur qui  
« flatte et excite la soif de grandir, naturelle au  
« cœur de l'homme, et qui lâche les rênes à tous  
« les genres de passions, a spontanément étendu  
« ses ravages, non pas seulement dans les esprits  
« d'un grand nombre d'hommes, mais dans la so-  
« ciété civile elle-même. Alors, par une impiété  
« toute nouvelle et que les païens eux-mêmes  
« n'ont pas connue, on a vu se constituer des gou-  
« vernements, sans qu'on tînt nul compte de Dieu  
« et de l'ordre établi par lui; on a proclamé que  
« l'autorité publique ne prenait pas de Dieu le  
« principe, la majesté, la force de commander,  
« mais de la multitude du peuple, laquelle, se  
« croyant dégagée de toute sanction divine, n'a  
« plus souffert d'être soumise à d'autres lois que  
« celles qu'elle aurait portées elle-même, confor-  
« mément à son caprice. Puis, après qu'on eût  
« combattu et rejeté comme contraire à la rai-  
« son les vérités surnaturelles de la foi, l'auteur  
« même de la rédemption du genre humain est  
« contraint par degrés, et peu à peu, de s'exiler  
« des études dans les universités, les lycées et  
« les collèges, ainsi que toutes les habitudes pu-  
« bliques de la vie humaine. Enfin, après avoir  
« livré à l'oubli les récompenses et les peines de  
« l'éternelle vie future, le désir ardent du bonheur  
« a été renfermé dans l'espace du temps présent.  
« Avec la diffusion au loin et au large de ces doc-  
« trines, avec la grande licence de penser et d'agir

« qui a été ainsi enfantée de toutes parts, faut-il  
 « s'étonner que les hommes de condition infé-  
 « rieure, ceux qui habitent une pauvre demeure  
 « ou un pauvre atelier soient envieux de s'élever  
 « jusqu'aux palais et à la fortune de ceux qui  
 « sont plus riches ? »

N'était la forme — par trop ecclésiastique — qui vous était d'ailleurs imposée par des considérations professionnelles, on ne pouvait mieux dire.

Oui, du moment où la foi a fait place au libre examen, à la Raison, et où l'écroulement de la Révélation sous les coups de cette dernière a substitué au droit divin des gouvernants le droit humain des gouvernés ; du moment, en un mot, où, Dieu disparu, supprimé des sociétés humaines, il n'est plus resté que des hommes en présence les uns des autres, libres d'établir entre eux et les choses tels rapports qu'ils jugeraient le plus avantageux, il devait arriver — comme il est arrivé — que, forts de leur droit d'homme, les membres « moins nobles du corps social », ainsi que vous appelez les producteurs de toute richesse, réclameraient et prendraient au besoin une part égale au soleil et une égale part de vie.

La Révolution sociale qui se poursuit actuellement est fille — et fille mieux que légitime, naturelle de la Révolution religieuse du seizième siècle et de la Révolution politique du dix-huitième. Pour la conjurer ou la renier, il faudrait biffer ou renier 89 et la Réforme. Et c'est en cela qu'éclate la

bêtise des conservateurs de l'ordre actuel qui, invoquant la Réforme et se réclamant de 89, anathématisent et s'imaginent enrayer le mouvement qui emporte le prolétariat vers son émancipation matérielle.

Le monde moderne est placé entre l'achèvement de la Révolution française et un retour pur et simple au Christianisme du Moyen-âge. Pour « arranger — selon votre expression — l'antique conflit entre les pauvres et les riches », il n'y a pas trois moyens :

Où la pauvreté, le paupérisme disparaîtra par l'égalité des moyens de développement, d'action et de production assurée socialement à chacun et à tous ; ou, pour avoir, pour restaurer « la tranquillité dans la vie publique et privée », il faudra repeupler le ciel, recréer Dieu, et — ce qui est plus difficile — la foi en ce Dieu personnel et législateur, laquelle peut seule réconcilier les pauvres avec leur sort « dans l'espérance des récompenses éternelles ».

Socialisme ou Catholicisme, la question, posée ainsi par vous, est très bien posée. Mais je n'en veux d'autres preuves que le dédain avec lequel le libéralisme des classes dirigeantes répond à votre cri d'alarme, elle est résolue d'avance en notre faveur.

J'ai fini. Mais, avant de clore cette lettre, je constate que vous avez écrit : « Si les ordonnances des législateurs et des princes sanctionnent ou commandent quelque chose de contraire à la loi

divine ou naturelle, la dignité du nom de chrétien, le devoir et le principe apostolique proclament qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » ; et, non plus comme socialiste, mais comme révolutionnaire, je dois vous féliciter encore d'avoir affirmé aussi catégoriquement le droit et le devoir de la résistance à une légalité oppressive. Vous l'avez fait au profit d'opinions, de croyances qui ne sont pas les nôtres, qui sont l'opposé, le contraire des nôtres ; mais peu importe. A une époque où l'on ne parle que du respect de la loi ; où les petits-fils de ceux-là mêmes qui proclamaient et pratiquaient l'insurrection comme « le plus saint des devoirs », reniant la Déclaration des Droits, sont les premiers à prêcher l'obéissance à toutes les lois, quelles qu'elles puissent être ; où la pire des tyrannies, pour tout dire, la tyrannie légale, tend à se substituer à la tyrannie d'un homme, il était bon qu'une voix s'élevât — surtout une voix comme la vôtre, qui peut tout dire impunément — pour réagir contre cette nouvelle théorie de la servitude et pour la condamner.

Veillez agréer, etc.

UN SOCIALISTE.

*Pour copie conforme :*

JULES GUESDE.

*(Prison de Sainte-Pélagie.)*

Janvier 1879.

### Spulleriana.

M. Spuller qui, au cours de la période électorale, s'était engagé à discuter avec les hommes du Parti ouvrier « la valeur des principes collectivistes », ne s'est pas trouvé hier au rendez-vous qui lui avait été donné au Tivoli-Vauxhall par les Comités du troisième arrondissement.

Jusque-là, rien qui doive ou qui puisse étonner : on n'est pas député opportuniste pour tenir ses promesses de candidat.

Mais où la surprise commence, c'est lorsque l'on voit le même Spuller remplacer gratuitement la discussion promise par une lettre — et quelle lettre ! — dans laquelle s'étalent des énormités comme celles-ci :

« Je ne crois pas que les peuples aillent vers une organisation qui, sous le nom de collectivisme, tend à l'établissement d'un communisme mal déguisé, mais, en tous cas, hostile au développement complet des libertés et de la force individuelle. »

Il était si facile de se taire, au lieu de se délivrer ainsi à soi-même un brevet d'ignarisme économique et socialiste.

Nier que « les peuples — ou les sociétés modernes — tendent à un communisme mal déguisé »... par l'individualisme des paroles, mais c'est nier l'évidence, monsieur le député du III<sup>e</sup> ! De quelque côté que l'on jette les yeux, dans tous les domaines de l'activité humaine, à quoi assis-

tons-nous, sinon à une mise en commun, de plus en plus générale, non seulement des choses, mais des hommes ?

Est-ce que les routes et les ponts, par exemple, qui ont été si longtemps à l'état de propriété individuelle, ne sont pas, depuis des années, passées à l'état de propriété nationale ou commune ?

Est-ce que les moyens perfectionnés de circulation et de transport qui ont nom chemins de fer et canaux ne sont pas, suivant les pays, ou déjà nationalisés, ou en voie de le devenir ?

Est-ce que les postes — qui étaient, il n'y a que quelques années encore, en Allemagne, la propriété privée d'un prince quelconque — ne sont pas, comme les télégraphes, rentrés à la société ou à la communauté, chez toutes les nations dites civilisées ?

Qu'est-ce, d'autre part, que ces immenses sociétés par actions et par obligations qui, en matière de voies ferrées, de mines, de hauts fourneaux, de tissages et de filatures, de raffineries, de nouveautés, etc., se substituent de plus en plus au patronat ou au capitalisme individuel, sinon du communisme financier, industriel et commercial ?

Communisme — et non plus des choses, mais des personnes — les usines, manufactures et autres grands ateliers de l'heure présente dans lesquels l'ouvrier individuel disparaît pour ne laisser place qu'à une force-travail encadrée, pour ne pas dire confondue, dans un mouvement mécanique collectif, et subordonnée à ce mouvement !

Communisme, la caserne avec ses « immatriculés » au nombre d'un demi-million ! Communisme, l'école, toutes les écoles, collèges, lycées, etc. !...

Ce qui est vrai — et ce qu'il faut être un Spuller pour ignorer — c'est que nous faisons plus « qu'aller vers le communisme » : nous y sommes. Ce n'est plus une « tendance », mais un fait — et un fait de plus en plus universel.

Mais — ajoute notre député — cette tendance ou ce fait est « en tous cas hostile au développement complet des libertés et de la force individuelle. »

Sous la forme, dans les conditions capitalistes ou *monopolisatrices* où s'opère ce phénomène aussi fatal qu'incontestable ? — Sans doute. Et c'est pourquoi, au lieu de laisser aller les choses, le Parti ouvrier se prépare à intervenir, non pas pour supprimer un mouvement aussi naturel que le flux et le reflux de l'Océan, mais pour le diriger et en faire sortir pour tous cette « liberté complète » qui n'existe aujourd'hui que pour quelques-uns.

Autant, en effet, le communisme capitaliste ou féodal d'aujourd'hui écrase l'individu, l'immense majorité des individus réduits au rôle de salariés ou de machines, autant le communisme social de demain ou le collectivisme émancipera l'individu, tous les individus devenus copropriétaires à titre égal de tous les moyens de production.

Notre *socialisation* des choses n'a pour but que



cette « liberté » des personnes, en même temps qu'elle en est la condition *sine qua non*.

Qui dit *liberté* ne dit pas seulement *droit* de faire une chose, mais *puissance* de la faire. Celui-là n'est pas libre de marcher qui n'a pas de jambes et ne dispose pas d'une surface plane sur laquelle mouvoir ses jambes. Et l'homme, tous les hommes ne seront libres qu'autant qu'ils disposeront — en même temps que des moyens intérieurs d'action que représentent les facultés musculaires et cérébrales développées — des moyens extérieurs d'action qui correspondent à l'instrument et à la matière du travail ; de même qu'il n'y a qu'une seule forme sous laquelle cette matière et cet instrument — actuellement accaparés par une classe — puissent être assurés à tous et à chacun : c'est la forme sociale ou collective dans laquelle le *spullérisme* veut voir le tombeau de la personnalité humaine.

(*Le Citoyen français*, 28 septembre 1881.)

### Les déclamateurs.

M. Ranc, qui rendait, dimanche dernier, compte de son mandat à ses électeurs — en attendant qu'il rende le mandat lui-même — s'est donné, lui, l'ancien apologiste de Babœuf, le facile, sinon honnête plaisir, de dauber sur les socialistes — absents.

Après avoir examiné toutes les lois de « réforme sociale » que la Chambre pourrait voter

— mais qu'elle est encore à livrer au couperet sénatorial : caisse de retraite, accidents, syndicats professionnels, travail des femmes, etc..., ce communalard repentî a malicieusement ajouté :

— Lois bourgeoises que tout cela, sans doute ! mais les intéressés — c'est-à-dire les ouvriers — ne sont pas de cet avis, et ils préfèrent une bonne loi aux déclamations collectivistes.

Le malheur est — pour la réputation d'homme d'esprit de M. Ranc — que ces « bonnes lois », que les travailleurs « préfèrent à nos déclamations », c'est nous, les prétendus déclamateurs, qui n'avons pas cessé de les réclamer depuis des années. C'est nous qui, loin de les traiter en « bourgeoises » — ou en ennemies — en avons fait, dès 1879, au Congrès du Havre, l'objet d'un programme électoral qui, complété par le Congrès de Roanne, est resté celui du Parti ouvrier et s'exprime ainsi :

« Article premier (partie politique). — Abolition de toutes les lois sur les associations ; suppression du livret, etc. ;

« Article premier (partie économique). — Réduction légale de la journée de travail à huit heures ; interdiction du travail des enfants au-dessous de quatorze ans et, de quatorze à dix-huit ans, réduction de la journée de travail à six heures ;

« Art. 7. — Mise à la charge de la société des vieillards et des invalides du travail ;

« Art. 9. — Responsabilité des patrons en matière d'accidents, garantie par un cautionnement versé par l'employeur dans les caisses ouvrières et proportionné au nombre des ouvriers employés et aux dangers que présente l'industrie. »

Et si ces « réformes », ainsi que beaucoup d'autres, inscrites également dans notre *platform* — telles qu'un minimum légal des salaires, l'instruction scientifique et professionnelle de tous les enfants mis, pour leur entretien, à la charge de la société, la suppression du droit d'amendes ou de retenues usurpé par les patrons, etc... — sont restées à l'état, non pas de « déclamations », mais de « réclamations » ; si elles ne sont pas devenues ces « bonnes lois » que « préféreraient les intéressés » (et nous donc !), à qui la faute, sinon aux amis de M. Ranc, qui sont au pouvoir, et à M. Ranc lui-même ?

Les « déclamateurs », monsieur le député du neuvième arrondissement, ce sont ceux qui, maîtres d'agir et de légiférer, ne savent que discourir — et pas même à la tribune du Palais-Bourbon, mais hors session, presque en chambre — sur des projets à voter et sur des mesures à prendre.

Quant aux collectivistes, qui ne sont rien dans le gouvernement et dont la seule arme est la parole, comment pourraient-ils être taxés de « déclamation », soit qu'ils formulent des revendications immédiates — qu'il ne tient pas eux de réaliser — soit qu'ils préparent la classe ouvrière à

repren dre on bloc et d'un coup ce qu'on ne lui restituera jamais que partiellement — en admettant qu'on lui restitue quelque chose ?

Leur cas est celui de tous les partis extra-parlementaires ; le cas de tous les républicains — y compris M. Ranc — sous l'Empire, alors qu'ils demandaient des libertés au régime du Deux-Décembre, avec l'égale détermination de le renverser en cas de refus, et de le renverser encore à l'aide même des libertés octroyées, s'il en octroyait — parce qu'ils jugeaient, et avec raison, l'ordre monarchique incompatible avec l'affranchissement politique de la nation.

Notre socialisme révolutionnaire ne procède pas autrement. Nous demandons, nous aussi, des réformes à l'ordre capitaliste, mais avec la ferme décision de le détruire s'il refuse, et, s'il cède en partie, de faire servir à sa destruction les réformes que nous lui aurons arrachées — parce que la propriété privée des moyens de production est incompatible avec l'émancipation économique de l'humanité.

Et nous serions curieux de savoir comment pourrait s'y prendre le Ranc de 1884 pour reléguer aux « déclamations » une tactique qui a si bien réussi au Ranc d'il y a quinze ans.

*(Le Cri du peuple, 17 janvier 1884.)*

### Opportuniste et Radicaux.

M. Ranc — qui aime mieux, et pour cause, le Parti ouvrier dans les jambes des radicaux que dans les siennes — « ne serait pas fâché de savoir ce que je pense du programme économique de l'extrême gauche ». M'est avis qu'il le sait aussi bien que moi, et que si jamais notre vieux proverbe « faire l'âne pour avoir du son » a trouvé son application, c'est dans le cas présent. Mais cela regarde mon interlocuteur ; et, bien qu'il soit encore à répondre à ma question d'il y a quinze jours, me voici prêt à le servir — et à lui faire bonne mesure.

Si ce qu'il a voulu en me prenant à partie, c'est s'entendre dire une fois de plus qu'en matière économique ou sociale l'extrême gauche en sait tout aussi long que la gauche la plus centrale, voilà qui est fait. Oui, monsieur Ranc, le « programme de M. Brousse — tel que je viens de le lire à l'*Officiel* — ne se différencie pas sensiblement de celui que vous avez exposé dernièrement devant vos électeurs ». Oui, le radicalisme est encore à « indiquer », en dehors des lois déjà votées (?) ou présentées par l'opportunisme de la majorité, une seule mesure à prendre ». J'irai même plus loin : je vous accorderai, si cela peut vous faire plaisir — parce que c'est ma « pensée » exprimée à plusieurs reprises — que sur certains points, notamment sur la responsabilité en matière d'accidents de travail, le projet de l'op-

opportuniste Nadaud est plus socialiste que celui du radical Henry Maret --- quoique moins socialiste que celui de M. de Bismarck.

Mais plus j'aurai reconnu de valeur à votre programme, et plus s'augmentera le passif de la faillite — tout ce qu'il y a de plus frauduleuse — faite par votre République aux espérances des travailleurs les plus « honnêtes » et les plus « modérés ». C'est vous, en effet, les opportunistes, qui êtes au gouvernement depuis des années ; c'est vous qui, maîtres d'agir, de fabriquer « ces bonnes lois préférables à nos déclamations sur la lutte des classes et les bienfaits du collectivisme », c'est vous qui n'avez rien fait. Les radicaux, eux — bien que destinés à ne pas faire davantage s'ils arrivent jamais à s'installer à votre place — ont, en attendant, pour leur inaction, le bénéfice — ou l'excuse — de leur minorité.

Vis-à-vis du Parti ouvrier proprement dit, c'est-à-dire de la fraction du prolétariat français qui sait à quel prix révolutionnaire est son affranchissement et qui s'organise en conséquence, la responsabilité des deux fractions rivales de la bourgeoisie républicaine ne se distribue pas autrement.

Nous pouvons reprocher — et nous ne nous en faisons pas faute — à la minorité radicale qui a la voix, la tribune, de ne pas réclamer plus souvent, plus haut et plus à fond en faveur de la classe ouvrière. Mais notre ennemi de première ligne, c'est la majorité opportuniste qui, ayant

le pouvoir, n'a abouti sur aucune des « questions qui intéressent le travail ». Car — je ne me lasserai pas de le répéter — pas plus que nous n'avons pratiqué l'indifférence en matière de forme de gouvernement, bien que la République ne pût être pour nous la solution, nous ne sommes — et nous ne serons jamais — indifférents aux réformes, si « insuffisantes » soient-elles, qu'il est possible de réaliser en régime capitaliste.

Ces réformes, concernant la réduction de la journée de travail, l'interdiction du travail des enfants, l'hygiène des ateliers, etc...., que vous nous promettez depuis si longtemps, vous nous les devez ; il nous les faut ; nous ne vous en tiendrons jamais quittes ; — parce que, si nous sommes des révolutionnaires, nous n'avons garde d'être des émeutiers, et que si nous croyons à la force, c'est à la force organisée, consciente, que nous donnera d'autant plus vite et d'autant plus sûrement la masse prolétarienne qu'elle aura eu plus de liberté pour se mouvoir et que son collier de misère aura été plus allégé.

Pas plus aux radicaux qu'à vous, nous ne demandons ou nous ne demanderons « le paradis » comme M. Maret appelle la restitution, aux producteurs, des moyens de production et des produits. Ce paradis-là — comme l'autre que l'Evangile de M. de Mun réserve aux « violents » — ne se donne pas, il se prend. Et nous attendrons d'être en mesure de le prendre.

Mais ce que nous ne cesserons de vous réclamer, c'est ce qui est à votre portée, ce sont ces « bonnes lois » compatibles avec l'ordre bourgeois — et préparatrices de l'ordre ouvrier — que vous avez inscrites sur votre programme. Et lorsque, en situation de vous acquitter depuis l'avènement Grévy, vous continuerez à laisser protester votre signature, nous vous clouons, vous, monsieur Ranc, et tous vos complices du krach gambettiste, au pilori des banqueroutiers, non pas en même temps que ces bons radicaux, mais avant eux, dont le billet n'est pas encore venu à échéance.

(*Le Cri du Peuple*, 2 février 1884).

### Oui ou non.

J'écrivais l'autre jour à l'adresse de M. A. Laisant :

« Pour les socialistes du Parti ouvrier, le Radicalisme est l'ennemi au même titre que l'Opportunisme et que le Monarchisme, parce que, sous un pavillon politique différent, il abrite la même marchandise économique : l'appropriation individuelle des moyens de production et l'exploitation ouvrière qui en est le corollaire obligé... etc. »

Or, que me répond, dans sa *République*, le député de Nantes ? « Qu'il croit appartenir au parti radical, mais qu'il ne s'était jamais douté qu'il fût partisan de l'exploitation ouvrière. »



Il n'est pas — qu'il me permette de le lui faire observer — le seul dans ce cas.

Que l'on prenne l'un après l'autre tous les partis politiques bourgeois, et pas plus les opportunistes que les radicaux, pas plus les monarchistes que les opportunistes, ne se déclareront — et ne se croiront — « partisans de l'exploitation ouvrière ».

Ils sont tous — ils le prétendent au moins — plus amis les uns que les autres de l'ouvrier, qu'ils ne demandent — cela ne coûte rien — qu'à voir heureux et libre.

On s'adresserait aux plus exploiters des patrons, aux Chagot de Montceau, aux Schneider du Creusot, aux Brécharde de Roanne et aux Say, Lebaudy et autres Crépin de la Seine, qu'ils ne tiendraient pas un autre langage — et qui sait ? peut-être avec autant de sincérité.

Dans ma dernière tournée de propagande dans la Suisse romande j'ai bien rencontré à Vevey des fabricants millionnaires — de la farine lactée Nestlé — pour affirmer et s'imaginer qu'ils « nourrissaient leurs ouvriers », alors qu'en violation de la législation fédérale, leurs millions étaient faits de quatorze et quinze heures de travail qu'ils extorquaient à leurs machines humaines pour 3 francs et 3 fr. 50.

Laissant donc de côté les intentions, les « bonnes », celles dont, comme l'enfer de la fable, est pavé tout cœur humain, qu'il soit radical,

opportuniste, monarchiste ou patronal, je dirai « loyalement » à M. Laisant :

Il ne s'agit pas — la question entre nous n'est pas — de savoir si dans « de nombreux articles économiques » vous vous êtes prononcé contre l'exploitation dont la classe ouvrière est l'objet. Il s'agit de savoir si vous avez préconisé — ou si vous acceptez aujourd'hui — les seuls moyens qui puissent mettre fin à cette exploitation d'origine essentiellement propriétaire.

On peut être, en effet — pour prendre un exemple dans l'actualité la plus saignante — opposé à la politique dite coloniale qui, du Charybde tunisien nous a jeté contre le Scylla tonkino-chinois, et se refuser à employer les seules armes que nous possédions pour couper court à ces pirateries dont la France ouvrière et paysanne fait tous les frais. Vous et vos amis de l'extrême gauche en êtes la preuve récente.

Or, de même que le peuple de Paris opérant lui-même, dans la rue qui est sa dernière ressource, était seul capable d'obliger nos gouvernants à

Rendre les Français à la France  
Et le Tonkin aux Tonkinois.

seule l'expropriation de la classe capitaliste et la restitution à la société de tous les moyens de production peuvent, en en finissant avec la production en vue du *profit* ou du vol, faire disparaître l'exploitation des producteurs désormais

admis à la jouissance intégrale du produit de leur travail.

Voici sept années bientôt qu'en France nous avons exposé, avec preuves à l'appui, la nécessité de cette solution unique, sans que théoriquement ni politiquement vos Leroy-Beaulieu et vos Clemenceau aient pu mordre sur nos conclusions scientifiques.

*Oui ou non*, êtes-vous pour cette socialisation des instruments et de la matière du travail et pour la dépossession obligée de la minorité oisive qui en a dépossédé l'humanité laborieuse ?

Si *oui*, vous cessez d'être le radical vulgaire qui crie contre les pommes en s'obstinant à conserver le pommier, pour devenir le collectiviste ou le communiste révolutionnaire que je suis et que nous sommes tous dans le Parti ouvrier.

Si *non*, peu nous importe que vous ayez « tartiné » jusqu'à extinction d'encre, contre « l'exploitation ouvrière », puisqu'en défendant l'appropriation individuelle des usines, mines, chemins de fer, etc., par des non-travailleurs, vous maintenez *de fait et fatalement* dans son rôle d'exploité la classe de plus en plus nombreuse des travailleurs prolétaires.

C'est parce que jusqu'à présent le parti radical — auquel croit appartenir le député de la Loire-Inférieure — a apporté autant d'ardeur que le parti opportuniste et que les partis monarchistes à soutenir la propriété privée ou capitaliste, que

nous le traitons — et que nous devons le traiter — en ennemi.

Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. Nos rangs sont — et ont toujours été — ouverts aux déserteurs du prétendu ordre bourgeois.

Que M. A. Laisant, qui ne veut pas d'ouvriers exploités — il l'affirme — vienne à la révolution collectiviste ou communiste en dehors de laquelle l'exploitation s'impose et, sans tuer le veau gras en son honneur — nos moyens de nous le permettent pas — le Parti ouvrier lui offrira ce qu'il offre à tous ses membres :

Part égale à la peine — et à l'honneur — d'avoir affranchi notre pauvre et grande espèce humaine.

*(Le Cri du Peuple, 20 avril 1885.)*

### **Tous Socialistes !**

J'avais dit à M. Laisant :

« Qui veut la fin veut les moyens. Ou, comme le parti radical en bloc, vous ne voulez pas toucher à la propriété capitaliste ; et ne parlez plus alors de « supprimer l'exploitation ouvrière » qui est inséparable de la possession par une minorité de non-travailleurs des forces productives mises en valeur par une majorité de non-possédants. Ou, comme nous, vous voulez en finir avec cette exploitation ; et, comme nous — c'est-à-dire comme le Parti ouvrier français, comme la Démocratie-socialiste allemande, comme la Socia-

*listic League* anglaise, comme le *Labor-Party* américain, comme les socialistes de partout, en un mot — il vous faut conclure et travailler à la restitution aux prolétaires, sous la forme collective ou sociale, de tous les moyens de production. »

Ainsi acculé au collectivisme ou au communisme, le député de Nantes se rebiffe ; il m'oppose un « non des plus catégoriques ». « Il n'appartient pas » — et jamais il n'appartiendra — à ce qu'il appelle « mon école » ou « mon église », sans se douter, le pauvre homme, que depuis les travaux de Marx et d'Engels, église et école ont fait place à la science la plus positive.

M. Laisant ne veut pas entendre parler de la socialisation des instruments et de la matière du travail que les classes ouvrières des deux mondes sont unanimes à inscrire sur leur drapeau, — on ne devinerait jamais pourquoi :

1° Parce que cette « doctrine » (encore !) *lui paraît* incohérente ». — Incohérente aussi, M. l'ex-officier du génie, « paraissent », à qui ne sait ni *a* ni *b*, les conclusions de la physique ou de la chimie, sans que chimie ou physique s'en porte plus mal ;

2° Parce qu'il « ne voit pas comment on peut raisonnablement espérer triompher des obstacles ». — Achetez des lunettes, M. le myope !

3° Parce que « la révolution violente suivie d'insuccès entraîne une réaction. » — M. de la Palisse n'eût pas mieux dit : Quand on est vaincu,

on n'est pas vainqueur. Mais quand on est vainqueur...;

4° « Et surtout » parce que, contrairement au prolétariat qui entend se saisir du pouvoir politique — comme s'en est saisie la bourgeoisie en 89 — pour transformer la propriété, il est, lui « pour le moins de gouvernement possible », de façon sans doute à assurer le plus de liberté possible au patronat collectif ou individuel dans ses mines, usines, magasins et autres ateliers-monarchisés.

Telles sont les raisons pour lesquelles — ce dont il se consolera facilement — le socialisme révolutionnaire ne comptera jamais l'élu de la Loire-Inférieure au nombre de ses partisans. On voit ce qu'elles valent.

Mais, en même temps qu'il repousse « de toutes ses forces » la concentration entre les mains de la société entière du capital industriel, commercial et agricole que machines, vapeur, électricité vont concentrant — ou féodalissant — de plus en plus entre les mains d'une partie de moins en moins nombreuse du corps social, M. Laisant n'en persiste pas moins à se proclamer socialiste, « la République ne voulant rien dire pour lui en dehors du socialisme ».

Il ne « connaît pas de panacée universelle » ; mais « observateur attristé des misères et des injustices sociales, il ne comprend la politique que comme un moyen d'y porter remède dans la mesure de ses forces ». « Chaque fois qu'il trouve

l'occasion de corriger quelque mal et de faire quelque bien, il croit devoir en profiter en attendant mieux ».

Tout cela est très bien et part d'un excellent cœur. Mais combien de fois mon contradicteur radical m'obligera-t-il à lui faire remarquer que ce genre de socialisme court les rues — les moins avancées ?

Hier encore, dans une conversation avec un des reporters du *Figaro*, M. Emile Ollivier, qui sera décidément candidat — et candidat « socialiste » — aux prochaines élections, ne s'exprimait pas différemment.

Lui aussi répudie le communisme moderne avec lequel « il n'a — et n'aura rien de commun ».

Lui aussi « n'admet aucune solution radicale ou révolutionnaire ».

Et lui aussi met au-dessus de tout « les questions qui se rattachent à l'amélioration du sort de ceux qui souffrent, des déshérités de la vie et de la fortune » ; de même que, s'il était nommé, il se consacrerait « aux transformations utiles aux intérêts des masses », aux « réformes mûres et aux progrès sérieux ».

M. A. Laisant est donc tout juste aussi socialiste que l'homme au « cœur léger » — qui l'est lui-même autant que défunt Napoléon III ou vivant comte de Paris. Ce qui pourra l'étonner au premier abord — mais ce qui n'étonnera que lui.

(*Le Cri du Peuple*, 25 avril 1885.)

### Un pitre.

On sait le « pourquoi » de la grève des tailleurs qui a surpris en pleine métamorphose nos chrysalides parisiennes pressées de s'envoler papillon à la campagne ou aux eaux.

Les uns, les *pompiers*, employés à la journée, sont entassés dans des caves où ces messieurs du *Canis-Club* ne mettraient certainement pas leurs « lévriers ». C'est le rhumatisme en permanence. Et, pour ce travail homicide, ils sont payés de 65 à 70 centimes l'heure — soit moins de 3 francs par jour, si l'on tient compte des mortes-saisons.

Les autres, qui travaillent chez eux, les *apiéceurs*, reçoivent 6 ou 7 francs d'un vêtement qui rapporte 20 et 30 francs à leurs employeurs. Et ils ont à leur charge l'essayage et la retouche, — ce qui réduit l'heure à moins de 40 centimes.

Or, les premiers, qui ont entendu parler des lois relatives à l'hygiène des ateliers, se sont mis en tête que les lois n'étaient pas faites pour les chiens. Ils réclament de l'air et de la lumière, sous prétexte qu'ils ne sont pas des taupes pour être condamnés au sous-sol à perpétuité. Ils veulent en outre la journée de dix heures et 90 centimes « de l'heure ».

Les autres — ainsi que cela se pratique dans la typographie — entendent que les « corrections » soient payés à part. A quel titre leur ferait-on plus longtemps supporter les erreurs du



*coupeur* ? Ils demandent enfin à gagner, comme les camarades, 9 francs par jour — réduits à 4 francs par les six mois et plus de chômage annuel.

Ne pas mourir de sciatique ou de faim en se tuant à vêtir leurs semblables, telle est, sous des formes diverses, l'unique réclamation des grévistes — lesquels ont derrière eux des milliers de femmes et d'enfants.

Et c'est une pareille grève qui met en verve et fait se tordre de rire le chroniqueur à douze mille francs par année du *Temps* !

M. Jules Claretie, qui — si nombreux soient les râteliers où il mange — briserait avec le journal assez osé pour lui offrir par semaine ce qu'avec les nouveaux tarifs un ouvrier tailleur ne gagnera pas en trois mois, trouve « quelque chose de comique » aux prétentions des plus misérables — et des plus nécessaires — des travailleurs.

Du haut du « figuier qui servait de magasin de confection au vieil Adam » — quelle nouveauté dans la plaisanterie ! — il raille l'ignorance économique des « giletiers et pantalonniers » qui, « producteurs et consommateurs à la fois », ne s'aperçoivent pas que « pour toucher un salaire plus fort » il leur faudra « payer plus cher » leurs pantalons et leurs gilets. En croyant vous « enrichir » — leur crie-t-il entre deux « sourires » — vous vous appauvrissez en réalité, — le meilleur moyen de vivre à bon marché pour les salariés étant évidemment de ne pas exiger

de salaire du tout, de même que, pour se relire à bon marché dans *Le Temps*, M. Jules Claretie n'a qu'à chroniquer *gratis*.

En attendant qu'il prêche d'exemple, le même Claretie explique ensuite longuement aux « fausses victimes » de l'aiguille qu'ils sont les « privilégiés de la civilisation » : le « tailleur, comme le propriétaire, n'est-il pas protégé par la loi » — qui défend d'aller tout nu ? mais qui ne défend pas, oh ! le plus mauvais des farceurs, de voler du produit de leur travail ouvriers et ouvrières qui en vous habillant vous sauvent des sergens de ville et du poste.

Pour émouvoir le fournisseur d'anecdotes du *Temps*, il lui faut des mineurs en grève — rien que ça ! Devant ces « masses sombres et farouches » — de Montceau ou d'Anzin — alors, oui, il devient sérieux — aussi sérieux que les actionnaires à la Chagot ou à la d'Audiffret-Pasquier qui, au bout d'un refus prolongé de travail voient les galeries s'effondrer, les puits disparaître sous l'eau, la fin en un mot non seulement de leur dividende, mais de leur capital, et seraient obligés de céder n'étaient les crosses des fusils — républicains ou monarchistes — qui rejettent toujours à temps dans leurs fosses les damnés de l'enfer géologique.

Mais les exploités de la machine à coudre, les serfs de Dusautoy, d'*Old England* ou de la *Belle Jardinière*, quel capital fixe leur sortie des ateliers met-elle en péril ? Aucun. Tout au plus, si

leur résistance dure trop longtemps, sera-t-on contraint de faire travailler en province ou de se fournir patriotiquement à l'étranger.

Dès lors, on peut se moquer d'une grève qui ne blesse que des milliers de familles ouvrières — sans pain ou réduites au bureau de bienfaisance. On peut cribler de *lazzi* ces grévistes qui ne sont même pas « bons à mettre au théâtre », comme la très intéressante Mme Hugues. On le peut d'autant plus que, très goûtés du patron, ces *lazzi* se paient au poids de l'or pour l'instant — jusqu'à ce que nous soyons en mesure de les payer avec du plomb, monsieur le pitre !

(*Le Cri du Peuple*, 10 mai 1885.)

### Un problème.

Ce problème — car c'en est un — marche et parle. Il prend le train pour Epinal et harangue les électeurs de M. Ferry. C'est un homme, en effet, et un député. Il s'appelle, pour tout dire, Camille Dreyfus. M. Dreyfus — qui se comprend peut-être — a admirablement exposé aux travailleurs des Vosges ce que le socialisme crie depuis des années aux travailleurs de partout, à savoir que « l'outillage et les capitaux immenses qu'exige l'industrie moderne rendent l'ouvrier bien plus serf que les serfs d'avant 1789. » Mais ceci lâché — dont nous prenons acte — il s'est hâté de dénier aux victimes du sur-servage d'aujourd'hui le droit de s'affranchir révolutionnaire-

ment comme se sont affranchis les victimes du sous-servage d'autrefois.

Explique qui pourra une pareille contradiction : Vive 89 qui, violemment, a réalisé l'égalité civile ! Vive 48 qui, violemment encore, a réalisé l'égalité politique ! Mais arrière un 89 ou un 48 réalisant, par les mêmes moyens ou la même violence, l'égalité sociale !

A l'appui de cet « affranchissement des plus-serfs » modernes, ou de cette égalité sociale à réaliser pacifiquement, M. Dreyfus a entassé tous les anas qui illustrent la bêtise économiste et auxquels a répondu cent fois le socialisme courant.

Aux patrons, à « la raison desquels il fait appel », il a dit « qu'ils ne suffisent pas seuls à créer le produit à fabriquer ; qu'il existe un autre élément aussi indispensable que les machines et les capitaux, sans lequel capitaux et machines demeureraient impuissants et immobiles : c'est le bras des travailleurs, c'est le travail. »

Ce que les patrons, j'imagine, savent aussi bien au moins que leur conseiller radical. Mais ce qu'ils savent aussi, c'est que ce travail indispensable, ils peuvent l'acheter aujourd'hui pour une bouchée de pain.

La classe qui, par suite de sa dépossession du patrimoine de l'humanité, n'a que ses bras pour vivre, sera toujours prête à les vendre pour un salaire qui l'empêche de mourir. Et dès lors, assurés qu'ils sont d'en toujours trouver à ce prix, dans la mesure où le nécessite encore un

machinisme de plus en plus automatique, les patrons qui « raisonnent », dominés eux-mêmes par la lutte pour le meilleur marché qui les oppose les uns aux autres, se garderont bien de faire la part plus large à leurs collaborateurs ouvriers. De même que, si indispensable que soient la viande et le vin à la vie de M. Dreyfus, ce dernier ne s'avisera pas de payer 2 et 10 francs un bifteck et une bouteille de Bordeaux qu'il peut avoir pour 1 et 5 francs.

Au contraire, partout où faire se pourra, les employeurs — et toujours parce qu'ils « raisonnent » — substitueront la femme à l'homme et l'enfant à la femme, comme rendant autant et coûtant moins, quelque famine ouvrière qui doive en résulter.

Aux « ouvriers au sang-froid » desquels il s'est adressé ensuite, M. Dreyfus a dit que, « si considérable que soit le rôle du travail, ils risqueraient de mourir de faim à côté de leurs outils (quels outils ?) inactifs si les capitaux et les machines des patrons ne faisaient appel à leurs bras ».

Ce qui n'a rien appris — mais rien du tout — je l'affirme — aux ouvriers, lesquels sont tellement persuadés de l'indispensabilité du capital, machines et matières premières, qu'ils veulent de plus en plus s'en emparer, et s'organisent à cet effet, non seulement en France, mais en Allemagne, aux Etats-Unis, partout.

Ils savent, en effet, — Stuart Mill, dont a sans

doute entendu parler M. Dreyfus, le leur a enseigné depuis longtemps — que *le capital est nécessaire à la production, mais pas le capitaliste*, qui peut être remplacé, avantageusement pour tous, même pour lui, par l'ensemble des travailleurs ou la société.

Aussi concluent-ils à la socialisation de tous les moyens de production, seule façon de ne plus être à la merci des détenteurs individuels de l'outillage, industriel et terrien, et de réconcilier « Capital et Travail, Travail et Capital » qui, — le député de la Seine l'a fort bien dit, — ne doivent plus être des « frères ennemis ».

Aujourd'hui, incarnés chacun dans une classe différente, « ces deux éléments inséparables de la production » sont forcément « contradictoires », « opposés », en lutte pour le partage du produit, au grand dommage du corps social qui ne connaît ni ordre, ni repos, ni bien-être, malgré sa prodigieuse richesse.

Réunis, au contraire, sous la seule forme que permette et commande l'énormité des forces productives — la forme collective ou sociale — ils engendreront la paix parmi les hommes, parmi tous les hommes également co-propriétaires et également travailleurs.

Nous entrerons alors, mais alors seulement, monsieur Dreyfus, dans ce « troisième terme de l'évolution » qui est pour vous, comme pour nous, la tâche assignée à la fin du dix-neuvième siècle et que vous avez très justement appelé « l'égalité sociale ».

Comme a été aboli en 89 — selon l'expression de Gambetta — « cet attentat du droit d'aînesse qui consistait à dépouiller les uns au profit d'un seul dans les familles pour satisfaire l'orgueil de la race », disparaîtra alors *cet attentat, plus énorme encore, qui consiste à dépouiller dans la société le plus grand nombre au profit du plus petit pour satisfaire l'oisiveté de quelques capitalistes*. Plus de déshérités sociaux, comme il n'y a plus depuis un siècle de déshérités familiaux !

Les *trades-unions* ou les coalitions ouvrières dont vous contez les miracles d'antan sont mortes ou ne valent guère mieux. Après avoir fait leur œuvre de protection contre la multiplicité des employeurs de la petite industrie, elles n'ont pas tenu et achèvent de s'épuiser devant les contre-grèves ou les *lock-out* des détenteurs raréfiés d'un outillage de plus en plus centralisé.

Ce ne sont plus à l'heure présente que des ruines, sur lesquelles — qui plus est — pousse dru le socialisme révolutionnaire et expropriateur qui a passé la Manche, s'il n'a pas pénétré les lobes cérébraux de l'orateur d'Epinal.

(*L'Action*, 19 août 1887.)

### A l'école !

Un bon point à l'élève... de cinquantième année qui signe Jules Simon dans *Le Temps*.

Le petit journaliste du grand journal a fini par comprendre que « le mot d'ordre, la journée de

huit heures » — qui a mis sur pied, coude à coude, les classes ouvrières d'Europe et d'Amérique, au jour et dans les conditions déterminées par elles — « ne contenait pas seulement une réduction de la journée de travail et une augmentation de salaire ».

Et il ajoute, en découvreur d'Amérique quatre siècles après Colomb, en pleine fumée des *trans-atlantiques* :

« La formule — si simple — contenait le socialisme et, qui plus est, le socialisme international », parce que « ce n'est pas aux patrons, au nom de la liberté des transactions, mais à l'Etat, à tous les Etats », que les millions de prolétaires de partout se sont « directement adressés pour la réduction de leurs travaux forcés considérés comme de droit et de devoir social ».

Très bien vu, M. Simon ! oui, se rebellant contre le caractère de marchandise que leur impose l'ordre — ou le désordre — capitaliste, les travailleurs n'entendent plus se soumettre, ni comme temps, ni comme prix de travail, au jeu mortel de l'offre et de la demande. Ils sont résolus à se faire traiter en hommes, et, pour ce, à obtenir de la société qui les a déshérités, l'intervention réparatrice ou la protection à laquelle leur donne droit, contre les voleurs du patrimoine de l'humanité, leur mise hors de la propriété commune. Oui, en attendant que, maîtres de l'Etat, ils soient en mesure de supprimer l'exploitation elle-même avec le patronat, ce qu'ils veu-



lent, c'est contraindre l'Etat à attenter à la *liberté patronale d'exploiter*, parce que la liberté ouvrière ou prolétarienne est à ce prix.

Et la portée de la journée légale de huit heures, revendiquée comme un seul homme le Premier Mai par le prolétariat du monde entier, réside dans cet appel à l'action sociale, seule libératrice, dans cette sommation aux pouvoirs publics d'avoir à bousculer le bon plaisir des salariants pour constituer enfin le droit des salariés à l'existence et au bien-être.

Mais où pèchent les lunettes de M. Simon, c'est lorsqu'il s'imagine que ce qu'il n'a appris qu'à la longue, *in extremis*, après coup, n'était pas *su* — et de toujours — par les manifestants internationaux de jeudi dernier. Est-ce que, autrement, à la tête du mouvement, lui servant à la fois de cadre et de propulseur, on aurait trouvé les partis socialistes des deux mondes ?

Où pêche encore, non plus les lunettes, mais la bonne foi de M. Simon, c'est lorsqu'il affecte de parler de « despotisme » à propos d'une loi interdisant à la minorité des employeurs d'employer, c'est-à-dire d'asservir plus de huit heures par jour la majorité des employés enfermés par la faim dans le dilemme suivant : ou travailler aux conditions patronales de temps et de prix, ou mourir.

Il existe dès aujourd'hui, monsieur le philanthrope de la phrase, un article de vos codes qui interdit la vente à perpétuité d'un homme, même

par lui-même. C'est la suppression légale de l'esclavage. Et, à moins d'y voir, au lieu de la sauvegarde, la destruction de la liberté individuelle, impossible de nier que la défense, également légale, de se vendre plus de huit heures par jour au profit de l'acheteur de la force humaine de travail soit, non pas destructive, mais créatrice de liberté pour le vendeur.

Mais, poursuit notre professeur en veine de leçons — qu'il devrait bien prendre — « personne » parmi les manifestants « n'a parlé des industries qui deviendraient impossibles » avec le maximum de huit heures ; « personne n'a pensé au travail humain mutilé » ; personne ne voyait la conséquence, c'est-à-dire « la disparition du marché universel de produits reconnus indispensables ».

M. Jules Simon fait ici allusion aux usines à feu continu, aux hauts fourneaux, etc., qu'éteindrait la journée de huit heures, doublée de la suppression du travail de nuit. Mais M. Jules Simon, en dénonçant notre prétendue ignorance, n'établit une fois de plus que la sienne propre, le Congrès international qui a initié la manifestation du Premier Mai n'ayant pas seulement prévu le cas, y ayant pourvu.

C'est ainsi que la résolution qui vise une législation nationale et internationale du travail et qui a été déposée jeudi-au Palais-Bourbon, porte en toutes lettres :

« Suppression du travail de nuit *sauf pour*

*certaines industries dont la nature exige un fonctionnement ininterrompu* et aux nécessités desquelles il sera, par suite, fait face au moyen de trois équipes de huit heures remplaçant les deux équipes de douze d'aujourd'hui. »

Voilà qui « est clair », ce me semble, et ne laisse à « l'erreur » de nos adversaires que l'excuse de ne pas savoir lire. Mais qu'ils apprennent alors, et vite !

Vous surtout, monsieur Jules Simon, qui, ayant toujours la loi à la bouche ou sous la plume, ne devriez pas oublier qu'elle a décrété l'obligation de l'instruction — au moins primaire.

(*Le Combat*, 7 mai 1890.)

### **Le nombre et la force.**

Les socialites ne sont ni le nombre ni la force. Sans quoi, la révolution sociale ne serait plus à faire, elle serait faite — et elle aurait pour la défendre, pour la célébrer en prose et en vers, tous les plumitifs croisés aujourd'hui contre elle au cri de : « Dieu-Capital le veut ! »

Mais si nous ne sommes encore qu'une minorité — et nous l'avons toujours dit — nous sommes une minorité croissante, pendant que la majorité de nos adversaires va tous les jours *diminuendo*.

Si nous ne sommes pas la force — cette *regina del mundo*, comme disait Pascal, de l'opinion — nous sommes en train de le devenir. Témoin les élections municipales de 1892 et les élections

législatives de 1894. Témoin encore et surtout la rage de nos républicains bourgeois, la réaction dans laquelle, contre notre marche ascendante, ils sont obligés de se jeter à corps perdu. C'était hier les libertés de presse et de réunion qu'ils supprimaient comme incompatibles avec la conservation de leur société moribonde. C'est aujourd'hui la liberté municipale qu'ils se préparent à *anarchiser* en enlevant la police aux maires élus, c'est-à-dire en mettant les communes et leurs représentants légaux sous la surveillance de la haute et de la basse police, devenue, comme dans la Russie des tsars, l'*ultima ratio* d'une République d'étiquette.

A tous ces témoignages de la puissance grandissante du socialisme, M. Yves Guyot a éprouvé le besoin d'en ajouter, ici même, un autre — et non des moindres. J'entends parler des « résultats statistiques » que — véritable comble de l'aveuglement — il invoquait dans *Le Matin* d'avant-hier pour rassurer les gens à millions et à milliards dont il est devenu le « vieux petit employé » et qui, même tels qu'il les donne, constituent le péril suprême.

Ce n'est pas la première fois qu'à l'effet de permettre aux privilégiés de l'heure présente de digérer en paix, on a eu recours à la statistique — la plus révolutionnaire des sciences, cependant, d'après Lange, qui s'y connaissait. *Le Soleil* des d'Orléans avait, par exemple, précédé dans cette voie le directeur républicain du *Siècle*.

Mais combien plus habile était la manière de faire orléaniste, en matière de chiffres ! On ne mettait en ligne que les ouvriers de la grande et de la petite industrie — que l'on évaluait, d'après le recensement de 1877, à 3.130.561 — et en leur opposant les 5.600.000 travailleurs des campagnes, on les montrait « en minorité dans la nation ». Moins d'un onzième de la population, n'était-ce pas une « quantité négligeable » ?

Au lieu de cela, M. Yves Guyot, convaincu, quoiqu'il le nie, que les campagnes sont d'ores et déjà entamées, divise la population active en salariés et en salariants ; il met en regard, face à face, les deux classes. Et, parce que le dénombrement de 1891, tel que vient de le publier l'*Office du travail*, ne donne que (admirez ce « que » !) 7.671.000 ouvriers et employés contre 7.232.000 patrons, le voilà qui nous porte en terre et pousse sur notre cadavre un *cocorico* triomphal.

C'est à se demander qui on trompe, qui on peut espérer tromper avec une pareille conclusion tirée de pareilles prémices.

Comment ! même en défalquant les salariés de la domesticité personnelle — plus d'un million — même en comptant au nombre des patrons les 202.000 salariés de l'Etat, même en escamotant d'un trait de plume les 304.000 hospitalisés, vagabonds, saltimbanques, etc... qu'il me paraît difficile de classer parmi les capitalistes, il est établi officiellement que les prolétaires l'emportent dès

aujourd'hui de près d'un demi-million sur les non-prolétaires, et c'est sur cette majorité acquise de fait, sinon de conscience, par situation sociale, à notre action, que l'on se fonde pour contester « les assertions des socialistes » touchant leur avènement aussi inéluctable qu'imminent ?

Non, Balaam et son âne — qui n'était, entre parenthèse, qu'une ânesse — prophétisant la victoire du peuple d'Israël qu'ils avaient mandat de maudire, n'allaient pas à la cheville de l'enfant terrible Yves Guyot.

Qui ne comprend que, dût-elle être limitée à la majorité prolétarienne que nous assigne l'ancien fondateur des *Droits de l'Homme* — et qui est à nous, que nous n'avons qu'à prendre — qui ne comprend qu'une pareille armée ouvrière suffirait à sa tâche historique, aucune société n'étant capable de subsister avec cette plaie au flanc que constitue un antagonisme de classe à sept millions et demi de têtes ?

Or, chaque jour qui s'écoule augmente cette armée, aux dépens des forces adverses diminuées de tous les petits propriétaires, industriels et commerçants que le grand commerce, la grande industrie et la grande culture rejettent dans l'enfer du salariat, les enfermant dans le dilemme de rester éternellement des prolétaires, les *hommes d'autres hommes*, ou de devenir, par la Révolution, copropriétaires de toutes les forces de production et d'échanges nationalisés ou socialisés.

Il n'est pas jusqu'à l'économie politique la plus

orthodoxe qui ne soit réduite à proclamer cette extension continue et fatale du prolétariat :

« La civilisation — écrit M. Paul Leroy-Beaulieu — multiplie les salariés au lieu d'en réduire le nombre. Depuis un demi-siècle, le chiffre des salariés a sans doute doublé. Sont devenus salariés tous les petits entrepreneurs auxquels la concentration industrielle (la concentration agricole ne fait que commencer) ne permet plus d'exercer isolément leur métier : les porteurs d'eau, les chiffonniers, les savetiers sont tombés au rang des salariés... Il en est de même de tous les petits boutiquiers, de tous les petits entrepreneurs de voitures publiques et autres. Tout ce monde-là devient salarié. La bourgeoisie, dans tous ses couches, est en train, elle aussi, de vivre de salaires. » C'est-à-dire qu'elle se fond et se fondera de plus en plus au profit du prolétariat, qui constituera avant peu, non plus les cinquante, mais les quatre-vingt-dix centièmes de la nation.

C'est ce prolétariat-là, monsieur Yves Guyot, devenu à peu près toute la nation, ne laissant plus en dehors de son activité manuelle et intellectuelle qu'une féodalité de quelques cent mille parasites, qui fera plus que permettre la Révolution, qui la rendra nécessaire ; qui fera plus que rendre possible la socialisation des diverses branches du travail transformées en services véritablement publics, qui l'imposera.

Quelle que soit présentement la puissance numérique des deux armées en présence, l'une, l'ar-

mée conservatrice, intéressée au maintien de l'exploitation capitaliste, voit tous les jours ses rangs s'éclaircir, pendant que l'autre, l'armée socialiste révolutionnaire, est appelée à se recruter et à s'accroître d'heure en heure, pourrait-on dire.

Et c'est pourquoi la victoire de cette dernière, notre victoire, n'est pas douteuse.

Ce n'est qu'une question de temps.

(*Le Matin*, septembre 1894.)

### **Yves Guyot et la Commune.**

M. Yves Guyot, depuis qu'il a été ministre et qu'il n'est plus même député, n'admet pas que l'on célèbre l'anniversaire de la Commune. Tous incendiaires, tous fusilleurs d'otages, les hommes du 18 Mars ; et, pour communier par le souvenir avec les fédérés d'alors — qui, s'ils échouèrent dans leur tentative prématurée de rénovation sociale, sauvèrent au moins la République — il faut que les socialistes de 1894 aient la nostalgie du massacre et de l'incendie.

Ainsi s'exprime le directeur du *Siècle*, en poussant « le gouvernement, qui a jugé bon de ne pas prévenir », à « réprimer » les apologistes de cette « sinistre et horrible époque ».

J'ai connu pour ma part — et je ne suis pas le seul — un autre Yves Guyot, dont le langage et les actes étaient quelque peu différents. « La Révolution du 18 Mars était alors pour lui »



— comme elle est restée pour nous — « le plus grand fait politique et social qui se soit produit depuis 1789 ». Et pour arracher cette Révolution, « la vraie », au cercle de fer et de mensonge qui l'étreignait, pour la faire aboutir, M. Yves Guyot battait le rappel des républicains départementaux, en même temps qu'il lui recrutait des combattants et qu'il vouait à la malédiction de l'histoire les assassins et les incendiaires qu'il plaçait alors à Versailles et auxquels il préférait les Prussiens.

C'était pendant la Commune, en mars, avril et mai 1871, lorsque de Paris il envoyait des correspondances particulières à mon journal de Montpellier, *Les Droits de l'Homme*.

Ces lettres, qui sont de l'histoire vécue, je crois devoir en détacher quelques passages pour les lecteurs de *La Petite République*. Si je les publie aujourd'hui, — et j'en publierai d'autres — c'est qu'elles sont couvertes par la prescription et que M. Antonin Dubost ne saurait plus sévir contre leur auteur, en vertu des lois sorties de la bombe Vaillant, que M. Yves Guyot le provoque tous les jours à nous appliquer.

C'est la Commune jugée par Yves Guyot. C'est en même temps Yves Guyot jugé par lui-même.

J. G.

*Yves Guyot et le 18 Mars*

Paris, 19 mars 1871.

Ah ! quel beau soleil aujourd'hui ! Foule sur les quais, sur les boulevards, partout ; femmes, enfants, hommes s'étonnant eux-mêmes de leur calme, de leur ordre ; les réactionnaires stupéfaits d'être encore en vie, eux qui demandaient hier la mort impitoyable des Républicains ; et *les Républicains respirant largement et disant :*

*Ah ! c'est la première fois que nous nous sentons réellement en République.*

Messieurs de la majorité n'ont pas voulu de Paris. Je vous le disais il y a quelques jours. C'est un service qu'il nous ont rendu. Paris ne veut plus d'eux maintenant ; il veut être lui, être son maître... Le Comité de la garde nationale l'a nettement compris. Il ne veut point imposer de lois à la France. Il convoque pour le 22 les électeurs de Paris. *Nous nommerons une Commune républicaine.* Cette Commune nous administrera comme nous l'entendrons.

*Yves Guyot et l'exécution des généraux  
Clément Thomas et Lecomte*

21 mars.

Il faudrait s'en expliquer clairement une fois pour toutes, cependant, de ces formidables reproches qu'on fait à la population parisienne, et que toute la réaction va ressasser.

Des exécutions sans jugements ! n'est-ce pas toute l'histoire de la monarchie ? C'était un homme ou un ministre qui ordonnait, au lieu d'un groupe ou d'une foule ! Ce n'en était que plus odieux. Des exécutions sans jugements ; et 1815 ? Des exécutions sans jugements ! et Martin Bidaure ? Et *ces conseils de guerre du 2 Décembre étaient-ils donc plus régulièrement installés que ce conseil des soldats qui ont fusillé leur gé-*

*néral parce qu'il leur avait ordonné de tirer sur une foule qui levait la crosse en l'air ? Quant à la sécurité intérieure, elle est cent fois plus grande à Paris en ce moment, que lors des assommades des argousins de Piótri. On va on vient, on circule librement, excepté dans les lieux réservés pour la défense, et je passe toutes les nuits dehors. Je n'ai pas encore vu un désordre...*

### *Yves Guyot et le Comité central*

21 mars.

La liberté, le calme, la modération, sont du côté du Comité central.

Ses proclamations, ses votes, le *Journal officiel*, sont admirables de simplicité, de modestie, de modération, de respect de la liberté.

Ses hommes ont fait leur œuvre : ils ont déjoué les manœuvres de Thiers ; maintenant ils demandent à la Cité de reprendre le pouvoir et d'assurer la liberté. *Quoi de plus beau !*

Ce qu'ils disent là tout haut, il le disent dans l'intimité ; j'ai pénétré dans l'autre. Il n'y a pas un dégât à l'Hôtel de Ville. *Impossible de voir un Conseil rempli de plus de dignité simple.*

Et cependant ils sont dans la plus effroyable situation. S'ils voulaient déchaîner l'orage, que deviendraient ces braves réactionnaires si prompts aux déportations et aux exécutions ? Ils ne leur savent pas gré du calme, de l'ordre qu'ils maintiennent. Ils n'ont qu'une idée : les prendre le plus tôt possible et les fusiller. Fusiller serait trop doux, ils les cuiraient à petit feu.

### *Yves Guyot communard*

22 mars.

Quoi que puissent en penser les centralisateurs politiques, nous faisons en ce moment la plus grande révolution, la vraie révolution, qui ait été faite depuis 1789. 1792 avait eu le tort de conserver la tradition monar-

chique de Louis XI, de Richelieu et de Louis XIV ; maintenant nous brisons cette tradition...

### *Yves Guyot et le massacre de la rue de la Paix*

23 mars

Arrivé à Paris, je trouve dans des journaux odieux tels que le *Bien Public*, cette phrase : « On a tiré sur une manifestation pacifique ; cette manifestation avait déjà désarmé un capitaine et plusieurs gardes nationaux. » Mais cette manifestation n'était donc pas pacifique ? Elle usait donc de violence ? Songez donc à ce que vous écrivez, journaux réactionnaires : vous dites la vérité malgré vous !

Voici ce qui ce serait passé d'après des renseignements que j'ai lieu de croire très précis : la manifestation essayait de désarmer les postes et a voulu forcer ceux de la place Vendôme. Les sommations ont été faites. Il y a eu des coups de fusils tirés en l'air. La manifestation a tiré des revolvers ; une décharge y a répondu.

Il y a quatre ou cinq tués et une demi-douzaine de blessés.

*Si c'était un gouvernement monarchique qui eût agi ainsi, tous les gens d'ordre auraient dit qu'il avait sauvé la société en repoussant les provocateurs. Comme c'est un gouvernement républicain, les gardes nationaux qui ont accompli leur devoir seront traités d'assassins.*

### *Yves Guyot pousse à la résistance par la force*

24 mars.

Quant aux républicains, qu'ils s'organisent sérieusement. Les discours et les conversations qu'on entend ici (à Versailles) sont atroces. Dans le vocabulaire des amis de l'ordre, un républicain, c'est un *nid à plomb*. Canailles qu'il faut balayer avec mitraille. Gredins, disent-ils, d'une voix douce de petites demoiselles, qu'il faudrait fusiller sans pitié. Tout individu qui ne partage

pas leurs opinions est bon à envoyer aux galères. Encore est-ce une grande concession. Il faut faire de la boucherie !

Voilà ce que disent ces gens, si nous tombons entre leurs mains, ils nous égorgeront en se poutreléchant les lèvres. Ils parlent du Comité central comme de bêtes féroces. Ses membres sont tout simplement des agneaux à côté d'eux...

*Ces gens parlent de la guerre civile : ce sont eux qui la provoquent par leur rage, et quand ils ont obtenu ce qu'ils voulaient, ils appellent les autres assassins !*

*N'attaquons pas, mais soyons prêts ; et à toute tentative faite contre nous, répondons sans hésiter.*

### *Yves Guyot et la Commune*

26 mars.

*Les élections d'hier, l'acte des maires, tout cet ensemble qui s'appelle la Révolution du 18 mars est, selon moi le plus grand fait politique et social qui se soit produit depuis 1789.*

Tandis qu'à Versailles, dans deux remarquables discours, Tolain et Millière affirmaient l'accession des classes ouvrières aux grandes affaires et prouvaient que le radicalisme des opinions politiques n'exclut pas l'esprit pratique, à Paris, un comité, presque tout entier composé d'ouvriers, prenait le pouvoir en repoussant une attaque du gouvernement, sauvait la liberté contre un coup d'État, défendait les droits de Paris contre l'ignorance, la haine, l'imbécilité aveugle d'une Assemblée élue sous le coup de la peur et n'ayant d'autre but, d'autre passion que de mutiler la République, afin de la tuer peu à peu ; maintenait le bon ordre au milieu de l'exaltation des uns, de la peur féroce des autres ; savait noblement déposer son pouvoir entre les mains des électeurs et, en affirmant l'autonomie et l'indépendance de la plus grande commune de France, posait le principe de la décentralisation politique.

*Voici donc le bilan de cette semaine : A Versailles et à Paris, accession des classes ouvrières à la grande vie politique...*

1<sup>er</sup> avril.

La Commune se montre très habile, très modérée, tout en conservant sa fermeté... Aujourd'hui, dans un remarquable article, le *Journal officiel* de la Commune déclare nettement que la Commune limite elle-même ses attributions aux affaires municipales. Ce programme, développement de celui qu'avait déjà tracé le Comité central, est de nature à inspirer tous les esprits en leur montrant la différence qui existe entre tous ces hommes qui, sentant leurs privilèges leur échapper, veulent comprimer par la force toute intelligence, toute initiative, tout progrès, et ceux-là qui, sûrs de l'avenir, parce qu'ils ont la vérité pour eux, ne s'appuient que sur elle.

Entre l'Assemblée de Versailles, personnification de la passion malsaine, parce qu'elle est impuissante, et la *Commune de Paris*, modérée parce qu'elle est forte ; entre les systèmes qui nous ont perdus et ce germe de salut, l'histoire jugera.

17 avril.

Quant aux élections (complémentaires) elles se sont faites en complète liberté. Jamais, sous l'Empire, il n'y a eu si peu de pression. La Commune a le respect de la liberté de conscience politique.

1<sup>er</sup> mai.

*Les hommes intelligents sont avec nous ; les valets avec Versailles. Cela dit tout.*

*Yves Guyot appelle les départements au secours de Paris*

9 avril.

Comment la France, comment la province n'intervient-elle pas ? Comment une immense clameur n'est-elle pas encore arrivée à Versailles pour lui dire : Assez de ruines ! assez de sang !...

*Je manquerais à tous mes devoirs si je ne vous disais pas qu'à l'intérieur de Paris règnent l'ordre et le calme le plus parfaits.*

A mesure que le temps s'écoule, la lumière se fait dans les esprits. De toutes parts se manifestent des aspirations semblables et surgissent des programmes identiques. D'immenses efforts sont faits pour amener une conciliation à laquelle la Commune est loin de se refuser... Tous ses membres sont prêts à déposer les pouvoirs dès que les franchises municipales de Paris ayant été reconnues, les nouvelles élections pourront se faire.

Et vous autres, à Montpellier, que devenez-vous ? Je veux croire que vous ne demeurez pas muets et impassibles à cet épouvantable conflit. *Vous aurez compris sans doute, à travers bien des exagérations et des erreurs, à quelle idée juste et vraie se rattachait le mouvement de Paris.* J'aime à supposer que vous aurez poussé les républicains de province à intervenir...

29 avril.

La Révolution du 18 mars trouve de l'écho aux Cortès espagnoles et au Parlement allemand. Bebel s'en fait l'apologiste en face de l'empereur Guillaume. *N'y aurait-il donc que la France à ne pas la comprendre ?*

### *Yves Guyot recrute pour la Commune*

10 avril.

Plus nous allons, plus ceux-ci (les gardes nationaux) deviennent forts. Le général Cluseret prouve que le gouvernement de la défense nationale a eu tort de refuser ses services. Il a mis de l'ordre, il organise, il concentre l'action entre ses mains, et de cette masse héroïque, mais informée, qui s'appelait la garde nationale, au moment où il a pris le commandement, il fait une armée régulière et disciplinée.

*Nous avons des munitions en abondance. Des batteries flottantes ont commencé leur service. La réorganisation de la garde nationale s'opère. Il n'est pas un bataillon qui ne fournisse des éléments républicains, si on se donne la peine de les grouper et de les chercher : c'est à quoi je m'occupe en ce moment...*

*jamais on vous dit que la Commune a tué un chat,*

*affirmez hautement que c'est un mensonge. Elle laisse les fusillades à Vinoy et à Galliffet. Vous avez lu sans doute la proclamation dans laquelle ce dernier annonce sa victoire sur nos gardes nationaux, qu'il a fait incontinent fusiller.*

*Nous voici prêts : la prolongation de la lutte ne fait qu'augmenter notre persévérance. Plus Versailles met d'acharnement, plus il nous prouve la nécessité de lui résister.*

13 avril.

*En face de cette situation, devant l'entêtement (de M. Thiers de ne négocier avec aucun pouvoir représentant Paris), il n'y a plus qu'à vaincre ou à mourir. Paris ne se bat pas depuis douze jours pour se laisser écraser demain par une réaction ayant de tels sentiments. Aujourd'hui toute la bourgeoisie, à la lecture de ce rapport, va prendre les armes. C'est la guerre, la guerre jusqu'au dernier homme, jusqu'à la dernière cartouche, jusqu'au dernier pavé de Paris.*

*Yves Guyot*

### *Yves Guyot dénonce l'accord de Versailles avec la Prusse*

28 avril.

*D'après la dépêche de M. Thiers du 25 avril, « les opérations actives ont commencé », M. Thiers s'est entendu avec la Prusse pour avoir une armée d'élite.*

*D'après la Gazette de Cologne, M. de Bismarck « s'est empressé de faire remettre en liberté tous les officiers que le maréchal de Mac-Mahon a spécialement indiqués ». Naturellement, ce ne sont que des bonapartistes connus.*

### *Yves Guyot et la démolition de l'Hôtel Thiers*

12 mai.

*On a commencé aujourd'hui la démolition de l'hôtel Thiers. Un homme qui a démoli trois fois plus de maisons que les Prussiens, à coups de canon, ne peut pas*



raisonnablement se plaindre de ce *petit désagrément*. Malheureusement, les contribuables seront forcés de lui en rendre une autre.

### *Yves Guyot appelle la bourgeoisie aux armes contre Versailles*

13 mai.

Il y a à Paris 50.000 bourgeois qui n'ont pas pris part à la lutte, qui, ayant la Commune en antipathie, veulent toutefois le maintien des franchises communales et de la République. Ils sont représentés par la *Ligue d'union républicaine* et l'*Union des syndicats*. Il faut qu'ils apportent une caution à leurs revendications. Ils ont donc à se lever et à déclarer :

« Nous, qui n'avons pas pris les armes jusqu'à présent, nous vous déclarons (à M. Thiers) que, bien loin de répondre à vos exhortations de fusiller par derrière les bataillons de la Commune que vous fusillez par devant, du moment qu'un de vos soldats aura franchi l'enceinte de Paris, nous serons vos ennemis et nous défendrons contre vos soldats nos biens, nos propriétés, *que la Commune a respectés, que vos soldats ne respecteraient pas*, nos droits municipaux et la République.

### *Yves Guyot et les Prussiens*

23 avril.

La *Vérité* et le *Mot d'ordre* annonçaient hier matin que l'évacuation des Prussiens avait commencé et que les troupes de Versailles avaient commencé à occuper les forts de la rive droite. Nous allons donc nous trouver complètement investis. Les Versaillais pourraient bombarder Montmartre, La Villette, Belleville, Ménilmontant : combien ils seraient heureux d'éteindre dans le sang ces foyers républicains ! Passy n'a pas de chance, vraiment, il était si tranquille ! Il avait voté jadis pour M. Thiers. Mais Belleville, quel bonheur ! Et puis, à Passy, il y a beaucoup d'hôtels, maisons opulentes en-

tourées de jardins ; l'obus s'égaré parfois. Dans les quartiers populeux du nord-est, maisons pressées, familles entassées ; chaque coup porte sa moisson.

Cette nouvelle était toutefois prématurée. Les Prussiens n'ont pas encore commencé leur évacuation... Toutefois, nous ne devons pas nous dissimuler que ce moment arrivera un jour ou l'autre. Les préliminaires de paix ne vont pas tarder à être ratifiés ; le paiement des 500 millions n'est pas une affaire. Les Prussiens s'en font ailleurs. On nous bloquera. Nous recommencerons à subir les agréments combinés de la famine et du bombardement. Un jour peut-être nous serons réduits à capituler.

*Non ! J'aimais mieux les Prussiens.*

*Yves Guyot dénonce les assassins  
et les incendiaires de Versailles*

15 avril.

Passy et Auteuil sont bombardés, comme autrefois Montrouge et Grenelle par les Prussiens. L'Arc-de-Triomphe reçoit des obus. L'avenue des Champs-Élysées est balayée jusqu'à la hauteur de la rue de Morny. Il n'y a pas seulement riposte aux batteries des remparts, il y a bombardement voulu, effectif, car on ne peut admettre des écarts aussi grands. *C'est assez curieux de voir ce quartier réactionnaire bombardé par la réaction.*

19 avril.

Les seuls exaspérés contre nous sont les gardes de Paris et les agents de police. Ils continuent à fusiller les prisonniers. Nous avons trouvé un garde national percé de balles, qui avant les mains attachées derrière le dos.

22 avril.

Quoi donc ! nous sommes au milieu du dix-neuvième siècle, quatre-vingts ans après la Révolution française, et il y a à Versailles des représentants de la France qui,

froidement, systématiquement, avec une sorte de satisfaction béate, accomplissent cette œuvre de carnage, de sang et de destruction. *Et il y a un gouvernement de la France qui bombarde Paris !* Il a des soldats qui combattent depuis vingt jours des citoyens ! On a pu trouver une armée dont la mission est l'ensevelissement de Paris dans le feu et dans le sang ! Cela se fait ouvertement, sans honte !... *Non, vous n'êtes pas nos représentants, vous qui poursuivez cette œuvre de sang ! Non, vous n'êtes pas nos représentants, car nous ne voulons pas que vous essayiez de reprendre la revanche de votre traité de paix par votre victoire sur Paris.*

*C'est à la France de les repousser hors d'elle et de les déclarer factieux.*

Ce sont eux qui sont, en définitive, *rebelles contre le droit, rebelles contre la vérité qui s'impose à eux, rebelles contre l'humanité, contre la civilisation.*

27 avril.

Pendant que nous représentants c'occupent de ces choses anodines, les Versaillais continuent.

Des gardes nationaux sont faits prisonniers.

— Qu'on les fusille, crie le commandant.

Les soldats restent appuyés sur leurs fusils. Alors, le commandant prend son revolver et, à bout portant, le décharge sur les prisonniers.

Trois sont morts sur le coup. Le quatrième est mort ce matin. C'est lui qui, avant de mourir, a fait ce récit.

30 avril.

On continue à fusiller les gardes nationaux prisonniers.

Ce sont les journaux de Versailles qui sont les plus intéressants. *La Liberté* de Saint-Germain nous apprend que les incendies des Ternes ont été allumés et entretenus par des fusées incendiaires.

*(La Petite République, mars 1894.)*

**Edmond Demolin.**

Encore un qui, en attaquant à tort et à travers le socialisme dont il ne connaît pas le premier mot, éprouve le besoin de se couvrir de ridicule !

C'est M. Edmond Demolin, directeur d'une revue qui s'intitule modestement *La Science Sociale*. Et il est tellement satisfait de son œuvre que, « par suite de son importance, il la fait traduire en plusieurs langues et publier simultanément dans différents pays » (*sic*).

Malheureuses langues, appelées à véhiculer un pareil amas d'idioties, et plus malheureux auteur à qui il ne suffit pas de faire rire de lui en français !

Un bon tiers de cet *article universel* est consacré à établir que le socialisme moderne ou le collectivisme est d'origine allemande. Ce qui, scientifiquement, le juge et le condamne. Peut-on être Persan ? demandait-on autrefois. La science sociale de M. Demolin n'admet pas qu'on puisse être Allemand et avoir découvert quoi que ce soit qui ne soit une *régression*, l'Allemagne « étant actuellement le grand centre de l'autoritarisme ! ».

Sa manière de raisonner est celle-ci. Je cite textuellement :

« L'Allemagne se trouve accomplir à la fin du dix-neuvième siècle une évolution sociale que l'Espagne a faite il y a trois siècles avec Philippe II et la France, il y a deux siècles, avec Louis XIV, évolution qui consiste à constituer le

type du pouvoir central absolu sur les ruines de la vie locale et provinciale; »

Or, Karl Marx est Allemand;

Donc, le Marxisme « ne fait en somme que réduire en formule et mettre sous la forme de revendications sociales ce que le Code prussien avait déjà mis en articles de loi et ce que les rois de Prusse et les empereurs d'Allemagne proclamaient et appliquaient eux-mêmes dans l'intérêt de leur pouvoir absolu ».

Ce qui est non seulement lumineux, mais la lumière même, et nous autorise à conclure — avec la même rigueur scientifique — que Liebig le chimiste et Wagner le musicien étant eux aussi Allemands, la chimie de l'un et la musique de l'autre n'ont fait — et pu faire en somme — que réduire en équations et en notes le Code prussien et la politique royale et impériale des Hohenzollern.

Mais le collectivisme n'a pas contre lui seulement sa genèse allemande. M. Demolin l'exécute une fois de plus comme « terriblement vieux » et comme ayant présidé à une longue période de l'évolution humaine. Et comme, dans ces temps préhistoriques, l'appropriation collective du sol a coïncidé avec une humanité ignorante, partant misérable, notre savant présente l'appropriation collective de demain comme devant entraîner, ressusciter la même misère. Il paraît que, par le seul fait de la reprise par la société des moyens de production modernes, machines, vapeur, électri-

cité, tout s'évanouirait, pour faire place, sur les ruines des usines, des chemins de fer, etc., aux anciens territoires de chasse reconstitués. Il ne va pas jusqu'à prétendre que du même coup nous allons nous retrouver anthropophages ; mais il n'y a là, évidemment, qu'un oubli de la part d'un homme qui nous montre — le lendemain de notre Révolution — « rejouant, vis-à-vis des Yankees, le rôle de Peaux-Rouges ».

Quant au socialisme, ainsi convaincu de ramener notre espèce de plusieurs milliers de siècles en arrière, sait-on comment le définit M. Demolin ? « Une société dans laquelle l'État réglementerait et organiserait plus ou moins le travail, la propriété (!?), les salaires (!!??), et se chargerait de faire le bonheur de chacun et de tous, en jouant le rôle de grand patron universel. »

Le directeur de *La Science Sociale*, on le voit, n'a lu ni Marx, ni Engels. Sans quoi, plus imprudent que le singe de la fable, qui prenait le Pirée pour un homme, il ne donnerait pas comme tendant à *l'Etat-tout* le collectivisme qui aboutit à *l'Etat-rien* ou *Pas d'Etat*, comme l'expose admirablement Engels dans sa réponse à Durhing :

Les sociétés qui s'étaient mues jusqu'ici dans l'antagonisme des classes avaient besoin de l'État, c'est-à-dire d'une organisation de la classe exploitante pour assurer leurs conditions d'exploitation et surtout pour maintenir par la force la classe exploitée dans les conditions de soumission, esclavage, servage, salariat, que réclamait le mode de production existant... Dès qu'il n'existe plus de classe à maintenir dans l'oppression, dès que la domina-

tion de classe, la lutte pour l'existence basée sur l'anarchie de la production, les conflits et les excès qui en découlent, sont balayés, il n'y a plus rien à réprimer, un *Etat devient inutile*. Le premier acte par lequel l'Etat se constituera réellement le représentant de toute la société — la prise de possession, au nom de la société, des moyens de production — sera en même temps son dernier acte comme Etat. Le gouvernement des personnes fait place à l'administration des choses et à la direction du *processus* de production. *La société libre ne peut tolérer l'existence d'un Etat entre elle et ses membres !*

Mais ce n'est pas l'ignorance de M. Demolin — qui ne nous a étudiés que chez l'ennemi, chez le bourgeois Laveley, chez l'abbé Winterer et chez le figariste Wizewa — que je tiens à faire éclater ici : c'est sa mauvaise foi.

Tout à l'heure, en effet, il nous reprochait de faire reculer l'humanité jusqu'à son collectivisme préhistorique et maintenant il nous transforme en Etatistes renforcés. Il faudrait pourtant choisir. A l'époque antédiluvienne dont nous serions les restaurateurs, il n'y avait pas d'Etat, parce qu'il n'y avait pas de classes. L'Etat n'apparaît qu'avec la division de la société en classes, comme moyen de domination d'une classe sur une autre. Et du moment que, par un miracle épidermique, nous redeviendrions des « Peaux-Rouges », il n'y aurait plus d'Etat, cet Etat maître de tout, réglant tout, dont on fait notre objectif.

Je pourrais m'arrêter à cette contradiction flagrante, qui suffirait à classer — ou à déclasser — son homme, mais je ne puis résister au plaisir de cueillir pour les lecteurs du *Socialiste* une der-

nière fleur dans l'article-bouquet de *La Science Sociale*.

Malgré « le vent de socialisme qui souffle » — et en tempête depuis quelques années — sur les populations anglo-saxonnes, M. Demolin, qui en est resté à l'Amérique de M. Laboulaye et à l'Angleterre de M. Guizot, affirme qu'au delà de la Manche le collectivisme n'a aucune chance de s'implanter, parce que le Royaume-Uni est le grand centre du *self-help*, attendant tout de l'initiative privée et ne demandant rien aux pouvoirs publics. Or, il n'est pas de pays où la loi ait été appelée à intervenir dans le domaine économique aussi souvent et aussi à fonds que dans la prétendue « individualiste » Angleterre.

Les *Factory Acts* de 1878 et de 1883 ont installé, on peut le dire, en permanence l'Etat dans l'atelier, où il prévoit et régit tous les actes de la vie industrielle, jusqu'au temps et au lieu des repas.

Ce qui complète le bonnet d'âne de M. Demolin, aussi brouillé avec les faits qu'il invoque qu'étranger aux théories qu'il prétend combattre.

(*Le Socialiste*, 7 février 1892.)

### Collectivisme et grands magasins.

« Le socialisme collectiviste n'a point de doctrine » ; « il se renie lui-même avec éclat, chaque fois qu'il est mis en présence des réalités. ».

C'est M. Hector Depasse — qui ne peut pardon-



ner aux collectivistes du Parti ouvrier son dernier blackboulage de Lille — qui nous exécute de la sorte dans le panamiste *Paris*.

Et cela, parce que nos élus ne se sont pas faits, à la Chambre, les champions des grands magasins contre les patentes accrues dont on s'est avisé de les frapper.

Le raisonnement ou, plutôt, le déraisonnement de M. Depasse peut se résumer ainsi :

« Les socialistes s'appuient sur la concentration qui s'opère, en régime capitaliste, dans le domaine industriel, commercial et agricole, pour conclure à la concentration sociale ou à la socialisation des moyens de production et d'échange. Donc, à peine de fouler aux pieds leur théorie et de reculer devant leur œuvre, ils devraient étrangler de leurs propres mains ce qui reste des petits boutiquiers en les surtaxant et en dégrevant au contraire les Louvre, Bon Marché et autres bazars qui « concentrent » toutes espèces de marchandises. »

A telle fin, sans doute, que ruinés, non plus par les progrès du capitalisme, mais par le vote des socialistes, les petits commerçants se retournent contre nous et votent comme un seul homme pour les Depasse... n'est-ce pas, monsieur le candidat perpétuel ?

Nous connaissons cette antienne. *Le Temps* nous l'avait déjà chantée à propos de notre dernier Congrès de Marseille, lorsque nous nous sommes permis, dans notre programme agricole,

de prendre en main les intérêts, non seulement des prolétaires des campagnes, mais des petits propriétaires cultivateurs, non moins misérables.

Ayant contracté la douce — et canaille — habitude de nous présenter à Jacques Bonhomme comme voulant « partager » son lopin de terre, le journal du panamiste Hébrard nous reprochait comme une trahison d'en avoir fini avec une calomnie qui rapportait tant d'électeurs à sa classe, la bourgeoisie capitaliste.

Mais il faudra que *Le Temps* et le *Depasse* en fassent leur deuil : quoi qu'ils puissent dire et écrire, les hommes du Parti ouvrier ne changeront rien à leur politique, qui consiste dans la défense, dans la protection de toutes les victimes de l'ordre actuel, classe ouvrière déjà dépossédée et classe moyenne en voie de l'être.

Les petits possédants et commerçants sont condamnés. Mais ce n'est pas nous qui les exécuterons. Loin de pousser à leur expropriation, nous continuerons à recueillir leurs doléances et à nous porter à leur secours, parce que nous avons besoin — nous ne craignons pas de le proclamer — de leur adhésion, de leur nombre, pour arriver au pouvoir et exproprier alors, au profit de la société tout entière, les parasites de la grande industrie, du grand commerce et de la grande propriété terrienne.

Une autre raison pour laquelle les *expropriateurs des gros* ne se prêteront pas au rôle d'*expropriateurs des petits*, c'est que ce serait peine

inutile. L'expropriation de ces derniers se fait si vite que nous n'éprouvons aucun besoin de la précipiter. Au lieu de s'arrêter à moitié chemin, au projet de la Commission, la Chambre aurait aussi bien pu aller jusqu'au projet Naquet, que la multiplicité et la progressivité des taxes imaginées par l'ignorance bourgeoise n'auraient point, je ne dis même pas entravé, mais interrompu l'œuvre de concentration — et, par suite, de dépossession — poursuivie par les grands magasins et aussi fatale que le flux et le reflux de l'Océan.

Le socialisme, enfin, ou le collectivisme — combien de fois nous faudra-t-il le répéter ? — n'a pas la prétention de précéder, il ne fait que suivre les phénomènes économiques. Là où les deux facteurs de la production, le capital ou la propriété et le travail, sont encore réunis dans les mêmes mains, il s'arrête et attend le divorce qui viendra et qu'il n'a ni à créer ni même à hâter. Sa besogne est tout autre : il n'intervient et n'a à intervenir qu'une fois le divorce accompli, c'est-à-dire une fois la propriété de ses moyens de production enlevée au travailleur, *et c'est pour remettre en possession sous la forme collective et sociale les dépossédés sous la forme individuelle et privée.*

Nous ne sommes pas, en un mot, le parti du vol, comme vous et votre classe, Messieurs Depasse, Hébrard et Compagnie, mais un parti de restitution. Et en attendant de pouvoir restituer les grands magasins — devenus les seuls — à la

classe des petits boutiquiers sur la faillite desquels ils se sont élevés et grandissent, nous tâcherons de leur faire cracher le plus d'argent possible, au profit des pauvres contribuables, dégrévés d'autant.

(*Le Socialiste*, 5 mars 1893.)

### Un mabouliste.

De temps à autre — histoire de persuader à la féodalité capitaliste qu'elle n'a pas à son service que des policiers, des juges et M. Deibler — entre une charge de gendarmes et un embastillement, il sort un gros bouquin contre le socialisme — lequel ne s'en porte pas plus mal.

Le dernier en date — et en tout — est de M. Arthur Desjardins, membre de l'Institut, avocat général à la Cour de cassation, et a pour titre : *De la liberté politique dans l'Etat moderne*.

J'avoue humblement que je ne l'ai pas même feuilleté: Mais, cette confession faite, à en juger par le résumé qu'avec force admiration à la clé en donne M. de Kérohant dans *Le Soleil* d'hier, ce ne serait pas même du sous-Paul Leroy-Beaulieu, à peine de l'Yves Guyot.

« L'éminent avocat général », comme l'appelle le rédacteur en chef des princes d'Orléans, commence par nous accuser de poursuivre la suppression de la propriété et de la famille.

Autant nous reprocher de vouloir supprimer la race humaine et la planète qui la porte — car ce

qu'on appelle la propriété n'est et n'a jamais été qu'un rapport entre l'homme et les choses ; ce qu'on appelle la famille n'est qu'un autre rapport entre l'homme, la femme et l'enfant ; et si ce double rapport varie dans le temps et dans l'espace, s'il a toujours varié, s'il variera encore par conséquent, il ne saurait être supprimé que par la suppression de tout et de tous, voire de toutes.

Ce qui est vrai — et ce qu'il faut se crever les yeux pour ne pas apercevoir — c'est que le *rapport-propriété* — qui détermine le *rapport-famille* — est, sous l'action révolutionnaire des phénomènes économiques, en train de se transformer une fois de plus, et que, conscients de la nouvelle transformation qui s'opère — et qui n'a rien à faire avec leur volonté ou leur désir — les socialistes travaillent à la faire aboutir, j'allais dire à en accoucher la société moderne.

La propriété devient collective. Voilà le fait. Et c'est pourquoi nous sommes et l'on doit être collectiviste, à peine d'être un sot.

Cette sottise, que partage M. de Kérohant, M. Desjardins la promène dans tout le développement de sa thèse, avec l'inconscience d'un naturel de la Terre de Feu parlant physique ou chimie.

« La propriété supprimée », écrit-il, (lisez la propriété capitaliste) « l'homme ne travaillera plus pour lui-même. »

M. Desjardins prend aujourd'hui pour demain.

C'est aujourd'hui que ni le fileur ne file pour lui, ni le tisseur ne tisse pour lui coton, soie ou laine, ni le journalier agricole ne laboure, ne sème et ne moissonne pour lui.

Pénétrez dans nos usines et nos grands magasins, penchez-vous sur la grande propriété terrienne, et qu'y voyez-vous ? Le *sic vos non vobis* que Virgile limitait aux abeilles, aux oiseaux, aux moutons et aux bœufs, étendu, comme une loi, à toute l'humanité prolétarienne, condamnée à travailler, à produire pour autrui, pour le maître, pour le capital-vampire.

Ce n'est qu'en régime collectiviste, après que repris à quelques-uns l'instrument et la matière du travail auront été restitués à tous, ce n'est qu'alors que l'homme, tous les hommes, n'ayant plus de parasites à entretenir, travailleront et ne travailleront que pour eux.

Mais -- continue M. Desjardins — « il faudra établir une rigoureuse surveillance du travail en commun, sous la direction et le contrôle d'une armée de fonctionnaires », et il dénonce « la nouvelle chaîne qu'il sera nécessaire de forger ».

Toujours la mise au futur de ce qui est au présent. Elle existe et se généralise la « communauté du travail » dont on nous menace. C'est la machine, c'est la vapeur qui l'ont « forgée », et c'est l'avidité capitaliste qui l'a poussée jusqu'à la promiscuité de tous les sexes et tous les âges, sans distinction de jour et de nuit. Elle existe — et draconienne — « la surveillance rigoureuse »,

avec les règlements d'atelier, ainsi que « l'armée des fonctionnaires », contremaîtres, directeurs, porions et autres gardes-chiourme, qui vont se multipliant et pour cause, parce qu'il faut suppléer à l'intérêt personnel absent chez l'employé par l'œil et la poigne de l'employeur ou de ses agents.

Et loin que ce fonctionnarisme inquisitorial, qui caractérise la production capitaliste, doive être la conséquence de la solution collectiviste, il disparaîtra avec elle de deux façons : d'une part, par la réduction des surveillants, les travailleurs travaillant pour eux-mêmes n'ayant pas besoin d'être incités à produire vite et bien ; d'autre part, par l'élection de ceux qui subsisteront, choisis par les surveillés, au lieu de l'être contre eux.

M. Desjardins va plus loin encore dans l'absurde. A l'entendre, « le travail en commun entraînerait la jouissance des fruits du travail, c'est-à-dire la consommation, en commun, et la réglementation de cette consommation, l'obligation de manger à la table commune et de manger autant (pourquoi pas le même morceau?), car il ne faut pas qu'un ouvrier, plus sobre, puisse faire d'économie », ce qui sera — ajoute-t-il — « la plus effroyable des tyrannies, mais il n'y a pas d'autre moyen d'empêcher la formation d'un capital individuel ».

On se croirait chez les pensionnaires de feu Charcot.

« Empêcher la formation du capital ! » Et pourquoi ? Du moment que, comme les ponts et les routes aujourd'hui, usines, mines, machines, ne pourront plus être appropriées individuellement, quel besoin de proscrire l'épargne ou l'accumulation des moyens de consommation, incapables de se convertir en moyens d'exploitation ?

Qu'importe, à la société, au nouvel ordre social, que vous réserviez, pour le consommer demain ou dans dix ans, ce que vous pourriez consommer immédiatement ? Il vous plaît de vous priver aujourd'hui ? A votre aise. Pour vous indigestionner plus tard ? A votre aise encore.

Qu'importe même l'usage que vous pourrez faire de votre puissance d'achat, correspondant à votre part de production, du moment que, les moyens de production n'étant pas plus achetables que les postes et télégraphes et les bibliothèques et musées de l'heure présente, vous ne sauriez acheter les moyens de faire travailler, de faire produire autrui pour vous !

La table sociale — ou socialiste — telle que la dresse M. Desjardins, et sur laquelle on s'étonne de ne pas voir apparaître la fameuse gamelle du Dupont et Durand de Musset, n'est qu'un épouvantail à moineaux.

Et si c'est sur cet épouvantail qu'à la Cour de cassation et au *Soleil* on compte pour protéger, pour sauver le cerisier capitaliste, je ne donnerais pas un sou — et je ne suis pas le seul — des cerises de ces messieurs.



Ce n'est pas la « tyrannie », c'est la liberté qu'en matière de consommation comme en tout, apportera le triomphe du socialisme qui laissera aux jouissances individuelles la bride sur le cou. Mais en fût-il autrement, dût le travailleur de l'avenir être contraint à consommer tout ce qu'il produit, que cette « tyrannie » serait moins « effroyable » que celle à laquelle est soumis l'ouvrier d'aujourd'hui et qui tend à réduire sans cesse sa consommation en augmentant sa production.

Si magistrat que puisse être M. Desjardins, il est impossible qu'il ignore les économats que les hauts barons de la houille et du fer, notamment, annexent de plus en plus à leurs puits de mine et à leurs hauts fourneaux. C'est là, monsieur l'avocat général, que fonctionne « le livre de recettes et des dépenses » ouvrières, que vous inscrivez à notre actif, et que nous vous laissons pour compte. Pas une once de pain, pas un gramme de viande qui échappe à cette « police exercée sur la consommation prolétarienne », selon l'expression d'un ancien ministre des travaux publics. Et dans le but, non pas d'obliger le salarié à consommer plus, mais de permettre au salariant de payer moins.

C'est « purement et simplement — d'après M. Ranc — l'organisation du servage ». C'est « véritablement et sans métaphore — d'après M. Vickersheimer — l'esclavage reconstitué ».

Aussi pouvez-vous récidiver tant qu'il vous

plaira, ajouter autant de tomes que le cœur vous en dira à ce que vous vous imaginez constituer un formidable réquisitoire contre le monde nouveau en voie de formation. Vous ne provoquerez que l'éclat de rire des uns et le sourire — plus écrasant — des autres.

Mon compère, il vous faut purger  
Avec quatre grains d'ellébore.

(*Le Socialiste*, 27 janvier 1894.)

### Instruisez-vous !

M. Poincaré — qui a le tort de répondre : présent ! dès qu'il est question d'hurluberlus — n'est pas davantage un de ces « cerveaux de bois » ou de ces « cacatoès » sans plumes qui lui font si justement horreur.

Sans être particulièrement doué, cet ancien ministre de l'Instruction publique, par la façon dont il a résumé pour les lecteurs du *Matin* ce qu'il a compris du socialisme, a démontré qu'il était susceptible d'apprendre.

C'est ainsi, par exemple, qu'en « faisant appel à toutes ses facultés » il est arrivé à se rendre compte de ce que perçoit en cinq minutes et sans efforts un tisseur de Roubaix ou un lamineur de Montluçon : à savoir qu'aussi longtemps qu'il y aura des travailleurs d'un côté et des capitalistes de l'autre, on se battra pour le partage du produit et que la paix sociale n'est possible qu'autant que, le capital et le travail réunis dans les mêmes

mains, les travailleurs, devenus leurs propres capitalistes, n'auront plus à partager avec personne. C'est ainsi encore que — faisant un pas de plus dans la bonne voie — il admet que, « pour être durable et féconde, la réconciliation des deux frères ennemis aujourd'hui, le travail et le capital, ne saurait être enfermée dans les limites aussi étroites que la commune ou la corporation ; qu'elle doit s'opérer socialement, sous la forme nationale et internationale ».

Malheureusement, au lieu de s'en tenir pour l'instant à ces données positives — qui, si incomplètes soient-elles, la placent à plusieurs milliers de mètres au-dessus du niveau intellectuel d'un rédacteur du *Siècle* ou du *Temps* — M. Poincaré se laisse entraîner à des excursions dans un domaine qu'il n'a pas étudié et qu'il dépeint *de chic*, avec la compétence d'un aveugle en matière de couleurs.

Or, le *chic*, voilà l'ennemi.

Campanella et sa Cité du soleil, avec son trio de Casimir-Perier : la Force, la Sagesse et l'Amour ; Fourier et ses attractions passionnelles ; le pape saint-simonien et ses prêtres ; Pierre Leroux et sa triade directrice, tout cela et le reste ne peut manquer, certes, de produire son effet sur le « bourgeois » — qui n'a pas ouvert Larousse, mais ne saurait remplacer, lorsque l'on discute avec un socialiste, les premières notions,

C'est évidemment très en...nuyeux — je suis du socialisme.

le premier à le reconnaître — mais c'est ainsi : pour parler socialisme, comme pour parler chimie ou physique, il faut s'être pénétré de ces diverses sciences, si l'on ne veut pas faire rire de soi jusqu'aux cailloux d'un chemin vicinal.

Que M. Poincaré ne s'en prenne donc qu'à lui si, même dans « la Jérusalem future, lorsque l'homme sera devenu un dieu pour l'homme », certaine épithète qui le vexe continuera à lui être appliquée tant qu'il prêtera à ses adversaires des... fantaisies qui nous sont aussi étrangères que la recherche de la pierre philosophale à un Claude Bernard ou à un Pasteur.

N'inscrit-il pas au seuil de ce qu'il appelle notre « monde enchanteur » cette devise qu'il ne qualifie de « séduisante » que pour en faire des gorges chaudes — et avec raison : « A chacun selon ses besoins ? » Or, il n'y a guère que douze ans que, sous le titre : *Un vieux cliché*, j'ai fait moi-même justice, dans *L'Égalité*, de cette formule prétendue communiste — notre collectivisme n'entendant nullement fournir aux besoins d'un marquis de Sade ou des clients tout ce qu'il y a de plus classe-dirigeants de l'ancienne avenue Marbeuf.

M'attaquant à la formule entière : « De chacun selon ses forces, à chacun selon ses besoins », j'écrivais le 14 mai 1882 :

« De chacun selon ses forces », mais qui mesurera ces forces d'un chacun ? Ou le jeaugage se fera extérieurement par un *mètreur* étranger, — et ce sera l'arbi-

traire ; ou il se fera intérieurement, c'est chacun qui déterminera l'état de ses forces, ce qu'il devra donner à la production, — et c'est une prime à la paresse, et demain, c'est-à-dire au lendemain de la révolution qui les dépossédera de leur oisiveté capitaliste, il n'est pas un seul bourgeois qui, déshabitué comme il l'est de tout travail, ne se fasse entretenir par les ouvriers vainqueurs en invoquant son incapacité musculaire ou cérébrale.

« De chacun selon ses forces », cela veut dire encore que si je *puis produire* dix, je *dois* produire dix ; que si je suis capable de douze heures de travail, il me faudra travailler douze heures. Mais pourquoi, à quel titre, dans quel but, si la satisfaction des besoins de la collectivité tout entière peut être obtenue au prix maximum de cinq ou six heures de travail pour chacun, devrais-je dépenser toutes mes forces ? L'idéal n'est pas, ne saurait être d'extraire de l'homme le maximum d'efforts, mais bien au contraire de restreindre ces efforts et de lui laisser pour sa jouissance personnelle la plus libre disposition de ses forces ou facultés.

La deuxième partie de la formule : « A chacun selon ses besoins », n'est ni plus égalitaire ni plus socialiste. Si les objets nécessaires à la vie existent en quantité suffisante, pourquoi en limiter l'usage à des besoins déterminés du dehors ? Et si, au contraire, malgré l'extraproductivité du capital socialisé, une part seulement des besoins de tous peut être satisfaite, comment reconnaître à chacun le droit de consommer selon ses besoins par lui-même constatés ? Comment ne pas limiter, ne pas rationner cette consommation individuelle ?

Et j'ajoutais :

Combien la formule collectiviste — si provisoire doive-t-elle être — est supérieure à tous les points de vue !

Dans le domaine de la production, c'est l'ensemble des besoins de tous, *statistiquement* fixé, qui détermine, en même temps que la totalité des efforts humains néces-

saires, la part de chacun dans ces efforts. S'il faut dans l'état d'outillage social, 90 millions d'heures de travail par jour pour loger, habiller, nourrir, chauffer la totalité des hommes, femmes et enfants, il suffira de diviser entre les membres valides de la collectivité cette somme d'heures de travail pour avoir la mesure du travail obligatoire pour chacun.

Plus la machine universalisée et perfectionnée réduira l'effort humain indispensable, et moins l'homme — chaque homme — aura à travailler, quelles que puissent être ses forces, dont il utilisera le surplus disponible pour son plaisir.

Cette égalité dans le temps de travail plus ou moins productif selon les forces de chacun, empêchera les plus forts de bénéficier de leur *plus-force* et les plus faibles de souffrir de leur *plus-faiblesse* ; car, dans la répartition des produits, ce n'est pas la productivité individuelle — d'ailleurs impossible à établir — qui servira de *mètre*, mais le temps de travail. Egal pour tous, il permettra la satisfaction des besoins — ou la consommation — égale pour chacun.

Quant à la société communiste, qui ne deviendra une réalité vivante que lorsque les produits consommables existeront en quantité telle que la consommation des uns ne puisse ni entraver ni restreindre la consommation des autres, et qui sortira de l'ordre collectiviste avec des producteurs ou des hommes transformés par les conditions nouvelles du travail, elle n'aura pas d'autre devise que celle inscrite par Rabelais à la porte de son abbaye de Thélème :

*Fais ce que voudras*

Ni la production de chacun ne sera déterminée par ses forces, ni sa consommation par ses besoins.

*De chacun et à chacun selon sa volonté*, telle sera l'unique règle sociale — si règle on peut appeler cette absence de toute réglementation.

Et cette liberté dans la production et dans la consommation sera possible, je le répète, parce que la nour-

riture, le vêtement, etc., existeront alors pour tous dans la même proportion que l'air ou que la lumière aujourd'hui, et parce que le travail, considérablement restreint, harmonisé avec les goûts et accompli en commun ou en famille — la grande famille humaine réconciliée — sera devenu un attrait, un besoin auquel nul ne sera assez ennemi de lui-même pour vouloir se soustraire.

Ce n'est donc pas moi qui, en matière de répartition des produits, ai « négligé d'allumer ma lanterne », mais M. Poincaré, dont les yeux étaient occupés ailleurs et qui n'a pas vu ou lu.

Il ne nous a pas lu davantage lorsqu'il nous fait dire : « L'histoire montre partout la propriété individuelle sortant de la collectivité primitive, mais ce n'est qu'une fausse sortie. »

Autrement il saurait que pour des matérialistes ou des déterministes comme nous il n'y a pas de « fausse sortie », toutes les transformations qui se sont opérées étant le produit nécessaire du milieu économique, transformé lui-même par la science. Mais de même que l'arme — épieu, ou lance, ou glaive — qui a été la première propriété individuelle est devenue et a dû devenir propriété collective ou nationale lorsqu'elle s'est agrandie en canons ou en navires cuirassés ou en torpilleurs, l'outil — bêche, rouet ou marteau — qui a pu et dû être approprié individuellement lorsqu'il était d'usage individuel, exige l'appropriation collective ou sociale lorsque, transformé en outillage ou en machine moderne (charrue à vapeur, tissage et filature mécanique, hauts fourneaux, etc.),

ses dimensions ne se prêtent qu'à une mise en valeur collective.

M. Poincaré a continué à ne pas nous lire lorsque, sous prétexte que « l'administration des choses substituée au gouvernement des hommes », il faudra des hommes pour administrer les choses, il nous réclame des « hommes parfaits » ou « un pouvoir infailible ». Cette objection, — qu'il y a lieu de s'étonner de rencontrer dans une bouche républicaine — c'est celle que les monarchistes de droit divin inventaient contre les républicains lorsque, dans le gouvernement des hommes, ceux-ci entendaient remplacer les fonctionnaires héréditaires ou sortis du bon plaisir royal par des fonctionnaires électifs, sans exiger cependant de ces derniers « la perfection » ou « l'infailibilité ». Et si M. Poincaré pouvait avoir raison contre les administrateurs élus de la société de demain, les tenants de l'ancien régime auraient raison contre M. Poincaré et les gouvernants élus de la société d'aujourd'hui, qui devraient dare dare, généralisant l'amende honorable de M. Spuller, rappeler M. le comte de Paris et reconstituer à son profit la royauté absolue d'un Louis XIV.

Telle n'est pas sans doute la manière de voir de M. Poincaré — malgré le vent de réaction qui souffle sur la majorité gouvernementale à laquelle il appartient. Mais alors pourquoi et comment nous reprocher de vouloir faire dans l'ordre économique la même révolution que son parti a accomplie dans l'ordre politique ?



M. Poincaré — et c'est par là que je terminerai — n'est pas, je le répète, un de ces hurluberlus que je dénonçais l'autre jour. Mais à force de dissertar de tout à tort et à travers, s'il ne se décidait pas à s'instruire des questions qu'il traite, il pourrait bien le devenir.

(*La Petite République*, 10 mars 1894.)

### **Ni contradiction ni variation.**

Pris à partie à la Chambre par M. Georges Leygues (Lot-et-Garonne), qui me prêtait des théories contradictoires et invoquait contre mon langage d'aujourd'hui mes écrits d'autrefois, j'ai répondu de ma place que M. Leygues m'avait mal lu ; que ces citations étaient inexactes et tronquées ; qu'il refaisait l'histoire du Parti ouvrier « à la façon du père Loriquet ». Et je me suis mis à la « disposition de la Chambre pour lui démontrer — contre une demi-heure d'attention — qu'il n'y avait aucune contradiction entre le programme général du Parti et le programme agricole ».

Ce que j'ai dit par voie d'interruption, je vais le prouver.

Je ferai du même coup, pour les lecteurs du *Socialiste*, la démonstration que le président par intérim, M. de Mahy, ne m'a pas permis de faire pour mes collègues du Palais-Bourbon.

M. Leygues me trouve en « opposition avec moi-même » parce que j'ai appuyé l'amendement Jaurès tendant à réserver à l'Etat, en régime de

tarif de douanes, l'achat des blés étrangers, après avoir écrit il y a quelque dix ans : « Les services publics, monopolisés par l'Etat, s'ils sont une malédiction *pour les ouvriers*, sont une bénédiction pour les budgétivores ». Le texte même de cette citation suffit à prouver que M. Leygues a « mal lu ». Les monopoles d'Etat condamnés non par moi, mais par mon parti, sont ceux qui *emploient des ouvriers* (tabacs, allumettes, chemins de fer, etc.), parce que, pour nous, l'Etat bourgeois, l'Etat aux mains des Casimir-Perier d'Anzin, est le pire des patrons. Or, je ne sache pas que l'acquisition des blés étrangers opérée par nos consuls — pour couper court aux spéculations boursicotières, dût entraîner l'*Etatisation* d'une fraction quelconque de la classe ouvrière. Ce n'est donc pas moi qui suis atteint par les quatre lignes isolées que l'on invoquait contre mon attitude d'hier, mais M. Leygues, convaincu de ne pas savoir lire ou de ne pas vouloir comprendre.

M. Leygues, qui prétend « puiser toujours directement aux sources, apporter de première main les documents qu'il cite », a cité inexactement — et en le tronquant — l'ouvrage qu'en 1883 j'ai publié en collaboration avec Paul Lafargue, lorsqu'il a affirmé, « aux applaudissements et aux rires du centre et de la gauche », que « le premier chapitre est intitulé : *Destruction de la propriété individuelle*, et le dernier : *Suppression de l'héritage*. »

La première partie a pour titre : *Les Considé-*

rants et explique comment *la forme individuelle de la propriété des moyens de production est éliminée de plus en plus*, non par les socialistes, mais *par le progrès industriel, par le développement même de la société capitaliste*. Et quant à ce que M. Leygues appelle « le dernier chapitre », c'est l'article 12 du programme du Parti qui porte : « *Suppression de l'héritage en ligne collatérale et de tout héritage en ligne directe dépassant vingt mille francs.* » Le faux est ici flagrant. En supprimant : *en ligne collatérale et dépassant vingt mille francs*, M. Leygues s'est mis dans la même posture — peu enviable — que MM. Jonnart et Yves Guyot. Qu'il y reste !

M. Leygues a raconté — sous prétexte « d'histoire du Parti ouvrier » — que « le Parti socialiste est entré dans une voie nouvelle, que depuis 1890 il a changé de tactique vis-à-vis de la démocratie rurale ». C'est « au Congrès allemand de Halle en 1890 », c'est « au Congrès français de Marseille en 1892 », qu'en vue de la propagande dans les campagnes nous aurions décidé « de dissimuler tout ce qui pourrait effrayer » et que nous aurions « mis une sourdine aux revendications bruyantes de jadis ».

Pour établir que M. Leygues — qui soutient avoir « appris notre histoire de nous-même et de nos amis » — n'a jamais été qu'à l'école du père Loriquet, il me suffira de reproduire les décisions de nos Congrès de Roanne (1882) et de Roubaix (1884).

Roanne : « Aux paysans le Parti ouvrier vainqueur apportera l'annulation de toutes les dettes non hypothécaires, la réduction de moitié des dettes hypothécaires, confisquées au profit de la collectivité, la suppression de l'impôt foncier, la faculté de paiement en nature pour leur part de contribution aux charges sociales, la distribution gratuite de semences et d'engrais. *Seules les grandes propriétés seront expropriées.* »

Roubaix : « Les socialistes laisseront son instrument de travail au petit producteur. »

Le Congrès de Marseille de 1892 n'a donc rien innové, rien modifié. Ce n'est pas il y a deux ans, à la suite de l'intervention de Liebknecht, — qui, simple invité, n'a pas eu à intervenir dans nos débats, — c'est dès sa fondation, du jour où il a été constitué, que le Parti ouvrier a pris en main la cause de Jacques Bonhomme. Notre « sollicitude » pour la petite propriété — agricole ou industrielle — mise en valeur par son propriétaire, n'a jamais varié. Elle était, il y a douze ans, aussi intense, aussi active qu'elle peut l'être actuellement.

Oui, j'ai écrit en 1889, dans *Collectivisme et Révolution*, la phrase qu'en a détachée M. Leygues avec les ciseaux de M. Deschanel ; j'ai exposé que « l'expropriation avec indemnité est une chimère autant, sinon plus, que le rachat », et que, « quelque regret qu'on en puisse éprouver », la Révolution s'imposera pour « la reprise sur quelques-uns de ce qui appartient à tous ». Mais en quoi cette

expropriation pure et simple limitée à ces *quelques-uns* — c'est-à-dire aux féodaux du sol, aux fainéants de la rente foncière — est-elle en opposition avec notre respect et notre libération de la propriété paysanne, dont la grande, très grande propriété est le pire ennemi ? En quoi cette « déclaration ancienne » — que je maintiens avec tout mon Parti — nous empêche-t-elle de déclarer en tête de notre programme agricole : « Travailleurs des campagnes, parce que les socialistes du Parti ouvrier entendent restituer à la nation ouvrière mines, chemins de fer, usines, accaparés par les oisifs de la finance, on vous dit que nous voulons enlever au petit cultivateur ce qu'il possède. Les gens qui débitent ces mensonges sont les mêmes qui, pendant qu'ils vous excitent contre vos frères les travailleurs des villes, vous volent vos économies avec leurs sociétés de Panama. »

Ah ! certes oui, qu'ils mentent, ceux qui nous donnent au paysan comme songeant à « lui prendre sa terre plus tard », comme ils mentent, ceux qui nous accusent de ne l'avoir « découvert » qu'il y a quelques mois, pour « le flatter et l'enrôler ». Non seulement notre langage d'aujourd'hui a été notre langage d'hier et de toujours, mais nos deux programmes — « l'un pour les ouvriers, l'autre pour les agriculteurs » — ne font qu'un, monsieur Aynard, orientés qu'ils sont tous les deux vers un but unique : *l'appropriation des moyens de production par les producteurs.*

Là où le moyen de production qu'est la terre

est déjà possédé par le producteur, c'est-à-dire par le cultivateur, l'intervention sociale ou socialiste ne peut, ne doit se produire que pour débarrasser le travailleur propriétaire de charges sous lesquelles il plie et meurt à l'heure présente.

Là où les moyens de production capitalisés (usines, mines, chemins de fer, etc.) ont été enlevés aux producteurs, tombés à l'état de prolétaires, nous avons au contraire à les leur restituer sous la seule forme que permette leur nature ou leur dimension : la forme collective ou sociale.

Mais, que nous protégeons la propriété paysanne ou que nous socialisons la grande propriété industrielle et foncière, nous sommes d'accord avec nous-mêmes, avec le principe et l'œuvre socialiste, *qui est, non pas de déposséder, mais de maintenir ou de remettre les travailleurs en possession.*

Et c'est parce qu'ils se rendent de plus en plus compte de la connexité de leurs intérêts respectifs, c'est parce qu'ils ont finalement compris que, sous des formes diverses, le socialisme est leur seul et commun défenseur, c'est pour cela que ceux du champ et ceux de l'atelier viennent de plus en plus à nous, au grand désespoir des partis bourgeois, réduits à inventer contre notre marche en avant des histoires de brigands auxquelles ils sont les premiers à ne pas croire.

(*Le Socialiste*, 4 mars 1894.)

### Avant et après.

Protée, de virgilienne mémoire, était le type de l'Invariable — comme dirait Rosny — l'Uniforme par excellence, comparé à nos divers et plus ondoyants adversaires. Ce n'est pas deux langages qu'ils tiennent successivement ou simultanément, c'est dix, c'est vingt, c'est autant que d'articles ou d'alinéas par article.

L'autre jour, les socialistes étaient « à tuer » (*sic*) comme « hommes du quatorzième siècle », comme « moyen-ageux », comme biffant la Révolution française au profit du « lourd despotisme et de l'épaisse stupidité du passé ».

Aujourd'hui, ils sont toujours à « tuer » — naturellement — mais pour le crime contraire. Parce qu'en inscrivant dans leur programme — on a fini par s'en apercevoir — « retour à la nation des biens de main-morte, meubles et immeubles appartenant aux corporations religieuses », ils « rééditent » Quatre-Vingt-Neuf et sa confiscation de la propriété ecclésiastique.

C'est M. Joseph Reinach qui, de la meilleure foi du monde, conclut ainsi contradictoirement à notre exécution, le mardi comme voulant détruire et le mercredi comme voulant reprendre l'œuvre de la Constituante.

Le même M. Reinach demandait la tête des socialistes pour une autre raison encore : parce que, notre athéisme ne voyant dans la science « qu'une invention du démon », nous aurions

« déclaré une guerre sans merci au machinisme », voué par nous à l'incendie. Je l'ai renvoyé à tous nos écrits, qui font au contraire — véritable *Deus ex machina* — surgir l'émancipation humaine de la machine socialisée. Et il a fini par suivre mon conseil. Mais ne croyez pas que, convaincu par cette lecture d'avoir accouché d'une des plus grosses bêtises du siècle, il manifeste la moindre confusion. Par ce temps de Ducret-Dupuy et de Jonnart, un faux de plus ou de moins, cela ne compte pas. Et le voilà plus guilleret et moins « sorcier » que jamais, qui, hanté — je ne veux pas rechercher le pourquoi — par la légendaire « place de Grève », où il tient absolument à ce que nous « brûlions » quelque chose, le voilà qui nous y fait maintenant brûler le Grand-Livre de la dette publique.

Entre ce nouvel autodafé, en tous cas, et l'ancien « autodafé d'ingénieurs et de mécaniciens » qu'il mettait à notre charge, il y aurait une certaine différence, autant de différence — pourrais-je ajouter — qu'entre « citer » un opuscule et l'avoir compris. Mais, si décidés que nous soyons — je l'ai affiché dans ma circonscription — à débarrasser la production nationale de la Rente perpétuelle et amortissable qu'elle traîne au pied comme un boulet, pourquoi aurions-nous recours au feu — bien qu'il purifie tout ? A quel titre rallumerions-nous le bûcher de l'ancien régime, que nos modernes magistrats ont remplacé par le pilon, alors que depuis trois quarts de



siècle, par une série de conversions qui sont des banqueroutes partielles, nos gouvernants bourgeois nous ont appris la manière de faire faillite à quelques-uns pour cesser de faire faillite à tous ? N'est-ce pas le rapporteur, M. Poincaré, qui, lors de la dernière conversion du 4 1/2, répondait à M. de La Rochefoucauld-Bisaccia, au milieu des « Très bien ! » de la majorité, que « si légitimes et si respectables qu'ils fussent, ce n'étaient pas des intérêts restreints et limités qui devaient nous arrêter dans une opération intéressant la masse des contribuables » ?

A l'appui de la suppression de ce que j'ai appelé « la liste civile de la bourgeoisie » — et qui ne sera qu'une « opération » plus complète et définitive — le Parti ouvrier n'invoquera pas d'autre considérant général que celui de M. Poincaré. Notre exposé des motifs, c'est un autre républicain, pas collectiviste pour un sou, qui l'a rédigé à l'avance par le menu lorsqu'il s'est, il y a quelques années, exprimé comme suit à la tribune de la Chambre :

« La dette consolidée et la dette flottante accaparent chaque année le tiers du revenu de notre pays ; il y a une somme énorme de 1 milliard, de 1.100 millions, dont pas un centime ne va, ni à l'administration qui régit la France, ni à l'armée qui la défend, ni à l'instruction qui la forme, ni à aucun des grands services publics pour lesquels les impôts sont créés et qui constituent la vie d'une nation civilisée. Si l'agriculture est ékra-

sée par l'impôt foncier sur les propriétés non bâties, c'est au profit exclusif des rentiers sortis, comme autant de vers, des cadavres des guerres du Consulat et de l'Empire. Si le revenu de nos forêts n'est plus à nous, c'est qu'il paie — aux rentiers encore — le milliard des émigrés. Si vous êtes obligés de frapper d'un impôt sur nos chemins de fer le mouvement des hommes et des richesses, c'est toujours pour combler — dans la poche des rentiers — le trou ouvert par les expéditions lointaines du second Empire. Ces contributions vexatoires sur les vins, sur les alcools, que les hommes de Quatre-Vingt-Neuf avaient supprimées comme un des pires abus de l'ancien régime, si on les perçoit encore, c'est de plus en plus pour nos rentiers, qu'a multipliés la guerre de 1870. Il y a là un véritable danger national. »

Aussitôt maîtres du pouvoir, nous en finirons donc avec ce vampire qui — toujours de l'aveu de M. Camille Pelletan — « va, par les mille ramifications de l'impôt, boire la sève, la substance du sol, épuiser l'épi dans le champ, grever dans l'usine les rouages de la machine ». Mais, pour cela, je le répète, nous n'aurons pas besoin de faire « chanter le coq rouge » sur une place quelconque ; il nous suffira de ne plus prendre à tous pour donner à quelques-uns, en tenant là dette pour ce qu'elle est, c'est-à-dire pour remboursée, non pas une fois, mais vingt, depuis longtemps, par les plus ininterrompus des intérêts annuels.

Pour préparer, d'ailleurs, ces quelques-uns à une pareille solution — inévitable — nous avons la grande école de philosophie ouverte par la Finance, par cette Finance de l'Union Générale, du Comptoir d'Escompte et du Panama, qui, en changeant de plus en plus en papier à vendre au poids ou à mettre au cabinet les belles espèces sonnantes et trébuchantes à elles confiées, arrive à persuader les plus grincheux que les revenus ou arrérages les plus sûrs

Ne sont jamais sur nous posés  
Que comme l'oiseau sur un toit.

Et quand nous aurons de la sorte non pas « confisqué » — comme l'écrit par une nouvelle erreur M. Joseph Reinach — mais créé, mais constitué « la fortune publique » au moyen du Grand-Livre relégué pieusement au musée des Antiques, et des charbonnages, chemins de fer, usines restitués à la nation avec le milliard du clergé, nous n'aurons pas — quoi qu'en pense le nouveau lecteur du *Programme du Parti ouvrier* — à toucher à l'héritage, soit en ligne directe, soit en ligne collatérale, dont réclamait l'abolition, en sa qualité de saint-simonien, le père du président actuel de la République, M. Hippolyte Carnot.

M. Reinach a pu « lire avec soin » ce qu'il appelle notre « Evangile ». Selon l'expression d'un autre Evangile, il est de ceux qui « ont des yeux et ne voient point ... »

S'il voyait, il saurait que les mesures financières qu'il dénonce comme d'ordre collectiviste, comme destinées à être appliquées par « les hommes d'Etat » de la société de demain, ne concernent que le présent, la période bourgeoise ou capitaliste finissante.

C'est « en attendant la socialisation des forces productives » qu'ayant à fournir à nos Rouvier d'avant-hier, à nos Burdeau d'hier et d'aujourd'hui, l'argent nécessaire aux réformes immédiates, notamment à la mise à la charge de la nation de l'enfance, de la vieillesse et des invalides du travail, le Parti ouvrier a dû s'adresser aux successions de tout ordre, limitées à ce qui peut être réellement le produit du travail personnel. Un des derniers projets du présent ministre des finances est, soit dit en passant, un premier pas dans cette voie, que nous ne faisons qu'inciter nos gouvernants à parcourir plus vite et plus à fond.

Mais, la transformation sociale accomplie, la société maîtresse de ces moyens de production, c'est sur le produit annuel du travail social que seront prises directement toutes les ressources exigées pour le fonctionnement de tous nos grands services publics. Nous ne nous attarderons pas à ce que j'ai qualifié quelque part de chinoiserie, c'est-à-dire à rogner les héritages, qui seront alors aussi respectés qu'ils sont à l'heure actuelle, de par les lois bourgeoises, mis en coupe réglée, voire au pillage.

Non seulement la liberté des successions, mais la liberté de tester sera entière, absolue, et ce sans inconvénient d'aucun genre, du moment que, comme les routes, les postes, les musées et les écoles aujourd'hui, les moyens de production, de transport et de distribution (usines, voies ferrées, mines, canaux, *Louvre* et *Bon-Marché*) ne pouvant plus être ni acquis, ni cédés, constituant la propriété inaliénable de la société, il ne sera possible de léguer ou d'aliéner que des moyens de consommation ou de jouissance.

Ceci dit — et je suis obligé de me restreindre — M. Joseph Reinach se rendra-t-il compte que, pour avoir découpé au hasard de mes brochures un certain nombre de phrases, il n'en continue pas moins à parler des choses du socialisme sans les connaître ?

Ce qui est certain, c'est que, loin d'avoir « trop jasé » (comme le défendrait Bebel, traduction Reinach), je n'ai pas « jasé » encore assez, puisque les philistins ne sont pas plus avancés qu'avant sur ce que l'un d'entre eux appelle « le revers de notre idylle » et ce que j'appelle, moi, plus simplement, le *lendemain de la victoire prolétarienne*.

(*Le Matin*, 18 mars 1894.)

**M. Paul Leroy-Beaulieu socialist.**

Peut-être il est trop tard pour parler encore d'elle.

Elle, c'est la thèse que M. Paul Leroy-Beaulieu soutenait, il y a quelques jours, dans le *Figaro*, contre « les prodigues » et pour leur interdiction.

Il s'agissait du jeune Lebaudy, poursuivi en « condamnation d'un conseil judiciaire » pour avoir jeté par les fenêtres, par toute espèce de fenêtres, une partie des millions de feu papa.

Et le prince de l'économie politique française — M. Yves Guyot n'en est que le goujat — d'exposer que « la richesse privée a une mission sociale » et que « l'Etat, la législation et la magistrature ont le droit et le devoir d'intervenir pour rappeler et obliger les fils étourdis de pères économes à l'accomplissement de cette mission ».

Ce n'est pas moi qui m'inscrirai en faux contre cette façon d'attribuer le *domaine éminent* de « la fortune, de la grande fortune surtout », à la société, puisqu'en ma qualité de socialiste je prétends lui en donner en plus l'*usage* ou l'*administration*. Mais dans quelle bouche une pareille leçon ?

Et la liberté individuelle, et la propriété individuelle, qu'en faisons-nous, monsieur Paul Leroy-Beaulieu ? Si « le petit sucrier » ne peut plus — comme Cléopâtre ses perles plus ou moins historiques — faire dissoudre dans le verre ou sur les lèvres d'une La Goulue quelconque tout le sucre

paternel et boire ou faire boire les usines, les maisons et les terres devenues siennes par héritage, il n'est plus, ni propriétaire ni libre. Que reste-t-il — du moment que le premier tribunal venu aura qualité pour les confisquer au passage — de cette liberté et de cette propriété de l'individu, en dehors desquelles — vous vous tuez à nous le crier matin et soir — toute civilisation, toute société disparaît ?

Si encore c'était dans l'intérêt même « de l'homme riche », pour la sauvegarde de son avenir, que vous poussez à ce qu'on lui couse les poches et à ce qu'on lui lie les mains ? Mais non. La chute dans la misère de demain du millionnaire d'aujourd'hui vous laisse indifférent. C'est à « l'utilité sociale » que vous sacrifiez « les immortels principes de 89 », retapés tout récemment par le directeur du *Siècle*, en faisant défiler devant nos yeux « les ouvriers, les employés, les consommateurs, que le laissez-faire, le laissez-dilapider, en matière de succession, atteindraient dans leurs moyens d'existence, dans leur bien-être et dans leurs « agréments » (*sic*).

Vous élevant avec toute l'autorité de la science contre les imbéciles qui vont répétant que peu importe par quelle porte — restaurants et filles de nuit, écuries, baccarat, etc. — est restitué à la circulation le produit accumulé du travail ou le capital, vous distinguez entre les restitutions : entre celle qui s'opère de la table au lit en passant par le cercle et s'en va en fumée et celle qui,

versée à une nouvelle production, pourvoira aux besoins essentiels et croissants de l'humanité.

Et c'est sur « la perte » infligée à cette dernière, c'est sur « la nuisance causée à tout le corps social », que vous vous fondez pour arracher la fortune qui n'est qu'une « fonction » à des fonctionnaires indignes.

Tous mes compliments, en vérité. Vous voilà en pleine voie socialiste, sans vous en douter, qui sait ? Ou, comme l'autre Paul, auriez-vous, à cette chasse aux enfants prodiges, trouvé votre chemin de Damas ?

Que veut, en effet, le socialisme dans son expression la plus outrancière et la plus exacte en même temps ? Que veut le collectivisme ?

Tout simplement faire en grand, pour la classe entière des capitalistes, ce que vous réclamez vous-même en petit contre un seul capitaliste.

*Il entend nommer un conseil judiciaire à tous ceux qui détiennent le capital, traités comme un simple Lebaudy fils.*

Et, à l'appui de ce conseil judiciaire constitué par la société, il n'invoque pas d'autres raisons d'ordre général que celles mises par vous en avant dans les colonnes du boulevard fait journal.

C'est parce que, sociale dans sa source, la richesse doit être sociale dans ses effets que nous voulons — et que nous devons vouloir — qu'elle devienne sociale dans son appropriation et dans sa distribution.

Nous ne faisons que tirer la conclusion des



prémices, tardivement posée par vous après l'avoir été depuis si longtemps par l'évolution économique moderne.

N'importe ! M. Paul Leroy-Beaulieu socialiste, voilà qui va déchaîner des tempêtes sous nombre de crânes à l'Institut.

Il ne lui manquerait plus que d'être appréhendé au corps, en pleine chaire du Collège de France, en vertu des nouvelles lois contre « les associations de malfaiteurs ».

(*Le Socialiste*, 14 février 1894.)

### Le Socialisme et la Question sociale.

Dans deux mémoires n'en faisant qu'un — sur la participation aux bénéfices et sur les associations ouvrières — qui ont été envoyés au concours ouvert par le Musée Social et qui n'ont pas été primés — ce dont il enrage — M. Ch. Limousin expose comment « la question sociale n'est pas une question de répartition de richesses, mais surtout une question de production », les moyens de consommation qui existent aujourd'hui, même répartis également entre tous, ne suffisant pas, paraît-il, à assurer le bien-être de chacun.

Et, tout fier de ce qu'il croit être sa découverte, il en écrase ceux qu'il appelle les *Coopérationnistes* et les *Participationnistes*, c'est-à-dire les jobards et les roublards qui prétendent en finir avec la misère ouvrière en augmentant la part du travail — soit indirectement, à l'aide des coopératives

de consommation augmentant la puissance d'achat du salaire, soit directement, par l'abandon aux employés d'une partie des profits de l'employeur.

Pour établir le néant des espérances fondées sur la coopération, il se borne à prendre « la somme formidable de bénéfices réalisés par les coopératives anglaises — qui fournissent à peu près tout » — et à la diviser entre leurs membres. Cela donne, par membre — ou par famille de cinq personnes en moyenne — 85 francs par an ou 23 centimes par jour. Moins d'un sou par tête, pour terminer en bien-être la misère actuelle, c'est évidemment insuffisant !

Pour faire ressortir la non moindre impuissance de la participation, M. Ch. Limousin n'a même pas besoin de passer la Manche. Sans quitter la France, il lui suffit de s'arrêter au Creusot, dont il appelle le nombreux personnel à se répartir par moitié le bénéfice de ses maîtres. Il aboutit, par cette opération — subordonnée dans la pratique au bon plaisir des Schneider — à une augmentation de salaire, par ouvrier et par jour, de 80 centimes ( 8 fr. 80 au lieu de 8 francs qui serait le salaire moyen actuel). Ce qui n'est pas encore une solution, ni surtout la solution nécessaire.

Au lieu de cette moitié du profit patronal, ce serait la totalité — soit 1 fr. 60 par jour et par tête — qui viendrait s'ajouter au salaire de l'heure présente que, nous sommes les premiers à le déclarer, cette amélioration de 32 0/0 dans la condition

prolétarienne laisserait subsister, en son entier, le problème social.

Mais quand, armé de ces chiffres — que nous prenons tels qu'il nous les donne, sans les contrôler — et de la conclusion qu'il en tire que, *même le produit intégral de leur travail, sans prélèvement capitaliste d'aucune sorte, ne suffirait pas à l'affranchissement des travailleurs*, M. Ch. Limousin s'avise d'en pourfendre le socialisme moderne ou marxiste, ce n'est pas au socialisme qu'il fait tort, ni à Karl Marx, mais à lui-même, en étalant une ignorance de nos doctrines qui disqualifie son homme aujourd'hui.

Loin de prétendre que « si les ouvriers ne gagnent pas assez, c'est que les entrepreneurs qui les emploient sont des êtres sans cœur », les socialistes n'ont jamais cessé de répéter que les sentiments humains n'ont rien à faire dans le prix de la main-d'œuvre, régi par la loi d'airain et échappant aux employeurs prisonniers de la concurrence et dominés par la loi du meilleur marché. C'est même pourquoi nous sommes socialistes, parce qu'il n'y a rien à attendre — que sa disparition — d'une société qui annule toutes les bonnes volontés individuelles. Et ce sont les anti-socialistes à la De Mun et à la De Chambrun qui, en plaçant les espérances ouvrières dans le « bon patron » de demain, donnent à croire que la misère ouvrière provient du « mauvais patron » d'aujourd'hui, est fille d'une atrophie cardiaque patronale.

Quant à Marx, s'il a, dans sa magistrale analyse, démontré que le capital n'était que du travail non payé, que le travailleur en régime capitaliste était, par suite, l'éternel volé, il n'a jamais, je ne dis pas affirmé, mais laissé entendre que la fin de ce vol constituerait toute l'émancipation sociale.

Pas plus que la suppression de la dîme féodale et ecclésiastique (question de répartition) n'a suffi à la moderne multiplication des richesses, sortie de la grande industrie, née elle-même de la vapeur et de la machine (question de production), la suppression de la dîme capitaliste n'entraînera à elle seule la nouvelle multiplication des moyens d'existence qu'exige le bien-être général. Mais comme cette dernière dîme ne saurait disparaître qu'avec l'appropriation privée des moyens de production, c'est leur appropriation sociale qui aura à résoudre la question de production qui préoccupe tellement M. Ch. Limousin.

Et elle la résoudra sans effort, naturellement et nécessairement :

1° Par la rentrée dans la classe productive, qui sera toute la société, des improductifs d'aujourd'hui qui se comptent par millions : domestiques, actionnaires, rentiers, soldats, prêtres, juges, policiers, etc. ;

2° Par le transfert au travail utile de toutes les forces humaines et mécaniques, détournées actuellement aux travaux nuisibles (canons, fusils, torpilles, etc.) et aux travaux inutiles (de pure osten-

tation, de réclame ou de simple voyage des capitaux de Pierre dans la poche de Jean) ;

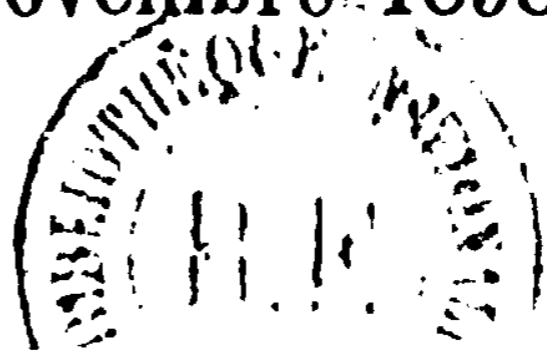
3° Par l'utilisation de tous les efforts présentement gaspillés, perdus, anéantis dans une concurrence aussi inutile qu'effrénée ;

4° Par la suppression des mortes-saisons qui sévissent aujourd'hui sur les divers métiers de trois à six mois par an, et des chômages qui immobilisent en les affamant ouvriers et ouvrières par centaines de mille, chômages et mortes-saisons résultant de l' « état diffus des fonctions économiques que le socialisme fera passer à l'état organisé », selon la très juste expression du professeur Durkheim ;

5° Par la substitution de la culture scientifique et intensive du sol nationalisé à la culture empirique et *phtisifiante* du paysan besogneux ; la conversion en force motrice, au moyen de l'électricité, des cours d'eau, des marées, etc, ce qui n'est possible que socialement.

Oui, la question sociale est *surtout une question de production* — production sociale remplaçant la production privée : production unitaire substituée à la production concurrente ou anarchique ; production pour le produit au lieu de production pour le profit. Et c'est pourquoi, ô le plus borné des Limousins, sa solution est toute dans le Socialisme. et elle n'est que là.

(*Le Socialiste*, 27 novembre 1898.)



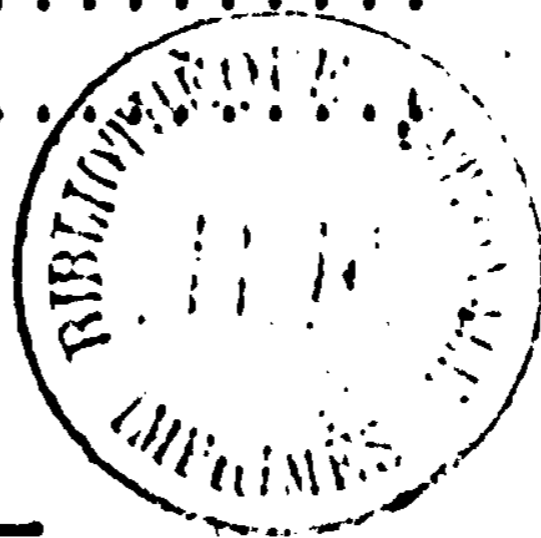
# TABLE DES MATIÈRES

---

|                                          | Pages   |
|------------------------------------------|---------|
|                                          | —       |
| PRÉFACE .....                            | 4       |
| <b>Contrefaçons et Mirages</b> .....     | 10-188  |
| Anarchisme .....                         | 11 - 19 |
| Socialisme <i>dit</i> rationnel .....    | 20      |
| Manuelisme .....                         | 29 - 39 |
| Services <i>dits</i> publics .....       | 39 - 46 |
| Antisémitisme .....                      | 46 - 81 |
| Communalisme .....                       | 81 - 66 |
| Corporatisme .....                       | 67 - 76 |
| Coopératisme .....                       | 76 - 88 |
| Grève générale .....                     | 88 - 97 |
| Grève militaire .....                    | 97-103  |
| Boulangisme .....                        | 103     |
| Une formule prétendue communiste ..      | 106     |
| Syndicalisme .....                       | 111-129 |
| Démocratie chrétienne .....              | 130-140 |
| Méthode .....                            | 141-181 |
| Le Socialisme et la Révolution française | 181-188 |
| La femme et son droit au travail .....   | 188-189 |
| Participation ministérielle .....        | 189-176 |

|                                                                                                                                            |                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Pacifisme .....                                                                                                                            | 176-184        |
| Socialisme de Gerolstein .....                                                                                                             | 188            |
| <b>Fausse monnaie des réformes.....</b>                                                                                                    | <b>189-323</b> |
| Réforme et Révolution. — Le choléra réformateur. — Un rapport instructif                                                                   |                |
| Les crises .....                                                                                                                           | 190-206        |
| Notre Revision. — La vraie Revision..                                                                                                      | 206-214        |
| Protection et Libre-Echange.....                                                                                                           | 214            |
| Refonte judiciaire. — La Justice condamnée par la Science.....                                                                             | 219-227        |
| La semaine des aveux. — Quelques effets de la loi sur l'enseignement primaire obligatoire. — Faites vos malles. — Laïcisation à faire..... | 227-248        |
| La liberté du travail.....                                                                                                                 | 248            |
| Première réponse à une lettre. — Le projet Guérin .....                                                                                    | 251-260        |
| Changez de classe. — Appliquez le Code. — Un rapport écrasant.....                                                                         | 260-278        |
| Poudre aux yeux.....                                                                                                                       | 278            |
| La participation aux bénéfices.....                                                                                                        | 279-288        |
| Une fausse piste.....                                                                                                                      | 288            |
| L'héritage .....                                                                                                                           | 289            |
| La vérité sur le chômage.....                                                                                                              | 293            |
| L'ouvrier propriétaire .....                                                                                                               | 297            |
| Crédit assassin .....                                                                                                                      | 300            |
| La vérité sur les retraites. — A la Chambre .....                                                                                          | 303-318        |
| Aux pieds des patrons.....                                                                                                                 | 318            |
| L'Etat comateux .....                                                                                                                      | 320            |

|                                   |         |
|-----------------------------------|---------|
| <b>Polémiques</b> .....           | 324-474 |
| Louis Blanc .....                 | 325-333 |
| Littre .....                      | 333     |
| <i>L'Indépendant Rémois</i> ..... | 341     |
| Ed. Champury .....                | 348     |
| Fernand Faure .....               | 354     |
| Ernest Haeckel .....              | 365     |
| Léon XIII .....                   | 378     |
| Spuller .....                     | 387     |
| Ranc .....                        | 390-397 |
| A. Laisant .....                  | 397-404 |
| Jules Claretie .....              | 405     |
| Camille Dreyfus .....             | 408     |
| Jules Simon .....                 | 412     |
| Yves Guyot .....                  | 416-432 |
| Edmond Demolins .....             | 433     |
| Hector Depasse .....              | 437     |
| Arthur Desjardins .....           | 441     |
| R. Poincaré .....                 | 447     |
| Georges Leygues .....             | 454     |
| Joseph Reinach .....              | 460     |
| Paul Leroy-Beaulieu .....         | 467     |
| Charles-M. Limousin .....         | 470     |



— 0 —



Publications Jules ROUFF & C<sup>ie</sup>, rue de l'Ouest. PARIS-14<sup>e</sup>

# Histoire Socialiste

(1789-1900)

Publiée sous la Direction de

**JEAN JAURÈS**

Avec la collaboration de :

Gabriel DEVILLE, Paul BROUSSE, Henri TUROT, René VIVIANI,  
Eugène FOURNIÈRE, MILLERAND, Georges RENARD,  
Albert THOMAS, Louis DUBREUILH, John LABUSQUIÈRE, GÉRAULT-RICIEUX

|                                                                                  |    |    |
|----------------------------------------------------------------------------------|----|----|
| <i>La Constituante</i> , par Jean JAURÈS .....                                   | 10 | »  |
| <i>La Législative</i> , par Jean JAURÈS.....                                     | 7  | 50 |
| <i>La Convention</i> , par Jean JAURÈS { Tome I (jusqu'au procès du Roi).        | 10 | »  |
| { Tome II (jusqu'au 9 Thermidor).                                                | 12 | 50 |
| <i>Thermidor et Directoire</i> , par G. DEVILLE.....                             | 7  | 50 |
| <i>Consulat et Empire</i> , par Paul BROUSSE, L. NOGUÈRES et Henri TUROT         | 7  | 50 |
| <i>La Restauration</i> , par René VIVIANI.....                                   | 8  | »  |
| <i>Le Règne de Louis-Philippe</i> , par E. FOURNIÈRE et G. ROUANET.....          | 7  | 50 |
| <i>La République de 48</i> , par A. MILLERAND et G. RENARD.....                  | 5  | »  |
| <i>Le Second Empire</i> , par A. THOMAS.....                                     | 5  | »  |
| <i>La Guerre Franco-Allemande</i> , par Jean JAURÈS } .....                      | 7  | »  |
| <i>La Commune</i> , par Louis DUBREUILH.....                                     | 7  | »  |
| <i>La Troisième République</i> , par J. LABUSQUIÈRE } .....                      | 4  | »  |
| <i>Le Bilan Social du XIX<sup>e</sup> Siècle</i> , par Jean JAURÈS } .....       | 4  | »  |
| <i>Table analytique et alphabétique de l'Histoire Socialiste</i> , par A. THOMAS | 3  | 50 |

Au total plus de 7.000 pages et de 850 illustrations  
13 Volumes brochés..... 90 fr. | 10 Volumes reliés..... 185 fr.

**CHAQUE VOLUME SE VEND SÉPARÉMENT**

**L'Organisation Socialiste de la France**

## L'ARMÉE NOUVELLE

Par Jean JAURÈS

1 fort Volume (18,5×12)..... 3 50

## LA VIE TRAGIQUE DES TRAVAILLEURS

Par Léon et Maurice BONNEFF

Préface de Lucien DESCAVES — Couverture de STEINLEN

1 Volume de 360 pages..... 3 50

